

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE MANAGEMENT

ENSM. P.U. KOLÉA



THÈSE

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat L.M.D

Filière: Sciences économiques **Spécialité:** Economie industrielle

**Economie politique des réformes:
Incitations et mécanismes**

Présentée par :

LOUNACI Abdelhakim

Sous la Direction de :

Pr. SOUAM Mohand Saïd
et Pr. BELARBI Yacine

Membres du jury :

M. AMOKRANE Mustapha	Maître de conférences, Ecole Nationale Supérieure de Management	Examineur
M. BELARBI Yacine	Directeur de recherches, CREAD	Co-directeur de thèse
M. BENHASSINE Wassim	Maître de conférences, Ecole Nationale Polytechnique	Examineur
M. FERROUKHI Amine	Maître de conférences, Ecole Nationale Supérieure de Management	Président du jury
M. HAMMOUDI Abdelhakim	Directeur de recherches, INRA (France)	Examineur
M. SOUAM Mohand Saïd	Professeur, Université Paris Nanterre	Directeur de thèse

Novembre 2018

L'Ecole Nationale Supérieure de Management n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Remerciements

Ma profonde gratitude va avant tout à notre Dieu miséricordieux pour m'avoir donné la volonté et le courage afin de terminer ce travail.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mon directeur de thèse M. Mohand Saïd SOUAM pour sa disponibilité tout au long de la période d'élaboration de cette thèse. Malgré son emploi du temps très chargé, il a toujours été à l'écoute de mes nombreuses questions et s'est toujours intéressé à l'avancée de mes travaux. Les nombreuses séances de travail que nous avons eues, ses nombreuses relectures et corrections ainsi que ses judicieux conseils et remarques sont pour beaucoup dans le résultat final de ce travail. Je le remercie également pour son enthousiasme, son extrême gentillesse et ses mots toujours encourageants.

Je veux également adresser mes sincères remerciements à mon co-directeur de thèse M. Yacine BELARBI. Son soutien constant, ses conseils précieux et avisés m'ont guidé tout au long de ce travail de thèse et bien avant. C'est à lui que je dois mon entrée dans le monde passionnant de la recherche, ce dont je lui suis très reconnaissant.

Je veux aussi adresser mes sincères remerciements aux membres qui ont accepté de faire partie de mon jury de thèse.

Je ne peux manquer de remercier l'administration et le personnel de l'École Nationale Supérieure de Management. Un merci très particulier à notre président du CFD, M. Mohamed BENGUERNA, qui nous a assistés tout au long de notre formation doctorale.

Un grand merci à toute l'équipe du laboratoire EconomiX de l'université Paris Nanterre pour l'accueil et les conditions de travail privilégiées qui m'ont été offertes. Je souhaite adresser des remerciements très chaleureux à Messaoud ZOUIKRI, Abdou RABA et Frédéric HAMMERER pour leur aide ainsi qu'aux doctorants des bureaux 313H et 301 (Stellio, Maxime, Lesly, Samira, Ouafa, Mustapha, Maha et Mathieu) pour les bons moments partagés et l'ambiance de travail très conviviale.

Ce travail n'aurait pas été possible sans le soutien permanent de ma famille, en particulier mes parents qui m'ont toujours soutenu tout au long de ces quatre années et bien avant et qui ont toujours su trouver les mots pour m'encourager.

Je tiens par ailleurs à remercier tous ceux qui ont, par une remarque constructive ou une attention particulière, contribué à la réalisation de cette thèse.

*À la mémoire de ma défunte grand-mère Tassaadit
Qu'Allah lui accorde sa Miséricorde et lui ouvre les portes du paradis.*

Economie politique des réformes: Incitations et mécanismes

Résumé

La réforme se définit globalement comme un changement profond réalisé en vue d'une amélioration. Ainsi, de nombreux pays et organisations internationales tentent de promouvoir différents types de réformes qu'ils espèrent en mesure d'accélérer la croissance économique et d'améliorer les conditions de vie des populations. Néanmoins, mettre en œuvre une réforme s'avère, en pratique, souvent une tâche très délicate. Outre le fait que les décideurs politiques sont souvent rarement enthousiastes au sujet des réformes notamment à cause du coût qu'elles engendrent, celles-ci rencontrent, lorsqu'elles sont mises en œuvre, de nombreuses difficultés politiques, techniques, etc. En conséquence, un examen des expériences internationales en matière des réformes nous permet de constater que la mise en œuvre de celles-ci a suivi des trajectoires diverses selon les pays. Ainsi, alors que certains pays ont rapidement engagé des réformes, d'autres ont maintenu un *statu quo*. En outre, certaines réformes ont été couronnées de succès tandis que d'autres ont vécu des échecs patents. Notre travail de thèse, organisé en trois chapitres, se veut une contribution au débat sur les conditions favorables à l'émergence et à la bonne conduite des réformes. Le premier chapitre recense puis classe les facteurs d'économie politique susceptibles d'impacter, de façon significative, la faisabilité politique des réformes. En d'autres termes, il liste les facteurs économiques, politiques, etc. qui facilitent ou (au contraire) entravent la conduite des réformes lorsqu'elles sont mises en œuvre. Le deuxième chapitre mobilise la théorie des jeux pour étudier, de manière détaillée, les incitations à la réforme dans un cadre démocratique. Plus précisément, il analyse une situation dans laquelle une élite au pouvoir, qui peut être bonne (parce qu'elle cherche à maximiser le bien-être social) ou mauvaise (parce qu'elle se soucie uniquement de son propre bien-être) se trouve confrontée au choix de faire des réformes ou de maintenir un *statu quo*. Le troisième et dernier chapitre s'intéresse à l'étude des incitations à la réforme dans un cadre non-démocratique et analyse, en mobilisant encore une fois la théorie des jeux, l'impact de la variabilité de la rente sur les incitations d'un régime autoritaire à mettre en œuvre une réforme.

Mots clés : Economie politique, réformes, *statu quo*, incitations, ressources naturelles, théorie des jeux, démocratie, régime autoritaire.

Political economy of reforms: Incentives and mechanisms

Abstract

The reform is usually defined as an improvement, especially in a person's behavior or in the structure of something. It represents therefore the adoption of a superior policy. Thus, countries, and more particularly the developing ones, can carry out a wide range of reforms to accelerate their economic growth and to improve their living standards, often with support from international financial institutions and aid agencies (World Bank, IMF, etc.). However, the implementation of most types of reforms seems, in practice, to be a very delicate task. On the one hand, it usually faces multiple political and technical constraints. On the other hand, it is widely accepted that the political decision-makers are often skeptical about the implementation of reforms, in particular because they generate costs (especially when the reforms are structural) and therefore generate a (strong) opposition. A simple examination of some reform experiences allows us to perceive that their implementation gives very divergent results. So, while certain countries quickly initiated reforms, others choose to maintain a *status quo*. Furthermore, some reform experiences were successful whereas others completely failed. Our thesis is organized in three chapters and aims to contribute to the current debate about the conditions conducive to the emergence of reforms. The first chapter identifies the political economy factors that impact the political feasibility of reforms. More particularly, it lists the economic and political factors which facilitate (or hinder) the conduct of the reforms when they are implemented. The second chapter develops a theoretical model (based on game theory) to study the incentives to reform in a democratic regime. More precisely, it analyzes a situation in which an elite (a political decision maker), who may be good (because it maximizes the social welfare) or bad (because it cares only about its own welfare), chooses between reforming and maintaining a *status quo*. The third and last chapter studies, also within a game theory framework, the incentives to reform in a non-democratic framework and analyzes the impacts of the variability of the country's rents on the incentives of an authoritarian regime to implement reforms.

Key words: political economy, reforms, *status quo*, incentives, natural resources, game theory, democracy, authoritarian regime.

الإقتصاد السياسي للإصلاحات : الحوافز و الأليات

ملخص

تحاول العديد من المنظمات العالمية على غرار البنك و صندوق النقد الدوليين تشجيع البلدان، خاصة منها السائرة في طريق النمو، على القيام بمجموعة من الإصلاحات لاسيما في الميدانين الاقتصادي و السياسي و ذلك لغرض تحقيق النمو الاقتصادي و تحسين المستوى المعيشي لشعوب هاته الدول. إن القيام بالإصلاحات، بالرغم من كونه ضروري إلا أنه يشكل غالبا مهمة صعبة و على قدر كبير من الحساسية. فبالإضافة إلى الصعوبات العديدة التي تواجهها عملية القيام بهذه الإصلاحات (سياسية، تقنية، ... إلخ) فغالبا ما يقل حماس صناعات القرار نحوها، يعود ذلك لعدة عوامل لعل أبرزها المعارضة والانتقادات التي من المحتمل أن يتعرضوا لها إذا ما اقتضت الإصلاحات المساس بمصالح بعض الأشخاص أو الجماعات من ذوي النفوذ (السياسي). وباعتبار مختلف الصعوبات فإنه يتبين عند استعراض التجارب الدولية (من حيث الإصلاحات الاقتصادية على سبيل المثال) أن مسار الإصلاحات يختلف من بلد لآخر و من قطاع لآخر. فنجاح الإصلاحات في بعض الدول قابلته تجارب دول أخرى انتهت بالفشل. و من جهة أخرى هناك بعض الدول اتخذت قرار القيام بالإصلاحات بسهولة، في حين اكتفت دول أخرى بترك الأوضاع على ما كانت عليه.

تهدف هذه الأطروحة إلى المساهمة في النقاش الحالي حول الظروف المساعدة على الإصلاحات و الأليات المتحركة فيها وذلك عبر ثلاثة فصول، حيث يتناول الفصل الأول عوامل الإقتصاد السياسي المؤثرة على قابلية الإصلاحات: نسرد خلاله العوامل الاقتصادية و السياسية التي تسهل أو تعيق عملية القيام بالإصلاحات. يتضمن الفصل الثاني دراسة مفصلة لدوافع (محددات) الإصلاح في إطار النظم الديمقراطية. يتضمن بالتحديد تحليلا، وذلك باستخدام نماذج من نظرية الألعاب، للوضع الذي تواجه فيه نخبة جيدة (تسعى لتحقيق أقصى قدر من الرعاية الاجتماعية) أو سيئة (تهتم بمصالحها الخاصة) خيار الإصلاح أو الحفاظ على الوضع الراهن. أما الفصل الثالث فيتقصى دوافع الإصلاح في إطار غير ديمقراطي كما يتناول دراسة تأثير تقلبات حصص الموارد الطبيعية على حوافز الأنظمة الغير ديمقراطية من أجل القيام بالإصلاحات.

الكلمات المفتاحية: الإقتصاد السياسي، الإصلاحات، الحوافز، الموارد الطبيعية، نظرية الألعاب، الأنظمة الديمقراطية، الأنظمة الاستبدادية.

Sommaire

Remerciements	i
Résumés	iii
Sommaire	vi
Liste des figures	vii
Liste des tableaux	viii
Liste des abréviations	ix
Introduction générale	01
Chapitre I. Les facteurs déterminants de la faisabilité politique des réformes	17
1. Introduction	18
2. Les facteurs qui ont trait à la situation économique et politique du pays	20
3. Les facteurs qui ont trait aux problèmes de consultation et de communication avec le public.....	31
4. Les facteurs qui ont trait à la qualité de l'engagement de l'élite.....	37
5. Les facteurs qui ont trait au calendrier de la réforme, son rythme et sa séquence.....	41
6. Les facteurs qui ont trait à la résistance au changement	45
7. Les facteurs qui ont trait à la qualité des institutions	54
8. Autres facteurs exogènes au processus de réforme	62
9. Conclusion.....	64
Chapitre II. Analyse théorique des incitations à la réforme dans un cadre démocratique	66
1. Introduction	67
2. Le modèle.....	69
3. Résolution du modèle.....	77
4. Conclusion.....	115
Annexe du chapitre II.....	117
Chapitre III. Une analyse théorique des incitations à la réforme dans un cadre non-démocratique	125
1. Introduction	126
2. Les incitations à la réforme dans un cadre non-démocratique	128
3. Analyse de l'impact de la variabilité des dotations en ressources naturelles sur les incitations à la réforme	152
4. Conclusion.....	172
Annexes du chapitre III.....	175
Conclusion générale	185
Références bibliographiques	193
Tables des matières	209

Liste des figures

Figure 1. La classification des partisans et des opposants au processus de réforme.....	52
Figure 2. Forme extensive du jeu politique (cadre démocratique).....	76
Figure 3. Résolution du jeu par <i>backward induction</i>	77
Figure 4. Signe du coefficient D en fonction de ε_B (cas : $\varepsilon_B^* > \bar{C}_P + \bar{C}_B$)	87
Figure 5. Signe du coefficient D en fonction de ε_B (cas : $\varepsilon_B^* < \bar{C}_P + \bar{C}_B$).....	92
Figure 6. Forme extensive du jeu politique (cadre non-démocratique)	133
Figure 7. Incitations du peuple à se révolter face à une politique modérée	135
Figure 8. Comparaison des incitations du peuple à se révolter ($Q_A > \underline{Q}_A$).....	137
Figure 9. Comparaison des incitations du peuple à se révolter ($Q_A < \underline{Q}_A$).....	138
Figure 10. Incitations à la réforme : réforme vs. <i>statu quo</i> ($\mu_L < \text{Min} \{\mu_1, \mu_2\} < \mu_H$)	143
Figure 11. Forme extensive du jeu politique (variabilité de \tilde{Z}).....	156
Figure 12. Comparaison des incitations du peuple à se révolter en situation de réforme	159

Liste des tableaux

Tableau 1. Etude de la variabilité de la fonction $F(Q_{B1})$ (cas : $\varepsilon_B^* > \bar{C}_P + \bar{C}_B$).....	88
Tableau 2. Détermination de la racine optimale ($D < 0$).....	91
Tableau 3. Etude de la variabilité de la fonction $F(Q_{B1})$ (cas : $\varepsilon_B^* < \bar{C}_P + \bar{C}_B$).....	92
Tableau 4. Détermination de la racine optimale ($D > 0$).....	94
Tableau 5. Le signe du coefficient \bar{D} en fonction de G et H	105
Tableau 6. Etude de la variabilité de la fonction $F(Q_{M1})$ (cas : $\bar{D} < 0$).....	107
Tableau 7. Etude de la variabilité de la fonction $F(Q_{M1})$ (cas : $\bar{D} > 0$).....	108
Tableau 8. Le signe du coefficient $\bar{\bar{D}}$ en fonction de \bar{G} et \bar{H}	110
Tableau 9. Etude de la variabilité de la fonction $F(Q_{M1})$ (cas : $\bar{\bar{D}} < 0$).....	112
Tableau 10. Etude de la variabilité de la fonction $F(Q_{M1})$ (cas : $\bar{\bar{D}} > 0$).....	113
Tableau 11. Etude du signe de $\frac{\partial G(Q_A, m)}{\partial m}$	169

Liste des abréviations

FMI : Fonds Monétaire International.

MENA : Middle East and North Africa.

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques.

PAS : Plan d'Ajustement Structurel.

PIB : Produit Intérieur Brut.

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

Durant les années 1980, de nombreux pays en développement ont fait face à une profonde crise économique. Ces derniers souffraient notamment d'hyperinflation, de déficits budgétaires et d'une importante crise de la dette extérieure. Cette dernière s'est traduite par l'incapacité des pays débiteurs à rembourser les dettes qu'ils avaient contractées auprès des institutions internationales ou de créanciers publics et privés. Cette crise, limitée au départ à certains pays d'Amérique Latine, s'est propagée pour toucher plusieurs pays producteurs de pétrole, notamment après le contrechoc pétrolier de 1986. Pour aider les pays touchés par la crise, à travers un rétablissement des équilibres macroéconomiques, et dans l'optique d'instaurer une économie ouverte sur le marché mondial, les bailleurs de fonds internationaux (Fonds Monétaire International et Banque Mondiale) ont décidé d'exiger des pays emprunteurs de s'engager à mettre en œuvre des réformes économiques (privatisations, réformes fiscales, libéralisation des prix et des échanges, protection de la propriété privée, etc.). Ces dernières étaient consignées dans ce qui est communément appelé les *Plans d'Ajustement Structurel* (PAS). Ces réformes, dites de première génération, inspirées du *consensus dit de Washington*¹, avaient pour objectif de permettre aux pays en difficulté de mieux maîtriser l'inflation, dégager des excédents financiers et, *in fine*, rembourser leurs dettes extérieures².

Ces réformes ont néanmoins montré leurs limites durant les années qui ont suivi leur mise en œuvre. Elles se sont soldées par des résultats relativement décevants (faible croissance, service public déplorable, fortes inégalités dans la distribution des revenus, etc.). Dès lors, la réflexion a porté sur les causes de cet échec ainsi que sur les changements à opérer pour permettre aux pays en développement de rattraper leur retard.

¹ À la fin des années 1980, notamment après l'éclatement de l'ancien bloc soviétique, les idées socialistes, en particulier celle de la planification centralisée, ont été fortement rejetées. Cela a ouvert la porte à l'émergence de l'approche néoclassique sous la forme du *consensus de Washington*. Il s'agit d'un ensemble de 10 recommandations politiques (formulées par Williamson (1990) et fortement inspirées de l'idéologie de l'école de Chicago) en direction des pays en développement.

² On reproche souvent aux réformes de première génération le fait qu'elles soient conçues par de petits groupes de technocrates (à l'abri des pressions politiques) et initiées par des politiciens, qui adoptaient souvent des approches descendantes (*top-down*) pour passer les réformes à travers des mesures d'urgence ou décrets exécutifs, contournant ainsi d'autres institutions politiques (Panizza et Philip, 2005).

L'une des principales raisons avancées, pour expliquer les nombreux échecs enregistrés, concerne le fait que les décideurs politiques dans les pays en développement n'ont pas pu surmonter les obstacles, rencontrés lors de la conduite des réformes, liés principalement à l'incompatibilité de l'environnement institutionnel avec les nouvelles politiques de réformes mises en œuvre (World Bank, 2000*a*). Autrement dit, les pays en développement étaient caractérisés par des insuffisances sévères en matière de gouvernance institutionnelle³. Cette prise de conscience, de la part des acteurs du développement, du rôle vital des institutions dans l'accomplissement des politiques de réformes⁴ (économiques, politiques et sociales) a permis l'émergence de la dimension institutionnelle en tant que facteur clé des nouvelles politiques d'aide au développement et a ainsi donné naissance à des réformes d'ordre qualitatif davantage liées à la bonne gouvernance, dites de seconde génération⁵ (Navia et Velasco, 2003).

Ces réformes cherchent à modifier le fonctionnement d'institutions fondamentales, telles que l'appareil judiciaire, la fonction publique, etc., afin de créer les conditions favorables à l'émergence d'une économie de marché, d'assainir le paysage politique et social et d'asseoir les règles d'une bonne gouvernance (Naim, 1994). Elles concernent, à titre d'exemple, la révision de la constitution, l'organisation d'élections présidentielles et/ou législatives, la révision des lois régissant le cadre légal des affaires (Code des investissements, Code de travail, Code de commerce, système bancaire, sécurité sociale, etc.), la décentralisation administrative et politique, la modernisation de l'appareil judiciaire, le renforcement des droits de l'homme, la moralisation de la vie publique, le renforcement du rôle de la société civile et des médias, la création d'institutions économiques indépendantes, compétentes et fortes, afin d'instaurer des règles du jeu simples, impersonnelles et claires, etc. (Edwards, 2001 ; El Morchid, 2010*b*).

³ La crise économique, durant cette période, était tellement profonde que la recherche de stabilisation macroéconomique s'est imposée comme une priorité au détriment d'un aspect qui s'est révélé par la suite très important, l'ajustement institutionnel.

⁴ A partir de 1997, la Banque Mondiale commence à reconnaître les limites des politiques de réformes qu'elle recommandait aux pays en difficulté en affirmant que la bonne gouvernance était indispensable au bon fonctionnement du marché.

⁵ Pastor et Wise (1999) expliquent que les réformes de deuxième génération sont venues compléter les réformes de première génération. Ils soutiennent que la séparation entre réformes de première et deuxième générations découle de la prise de conscience croissante, par les réformateurs, que les marchés nécessitent un soutien institutionnel solide et des mécanismes réglementaires pour fonctionner efficacement, ainsi que des mécanismes d'équité pour réduire les inégalités générées par le marché.

De nos jours, le phénomène de réforme est plus que jamais d'actualité. Il touche pratiquement toutes les structures sociales et tous les États, indépendamment de leurs niveaux de richesse ou leurs régimes institutionnels. Ainsi, de nombreux pays à travers le monde sont engagés, à des degrés divers, dans des programmes de réforme. Certains ont engagé des réformes qui visent à améliorer le fonctionnement économique du pays (réduction du chômage, diminution de l'inflation, accroissement du revenu par tête, diminution des déficits publics, etc.), en modifiant les politiques économiques publiques ainsi que les réglementations. D'autres ont engagé des réformes qui visent à changer leur organisation institutionnelle ou certains secteurs d'activité, dans le but d'y apporter des améliorations (lutte contre la corruption, la bureaucratie, etc.). Ces programmes de réforme, qu'ils concernent l'économie, les institutions ou toute la gouvernance, sont conçus pour répondre à un besoin spécifique et pour atteindre un certain nombre d'objectifs.

Il s'avère néanmoins, comme l'indique de nombreux travaux dans la littérature, que l'introduction d'un changement ou, plus particulièrement, d'une réforme, se révèle, d'un point de vue pratique, difficile et complexe ; difficile par ses exigences relatives au respect de la durée, du coût et, plus important encore, des résultats et complexe parce qu'elle implique souvent de nombreux partenaires qui poursuivent des objectifs divergents. En effet, au-delà des difficultés techniques⁶, la conduite des réformes se heurte aux problèmes, souvent inévitables, liés à la répartition des coûts et avantages engendrés par celles-ci. Ainsi, une réforme, lorsqu'elle est mise en œuvre, peut modifier le niveau de bien-être de certains agents (redistribution des richesses entre les différents acteurs de la société à travers la mise en place de nouvelles règles). Ce qui mène, naturellement, à l'émergence de conflits entre différents groupes ou individus, en particulier lorsque les nouvelles mesures sont plus douloureuses pour certains groupes ou individus que pour d'autres (Olson, 1965). Les perdants potentiels de la réforme pourraient s'organiser pour y faire barrage (interrompre voire inverser le processus de réforme en question). Ces derniers sont souvent mieux organisés (et moins dispersés) et disposent de plus de ressources politiques et financières (Haggard et Webb, 1994 ; OCDE, 2010a ; Tompson, 2010).

A titre d'exemple, Ould Aoudia (2006) souligne qu'un renforcement de la politique de la concurrence, qui a pour objectif d'améliorer le fonctionnement du marché et qui profite

⁶ En effet, comme il est souvent souligné dans la littérature, « *la conception et mise en œuvre d'un nouveau système, d'une nouvelle organisation, de nouvelles procédures sont autant d'occasions, pour les réformateurs, de se tromper, de mal anticiper les contraintes financières et les comportements humains* » (El Morchid, 2010a, p. 59).

naturellement à un grand nombre de consommateurs, vise directement les rentes dont bénéficient les entreprises ayant des positions dominantes sur le marché et probablement aussi les travailleurs (de ces entreprises) qui tirent avantage de ces rentes. Ce ne sont donc pas uniquement les capitalistes mais également les salariés qui risquent fort de se sentir menacés par une telle réforme. En contrepartie, ceux pour qui le renforcement de la concurrence pourrait bénéficier (consommateurs, entrants potentiels, etc.) peinent à s'organiser pour soutenir la réforme en question. Ils sont souvent moins organisés (et plus dispersés) que les perdants de la réforme. C'est une tendance qui a été observée, selon Nabli (2008), dans de nombreux pays de la région MENA⁷. Le secteur privé dans ces pays, largement dominé par un nombre restreint de grandes entreprises (qui bénéficient des dispositifs légaux ainsi que des attributions de contrats publics), n'a aucun intérêt pour qu'une telle réforme puisse avoir lieu. L'auteur explique, qu'en outre, les syndicats sont largement contrôlés par les États (loin de pouvoir constituer une force favorable à la réforme) et que les consommateurs ne sont pas organisés. De surcroît, les autres groupes, qui pourraient profiter des réformes, ne disposent pas des droits minimums pour peser sur les changements (pas d'accès à l'information et pas de droit d'association, ni même de critique des politiques publiques).

Introduire de nouvelles réformes est donc loin d'être un exercice facile pour les décideurs politiques. Il implique souvent de faire des concessions, faciliter l'adhésion des opposants aux projets des réformes, accepter de nouvelles règles de partage et, plus difficile encore, supporter un risque de sanction élevé. De ce fait, un simple examen des expériences internationales en matière de réformes, nous permet de constater que la mise en œuvre de celles-ci suit des trajectoires diverses selon les pays. Ainsi, alors que certains pays engagent rapidement les réformes nécessaires, d'autres préfèrent maintenir un *statu quo*⁸. En outre, alors que certaines réformes réussissent, lorsqu'elles sont mises en œuvre, d'autres échouent complètement⁹.

Face à un tel constat, et afin de mieux cerner les raisons de cette carence dans la mise en œuvre des réformes, il s'avère primordial d'analyser en profondeur le processus de mise en

⁷ MENA est l'acronyme de « *Middle East and North Africa* ». Il renvoie aux pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

⁸ Paradoxalement, « *il arrive très souvent que des réformes ne soient pas adoptées, ou soient adoptées très tardivement, alors même qu'elles seraient bénéfiques à l'ensemble de la population et qu'elles sont perçues comme telles* » (Paradigmes, 2001, p. 5).

⁹ A titre indicatif, un rapport qui date de 2001 indique que seulement un tiers des programmes de réforme institutionnelle soutenus par la Banque Mondiale « *ont produit des résultats à la fois conformes aux objectifs et durables* » (Paradigmes, 2001, p. 1).

œuvre de celles-ci. Ainsi, notre travail de thèse se veut une contribution au débat sur les conditions favorables à l'émergence et à la bonne conduite des réformes. La problématique centrale à laquelle nous nous intéressons peut être formulée comme suit.

Quels sont les facteurs déterminants de l'émergence et de la bonne conduite des réformes et par quels mécanismes opèrent-ils ?

Notre recherche vise une double contribution. En premier, elle s'intéresse aux nombreux facteurs susceptibles d'impacter, d'une part, les incitations des décideurs politiques à entreprendre les réformes nécessaires et, d'autre part, la trajectoire des réformes lorsque celles-ci sont mises en œuvre. En second, elle tente de comprendre les mécanismes (sous-jacents) par le biais desquels les facteurs en question peuvent impacter les incitations des décideurs politiques à réformer.

Les deux générations de réformes, qui se sont succédé dans de nombreux pays en développement, ont suscité un puissant regain d'intérêt, de la part des chercheurs, des décideurs et, plus généralement, des acteurs du développement, en faveur de la notion de réforme. Cette dernière a ainsi été au cœur de très nombreux travaux académiques dans différentes disciplines (économie, science politique et sociologie). Le point en commun entre ces différents travaux est de considérer la réforme (au sens large) comme étant un changement réalisé en vue d'une amélioration. En effet, la réforme incarne toute nouvelle politique qui n'est pas encore mise en place et qui vient remplacer une politique existante. L'intérêt de son étude est donc la compréhension des différents aspects liés aux changements (ou non-changements) de politiques (déterminants, incitations, impacts, etc.).

Les analyses économiques de la notion de réforme étaient traditionnellement concentrées sur ce qui constitue une bonne politique économique. Elles se situaient donc dans une logique de maximisation et se basaient sur des travaux dits d'économie pure qui tenaient assez peu compte des contraintes politiques¹⁰. Ces analyses considéraient que toute action politique, comme toute action économique, peut être expliquée par des calculs économiques d'acteurs rationnels, individualistes et matérialistes. Ainsi, « *elles insistaient moins sur les structures sociales que sur les mécanismes économiques [...] et soulignaient moins la diversité des problèmes des pays en développement que leurs similitudes* » (Coussy, 2006, p. 9). C'est en se

¹⁰ Ces analyses étaient plus intéressées par la recherche de la politique optimale ; « *politique qui pouvait être identifiée scientifiquement par des techniques statistiques faisant apparaître les corrélations entre les mesures de politique économique et leurs résultats* » (Coussy, 2006, p. 9).

basant sur ce type d'analyses que les institutions financières internationales définissaient le rôle à jouer et les réformes à dicter aux pays qu'elles finançaient.

La multiplication des blocages et les dysfonctionnements, constatés lors de l'exécution des réformes dans de nombreux pays en développement, ont suscité de multiples réexamens de l'approche adoptée par les analyses précédentes. Dès lors, un nombre croissant d'économistes se sont intéressés aux raisons de cette carence dans la mise en œuvre de ces réformes (Stiglitz, 1998*a* et 1998*b* ; Rodrik, 2003). Des critiques, de plus en plus fortes, de cette vision limitée et réductrice ont ainsi émergé. Ce qui a fortement incité les partisans de ces analyses, à leur tête les institutions financières internationales, à changer de cadre conceptuel en intégrant la dimension politique¹¹ (introduction progressive de variables sociopolitiques).

Ces dernières années ont ainsi été marquées par une prolifération des travaux, relatifs à la notion de réforme, adoptant une démarche qui s'inscrit dans le cadre de l'économie politique. A l'origine branche de la science économique qui décrit et analyse l'activité économique par rapport à l'action des pouvoirs publics, dans le but d'établir des régularités et des lois expliquant cette relation, elle a été élargie à la théorie des choix publics (*Public Choice*) qui mobilise les outils de l'analyse économique afin d'analyser les choix des politiques publiques dans un système politique donné dans lequel les agents économiques ont des préférences et des objectifs qui leur sont propres.

Certains travaux mesurent les progrès accomplis en matière de réformes grâce aux variations mesurées par des indicateurs (Duval et Elmeskov, 2005 ; Hoj *et al.*, 2006). Cette approche (empirique) permet d'identifier les facteurs et tester la significativité statistique de leurs impacts, favorables ou non, sur les réformes. Néanmoins, elle ne permet pas d'identifier les facteurs non quantifiables.

D'autres travaux se placent dans une perspective historique ou adoptent l'optique d'un manuel (que faut-il faire ?). Ces derniers s'appuient globalement sur des études de cas et des comparaisons ciblées de quelques expériences de réformes entre différents pays¹² (Alesina et Perotti, 1994 ; Williamson, 1994 ; Rodrik, 1996 ; Drazen, 2000 ; FMI, 2004 ; Tompson,

¹¹ Cela les a amenés à accorder une attention particulière aux aspects politiques qui régissent les relations entre les différents acteurs, notamment, le rôle important des intérêts privés dans la construction et la gestion des politiques (Coussy, 2006).

¹² Pour assurer la comparabilité des expériences de réforme, les études s'intéressent généralement à des réformes similaires conduites dans les mêmes secteurs.

2010). Bien qu'elle ne permette pas le même niveau de vérification formelle que l'étude économétrique, cette démarche fournit « *une analyse plus approfondie de la dépendance des variables de contexte et de leurs relations à d'autres types de variables. Elle permet également de voir les liens entre les causes possibles et les résultats des réformes, afin d'évaluer les liens de causalité entre une hypothèse donnée et la séquence d'évènements qui s'ensuit* » (Tompson, 2010, p. 9).

Certains travaux proposent des analyses théoriques de la décision des groupes d'intérêt à adopter (ou au contraire à bloquer) une réforme, en comparant leurs gains en situation de réforme et en situation de *statu quo*. Dans cette optique, une réforme devient plus probable lorsque les retombées associées à la mise en œuvre de celle-ci l'emportent sur celles liées au *statu quo* (Alesina et Drazen, 1991 ; Fernandez et Rodrik, 1991 ; Drazen et Grilli, 1993 ; Laban et Sturzenegger, 1994).

En passant en revue un nombre important de travaux, qui s'inscrivent dans les trois précédents champs d'analyse (adoptant globalement une démarche qui consiste à introduire les aspects politiques dans l'analyse économique des réformes), nous avons constaté qu'un nombre considérable d'études tente d'expliquer (directement ou indirectement) les raisons pour lesquelles certaines expériences de réformes ont échoué (complètement ou partiellement) au stade de leur mise en œuvre. Ces travaux, de par les multiples approches méthodologiques suivies, ont fourni de nombreuses explications, qui s'avèrent être parfois contradictoires.

Bien qu'il soit largement admis dans la littérature qu'il ne faut pas envisager une réforme en négligeant l'environnement, « *il serait tout aussi fautif de conclure que toutes les situations relèvent d'un cas particulier* » (Maleki, 2007, p. 6). A ce titre, de nombreux travaux ont montré que les processus de réforme présentent souvent des traits communs d'un pays à un autre et d'un domaine à un autre (Williamson et Haggard 1994 ; OCDE, 2010*b* ; Tompson, 2010). En d'autres termes, il existerait un certain nombre d'invariants (dénominateurs communs) entre les différents types de réformes.

De notre problématique centrale découlent trois sous-problématiques secondaires qui permettent de l'affiner davantage. Elles traitent de différents aspects que nous détaillons ci-après.

1. Quels sont les facteurs d'économie politique qui déterminent généralement le champ et la trajectoire des réformes lorsqu'elles sont mises en œuvre ?

A travers cette première question de recherche, nous tentons de comprendre pourquoi certaines politiques de réforme réussissent mieux que d'autres lorsqu'elles sont mises en œuvre. Il s'agit donc de tester l'hypothèse d'existence d'un certain nombre de facteurs d'économie politique qui facilitent (ou au contraire entravent) la conduite des réformes. Une meilleure connaissance de ces facteurs s'avère, en pratique, essentielle pour la conception et la mise en œuvre de politiques efficaces et réalisables.

Pour répondre à cette première question de recherche, nous avons effectué une large revue de la littérature sur l'économie politique des réformes. Bien que relativement riche (en analysant différents aspects de la notion de réforme) et abondante, cette littérature néglige souvent un aspect essentiel en lien avec la prise d'initiative de réforme. En effet, elle ne s'intéresse généralement pas à l'étincelle qui déclenche la décision de réforme de la part d'un responsable. Autrement dit, elle n'explique pas clairement la raison pour laquelle un décideur politique sera incité à « *prendre le risque d'échouer et assumer tout le processus d'analyse, de discussion, de négociation qui, même s'il aboutit in fine, est consommateur de temps, d'énergie et souvent de popularité politique* » (Paradigmes, 2001, p. 5).

En effet, avant d'arriver au stade délicat de sa mise en œuvre, un processus de réforme comporte généralement de nombreuses phases. On cite, à titre d'exemples, l'identification du besoin de réformer (se rendre compte de la nécessité d'un changement), la conception du projet de réforme ainsi que son adoption. Ce constat nous a donc amené à nous intéresser à un problème très important, qui se situe plus en amont dans le processus de mise en œuvre de tout type de réforme, à savoir, l'incitation à la mise en œuvre de celle-ci. C'est l'objet de notre deuxième sous-problématique.

2. Pourquoi observe-t-on souvent un manque d'incitations voire un conservatisme de la part de certains décideurs politiques à entreprendre les réformes nécessaires ?

Cette deuxième question de recherche est très importante dans la mesure où elle nous permettra de cerner l'action de l'État, et plus largement du politique (incluant non seulement le pouvoir mais aussi l'opposition) sur l'économie, et ce, à travers la mise en lumière des principaux mécanismes qui sous-tendent le processus de réforme (au sens de l'économie politique).

Afin d'enrichir davantage notre analyse, cette question sera étudiée tant dans le cas des régimes politiques démocratiques que de celui des régimes autoritaires. En effet, comme il est souvent admis dans la littérature, les résultats d'un programme de réformes sur le plan de l'économie politique dépendent, entre autres, de la structure politique du pays et, en particulier, de la nature du régime politique. Toutefois, les travaux ayant examiné cette question aboutissent à des résultats divergents. Certains travaux suggèrent qu'un régime démocratique est plus susceptible de mettre en place des réformes, car une démocratie permettrait aux réformateurs d'atteindre un consensus nécessaire pour mettre en œuvre une politique adéquate¹³ (Grosjean et Senik, 2008 ; Giuliano et *al.*, 2013). D'autres travaux suggèrent, au contraire, que des régimes autoritaires seraient plus enclins à réformer car généralement épargnés des problèmes d'opposition (Williamson et Haggard, 1994). Cette divergence, en termes de résultats, nous a amené à nous intéresser, à l'analyse de la question des incitations à la réforme dans le cadre de deux régimes politiques différents.

Dalmazzo et De Blasio (2003) ont étudié, à l'aide d'un modèle théorique, les incitations à réformer (mise en œuvre de bonnes politiques) pour un « *self-interested government* » dans un contexte caractérisé par l'abondance des ressources (produits primaires et aide étrangère). Ils analysent ainsi une situation dans laquelle un gouvernement autoritaire au pouvoir fait face à deux alternatives. Il peut choisir de ne pas réformer, en se concentrant sur les activités de recherche de rente (exploiter les dotations du pays), ou d'adopter de bonnes politiques, concédant une certaine libéralisation économique et d'investissements publics dans les infrastructures, pour encourager l'investissement (privé) et la croissance. Ces auteurs montrent que l'abondance des ressources réduit les incitations à entreprendre des réformes, et par conséquent, provoque la baisse des investissements (*cf.* Rodriguez et Sachs, 1999). Ce résultat théorique a ensuite été empiriquement validé pour un échantillon de pays riches en ressources (qui ont tendance à avoir une faible qualité des institutions et des politiques macroéconomiques et commerciales pauvres)¹⁴.

¹³ Parce qu'une démocratie permet (aux gouvernements) de résoudre les problèmes de coopération (entre les différents acteurs) et d'atteindre ainsi un consensus primordial à la mise en œuvre de politiques adéquates (Benhamouche, 2003).

¹⁴ Les auteurs suggèrent, de ce fait, que l'aide inconditionnelle sous la forme de fonds fongibles (y compris l'annulation de dettes) peut réduire les incitations à la réforme. Pour cette raison, l'aide conditionnelle et la fourniture directe d'infrastructures sont préférables pour mieux aider les pays en difficulté.

Le résultat de Dalmazzo et De Blasio (2003) enrichit, de ce fait, la littérature qui montre que la disponibilité de ressources, telles que l'aide étrangère (inconditionnelle)¹⁵ et les ressources naturelles¹⁶, décourage l'adoption de « bonnes politiques », ce qui exacerbe la situation économique du pays en termes d'investissements et de croissance (Ndulu et O'Connell, 1999).

A ce titre, une troisième question semble imminemment importante à traiter d'un point de vue pratique. Elle est relative au caractère supposé néfaste de l'existence de rentes sur les incitations à réformer des élites des pays qui en sont pourvus. Si cette question s'est d'abord posée dans le cas d'un pays développé (les Pays-Bas), avec l'impact négatif sur la spécialisation industrielle (*cf. Dutch Disease*), elle a été reprise de manière répétée, sans toujours fournir une justification claire, pour les pays en voie de développement et notamment ceux qui disposent de ressources naturelles importantes en hydrocarbures. C'est l'objet même de notre troisième sous-problématique.

3. Quel est l'impact d'une variabilité de la rente (sous forme de dotations en ressources naturelles) sur les incitations d'une élite politique (autoritaire) à mettre en œuvre les réformes nécessaires ?

Cette troisième question est fondamentale à plus d'un titre. En effet, elle pourrait donner lieu à d'intéressants développements afin de comprendre si, en plus de la malédiction des ressources naturelles qui se traduit notamment par une moindre diversification de l'économie, il n'y aurait pas une seconde malédiction qui se traduirait par une moindre incitation à entreprendre les réformes nécessaires pour les économies de ces pays.

Pour répondre à toutes ces questions et mener à bien notre travail de recherche, nous avons structuré notre thèse en trois chapitres. Le premier chapitre se base sur une large revue de la littérature (théorique, empirique et analytique) sur l'économie politique des réformes et s'intéresse à notre première question de recherche. Ainsi, sur la base des informations collectées de notre recherche bibliographique, nous procédons dans ce chapitre au recensement et à la classification des obstacles auxquels se heurtent les efforts de réforme et les moyens les plus efficaces pour les surmonter. En présentant une analyse très succincte des aspects les plus importants de cette littérature et en sélectionnant la liste des principales

¹⁵ De nombreux travaux ont remis en question l'efficacité de l'aide étrangère dans la stimulation du développement économique dans les pays pauvres (Tsikata, 1998 ; Dollar et Easterly, 1999).

¹⁶ La littérature économique sur ce qui est communément appelé « malédiction des ressources » est assez abondante. Cette dernière souligne, en somme, les effets néfastes de l'abondance des ressources naturelles.

hypothèses qui sous-tendent la dynamique de l'économie politique des réformes, notre objectif est de tirer le maximum d'enseignements possible.

Nous analysons, en premier lieu, l'impact des facteurs qui ont trait à la situation économique et politique du pays. Ainsi, nous présentons puis discutons en détail l'idée, très répandue dans la littérature, selon laquelle une situation de crise permet souvent d'éloigner les pays des tendances politiques traditionnelles, en dévoilant les limites des anciennes politiques (Williamson et Haggard, 1994 ; Mahmalat et Curran, 2017) et en désorganisant les groupes d'intérêts qui profitent du *statu quo* (et bloquent la réforme) (Alesina et Drazen, 1991). Nous discutons également de l'impact de la situation budgétaire du pays. Il en ressort qu'une bonne situation budgétaire peut faciliter la conduite des réformes dans la mesure où elle permet de mieux supporter les coûts engendrés par celles-ci (OCDE, 2007 et 2010*b*). Elle permet également d'indemniser les perdants des réformes et éviter, *in fine*, une résistance qui pourrait bloquer les réformes (Tompson, 2010). Par ailleurs, nous mettons en relief le débat qui existe dans la littérature concernant l'impact de la nature du régime politique sur la conduite des réformes (Grosjean et Senik, 2008 ; Giuliano et *al.*, 2013 ; Williamson et Haggard, 1994).

Nous mettons, en deuxième lieu, l'accent sur les facteurs qui ont trait aux problèmes de consultation et de communication avec le public. Nous exposons ainsi de façon détaillée les bienfaits de la communication dans le processus de réforme. Une communication efficace et claire des objectifs de réforme, basée sur des travaux de recherche et des analyses solides, contribue de façon significative à la formation d'un consensus autour d'un projet de réforme. Ce qui facilite nettement sa mise en place et améliore *de facto* ses chances de réussite. D'où la nécessité, pour un gouvernement qui a l'intention de réformer, de bénéficier d'un mandat électoral clair. Autrement dit, défendre les réformes qu'il souhaite entreprendre avant même que le scrutin n'ait lieu (Tompson, 2010 ; OCDE, 2010*b*). Par ailleurs, nous discutons l'impact du manque de cohésion au sein de l'équipe en charge de la mise en œuvre de la réforme. Il s'avère que ce manque affaiblit significativement les chances de réussite de la réforme entreprise (Nelson, 1990). En effet, lorsqu'un gouvernement réformateur n'est pas uni autour de la politique souhaitée, il adressera vraisemblablement des messages ambigus aux électeurs et aux autres parties prenantes que l'opposition politique exploitera. La probabilité d'échec de cette réforme sera de plus en plus élevée (Tompson, 2010 ; Delalande, 2012).

En troisième lieu, nous nous intéressons aux facteurs qui ont trait à la qualité de l'engagement de l'élite. A ce titre, nous exposons d'abord le rôle important du leadership dans

un processus de réforme. En effet, l'absence d'un leadership fort (des dirigeants avec un engagement fort), visionnaire (des dirigeants ayant une vision de long terme) et apte à prendre des risques politiques (à court terme) pourrait sérieusement entraver la conduite des réformes (Williamson et Haggard 1994 ; Morriison, 1996 ; Looney et *al.*, 1998 ; Koromzay, 2004). La capacité de leadership exige souvent d'être confortée par une forte volonté politique et une bonne appropriation des initiatives de réforme. À titre indicatif, Tompson (2010) montre qu'un grand nombre des réformes les plus réussies « *ont été conduites par des individus ou des institutions bien identifiées, prêts à se les approprier et ayant intérêt à ce qu'elles réussissent* ». Par ailleurs, un manque (ou une absence) de crédibilité constitue un véritable obstacle à la réforme (McMillan et *al.*, 2002). Il introduit une distorsion qui pourrait facilement rendre la réforme nuisible plutôt que bénéfique (Calvo, 1989).

Nous abordons, en quatrième lieu, les facteurs qui ont trait au calendrier de la réforme, son rythme et sa séquence. Nous mettons ainsi l'accent sur la nécessité, pour les réformateurs, de choisir le bon moment pour réformer, en profitant notamment des fenêtres d'opportunité qui s'offrent à eux, comme par exemple la période de *lune de miel politique* (Keeler, 1994 ; Lora et Olivera, 2004 ; Djankov et *al.*, 2017). Toutefois, il est important de ne pas confondre rapidité avec précipitation. A ce titre, nous mettons l'accent sur la nécessité de tenir compte de deux éléments importants, à savoir la maturité pour les réformes et la complémentarité qui peut exister entre celles-ci (lorsqu'il s'agit d'un ensemble de réformes). Cette dernière constitue un facteur déterminant pour le choix d'une bonne stratégie de réforme (entre une stratégie dite de Big-Bang et une stratégie gradualiste) (Benhamouche, 2003).

En cinquième lieu, nous mettons l'accent sur les facteurs qui ont trait à la résistance au changement. Nous discutons d'abord le rôle du consensus social autour d'un projet de réforme. Celui-ci permet de contrer et de neutraliser l'opposition à la réforme, ce qui facilite nettement la mise en œuvre de celle-ci. En effet, une opposition faible et divisée rend plus facile la tâche de réformer, tandis qu'une opposition bien mobilisée peut servir d'axe pour une plus grande résistance à la réforme, en bénéficiant notamment du soutien des groupes indécis et des perdants (potentiels) des réformes (George Mulgan, 2013). Nous abordons ensuite la question de l'indemnisation des perdants de la réforme. Impliquer les opposants potentiels ou du moins ceux qui peuvent sérieusement affecter la conduite des réformes en leur allouant des dédommagements peut faciliter la conduite des réformes (Utomi et *al.*, 2007 ; OCDE, 2010*b*).

En sixième lieu, nous nous intéressons aux facteurs qui ont trait à la qualité des institutions. Nous soulignons ainsi la nécessité de la prise en compte de l'environnement

institutionnel (au sens large). Cela permet, comme le souligne North (1991), de « *réduire le gap entre les dispositifs formels en place et la pratique institutionnelle effective* » (Belaid et Gasmi, 2009, p. 69). Nous discutons ensuite, en nous référant principalement à l'analyse de Maleki (2007), l'impact des institutions (formelles et informelles) sur les arrangements (institutionnels) optimaux entre les différents acteurs, qui impactent la mise en œuvre de la réforme.

En septième et dernier lieu, nous mettons l'accent sur l'impact de quelques facteurs exogènes au processus de réforme, tels que l'influence étrangère, l'évolution démographique ou encore la taille du pays. Ainsi, nous expliquons pourquoi il serait plus facile pour des petits pays (caractérisés par une population plus homogène) de mettre en œuvre des réformes (OCDE, 2007). Nous discutons également l'effet (ambigu) d'une évolution démographique ; celle-ci pourrait déclencher certains types de réforme et en bloquer d'autres (Galasso, 2006). Enfin, nous présentons les différentes formes sous lesquelles l'influence étrangère pourrait se manifester (influence intellectuelle, aides financières, pressions concurrentielles, etc.) et discutons son impact très important sur la conduite des réformes.

Le deuxième chapitre de thèse aborde la question des incitations à la réforme dans le cadre des pays démocratiques. Nous tentons, à travers ce chapitre, d'apporter des éléments de réponse à notre deuxième question de recherche, en ce qui concerne les pays démocratiques. Pour ce faire, nous adoptons une démarche qui s'inscrit dans le cadre de l'économie politique. Cette discipline, qui renvoie à la relation entre économie et politique, et qui est la forme première sous laquelle est apparue ce qui deviendra par la suite la science économique, connaît aujourd'hui un renouvellement notable.

Pendant de longues années, la science économique et la science politique étaient considérées comme étant deux champs de recherche complètement séparés. Les méthodologies utilisées, les questions posées ainsi que les hypothèses explicatives formulées étaient totalement différentes jusqu'à l'apparition de la théorie des choix publics. Cette dernière suggère que « *l'homme politique (l'homo politicus) et l'homme économique (l'homo oeconomicus) sont une seule et même personne, (...) Il n'y a pas deux types d'humains : des humains qui agiraient dans la sphère politique ou publique et des humains qui agiraient sur les marchés. Il n'y a qu'un seul individu agissant dans deux sphères différentes* » (Mueller, 2010, p. 8). Elle analyse, de ce fait, le comportement de la puissance publique et de ses représentants (décisions publiques) moyennant une approche économique. Plus précisément, la modélisation, l'inférence statistique, les notions de profits, de pertes, de prix et d'efficacité,

etc. sont mobilisées dans ce cadre. Le point méthodologique central est l'utilisation de l'hypothèse de rationalité dans les décisions des acteurs.

Nous optons dans ce deuxième chapitre de thèse pour la modélisation théorique. Ce choix est motivé par le manque constaté de travaux théoriques qui s'intéressent à la question des incitations à la réforme et par la diversité des résultats obtenus dans la littérature empirique. Il semble donc souhaitable de fournir des arguments théoriques solides afin de mieux comprendre les ressorts des incitations à la réforme. Au vu des aspects stratégiques primordiaux présents dans ces situations politiques, nous mobilisons les outils de la théorie des jeux. Plus précisément, nous analysons une situation dans laquelle une élite politique au pouvoir (bonne ou mauvaise) se trouve confrontée à la décision de maintenir un *statu quo* ou, au contraire, mettre en œuvre des réformes susceptibles d'augmenter le bien-être social, lorsqu'on est en présence d'une bonne élite, ou d'améliorer l'utilité personnelle de la mauvaise élite. La contrainte démocratique fait qu'une élite, au pouvoir, qui décide d'agir dans son propre intérêt, risque de subir une punition électorale (*a posteriori*). De même, les réformes nécessitent la coopération du peuple pour qu'elles soient couronnées de succès. La résolution complète du modèle permet d'aboutir à des résultats théoriques intéressants qui permettent de mettre en lumière les principaux mécanismes qui sous-tendent le processus des réformes (au sens de l'économie politique) et de déterminer les incitations à la réforme d'une élite au pouvoir ainsi que le niveau de coopération du peuple.

Nous mettons ainsi l'accent, à travers notre modèle théorique, sur les facteurs susceptibles d'impacter la coopération du peuple, et de ce fait, les chances de réussite de la réforme lorsqu'elle est mise en œuvre, tels que : (i) la manière de distribuer le surplus généré par la réforme (équitable ou non), (ii) la préférence du peuple pour le gain futur (long terme), (iii) la qualité des facteurs exogènes impactant la réussite de la réforme, comme par exemple la qualité des institutions, et (iv) l'envergure (output) de la réforme mise en œuvre. Nous analysons ensuite l'incitation de l'élite démocratique au pouvoir (bonne ou mauvaise) à entreprendre des réformes. Ainsi, nous mettons l'accent sur le rôle important de la coopération du peuple ainsi que celui de la proportion de l'élite en question (son poids dans la société), le taux d'appropriation du surplus qu'elle souhaite appliquer, la qualité des facteurs exogènes, le degré de préférence des agents (peuple et élite) pour le gain futur et, plus important encore, le niveau des coûts engendrés par la réforme ainsi que par le *statu quo*.

Le troisième et dernier chapitre de thèse s'intéresse à deux questions particulièrement pertinentes. La première est en relation directe avec la problématique traitée dans le deuxième

chapitre. Celle-ci concerne la nature des incitations à la réforme dans un cadre non-démocratique. En se référant principalement au modèle théorique développé dans le deuxième chapitre ainsi qu'au travail de Dunning (2008), nous proposons un cadre théorique simple d'économie politique qui permet d'analyser les incitations à la réforme dans un cadre non-démocratique. Plus précisément, nous analysons, dans un premier modèle, les incitations d'une élite autoritaire au pouvoir, qui fait face à une menace de révolution par le peuple, à réformer (mettre en place une politique modérée), maintenir un *statu quo* ou adopter une politique de répression (afin d'empêcher le peuple de se révolter contre elle).

Nous mettons d'abord l'accent sur les facteurs susceptibles d'impacter (positivement ou négativement) les incitations du peuple à se révolter contre l'élite autoritaire au pouvoir, à savoir, le coût que pourrait subir le peuple en cas de révolte, le niveau de la réforme mise en œuvre, le niveau des dotations initiales, le coût du *statu quo* (subi par le peuple), le niveau du taux d'appropriation du surplus (appliqué par le régime autoritaire en place), la possibilité d'infliger une punition à l'ancienne élite et la préférence du peuple pour le gain futur. Nous analysons ensuite les mécanismes, par le biais desquels, (i) le niveau des coûts de répression et de *statu quo* subis par l'élite autoritaire au pouvoir, (ii) le niveau du taux d'appropriation du surplus appliqué par l'élite autoritaire au pouvoir, (iii) le niveau des dotations en ressources naturelles, (iv) la proportion du régime autoritaire au pouvoir et (v) le degré de préférence (du régime autoritaire) pour le gain futur, impactent (positivement ou négativement) les incitations de l'élite autoritaire au pouvoir à mettre en place une réforme (politique modérée).

A travers un deuxième modèle théorique, nous nous intéressons, toujours dans le troisième chapitre de la thèse, à notre troisième question de recherche, à savoir, l'impact de la variabilité des dotations en ressources naturelles sur les incitations du régime autoritaire à mettre en œuvre une réforme ou maintenir un *statu quo*. Il s'agit donc de tester, d'un point de vue théorique, l'hypothèse selon laquelle l'existence de rentes (en ressources naturelles) et leur volatilité impacte négativement les incitations à la réforme. À ce titre, la modélisation permet d'analyser, de manière plus fine, la façon dont la variation du niveau de la rente impacte l'incitation de l'élite autoritaire au pouvoir à réformer, en fonction de la nature de la distribution du coût de la révolution pour le peuple.

CHAPITRE I

*Les facteurs déterminants de la faisabilité politique des réformes**

* Une première version de ce chapitre a été présentée au séminaire « *Economies du Monde Musulman II* », organisé par le laboratoire de recherche EconomiX à l'université Paris Nanterre (France) en date du 08 décembre 2017.

1. Introduction

Une recherche sur la signification du mot *réforme* nous apprend qu'il existe de multiples définitions possibles. A la lecture de celles-ci, on s'aperçoit que la notion de réforme se décline en de multiples formes en fonction du type de réforme étudié (Maleki, 2007). A titre d'exemple, Drazen (2000, p. 405) définit la réforme « *comme signifiant en général simplement l'adoption d'une meilleure politique* ». Pourtant, dans un autre chapitre, l'auteur propose une tout autre définition : « *Au niveau le plus étroit, la réforme pourrait signifier un changement de politique important (...). Plus profondément, on pourrait croire qu'il s'agit d'un changement de politique significatif dans un secteur (...). Ou plus largement on pourrait penser à un ensemble de changements de politiques comprenant plusieurs secteurs* » (ibid., p. 618). Dans le cadre de ce travail, nous définissons la réforme comme étant un changement profond réalisé en vue d'une amélioration. Cette définition se trouve être la moins restrictive possible et englobe, de ce fait, la plupart des autres définitions que nous avons trouvées dans la littérature.

Plusieurs organisations internationales (Banque Mondiale, FMI, OCDE) tentent régulièrement de promouvoir différents types de réformes (structurelles, institutionnelles, etc.) qu'elles espèrent en mesure d'accélérer la croissance économique et d'améliorer les conditions de vie. Néanmoins, mettre en œuvre ces réformes n'est souvent pas, d'un point de vue pratique, une chose aisée. En effet, un examen des expériences internationales, en matière de réformes, nous permet de constater que l'ampleur, l'étendue et le timing de ces dernières varient considérablement d'un pays à un autre et parfois même d'un secteur à un autre (au sein du même pays). La littérature en économie politique suggère que cela est principalement dû aux problèmes politiques et parfois techniques que soulève généralement la mise en œuvre des réformes. Ces problèmes sont fréquents. Mais, « *leur intensité et la capacité des réformateurs d'y remédier sont fonction d'un grand nombre de facteurs qui déterminent généralement le champ et la trajectoire des réformes dans chaque pays* » (OCDE, 2007, p. 181). Il s'avère, de ce fait, nécessaire, pour les décideurs politiques qui envisagent d'entreprendre des réformes, de connaître avec précision les facteurs d'économie politique qui facilitent ou, au contraire, entravent la conduite des réformes. Cela leur permet d'évaluer si les réformes qu'ils comptent entreprendre sont susceptibles de réussir ou pas.

La vague des réformes libérales mises en œuvre durant les années 1990 a suscité un puissant regain d'intérêt en faveur de la notion de réforme. Cette dernière a été au cœur de

très nombreux travaux académiques dans différentes disciplines (économie, science politique et sociologie). Ces travaux s'intéressent globalement aux déterminants du changement (ou du non-changement) des politiques. Cette littérature ne permet en aucun cas, malgré son abondance, de mettre en valeur une panoplie universelle d'instruments permettant de surmonter les obstacles à la réforme (OCDE, 2010a). Quelques travaux ont toutefois révélé que les processus de réforme présentent certains traits communs d'un pays à un autre et d'un domaine à un autre. Williamson et Haggard (1994) se sont intéressés aux facteurs (politiques, institutionnels, etc.) qui ont façonné les choix et les résultats des réformes économiques dans 13 pays développés et en développement. À l'aide d'une comparaison ciblée d'une série d'études de cas, ils ont pu mettre au point un ensemble de conditions (nécessaires mais non suffisantes) qui façonnent le résultat des politiques de réformes (économiques) dans ces pays. Le travail précurseur de Williamson et Haggard (1994) a ouvert le champ à de nombreux travaux qui se sont intéressés à différents types de réformes (économiques, structurelles, institutionnelles, etc.) dans différents pays (développés, en développement, en transition, etc.).

Nous allons, dans ce chapitre, recenser et classifier les facteurs d'économie politique clés qui déterminent la faisabilité politique des réformes. Pour ce faire, nous effectuons un survol de la littérature (théorique, empirique et analytique) sur l'économie politique des réformes, et déterminons les obstacles auxquels se heurtent les efforts de réforme et les moyens les plus efficaces de les surmonter. L'objet principal est une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les décideurs politiques, les groupes d'intérêts et le peuple peuvent être plus facilement persuadés de la nécessité de la réforme.

2. Les facteurs qui ont trait à la situation économique et politique du pays

2.1. L'hypothèse de crise

Nous avons assisté, à partir des années 1990, à l'émergence d'une littérature théorique et empirique abondante dédiée à l'étude de ce qui est communément appelée « *l'hypothèse de crise* ». Selon cette dernière, une situation de crise (économique et/ou politique) peut être bénéfique dans la mesure où elle permet de faciliter la mise en place des réformes qui amélioreront la situation des agents. A ce titre, Bates et Krueger (1993) soutiennent que la mise en œuvre d'une réforme (économique) est souvent conditionnée par une stagnation (ou une dégradation continue) de l'économie¹. De même, Rodrik (1994) explique le vaste mouvement libre-échangiste des années 1980 par la crise macro-économique intense et prolongée qu'ont connue les pays en développement durant cette période. Koromzay (2004b, p. 1) atteste également qu'« *à de très rares exceptions près, il semble qu'une réforme de grande envergure exige au préalable un sentiment de crise (une crise aiguë comme en Scandinavie au début des années 1990) ou tout au moins un sentiment de dégradation chronique. [...] Une véritable réforme devient seulement réalisable lorsqu'il n'est plus possible de puiser dans les caisses pour résoudre un problème*² ».

La mise en place d'une réforme, quels que soient son type et son envergure, découle logiquement de la rencontre d'une offre et d'une demande de réforme³. S'il n'y a pas conjonction de ces deux éléments, « *il est impossible que des réformes naissent et cela aussi bien, pour une simple réforme sectorielle que pour un ensemble de réformes tel que les Plans d'Ajustement Structurel* » (Maleki, 2007, p. 30). L'offre et la demande des réformes évoluent en fonction du niveau de bien-être des agents. Si ces agents n'ont pas le sentiment que leur niveau de bien-être se dégrade, il n'y aura logiquement pas de modification dans leur comportement. En situation de crise (économique et/ou politique), le bien-être des agents se trouve souvent sérieusement affecté, ce qui entraîne des modifications de l'offre et de la

¹ Ces auteurs suggèrent qu'il serait même rare de tomber sur un programme de réforme qui soit engagé à une époque où la croissance économique est satisfaisante et où le niveau des prix et le solde de la balance des paiements sont stables.

² L'auteur cite, à ce titre, quelques épisodes de crises profondes (qui ont été suivies par des réformes économiques d'envergure), telles qu'en Nouvelle-Zélande avant la réforme des années 1980, au Pays-Bas au milieu de la même décennie et au Royaume-Uni sous le gouvernement de Mme Thatcher.

³ L'offre de réforme est fournie par les décideurs politiques, en l'occurrence le gouvernement, tandis que la demande est généralement exprimée par les ménages, les entreprises, les différents groupes d'intérêt, etc.

demande de réforme⁴. Ainsi, ces dernières peuvent se rencontrer et la réforme peut alors prendre place.

Les crises ont pour effet « *d'éloigner les pays des tendances politiques traditionnelles, de désorganiser les groupes d'intérêts qui posent leur veto contre les politiques de réforme et de faire pression pour que les politiciens modifient les politiques qui auraient échoué* ». (Williamson et Haggard, 1994, p. 562-563). Ce phénomène a été clairement observé, selon ces auteurs, dans plusieurs pays (Chili, Pologne, Turquie, Indonésie et sous une forme moins sévère en Corée du Sud durant les années 1960). Ce fut également au Mexique, en Espagne et en Indonésie durant les années 1980⁵. Hirschman (1985, p. 76) soutient que les grandes réformes fiscales dans les pays industriels avancés « *ne sont devenues possibles que sous l'effet des urgences et des crises majeures, principalement en temps de guerre. Dans certains pays en développement, l'inflation a agi comme une guerre pour préparer le terrain à une taxation plus vigoureuse* ».

2.1.1. Littérature théorique sur l'hypothèse de crise

La littérature théorique sur l'hypothèse de crise regroupe des études qui analysent globalement la décision de groupes d'intérêt en tant qu'agents rationnels d'adopter ou de bloquer la réforme, en comparant leurs gains en situation de réforme et en situation de *statu quo*. Dans cette optique, une réforme devient plus probable lorsque les retombées associées au *statu quo* diminuent, ce qui est très souvent le cas en situation de crise. Cette dernière crée, comme le montre la littérature, « *un environnement politique plus ouvert en contestant les anciennes relations établies entre les acteurs politiques en montrant les faiblesses de l'ancien système et en ouvrant des opportunités pour la création de nouvelles relations* » (Mahmalat et Curran, 2017, p. 3).

Le travail précurseur d'Alesina et Drazen (1991) a ouvert le champ à tout un courant de littérature théorique sur l'hypothèse de crise. Les auteurs ont voulu comprendre la raison pour laquelle il existe souvent un délai (retard) entre le moment où les agents sont certains que la politique est insoutenable et le moment de la réforme. Ils proposent un modèle dans lequel le processus menant à l'adoption de la réforme (ajustement fiscal) est une « *guerre d'usure* »

⁴ Maleki (2007) propose un modèle dans lequel la crise a pour effet de diminuer le bien-être des agents (l'utilité du *statu quo* décroît). Cette variation va dans le sens d'une acceptation plus facile de la réforme (en impactant les paramètres liés au désintérêt social et l'intérêt individuel).

⁵ Sauf que pour les trois derniers cas, les réformes n'ont eu lieu que cinq ans après la crise. A ce titre, les auteurs suggèrent que le seuil de crise qui pousse les pays à entreprendre des réformes peut varier substantiellement.

entre deux groupes hétérogènes⁶. La stabilisation (la réforme) est ainsi obtenue quand il y a résolution du conflit sur la répartition des coûts de la réforme⁷.

Le modèle d'Alesina et Drazen (1991) montre que le temps prévu de stabilisation dépend du degré de polarisation politique ; plus la distribution des coûts de la réforme est inégale, plus la société est polarisée et plus long sera le temps nécessaire à l'adoption de la réforme, ce qui implique que les réformes dont la répartition des coûts dépend du débat politique (réformes fiscales, privatisations, etc.) seront exposées à un retard plus important que les réformes pour lesquelles il faut moins de débat. Le modèle fait également apparaître une relation entre l'amplitude de la crise et le temps nécessaire pour que les réformes soient acceptées ; plus la crise est grave plus rapide sera la stabilisation⁸.

Drazen et Grilli (1993) explorent l'argument selon lequel une situation de crise devient souhaitable car elle mène à une amélioration du bien-être. Ils présentent un modèle dans lequel une crise inflationniste permet de réduire le laps de temps nécessaire à l'acceptation des réformes fiscales. Ils suggèrent que la perte de bien-être extrême que chaque agent subit, lors d'une crise, diminue la perte qu'il peut associer à une répartition défavorable des coûts suite à un changement majeur de politique⁹. Par conséquent, « *provoquer une crise peut accélérer la mise en place des réformes* » en faisant évoluer plus rapidement la demande de réforme¹⁰ (Maleki, 2007, p. 35).

Ces modèles présentent toutefois quelques limites. D'une part, l'Etat est considéré comme étant un lieu d'affrontement « *or il ne faut pas négliger son rôle dans le processus de réforme car il peut proposer une offre de réforme* » (Maleki, 2007, p. 35). D'autre part, ce type de modèles ne qualifie pas à quel point les conditions (économiques et/ou politiques) doivent se détériorer pour que la situation soit considérée comme étant une crise et qu'elle déclenche ainsi une réforme (Rodrik, 1996). Une situation de crise permet certes de se rendre compte de la nécessité d'une réforme (en amenant les décideurs politiques à s'apercevoir que

⁶ Chaque groupe d'intérêt s'efforce de déplacer les coûts de la réforme vers l'autre groupe ce qui déclenche une guerre d'usure.

⁷ La guerre d'usure continue jusqu'à ce qu'un groupe concède et accepte que la réforme ait lieu. Néanmoins, ce dernier va devoir supporter une part plus que proportionnelle des coûts de la réforme.

⁸ Selon Alesina et Drazen (1991, p. 1181), « *ce résultat est cohérent avec l'idée qu'il est plus facile de stabiliser les hyperinflation que des inflation seulement élevées* ».

⁹ Autrement dit, les chocs exogènes qui aggravent la situation (économique et/ou politique) augmentent le coût du *statu quo*.

¹⁰ Cela peut sembler contradictoire étant donné que la théorie économique standard suggère que le bien-être est maximisé lorsque les distorsions sont minimisées.

les politiques actuelles ne sont pas efficaces¹¹), mais cela n'est pas suffisant pour qu'une réforme ait (réellement) lieu¹². Le point central est donc l'ampleur de la détérioration du *statu quo*. Celle-ci complique la tâche, pour les modèles empiriques, de définir des seuils significatifs, au-delà desquels les conditions peuvent être considérées comme suffisamment graves pour indiquer une crise et déclencher ainsi une réforme. Ceci a donné lieu à la naissance de nombreuses variantes de ces modèles qui s'inspirent principalement du concept de guerre d'usure, et cherche à le rendre plus opérationnel¹³.

2.1.2. Littérature empirique sur l'hypothèse de crise

Les travaux empiriques sur l'hypothèse de crise peuvent être scindés en deux groupes distincts suivant l'approche méthodologique adoptée (Mahmalat et Curran, 2017). Le premier groupe rassemble les travaux qui tentent de mesurer la crise à travers l'évolution de grandeurs macroéconomiques. Ces travaux ne tiennent pas compte explicitement des mesures de réforme, mais tirent implicitement des conclusions sur l'apparition de réformes, suite à l'amélioration des valeurs de certaines variables (économiques)¹⁴. Bruno et Easterly (1995) ont étudié des pays qui ont fait face à des crises de forte inflation¹⁵ et ont constaté que la croissance dans ces pays diminue fortement lors de la crise inflationniste. Néanmoins, ces pays enregistrent, après la fin de la crise, une croissance nettement plus élevée par rapport à celle d'avant la crise (et ce, même si l'inflation était revenue au même niveau qu'avant la crise ou à un niveau légèrement supérieure)¹⁶. Ce constat a poussé ces auteurs à se demander si les crises inflationnistes ont fait en sorte que les pays agissent et mettent en œuvre des réformes. Ainsi, Bruno et Easterly (1996) ont comparé deux groupes de pays en développement, un groupe qui a connu une inflation élevée et qui s'est stabilisée par la suite et un groupe qui n'a

¹¹ Les distorsions poussent les décideurs politiques à changer leur vision du monde et à surpasser leur scepticisme idéologique.

¹² En ce sens, l'absence de réforme pourrait simplement signifier que la crise n'est pas encore devenue suffisamment grave.

¹³ Pour une revue de littérature sur les travaux relatifs à l'hypothèse de crise, voir Mahmalat et Curran (2017), Maleki (2007) et Rodrik (1996).

¹⁴ Une mauvaise performance des variables (macroéconomiques) traduit une situation de crise, tandis qu'une amélioration de ces variables traduit le résultat des réformes.

¹⁵ Une inflation supérieure à 40 % par an pendant deux ans ou plus.

¹⁶ Bruno et Easterly (1995) constatent également que la croissance devient de plus en plus soutenue durant les années qui suivent la stabilisation.

pas connu une période d'inflation élevée¹⁷. Ils ont trouvé que les pays qui ont connu une inflation élevée et par la suite une stabilisation semblent avoir réformé leur économie¹⁸ (ce qui n'est pas le cas pour les pays qui n'ont pas connu une inflation élevée). Hamman et Pratti (2002) appuient les résultats de Bruno et Easterly (1995 et 1996) et suggèrent qu'une augmentation de l'inflation peut non seulement déterminer le timing de la stabilisation mais aussi créer des conditions politiques et sociales qui permettent d'augmenter les chances de succès des réformes dans les années suivantes¹⁹.

Drazen et Easterly (2001) ont analysé l'évolution de 5 variables macroéconomiques²⁰ pour un panel de 156 pays entre 1952 et 1996. Ils ont trouvé que l'hyperinflation et la présence d'un marché noir très important sont les meilleurs facteurs pour provoquer des réformes. En effet, lorsque ces deux variables atteignent des valeurs très élevées comparativement à d'autres, les auteurs observent, quelques années plus tard, que le pays enregistre de meilleurs résultats en termes d'inflation et de marché noir que les pays où ces deux variables avaient des valeurs élevées mais non extrêmes²¹. Alesina et *al.* (2006) trouvent que la réforme (stabilisation) a plus de chance de se produire *(i)* en période de crises graves plutôt que pendant des périodes de difficultés économiques relativement modérées, *(ii)* après la prise de fonction d'un nouveau gouvernement²², et *(iii)* dans les pays ayant un gouvernement puissant (système présidentiel ou disposant d'une majorité).

En analysant un échantillon de 189 pays (développés et en développement) pour la période 2004-2016, Djankov et *al.* (2017) prouvent l'existence d'un effet statistiquement significatif des crises (fiscales) sur la mise en œuvre des réformes (droit de l'insolvabilité, réglementation du travail et protection des actionnaires minoritaires) dans les pays

¹⁷ En analysant le déficit du secteur public et le déficit courant du pays, ils montrent que les pays ayant subi une inflation élevée (puis une stabilisation) ont enregistré des déficits plus faibles après leur stabilisation que les pays qui n'ont pas connu une période d'inflation élevée.

¹⁸ Certains pays d'Amérique Latine ne se sont pas contentés de stabiliser l'inflation, ils ont également adopté d'autres réformes visant l'indépendance des banques centrales, les privatisations, la libéralisation de certains secteurs, etc.

¹⁹ Hamman et Pratti (2002) utilisent un échantillon de 51 épisodes de stabilisation (des niveaux d'inflation supérieurs à 40 %).

²⁰ Le niveau d'inflation, l'importance du marché noir, l'évolution du taux de croissance par habitant, le déficit du compte courant et le déficit budgétaire.

²¹ Par contre, ceci ne se vérifie pas pour les autres grandeurs macroéconomiques.

²² C'est l'hypothèse de lune de miel politique (*political honeymoons*) que nous allons aborder ci-après.

développés²³. Ils montrent également que l'effet des crises fiscales sur les réformes (à l'exception de la réforme du droit du travail) peut être atténué en s'appuyant sur une politique monétaire souple²⁴ (faibles taux d'intérêt). Agnello et *al.* (2015) évaluent l'impact des « épisodes de crise » sur la probabilité de mise en œuvre des réformes structurelles. À l'aide d'un échantillon de 60 pays (développés et en développement) sur la période 1980-2005, ils montrent que (i) les épisodes de crise tendent à accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles. Plus particulièrement, ils trouvent que les crises de la dette extérieure sont le déclencheur principal des réformes financières, bancaires et commerciales ; (ii) l'inflation et les crises bancaires sont les facteurs clés des réformes du compte de capital externe ; (iii) les crises bancaires exercent également un effet important sur les réformes financières et (iv) les récessions économiques jouent un rôle important dans la promotion du consensus nécessaire pour les réformes financières, capitales, bancaires et commerciales, en particulier dans les pays de l'OCDE²⁵. En analysant un échantillon de 72 pays (développés et en développement) pour la période 1980-2005, Waelti (2015) prouve la validité de l'hypothèse de crise et souligne la nécessité d'accorder une plus grande attention à l'origine des crises.

Parallèlement à ces travaux qui portent sur un large échantillon de pays et sur plusieurs périodes, il existe des recherches qui tentent d'appréhender, à l'aide des modèles de régression et d'estimation, la relation entre les crises et les réformes dans un espace géographique plus limité et pour une période moins longue. Cette conception a l'avantage de présenter une certaine homogénéité entre les pays et de pouvoir intégrer des explications propres à chaque pays. Lora et Olivera (2004) ont examiné l'impact d'un certain nombre de facteurs²⁶, tirés de la littérature théorique, sur la faisabilité de cinq types de réformes (commerce, impôts, finances, marché du travail et privatisation) au sein de 19 pays d'Amérique Latine pour la période 1985-1995. Les auteurs confirment la validité de l'hypothèse de crise en constatant que la récession économique a tendance à faciliter l'adoption des réformes commerciales, et que les crises inflationnistes ont tendance à être

²³ Ils trouvent que les effets dans les pays en développement sont positifs mais souvent statistiquement non significatifs. L'argument avancé par les auteurs est que la crise n'a pas eu l'effet escompté sur la mise en place de réformes dans les pays en développement puisque souvent leurs gouvernements comptent sur le FMI pour concevoir des réformes impopulaires.

²⁴ Ce résultat suggère que certains pays évitent les réformes impopulaires en s'appuyant sur une politique monétaire souple.

²⁵ En outre, ils constatent qu'une augmentation de l'écart de revenu accélère la mise en œuvre des réformes structurelles, mais une fragmentation politique accrue ne semble pas avoir un impact important.

²⁶ Les facteurs en question sont : la crise, les variables politiques, la contagion (facteurs externes), la compensation des perdants et le regroupement des réformes.

associées à des réformes financières. L'analyse de Lora et Olivera (2004) se fonde largement sur le travail de Lora (1998). Ce dernier conclut, à l'aide d'un travail empirique, que la crise économique et les « *lunes de miel politiques* » des nouveaux gouvernements sont les seuls phénomènes susceptibles de provoquer des réformes. Néanmoins, leur pouvoir de déclenchement varie fortement selon le type de réforme.

2.1.3. Critiques de l'hypothèse de crise

Bien qu'elle paraisse assez séduisante par sa logique simple et les nombreux cas qui viennent l'appuyer²⁷, l'hypothèse de crise présente toutefois quelques faiblesses théoriques et des limites empiriques. Maleki (2007) résume les critiques souvent avancées à l'encontre de l'hypothèse de crise au nombre de trois. La première critique est liée à « *son faible pouvoir explicatif et sa faiblesse opérationnelle* » (ibid., p. 54). À ce titre, Rodrik (1996) souligne l'aspect tautologique de l'hypothèse de crise. Selon lui, affirmer que la crise est la cause de la réforme n'explique rien et revient à dire que « *le feu produit la fumée* » (ibid., p. 27). Il met également l'accent sur la faiblesse de la distinction (faite par l'hypothèse de crise) entre une crise grave et une crise très grave²⁸. La deuxième critique concerne l'impact de la crise sur l'action politique. Elle montre la nécessité de faire attention au type de crise à laquelle on fait face : les crises ayant des effets sur des groupes proches du pouvoir auront un impact en termes de réforme²⁹, tandis que les crises touchant les groupes sans réels poids politiques entraîneront moins fréquemment des réformes. Nous retrouvons ici l'idée d'Olson (1965) qui montre que les groupes les mieux organisés peuvent avoir une action bien plus efficace que des groupes de taille plus importante mais moins bien structurés³⁰. La troisième critique discute l'idée qu'une crise très grave va provoquer automatiquement des réformes car faut-il

²⁷ Rodrik (1994, p. 81) atteste qu' « *aucun cas significatif de réforme (du commerce) n'a eu lieu, dans un pays en développement durant les années 1980, en dehors du contexte d'une grave crise économique* ».

²⁸ Drazen (2000) aborde cette critique et montre que la réforme sera facilitée non pas lorsque les conditions économiques ne sont que mauvaises, mais plutôt lorsqu'elles se révèlent assez mauvaises pour produire une crise.

²⁹ « *Il se peut alors que des crises peu intenses fassent naître de grandes réformes car les groupes d'individus touchés ont un pouvoir de pression très fort sur les décideurs politiques. De même, nous pouvons trouver des crises économiques très graves sans aucune action politique s'il s'agit de groupes peu organisés* » (Maleki, 2007, p. 57).

³⁰ Olson (1982) analyse une situation dans laquelle des groupes d'intérêt deviennent puissants en période de prospérité économique. Ces derniers ont tendance à s'opposer et bloquer des réformes socialement bénéfiques, jusqu'à ce que les conditions se détériorent et qu'une crise apparaisse. Il suggère que les crises surviennent parce que les groupes d'intérêt ont tendance à retarder la réforme dans les moments opportuns, ce qui entraîne une détérioration de la conjoncture (économique). En conséquence, ce n'est que lorsque les conditions se détériorent suffisamment et finissent par devenir une crise que la réforme a lieu.

encore avoir des solutions acceptables à proposer aux agents. En effet, « *s'il n'y a pas d'accord entre les experts sur les bonnes mesures à prendre, les hommes politiques n'ont pas une vision claire de l'avenir. Ils ne savent pas si le lancement de nouvelles réformes ne va pas dégrader la situation économique et politique. Dès lors, ils peuvent préférer ne rien faire en pensant qu'il vaut mieux une situation mauvaise mais connue que des changements sans certitude quant aux résultats* » (Maleki, 2007, p. 62). Maleki (2007) a mis également l'accent sur un autre facteur qui peut réduire (voire évincer) l'effet de la crise, à savoir la corruption. « *Les agents disposant d'un pouvoir discrétionnaire peuvent rechercher la restauration de leur situation en utilisant la corruption* » (ibid., p. 40). Ces derniers peuvent mettre en parallèle les gains espérés dans le cadre de la corruption et ceux espérés par l'adoption d'un comportement vertueux soutenant les réformes³¹. Ainsi, l'utilisation de la corruption par les agents comme moyen d'améliorer leur utilité les incite à rejeter les réformes. Par ailleurs, Tompson (2010) soutient que les réformes lancées en réaction à une situation de crise sont souvent difficiles à maintenir une fois que la crise en question est passée. Il explique que ce type de réformes constitue généralement une « *réponse obligatoire* » à des situations difficiles (crises économiques et/ou politiques) et non pas un réaménagement souhaitable préalablement planifié.

2.2. La situation budgétaire

OCDE (2007) montre qu'un solide ancrage monétaire et un budget sain sont deux facteurs importants qui peuvent faciliter les réformes structurelles. Ainsi, la probabilité de grandes réformes structurelles augmente de 2% (de 0.03 à 0.05) lorsqu'un pays améliore son excédent budgétaire de deux points de PIB environ. Ce résultat est en adéquation avec les travaux empiriques de Duval (2005), Høj et al. (2006) et OCDE (2010b) qui trouvent que le nombre de réformes (structurelles) augmente en période d'expansion budgétaire et diminue en période de contraction budgétaire³². Autrement dit, les gouvernements ont tendance à entreprendre plus de réformes lorsque les finances publiques du pays se trouvent dans une situation favorable et vice-versa.

³¹ Ils rentreront dans l'illégalité si l'espérance de gain liée à la corruption est supérieure à l'espérance de gain liée au comportement vertueux qui favorise l'émergence des réformes.

³² La politique budgétaire « *peut faciliter la réforme structurelle via la régulation de la demande (...) C'est ce qui peut expliquer pourquoi les réformes structurelles s'amplifient en période d'expansion budgétaire, alors qu'elles sont moins nombreuses en période de contraction budgétaire* » (OCDE, 2007, p. 184).

Ce résultat peut être expliqué par le fait que de nombreuses réformes (comme par exemple la réforme des retraites) se traduisent généralement par un coût budgétaire immédiat. Ainsi, des difficultés budgétaires peuvent rendre plus difficiles l'adoption et l'exécution de telles réformes. Une autre explication, très répandue, fait appel aux difficultés rencontrés par certains gouvernements (lorsque la situation budgétaire n'est pas favorable) à « *trouver les ressources nécessaires pour financer des dispositifs d'indemnisation ou des mesures transitoires en faveur des catégories qui perdront aux réformes* » (Tompson, 2010, p. 44). Car, comme nous allons l'expliquer ci-après, pour vaincre la résistance des groupes opposés aux réformes, une compensation financière ou le maintien d'avantages acquis pourront être nécessaires, ce qui risque d'aboutir à un assouplissement budgétaire et d'exiger une marge de manœuvre budgétaire suffisante³³ (OCDE, 2007).

Le degré d'urgence de la situation budgétaire peut aussi impacter la décision de mettre en œuvre des réformes. Ainsi, lorsque, du point de vue des décideurs politiques, ce sont les préoccupations budgétaires immédiates qui prévalent sur les objectifs de long terme, « *la conception de la réforme pourra être faussée par la nécessité de réaliser rapidement des économies* » (Tompson, 2010, p. 44). En outre, « *les réformes qui répondent à des besoins budgétaires immédiats peuvent être plus difficiles à préserver une fois que se sont relâchées les pressions budgétaires, surtout parce qu'elles sont souvent présentées comme une réponse nécessaire à des difficultés financières et pas comme un réaménagement souhaitable*³⁴ » (Ibid.).

2.3. La nature du régime politique

De nombreux travaux sur l'économie politique des réformes se sont intéressés à l'étude de la relation entre l'adoption et/ou la conduite des réformes et la nature des régimes politiques. Ils ont, néanmoins, abouti à des résultats relativement divergents. En effet, certains de ces travaux suggèrent qu'un régime démocratique serait plus enclin à mettre en œuvre des réformes, car, la démocratie permet « *d'imposer des mécanismes de consultation, de participation et de négociation, qui permettent au gouvernement d'atteindre un consensus nécessaire pour mettre en œuvre une politique adéquate* » (Benhamouche, 2003, p. 6). Elle

³³ En cas de mauvaise situation budgétaire, il serait plus compliqué (pour les décideurs politiques) de trouver les ressources nécessaires au financement des dispositifs d'indemnisation et/ou des mesures transitoires au bénéfice des perdants de la réforme (Tompson, 2010).

³⁴ Comme il a déjà été souligné, ce problème se pose généralement pour les réformes induites par une situation de crise (budgétaire ou autre).

constitue ainsi un remède aux problèmes de coopération entre les différents acteurs (Rodrik, 1998).

Nabli *et al.* (2008, p. 35) analysent les progrès réalisés, en termes de réformes économiques, dans les pays de la région MENA. Ils soutiennent que la nature des régimes politiques, l'existence de rentes importantes³⁵ (pétrolières et non pétrolières), et, dans une moindre mesure, la présence de conflits ont été les principaux facteurs qui ont façonné la nature, la portée et la rapidité des réformes économiques. Ils suggèrent notamment que le développement d'institutions démocratiques, contribue de façon notable à améliorer la probabilité de réformes et renforcer leur crédibilité. Grosjean et Senik (2011) montrent, à l'aide d'une analyse de l'impact du développement du marché et de la démocratisation sur les préférences politiques subjectives dans 28 pays post-transition, que la démocratie permet de renforcer le soutien populaire pour une économie de marché. Par ailleurs, en analysant empiriquement un échantillon de 150 pays pour la période 1960-2004, Giuliano *et al.* (2013) ont montré l'existence d'un lien positif statistiquement significatif entre la démocratie et l'adoption de réformes économiques. Cette relation varie considérablement selon la région (Bunce, 2001). Elle est également significativement impactée par le moment de la démocratisation, l'agenda de la transformation ainsi que les variations des mandats gouvernementaux.

D'autres travaux suggèrent, *a contrario*, que les régimes autoritaires sont plus disposés à mettre en œuvre des réformes, car, ils font généralement face à moins d'opposition ce qui facilite nettement leur tâche de réforme. Williamson et Haggard (1994, p. 568-569) expliquent que cela a été le cas dans plusieurs pays : Argentine (1966 et 1976), Brésil (1964), Chili (1963) et Uruguay (1976). Suite à des crises macroéconomiques que les régimes démocratiques n'ont pas pu gérer, des régimes militaires ont pris le pouvoir et ont tous lancé des programmes de stabilisations et de libéralisations économiques. Les auteurs expliquent que lorsque l'inflation dans ces pays était élevée et que les forces populistes (de gauche) exerçaient une forte opposition, les coûts politiques d'un ajustement étaient tellement grands

³⁵ Selon Nabli *et al.* (2008), l'existence de rentes produit souvent un manque de « *public sector accountability* ». Elle encourage également les pratiques de recherche de rente. La redistribution de la rente permet aux décideurs politiques de satisfaire leurs partisans sans pour autant chercher à améliorer l'efficacité et la performance économique à travers la mise en œuvre des réformes.

que seulement un régime autoritaire (de droite) peut avoir la capacité de stabiliser et de libéraliser³⁶.

Il est important toutefois de souligner que seulement 4 des 11 pays analysés par Williamson et Haggard (1994) (dans lesquels les réformes ont bien évidemment réussi) avaient des régimes autoritaires³⁷. Les autres pays de l'échantillon avaient des régimes politiques démocratiques. Cela amène les auteurs à considérer qu'il y a une faible association entre les réformes (économiques) et le degré de libéralisme politique. Cette conclusion rejoint celles de Nelson (1990) et Bates et Krueger (1993). Certains travaux expliquent que les régimes autoritaires sont rarement enthousiastes au sujet des réformes, notamment les réformes économiques, car leur mise en œuvre conduirait à réduire l'intervention de l'Etat dans les activités économiques. Chose qu'un gouvernement autoritaire serait rarement prêt à accepter puisque cela revient à concéder une partie de son pouvoir à une élite économique³⁸. En outre, même un régime autoritaire ne dispose pas toujours d'une totale liberté d'action pour entreprendre des réformes. À ce titre, Edwards (2001, p. 20) explique que « *même dans un régime dictatorial, on trouvera des factions qui représentent différents groupes d'intérêt. Dans ce cas, les techno-politiciens devront quand même convaincre les hommes forts, en général des officiers supérieurs de l'armée, que les mesures qu'ils entendent prendre répondent aux besoins du pays* ».

³⁶ Les auteurs citent également d'autres expériences asiatiques qui confirment cette hypothèse (Corée du Sud et partiellement Taiwan et Singapour).

³⁷ Les pays en question sont la Corée du Sud, le Chili, le Mexique et l'Indonésie

³⁸ Edwards (2001) soutient, à ce titre, que la philosophie du marché est souvent incompatible avec les vues fortement nationalistes et étatistes des militaires.

3. Les facteurs qui ont trait aux problèmes de consultation et de communication avec le public

3.1. Consultation et communication

De nombreux travaux montrent qu'une action efficace de communication contribue de façon significative à la formation d'un consensus autour d'un projet de réforme ce qui facilite nettement sa mise en place. A ce titre, Bélaïd et Gasmi (2009, p. 69) attestent que la communication constitue « *un facteur clé permettant d'obtenir l'adhésion des partenaires politiques, économiques et sociaux* ». Une utilisation efficace des médias permet, selon George Mulgan (2013, p. 13), de « *modérer, manipuler, éduquer et mobiliser l'opinion publique en faveur de la réforme* », tandis qu'une mauvaise communication nourrit l'antipathie du public envers les réformes. En effet, lorsque les intentions du gouvernement, quand il décide de mettre en place une réforme, sont obscures, le peuple peut considérer que le but de cette réforme est d'améliorer la situation de l'élite au pouvoir ou de tout groupe d'intérêt privé que celle-ci soutient. Il ne va donc pas coopérer, et la réforme aura moins de chances d'aboutir. Ce type de problèmes est exacerbé lorsque la perception du peuple quant à la nécessité d'un changement n'est pas suffisamment importante pour provoquer une réforme (Maleki, 2007). Arroyo (2008, p. 23) soutient que les réformateurs « *doivent expliquer continuellement l'importance et la raison d'être des réformes pour éviter les malentendus publics*³⁹ ».

Tompson (2010) constate que les réformes les plus réussies, parmi celles qu'il a analysées, ont généralement été accompagnées d'une « *action de communication coordonnée et cohérente* ». Celle-ci permettrait ainsi une meilleure acceptation par le public de la nécessité d'un changement et aussi de les sensibiliser aux coûts qu'impliquerait l'absence de réforme, car très souvent, le coût du *statu quo* est un coût d'opportunité qui a tendance à être politiquement invisible⁴⁰. Ainsi, l'auteur suggère que si l'on opte pour une stratégie de bonne communication, l'adoption de la réforme prend certes plus de temps mais les mesures seront

³⁹ Il explique que Deng Xiaoping rédigeait des articles pro-réformes dans le *Shanghai Liberation Daily*, sous un pseudonyme, afin de promouvoir les réformes qu'il comptait entreprendre et répondre à ses opposants, qui utilisaient à leur tour les médias pour contrecarrer ses efforts de réformes.

⁴⁰ Il est plutôt facile d'identifier qui paiera le prix de la réforme (quelles entreprises seront touchées et quels emplois seront mis en danger, etc.) mais il est très difficile de savoir qui paie le prix du *statu quo* (par exemple, il est difficile d'identifier les entreprises qui ne sont jamais entrées sur le marché, les secteurs qui ne se sont pas développés ou les salariés qui auraient pu être employés). A ce titre, « *une communication efficace du coût de la non-réforme peut contribuer à ce qu'une politique soit mure pour une réforme* » (Tompson, 2010, p. 55).

probablement de meilleure qualité. En conséquence, si la conjoncture politique évolue, un démantèlement ultérieur du processus de réforme sera sans doute moins fréquent. Williamson et Haggard (1994) soulignent que l'utilisation efficace des médias par les réformateurs a été l'un des facteurs clés dans la réussite des réformes (économiques) au Chili durant les années 1980⁴¹, et que l'effet de surprise a été la principale raison de l'opposition publique aux réformes au Venezuela.

Une action efficace de communication et de consultation suppose que les autorités soient à l'écoute (des préoccupations) des différentes parties prenantes. Cela permet d'identifier les problèmes et peut déboucher, si nécessaire, sur certaines modifications et améliorations des projets de réforme, grâce à l'information en retour. Ainsi, la qualité des réformes peut s'en trouver améliorée, de même que leurs chances d'adoption⁴² (OCDE, 2010a). Toutefois, pour qu'une bonne action de communication soit efficace, il est important de cibler la bonne audience.

La clarté des objectifs et la réalisation de recherches et analyses sérieuses (au stade de la conception) sont deux facteurs importants qui peuvent renforcer les effets d'une bonne action de communication sur la conduite des réformes. Le manque de clarté des objectifs de la réforme empêche une bonne action de communication d'avoir l'effet escompté. Ce dernier nourrit l'incertitude et permet aux opposants de la réforme de définir (souvent faussement) le point d'aboutissement probable du processus dans l'esprit du public. En outre, lorsque les finalités de la réforme ne sont ni claires ni cohérentes, il sera difficile de les mettre en œuvre au moyen des politiques choisies. Tompson (2010, p. 54) atteste, à ce titre, que, dans plusieurs cas, « *la complexité des objectifs de la réforme, qui ont parfois évolué au cours du processus, fait qu'il a été difficile d'obtenir les résultats souhaités avec les instruments choisis* ».

Par ailleurs, une défense des réformes fondée sur des données concrètes et des analyses fiables contribue nettement à améliorer la qualité des politiques publiques et renforce leurs chances d'être adoptées, d'où la nécessité que la conception des politiques s'appuie sur des recherches et analyses robustes (Tompson, 2010). En effet, lorsque les défenseurs d'une

⁴¹ Bien que le régime politique en place fût un régime autoritaire, il a jugé important de communiquer sur les réformes qu'il envisageait d'entreprendre.

⁴² En effet, il arrive, souvent, que les réformes soient conçues par des groupes d'experts (nationaux et internationaux). Ces derniers élaborent tout « *et font, de temps en temps irruption dans certains ministères et agences de l'Etat pour expliquer aux autres le bien-fondé des réformes et les modalités de leur mise en œuvre* » (Lelo, 2002, p. 3). Cette conception évite la participation des concernés et renforce ainsi la probabilité d'échec des réformes en question.

réforme parviennent à réunir un large consensus sur les avantages de celle-ci, ils seront mieux à même de traiter avec les adversaires de la réforme OCDE (2010b). Néanmoins, le pouvoir d'influence de ces recherches et analyses dépend particulièrement de leur source. « *Celles qui émanent d'un organisme non partisan, faisant autorité et jugées fiables dans tout l'éventail politique, auront beaucoup de crédibilité*⁴³ » (Tompson, 2010, p. 10). Des études de cas ont montré que dans les pays dotés de ce type d'organismes, la présence de telles analyses semble avoir amélioré les perspectives de réforme dans certains domaines. A ce titre, Armingeon (2004) indique que l'OCDE joue un rôle important dans la conduite des réformes en créant et en entretenant des « *communautés épistémiques* », autrement dit, des réseaux transnationaux d'experts qui influencent ensuite les débats dans leur pays en circonscrivant les problèmes que posent les politiques et les solutions que peuvent leur apporter les décideurs.

3.2. La cohésion de l'équipe en charge de mettre en œuvre la réforme

Plusieurs travaux soulignent l'importance de la cohésion gouvernementale lors de la conduite des réformes⁴⁴. Williamson et Haggard (1994) constatent que dans chaque réforme réussie (parmi les 13 cas étudiés) une équipe parfaitement soudée était en place. Ils soutiennent qu'il s'agit d'une condition nécessaire (mais non suffisante) pour mieux réussir les réformes et suggèrent que les perspectives de mise en œuvre de réformes (économiques) sont grandement améliorées par l'existence d'une équipe (économique) cohérente et unie⁴⁵. Nelson (1990) explique l'échec des réformes économiques, en Amérique Latine, en Afrique et dans certains pays d'Asie, par les profondes divergences au sein des équipes chargées des questions économiques. Delalande (2012) atteste que la lenteur (voire même l'absence) de certaines réformes fiscales peut être expliquée par le manque de cohésion interne au sein des groupes favorables à la redistribution.

Tompson (2010, p. 58) constate que « *chaque fois qu'il y avait conflit public sur une réforme au sein du gouvernement ou du parti de gouvernement, la réforme a en définitive*

⁴³ Néanmoins, il n'est pas facile de mettre en place de tels organismes. Cela nécessite du temps car leur pouvoir d'influence est largement fonction de leur réputation (lente à se construire).

⁴⁴ On entend par « *cohésion gouvernementale* », l'entente sur les détails de mise en œuvre d'une réforme au sein des différentes équipes chargées de la mettre en place.

⁴⁵ Williamson et Haggard (1994) suggèrent également qu'il est important, pour mieux réussir les réformes économiques, que des économistes prennent les commandes (en matière de politiques économiques). Autrement dit, il ne faut pas que ces derniers se contentent de servir uniquement en tant que conseillers. Il est important dans ce contexte de distinguer entre le technocrate (*an economic adviser responsible to the executive*) et le technopole (*an economist who exercises independent political authority*).

*échoué*⁴⁶ ». Il explique que le manque d'unité contribue à l'incohérence des mesures proposées, car les compromis adoptés pour apaiser les différents acteurs du camp gouvernemental compliquent la réforme. Autrement dit, lorsqu'un gouvernement réformateur n'est pas uni autour de la politique souhaitée, il adressera des messages ambigus que l'opposition politique exploitera. Ainsi, la probabilité d'échec est, dans ce cas, élevée. L'auteur souligne également que la cohésion gouvernementale est significativement liée à la question du mandat électoral et avec celle de l'efficacité de la communication du gouvernement ; « *il devrait être plus facile qu'un gouvernement reste uni lorsqu'il s'agit d'appuyer une réforme qui a déjà été promise aux électeurs, et dans les études de cas prises en compte, aucun des gouvernements ouvertement divisés sur une réforme ne pouvait revendiquer de façon crédible un mandat électoral pour les mesures proposées. De même, si un gouvernement est publiquement divisé au sujet d'une politique, il adressera vraisemblablement des messages ambigus aux électeurs et aux autres parties prenantes* » (ibid., p. 59).

3.3. Le mandat électoral de réforme : transparence vs. « *voodoo politics* »

Lorsqu'un gouvernement décide de mettre en place des réformes, il a le choix entre dissimuler ses intentions au public (*voodoo politics*) ou, au contraire, être un maximum transparent sur le processus de réforme qu'il compte mettre en place. Tompson (2010) a examiné 20 tentatives de réforme structurelle (dans trois domaines essentiels, à savoir, les régimes des retraites, le marché de l'emploi et la réglementation des produits et services) menées dans 10 pays⁴⁷ de l'OCDE entre 1989 et 2008. L'un des constats les plus nets qui se dégagent des études de cas examinées, est la nécessité, pour un gouvernement qui a l'intention de réformer, de bénéficier d'un mandat électoral. Autrement dit, le gouvernement en question est appelé à défendre les réformes qu'il souhaite entreprendre auprès des électeurs avant que le scrutin n'ait lieu (durant la campagne électorale). Tompson (2010) constate également que « *lorsqu'un gouvernement qui vient d'être élu (ou réélu) agit sans mandat de réforme, ou uniquement sur la base d'un engagement vague de traiter certains problèmes, la*

⁴⁶ A ce titre, Haggard et Webb (1994, p. 13) soutiennent que, fréquemment, « *la résistance la plus opposée à un changement de politique ne vient pas des groupes d'intérêt, des législateurs, ou des électeurs mais des ministres et bureaucrates au sein du gouvernement ou même de l'exécutif lui-même* ».

⁴⁷ Allemagne, Australie, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Mexique, Pays-Bas. Pologne et Suède.

*probabilité que les électeurs acceptent ses propositions est bien plus faible*⁴⁸ » (ibid., p. 38). Ainsi, il conclut que le fait de défendre les réformes auprès des électeurs permet aux gouvernements d'obtenir « *plus de résultats à moindre coût* » (ibid., p. 38), en bénéficiant notamment du soutien des électeurs et en évitant une éventuelle opposition qui aurait été présente si le gouvernement avait agi sans mandat électoral⁴⁹.

Ce constat va à l'encontre des résultats de travaux antérieurs qui soutiennent que les réformateurs doivent éviter de déclarer *ex ante* leurs intentions au public, au risque de susciter une opposition aux réformes qui devraient être pénibles. Il faudrait, selon cette littérature, procéder rapidement et furtivement, en essayant de faire avancer les réformes avant que les opposants ne puissent réagir (Rodrik, 1996). Arroyo (2008) a analysé les manœuvres (stratagèmes) utilisés par des leaders politiques asiatiques (Chine, Inde, Thaïlande, Vietnam, Corée du Sud et Singapour) pour surmonter les obstacles dressés devant leurs tentatives de mise en œuvre de réformes économiques⁵⁰. Il suggère que les décideurs politiques doivent garder secrets leur plan de réforme durant la campagne électorale et ne le divulguer qu'une fois élus (voir Koromzay, 2004). Williamson et Haggard (1994) exposent plusieurs cas de réformes réussies qui ont été mises en œuvre par des gouvernements qui ont fait le contraire de ce qu'ils avaient annoncé durant la campagne électorale⁵¹. Ils suggèrent ainsi que « *les réformateurs doivent promettre qu'ils peuvent résoudre les problèmes (économiques) sans douleur (...) ils ne doivent révéler leur vraie intention qu'après avoir accédé au pouvoir, prenant ainsi le public par surprise*⁵² » (Ibid., p. 584). Pierson (1994, 1996) suggère que « *les*

⁴⁸ Cela a été le cas, selon Tompson (2010), de plusieurs pays : France (marché du travail) ; Italie (retraites et marché du travail) ; Pologne (assurances sociales agricoles) ; Suède (assurance maladie) ; États-Unis (retraites) ; Mexique (droit du travail) et Pays-Bas (réglementation des loyers).

⁴⁹ Selon Tompson (2010), remporter une élection ou détenir une majorité politique constituent des conditions nécessaires mais non suffisantes.

⁵⁰ Les obstacles en question sont : (i) le bagage idéologique, (ii) le patronage, (iii) la recherche de rente, (iv) le manque de soutien politique, (v) la résistance bureaucratique au changement et (vi) les coûts économiques de la réforme.

⁵¹ A l'exception du Venezuela, les expériences de réformes analysées par Williamson et Haggard (1994) confirment l'hypothèse du « *voodoo politics* » et remettent en question l'idée conventionnelle selon laquelle un programme de réforme ne peut pas espérer réussir si le gouvernement n'a pas de mandat pour introduire des réformes. Les auteurs expliquent, que pour le cas du Venezuela, « *le peuple n'avait pas la perception que le pays était en situation de crise au moment où le nouveau gouvernement a pris le pouvoir* » (ibid., p. 585-586). Autrement dit, le peuple ne voyait pas l'intérêt d'entreprendre de nouvelles réformes. En conséquence, les auteurs suggèrent que « *la seule chose que les gouvernements doivent éviter de faire c'est d'imposer sans avertir ou expliquer des changements dont le public ne voit pas la nécessité* » (ibid., p. 586).

⁵² Bien évidemment, comme le font remarquer Williamson et Haggard (1994), cette question se pose uniquement pour les régimes politiques démocratiques. Les régimes autoritaires n'ont pas besoin de tromper l'électorat pour agir.

réformes qui amputent l'Etat protecteur ne peuvent intervenir en particulier que via une politique furtive » (cité par Tompson, 2010, p. 73).

Tompson (2010) explique que les décideurs politiques peuvent parfois mettre en place des réformes, en l'absence d'un mandat électoral, lorsque les réformes en question sont lancées en réaction à une situation de crise. Il soutient également que celles-ci sont généralement difficiles à maintenir une fois la crise passée (Rodrik, 1996 ; FMI, 2004 ; Hoj et *al.*, 2006 ; Boeri et *al.*, 2006), parce qu'elles constituent souvent une réponse obligatoire (à une situation de crise) et non un réaménagement souhaitable (planifié au préalable). Les réformes qui peuvent être maintenues sont celles qui peuvent dégager des effets bénéfiques visibles à très court terme⁵³, ce qui est rarement le cas notamment pour les réformes structurelles, qui se caractérisent par un coût immédiat (généralement élevé) et des résultats qui ne se matérialisent que tardivement (à long terme). Ainsi, selon Tompson (2010), un mandat électoral est d'autant plus nécessaire dans le cas des réformes structurelles.

⁵³ Faire en sorte que la réforme puisse bénéficier rapidement (à court terme) au plus grand nombre possible d'individus peut être utile sur le plan politique. En effet, démontrer qu'il existe des aspects positifs (de la réforme) permet de créer une coalition (entre les bénéficiaires) en faveur de cette réforme. L'existence d'une telle coalition peut aussi faciliter la diffusion des réformes à d'autres groupes (FMI, 2004).

4. Les facteurs qui ont trait à la qualité de l'engagement de l'élite

4.1. Leadership et volonté politique

« Men make history and not the other way around. In periods where there is no leadership, society stands still. Progress occurs when courageous skillful leaders seize the opportunity to change things for the better » Harberger (1993, p. 344).

Les expériences internationales en matière de réformes montrent qu'il existe de nombreux cas où un leader politique ou un petit groupe d'individus ont réussi à modifier considérablement la perception d'une population vis-à-vis d'une (ou d'un ensemble de) réforme(s). On cite, à titre d'exemple, les réformes mises en œuvre en Argentine (face à la crise inflationniste qui a touché le pays en 1989) par le président Carlos Menem. Ce dernier avait réussi, grâce à un leadership fort, à mettre en place un ensemble de réformes qui ont permis de stabiliser l'inflation (Williamson et Haggard, 1994). En contrepartie, l'absence de leadership et l'incapacité du président Sanchez de Lozada à rassembler (à cause de son impopularité) ont été des éléments déterminants dans l'échec des tentatives de mise en place de réformes en Bolivie en 2003⁵⁴ (Maleki, 2007).

Williamson et Haggard (1994) ont constaté que la majorité des cas de réformes réussies dans leur échantillon⁵⁵ ont impliqué un leadership fort (des dirigeants avec un engagement fort), visionnaire (des dirigeants qui ont une vision de long terme) et apte à prendre des risques politiques (à court terme). Ils suggèrent ainsi que l'une des conditions clés pour réussir une réforme (économique) est d'avoir un « *leader visionnaire* ». George Mulgan (2013, p. 12), soutient que « *seul ce type de leadership a la capacité d'amener les autres derrière eux à l'appui de nouvelles orientations politiques* ». Maleki (2007, p. 42-43) atteste qu'il est « *extrêmement souhaitable que le gouvernement ait un leader charismatique doté d'un discours très clair et crédible (...) qui rassure les foules et leur fait supporter les coûts de la réforme plus facilement* ». Morrison (1996, p. 18) soutient que « *le poids politique exceptionnel d'un chef d'Etat représente un capital déterminant pour le succès de l'ajustement* ». Koromzay (2004, p. 1), suggère qu'une réforme significative requiert « *un*

⁵⁴ Selon Singer et Morrison (2004, p. 181), « *il était clair depuis le début du mandat de Goni (Sanchez de Lozada) que beaucoup de Boliviens se sentaient non représentés par leur gouvernement et désespéraient du manque continu de progrès sociaux et économiques* » (cité par Maleki, 2007, p. 44).

⁵⁵ Mise à part en Nouvelle-Zélande, toutes les expériences de réforme analysées vérifient l'hypothèse du « *leadership visionnaire* », indépendamment du type de régime politique (démocratique ou autoritaire).

leadership qui est capable de traduire cette large insatisfaction en un programme concret qui cristallise les problèmes et indique la direction des solutions» (cité par Maleki, 2007, p. 42). Delalande (2012) souligne qu'un leadership puissant est important car il peut compenser l'absence d'un soutien populaire à la réforme et réduire aussi l'opposition à cette dernière. Jeffrey Sachs « *s'est vigoureusement opposé à l'idée que les réformateurs devraient se sentir contraints d'établir un consensus social ou de passer leur temps à essayer d'en construire un. Ce qu'ils devraient offrir, plutôt, est le leadership (...) Si les réformateurs réussissent, un consensus social se formera à l'appui de leurs mesures ; s'ils échouent, aucun consensus social antérieur ne les sauvera d'être mis de côté* » (cité par Williamson et Haggard, 1994, p. 575).

Looney et al. (1998) ont voulu élargir le travail de Williamson et Haggard (1994) en testant, à l'aide d'une analyse discriminante sur un échantillon de 19 pays⁵⁶, l'existence d'une relation statistique entre le résultat des politiques de réforme économique et fiscale d'une part (réussite ou échec) et les conditions économiques et politiques du pays (au moment de réformer) d'autre part. La variable dépendante est un score qui combine trois variables financières⁵⁷ et indique le résultat de la réforme. Les variables indépendantes sont des scores relatifs à 10 conditions économiques et politiques⁵⁸. L'objectif est de savoir s'il y a une possibilité de prédire les pays (parmi les 19 qui constituent l'échantillon) qui vont réussir et ceux qui vont échouer dans leur réforme, en utilisant l'ensemble de variables explicatives. L'analyse discriminante a prédit correctement le groupe des pays dans 18 des 19 cas étudiés⁵⁹. Néanmoins, les auteurs ont conclu que seuls trois des 10 facteurs retenus semblent importants pour prédire le succès ou l'échec des politiques de réforme fiscale : l'existence d'un leader visionnaire, la clarté du programme et l'existence d'une crise. Les autres facteurs, bien qu'ils soient importants, ne semblent pas être des préalables pour prédire le succès des réformes fiscales dans cet échantillon de pays.

⁵⁶ Les auteurs ont élargi l'échantillon de pays analysé par Williamson et Haggard (1994) en ajoutant 6 pays, afin d'obtenir des résultats plus robustes. Ces pays sont l'Argentine, l'Inde, le Pakistan, le Sri Lanka, la Thaïlande et le Venezuela.

⁵⁷ Les trois variables financières en question sont : (i) la variation dans le surplus (ou déficit) fiscal en % du PIB, (ii) la variation dans le niveau du crédit domestique agrégé en % du PIB et (iii) le taux d'inflation (variation en % dans l'Indice de Prix à la Consommation).

⁵⁸ Looney et al. (1998) n'ont pris en compte que 10 des 13 conditions de Williamson et Haggard (1994). Trois conditions ont été supprimées (période de lune de miel, technopole, *voodoo politics*), car elles sont, selon eux, « *trop subjectives pour être mesurées* ».

⁵⁹ L'exception était le Mexique.

La capacité de leadership exige souvent d'être confortée par une forte volonté politique et une bonne appropriation des initiatives de réforme. « *La progression des réformes peut parfois être facilitée par d'intenses discussions tripartites impliquant le gouvernement et les partenaires sociaux dans un cadre fortement institutionnalisé (...) l'approche de la concertation risque de ne pas aboutir si le gouvernement n'est pas en mesure de récompenser la coopération des partenaires sociaux ou de les menacer d'agir unilatéralement en l'absence d'accords, et ce de façon crédible* » (Tompson, 2010, p. 10). En outre, une bonne appropriation des initiatives de réforme peut jouer un rôle important. Les études de cas analysées par Tompson (2010) montrent qu'un grand nombre des réformes les plus réussies « *ont été conduites par des individus ou des institutions bien identifiables, prêts à se les approprier et ayant intérêt à ce qu'elles réussissent* » (ibid., p. 59). Dans le cas contraire, lorsque cette impulsion faisait défaut, les réformes étaient moins susceptibles d'être menées à bien⁶⁰.

4.2. La crédibilité de la réforme

Un nombre considérable de travaux montrent que l'absence de crédibilité constitue un véritable obstacle à la réforme. Calvo (1989) montre comment le manque de crédibilité d'une réforme introduit une distorsion qui pourrait facilement rendre la réforme nuisible plutôt que bénéfique. McMillan et al. (2002) se sont intéressés aux raisons de l'échec de la réforme du secteur des noix d'acajou au Mozambique⁶¹. Parmi les explications fournies, le manque de transparence politique dans le processus de réforme et, de fait, la non-crédibilité du gouvernement dans ses objectifs de réforme. En effet, le peuple avait le sentiment que le gouvernement n'avait pas une réelle volonté de réformer le secteur et que la réforme visait simplement à obtenir des financements de la Banque Mondiale.

Faire en sorte qu'une réforme soit crédible est une tâche très complexe, car elle s'appuie à la fois sur le comportement du gouvernement mais aussi sur la façon dont les agents vont interpréter les signaux émis par ce dernier. A ce titre, Maleki (2007, p. 37) soutient qu'« *il ne suffit pas de promettre, il faut surtout prendre des engagements jugés crédibles par les agents et donc envoyer les bons signaux. Ce n'est qu'à cette condition que les agents soutiendront le processus de réforme (...) la mise en place de signaux crédibles nécessite une bonne*

⁶⁰ Comme le note Tompson (2010), les réformes « orphelines » réussissent rarement.

⁶¹ Ce secteur pèse pour beaucoup dans les revenus du pays. Au début des années 1990, le gouvernement libéralise le secteur et élimine les taxes aux exportations.

connaissance des préférences des agents qui, dans les faits, se révèle extrêmement délicate à obtenir » (Maleki, 2007, p. 37).

Levy et Spiller (1994) soutiennent que pour qu'une réforme soit crédible, sa structure de gouvernance doit remplir simultanément trois conditions : « *Premièrement, il faut des dispositifs qui limitent les pouvoirs discrétionnaires du régulateur. Deuxièmement, il faut des dispositifs qui créent des limites au changement des règles du jeu. La troisième condition se rapporte à l'existence d'institutions permettant de mettre en œuvre les deux limitations précédentes, notamment l'existence d'un système judiciaire indépendant, comme garantie de la stabilité des engagements* » (cité par Dubois, 2007, p. 9). En somme, la stabilité des engagements contractuels de l'Etat constitue un facteur clé de la crédibilité qui constitue, à son tour, un prérequis à la réussite des réformes.

Toutefois, une flexibilité des mécanismes à mettre en place est parfois nécessaire pour permettre des réajustements *ex post*, eu égard à l'incomplétude *ex ante* des dispositifs de réforme⁶² (Bélaïd et Gasmi, 2012). Cette double exigence (crédibilité vs. flexibilité) implique un nécessaire compromis entre stabilité inter-temporelle des engagements (crédibilité) et flexibilité (intelligence) des processus de réforme.

⁶² En effet, continuer dans des réformes qui sont inadaptées, inappropriées et improductives retardera davantage le changement positif souhaité.

5. Les facteurs qui ont trait au calendrier de la réforme, son rythme et sa séquence

5.1. Le timing : l'hypothèse de lune de miel politique

Il est important, pour un gouvernement qui envisage de mettre en place des réformes, de choisir le bon timing pour le faire. Keeler (1994) suggère que la période qui suit les élections (début du mandat), communément appelée « *période de lune de miel politique* », ouvre une fenêtre d'opportunité dont les décideurs politiques doivent tirer profit⁶³. Durant cette période, la population soutient fortement son gouvernement, ce qui permet à ce dernier de mettre en place les réformes qu'il désire. Williamson et Haggard (1994) exposent plusieurs cas de réformes (dans des pays développés et en développement) qui confirment la validité de l'hypothèse de « *lune de miel* ». Dans la même lignée, Tompson (2010) constate que 8 des 10 réformes analysées (dans des pays de l'OCDE), qui ont été adoptées et exécutées, ont vu le jour durant les deux premières années du mandat du gouvernement. Lora et Olivera (2004) prouvent la validité de l'hypothèse pour des pays d'Amérique Latine et montrent que la conjonction entre la crise (inflationniste) et l'élection ouvre les fenêtres d'opportunité autorisant les gouvernants à proposer des réformes ambitieuses. Alesina et *al.* (2006) et Hamman et Pratti (2002) montrent que la réforme (stabilisation de l'inflation) est plus susceptible de se produire juste après la prise de fonction d'un nouveau gouvernement. Djankov et *al.* (2017, p. 3) suggèrent que l'effet de la période de lune de miel est renforcé « *lorsqu'un gouvernement ayant une idéologie réformiste prend le pouvoir (Alesina et Cukierman, 1990) ou en présence de leaders réformateurs engagés (Harberger, 1993)* ».

Cette littérature montre que, durant cette période, le gouvernement jouit généralement d'une plus grande marge de manœuvre (OCDE, 2007). Au-delà du fait qu'il ne va pas affronter l'électorat à nouveau pendant un certain temps (George Mulgan, 2013), il a la possibilité *(i)* d'agir avant que ses adversaires ne puissent se mobiliser⁶⁴ ; *(ii)* coller les décisions difficiles sur le dos de l'ancien système et *(iii)* récolter les résultats de la réforme en fin de mandat, juste à temps pour la période de campagne pour la réélection⁶⁵.

⁶³ Keeler (1994) suggère également qu'une fenêtre d'opportunité naît en réponse à une situation de crise et soutient que plus la crise est profonde plus la fenêtre d'opportunité est importante.

⁶⁴ Cette situation se retrouve fréquemment après des élections où une majorité d'individus espèrent que le gouvernement va agir dans son intérêt (bénéfice du doute).

⁶⁵ En outre, la réforme en question risque moins d'être inversée au cas où il y aurait un gouvernement successeur. En effet, comme l'explique Koromzay (2004, p. 4), « *ce qui rend difficile la réforme c'est*

Toutefois, cette période ne dure pas longtemps. Autrement dit, au bout d'une certaine période les agents deviennent relativement hostiles. A ce titre, Nelson et Tommasi (2001, p. 9) attestent que « *Quand les élections sont fréquentes et à date fixée, les politiciens sentent généralement qu'ils ont seulement une petite fenêtre d'opportunité* ». De ce fait, les dirigeants doivent agir rapidement pour tirer parti de la vague de popularité publique qui accompagne leur élection⁶⁶.

Lorsque les décideurs politiques ne profitent pas de la fenêtre d'opportunité offerte par la période de « lune de miel » pour mettre en place des réformes, leur tâche devient de plus en plus compliquée notamment s'ils attendent la fin de leur mandat politique. Tompson (2010, p. 40) note qu'en fin de mandat et à l'approche d'élections, les gouvernements lancent généralement moins d'initiatives de réforme « *car il est clair qu'un gouvernement qui doit prochainement livrer combat pour sa réélection ne souhaite probablement pas lancer peu de temps avant un scrutin des réformes qui pourraient être impopulaires* ». Seulement, il se peut que, dans la perspective d'une réélection, un gouvernement voudra montrer qu'il tient ses promesses électorales. Ou, au contraire, « *s'il s'attend à une défaite, il pourra mettre en avant des réformes de dernière minute qui limiteront dans une certaine mesure la liberté d'action de son successeur* » (ibid., p. 40).

5.2. Le rythme : rapidité vs. précipitation

Il est certes important que les décideurs politiques soient toujours prêts à profiter des fenêtres d'opportunités lorsqu'elles se présentent, mais des problèmes peuvent se poser (*i*) lorsqu'ils agissent précipitamment ou (*ii*) lorsqu'ils manquent de « maturité » pour les réformes. Tompson (2010, p. 10) constate, qu'en moyenne, la formulation et l'adoption des réformes, qui ont donné les meilleurs résultats, se sont déroulées à peu près sur deux ans, et ce, « *sans compter toute la phase de travail préparatoire, où les problèmes et les propositions sont débattus et examinés pendant des années avant que les autorités ne commencent à élaborer le cadre des réformes*⁶⁷ ». En revanche, les réformes les moins réussies ont été

l'opposition générée par les réductions de rentes nécessaires pour accroître l'efficacité. Mais une fois que cela est fait, un gouvernement successeur devrait être idéologiquement obtus pour renoncer aux avantages économiques rendus possibles par la réforme lorsque les coûts ont déjà été absorbés par l'opposition ».

⁶⁶ Toutefois, en l'absence d'un mandat de réforme, une action rapide peut être inutile (Tompson, 2010).

⁶⁷ Selon Tompson (2010), les travaux préparatoires prennent diverses formes. Ça peut être des recherches et des analyses effectuées généralement par des instituts indépendants ou des organismes publics, des enquêtes menées par les commissions d'enquête, etc. Mais le plus important, pour les réformateurs, c'est de s'appuyer sur « *un corpus préexistant de recherche de bonne qualité* » (voir Cole, 2007).

entreprises précipitamment, souvent en réponse à des pressions immédiates⁶⁸. Ainsi, il suggère qu' « *un calendrier trop ambitieux d'exécution peut créer des difficultés qu'on aurait pu éviter (...) Il faut donc parfois ne pas respecter le calendrier d'exécution, pour ne pas risquer un échec qui pourrait être très coûteux* » (ibid., p. 49).

Un autre facteur, dont il est important de tenir compte, est la maturité pour les réformes. Celle-ci se définit en fonction des tentatives précédentes de réforme quels que soient leur niveau et leur résultat. Tompson (2010, p. 51) soutient que « *des tentatives successives de réforme démontrent une prise de conscience de plus en plus marquée de la nécessité d'un changement* ». Il constate que pour certains régimes, les réformes réussies ont souvent été précédées d'une « érosion » du *statu quo*, rendu possible grâce à des tentatives de réformes ou des réformes fragmentaires. Ainsi, il conclut qu'« *il ne faut pas nécessairement considérer comme étant un échec toute tentative de réformes antérieures qui ont été bloquées, qui ont reculé ou mises en œuvre de façon très partielle : ces dernières peuvent contribuer à éroder le statu quo, permettant de jeter les bases pour de futures réformes plus fructueuses* » (ibid., p. 11).

5.3. Le séquençage des réformes : Big-Bang vs. Gradualisme

Il existe deux stratégies de réforme possibles. La première, dite thérapie de choc (Big-Bang), consiste à lancer plusieurs réformes (fondamentales) au même moment, le plus rapidement possible. Tandis que la deuxième, dite gradualiste, consiste à mettre en œuvre des changements (non radicaux) séquentiellement, au rythme le plus lent possible. Il existe un grand débat dans la littérature sur la meilleure stratégie de réforme. Certains travaux, partisans du Big-Bang, suggèrent que les réformes ont plus de chance de réussir lorsqu'elles sont mises en œuvre simultanément et rapidement. Les arguments souvent avancés sont les suivants : (i) les réformateurs peuvent profiter de la complémentarité⁶⁹ entre les différentes réformes (Murphy et al., 1992), (ii) une thérapie de choc permet de créer des irréversibilités qui

⁶⁸ À ce titre, Galasso (2006) conclut que plus les politiques de réformes deviennent (économiquement) plus urgentes, plus elles deviennent politiquement plus difficiles.

⁶⁹ Deux réformes sont considérées comme étant complémentaires lorsqu'il y a des retombées positives d'une réforme sur l'autre lorsqu'elles sont mises en place en même temps. Plusieurs auteurs ont mis l'accent sur la nécessaire complémentarité entre les réformes pour que le processus de réforme soit durable. Andreff (2007, p. 549) considère que, dans les pays en développement, « *la complémentarité entre les réformes conduites dans différents domaines (éducation-recherche, santé, retraites, marché du travail, compétitivité, institutions financières) est loin d'être un luxe* ». Duval et Elmeskov (2005) estiment que la probabilité de réforme dans un domaine augmente de plus de 5 % lorsque des réformes ont déjà été effectuées dans d'autres domaines (voir OCDE, 2007).

peuvent empêcher le pays de revenir en arrière en inversant le cours des réformes (Boycko et *al.*, 1995) et (iii) une mise en œuvre rapide ne laisse pas suffisamment de temps pour une coalition anti-réforme de se mobiliser efficacement. En outre, comme nous l'avons déjà souligné, agir rapidement (en début de mandat) permet au gouvernement d'absorber les coûts de transition avant les prochaines élections (George Mulgan, 2013).

D'autre part, les partisans du gradualisme critiquent sévèrement le Big-Bang et indiquent que la thérapie de choc qu'imposent les institutions financières internationales (*consensus de Washington*) est responsable du blocage de plusieurs processus réformistes engagés au début des années 1990. Ces auteurs suggèrent qu'il faut toujours commencer par mettre en œuvre les réformes qui ont le plus de chance de réussir de manière à faire adhérer les plus réticents aux réformes. Comme l'explique Tompson (2010), en s'attaquant aux problèmes les plus faciles à résoudre on peut lancer une dynamique de réforme qui facilitera les changements ultérieurs. Commencer par des choses faciles permettrait ainsi de modifier les anticipations des agents et/ou mobiliser de nouveaux acteurs. Ceci peut ouvrir la voie à la mise en œuvre de réformes plus difficiles⁷⁰. Dewatripont et Roland (1995) mettent en avant la supériorité informationnelle du gradualisme. Ce dernier, permet de gagner l'information quant à l'opportunité de poursuivre les réformes. Mais aussi, son coût (*ex ante*) est beaucoup plus faible que celui du Big-Bang, ce qui permet un retour en arrière moins coûteux. Benhamouche (2003) a montré l'existence de situations où malgré la perte occasionnée par le délai des réformes et leur complémentarité, le gradualisme est préférable au Big-Bang du fait de sa contribution à la réduction du degré d'asymétrie d'information entre les différents acteurs⁷¹.

⁷⁰ Toutefois, cette stratégie (qui consiste à commencer par ce qui est le plus facile) a ses limites. En effet, si les propositions modestes annoncées au début ouvrent la voie à des réformes beaucoup plus profondes, certains acteurs pourront anticiper cela et refuser ces mesures relativement mineures pour écarter le risque de toute poursuite du processus de réforme. En outre, parfois il s'avère être difficile de donner une suite à une première vague de réformes. Celle-ci peut en effet, parfois accroître la rente de certains groupes (qui n'ont pas été touchés), ce qui va les inciter à s'opposer fortement à toute nouvelle réforme qui pourrait mettre en danger leurs intérêts.

⁷¹ En effet, « *les électeurs soutiennent parfois des mesures contraires à leurs intérêts du fait qu'ils ne disposent pas des informations suffisantes pour formuler un choix éclairé et vice-versa* » (Delalande, 2012, p. 42).

6. Les facteurs qui ont trait à la résistance au changement

« Il n'y a point d'entreprise plus difficile à conduire, plus incertaine quant au succès, et plus dangereuse que celle d'introduire de nouvelles institutions. Celui qui s'y engage a pour ennemis tous ceux qui profitaient des institutions anciennes, et il ne trouve que des tièdes défenseurs dans ceux pour qui les nouvelles seraient utiles. Cette tièdeur, au reste, leur vient de deux causes : la première est la peur qu'ils ont de leurs adversaires lesquels ont en leur faveur les lois existantes : la seconde est l'incrédulité commune à tous les hommes, qui ne veulent croire à la bonté des choses naturelles que lorsqu'ils ont été bien convaincus par l'expérience ⁷²» (Machiavel, 1513, *Le Prince*, Chapitre VI).

6.1. L'importance du consensus social autour du projet de réforme

Il est largement admis dans la littérature qu'un consensus social et un soutien public sérieux fournissent une base politique solide sur laquelle les gouvernements réformistes peuvent faire avancer leurs programmes de réformes. Williamson et Haggard (1994, p. 575) soutiennent à ce titre que le consensus social constitue « *un puissant facteur d'entraînement des ajustements de politique* » et suggèrent que les réformes ne peuvent pas avancer sans qu'il y ait au moins un certain degré de consensus social autour de la nécessité d'une réforme, notamment pour celles qui produisent des résultats à long terme. Maleki (2007, p. 20) atteste qu'« *une population soudée, convaincue du bienfait de la réforme (...) facilite, toutes choses égales par ailleurs, la mise en place de celle-ci* ». El Morchid (2010a, p. 73) considère que le consensus préalable à la mise en œuvre d'une réforme présente quatre avantages, à savoir, « *la réduction des conflits (absence de contestations), un meilleur respect des décisions prises, une plus grande qualité et pertinence des mesures adoptées et enfin une participation plus active du public aux consultations le concernant* ». Utomi et al. (2007) soulignent l'importance d'un alignement des intérêts des dirigeants politiques avec ceux de l'élite ainsi que toute coalition entre les groupes ayant des intérêts communs en matière de réformes. Delalande (2012) met l'accent sur la nécessité de disposer d'un projet de réforme clair,

⁷² Cité par Maleki (2007, p. 1).

cohérent et soigneusement mis au point par des experts et des techniciens. Il considère toutefois que cela n'est pas suffisant ; « *il faut encore construire les conditions politiques de son acceptation, ce qui suppose de négocier avec des acteurs multiples (parlementaires, groupes d'intérêts, fonctionnaires, partenaires sociaux, etc.) et de tenir compte de facteurs tout autant économiques que moraux, symboliques ou médiatiques* » (ibid., p. 36). En somme, un consensus social et un soutien public sérieux sont importants. Ils permettent notamment de contrer et de neutraliser l'opposition à la réforme (réduire les conflits), ce qui facilite nettement la mise en œuvre de celle-ci⁷³.

El Morchid (2010a) suggère toutefois que les avantages du consensus peuvent être contrebalancés par un certain nombre d'inconvénients, tels que, la « *déresponsabilisation* » du gouvernement⁷⁴ et/ou le changement dans la finalité des décisions publiques⁷⁵. Cette idée rejoint les conclusions de (Coglianese, 2001), qui montre que la réforme (régulation) par consensus crée ou exacerbe de nombreux dysfonctionnements ; elle pousse à se concentrer sur les sujets les moins litigieux, plutôt que sur les sujets les plus importants. Elle engendre l'imprécision⁷⁶ et décourage l'audace et l'ambition dans la conduite du changement⁷⁷. En outre, elle consomme du temps et de l'énergie, et engendre de nouvelles sources de conflit⁷⁸. L'auteur juge, au vu de ces résultats, que l'établissement d'un consensus en tant qu'objectif lors de l'élaboration des politiques de réforme constituerait un changement dominant dans le mode de gouvernance qui n'est ni nécessaire ni sage.

La prise en compte de ces arguments laisse penser qu'une approche dictatoriale serait plus efficace, en particulier dans des pays caractérisés par « *la propagation de l'analphabétisme, le désintéressement politique et la faible implication de certaines couches*

⁷³ Une opposition faible et divisée rend plus facile la tâche de réformer (Williamson et Haggard, 1994), tandis qu'une opposition bien mobilisée peut servir d'axe pour une plus grande résistance à la réforme, en bénéficiant notamment du soutien des groupes indécis et des perdants (potentiels) des réformes (George Mulgan, 2013).

⁷⁴ L'auteur explique, qu'à force de chercher le consensus, les décideurs politiques ne seraient plus alors que des facilitateurs de la négociation entre groupes d'intérêts. Ils deviendront ainsi « *un acteur de plus dans le jeu, et non plus l'autorité mandatée démocratiquement et sanctionnée en cas d'échec* » (El Morchid, 2010a, p. 16).

⁷⁵ A force de vouloir éviter de contrarier les intérêts les mieux représentés dans le processus politique.

⁷⁶ Les décisions sont souvent formulées de manière ambiguë afin de masquer les divergences potentielles qui émaneraient d'une expression plus nette.

⁷⁷ L'accord se fait toujours sur le plus petit commun dénominateur.

⁷⁸ Sur la désignation des parties prenantes au processus de négociation ou encore sur l'interprétation des termes de l'accord.

*sociales dans le processus des réformes*⁷⁹ » (El Morchid, 2010a, p. 74). Néanmoins, face aux pressions exercées par les institutions financières internationales, les ONG et les gouvernements des pays développés, ce type d'approche risque de créer des problèmes aux réformateurs et au système politique en général. En effet, au sens de ces groupes de pression étrangers, seule l'approche participative, fondée sur un large consensus est source d'efficacité et d'équité. Il convient donc aux décideurs politiques de chercher un certain degré de consensus qui facilite la conduite de la réforme sans pour autant dévier cette dernière de son objectif principal.

6.2. Typologie des réformes selon le degré d'opposition

On distingue souvent entre les réformes qui ne suscitent pas d'opposition *ex ante* et les réformes dites « *prophylactiques* » (Maleki, 2007). Les réformes qui ne suscitent pas d'opposition *ex ante* sont celles qui ne soulèvent, au stade de leur adoption, aucun problème particulier. Il s'agit généralement de réformes ou de « paniers » de réformes qui améliorent le bien-être global : les pertes engendrées par une réforme sont (au-moins) couvertes par les gains d'une autre réforme⁸⁰. Ceci implique « *l'existence d'un fort consensus au sein de la société sur les bienfaits* » de ce type de réformes (ibid., p. 20). Elles sont facilement acceptées grâce « *aux anticipations faites par les agents à propos de leurs résultats* » (ibid., p. 21). Néanmoins, si *ex post* les résultats ne sont pas au rendez-vous ou que des tensions entre individus ou groupes sociaux voient le jour, à cause de l'hétérogénéité des gains, les agents les rejettent peut-être tout aussi unanimement qu'ils les ont acceptées⁸¹. D'où la nécessité, selon (Maleki, 2007, p. 23), « *de tenir compte de facteurs dynamiques pour comprendre que les positions de chaque agent peuvent évoluer. Ces changements provoquent des conflits, et cela même dans les cas où presque tous les agents sont gagnants* ».

⁷⁹ En effet, de telles conditions rendent de plus en plus difficile le lancement d'un large débat préalablement à l'initiation et à l'exécution des réformes.

⁸⁰ Cela a été le cas, selon Maleki (2007), en Chine durant les années 1970, particulièrement lors de la libéralisation du marché du travail.

⁸¹ Maleki (2007) explique que lorsque la courbe des gains et des pertes de la réforme a une forme en « J » (c.à.d. les gains ne se matérialisent qu'après avoir subi quelques pertes), cela peut fausser la perception des individus à propos de cette réforme. En d'autres termes, ils peuvent *a priori* penser qu'il s'agit d'une mauvaise réforme alors qu'en réalité il suffit d'attendre pour bénéficier de ses avantages. En conséquence, il est important de choisir le bon timing pour analyser les résultats de la réforme. « *Un moment bien choisi permettra de donner une image correcte en terme qualitatif et quantitatif des effets de la réforme. Il faut absolument éviter de tomber sur une valeur aberrante qui donnerait une image fautive de l'impact dans le temps de la réforme* » (ibid., p. 22).

A l'opposé de cette situation, il existe des réformes qui ne sont pas dictées par des conditions extrêmes (situations de crises). Elles s'appuient plutôt sur une logique d'anticipation⁸². Mettre en place ce type de réformes est une tâche très délicate, qui nécessite un courage politique évident car elles répondent à des problèmes qui n'existent pas dans l'immédiat et qui peut-être n'existeront jamais. En effet, « *agir en prévision risque de provoquer des reproches de la part de ceux qui pensent que c'est du gaspillage de s'occuper de phénomènes qui n'ont pas encore fait sentir leurs effets et qui peut-être ne se produiront jamais*⁸³ » (ibid., p. 24).

6.3. La résistance aux réformes : principales sources et remèdes

La capacité d'un système en place à engager et réussir une transformation substantielle du cadre réglementaire préexistant nécessite de « *faire face à de multiples contraintes, liées globalement à un phénomène d'inertie qui caractérise des formes multiples de résistance au changement* » (Bélaid et Gasmi, 2012, p. 9). Pour expliquer ce phénomène d'inertie, plusieurs raisons ont été avancées dans la littérature. Elles tournent globalement autour du problème de répartition des coûts et avantages de la réforme. En effet, une réforme engendre souvent des gagnants et des perdants. Les perdants sont ceux qui profitaient des avantages dans l'ancienne situation, et qui devraient renoncer à ces prestations dans la nouvelle situation. Ils ont une forte incitation à se mobiliser contre les réformes et punir les politiciens qui les introduisent⁸⁴. *A contrario*, les gagnants de la réforme ne sont généralement pas des groupes spécifiques, mais les grandes collectivités sociales comme les consommateurs et les contribuables. Ils ont un caractère beaucoup plus diffus que les perdants. Les perdants sont souvent plus puissants politiquement que les gagnants. « *En tant que bénéficiaires du statu quo, ils seront souvent, mais pas toujours, mieux organisés et disposeront de plus de ressources politiques et financières*⁸⁵ » (Tompson, 2010, p. 65).

⁸² La prophylaxie a en effet pour objet « *d'empêcher la réalisation de menaces, cela correspond à un investissement en temps et en ressources pour parer à un événement qui est de l'ordre de l'hypothétique, qui n'a pas encore eu lieu* » (Maleki, 2007, p. 24).

⁸³ Les réformes prophylactiques sont étroitement liées aux notions de temps et d'incertitude (par exemple, les réformes portant sur l'environnement, l'évolution de la pyramide des âges, etc.). Par conséquent, elles suscitent très souvent de fortes critiques.

⁸⁴ Alesina et Drazen (1991) montrent que plus la distribution des coûts de la réforme est inégale plus la société est polarisée et plus long sera le temps nécessaire à l'adoption de la réforme.

⁸⁵ Rodrik (1994) et Drazen (2000) montrent que pour un niveau égal de ressources et une même position, les perdants potentiels se mobiliseront plus rapidement pour éviter une perte que les gagnants espèrent comme gain. Autrement dit, de petits groupes ayant beaucoup à perdre (ou à gagner) peuvent se mobiliser de manière plus

Beaucoup de travaux ont mis l'accent sur l'impact de la puissance relative des différents groupes d'intérêt. Haggard et Webb (1994, p. 16) attestent que « *la résolution (...) dépend de l'organisation des groupes et de leurs relations avec le système politique* ». Maleki (2007) souligne l'importance de la proximité avec le pouvoir politique. Ainsi, « *un pays soumis à de graves crises économiques peut ne pas réformer si des groupes qui tirent des rentes du statu quo sont assez proches du pouvoir pour empêcher ce dernier de réformer*⁸⁶ » (ibid., p. 58). Acemoglu et Robinson (2000) montrent également que le pouvoir économique d'un groupe d'intérêt n'est pas toujours suffisant pour maintenir une situation de *statu quo* et, ainsi, empêcher des réformes. Une influence politique forte est bien plus efficace pour faire échouer des plans de réformes.

En partant de l'idée selon laquelle une réforme (économique) modifie souvent la répartition des avantages dans la société, et qu'elle profite de ce fait à certains groupes sociaux au détriment des autres groupes, Adams (2000) développe un modèle basé sur l'existence de 9 groupes sociaux différents au sein d'un pays en développement en présence d'une institution internationale dont le but est de proposer des réformes. Il montre que les réformes économiques (dévaluation de la monnaie, privatisation des entreprises publiques et élimination des subventions alimentaires aux consommateurs) ne seront acceptées qu'avec l'appui non pas de la majorité des groupes mais plutôt de leur « poids » politique global. Il suggère ainsi qu'il faut proposer des réformes rassemblant assez d'appui au sein de la population et chercher à isoler les groupes opposés aux réformes⁸⁷.

Certains travaux expliquent l'opposition aux réformes par le fait que les coûts de la réforme sont généralement immédiats alors que ses avantages ne se matérialisent qu'à plus long terme. Ainsi, une réforme peut être assimilée à « *un investissement qui devrait en définitive bénéficier suffisamment à la majorité pour la satisfaire d'avoir effectué cet investissement, mais qu'à court terme (comme tous les investissements) elle suppose des sacrifices* » (Williamson et Haggard, 1994, p. 531). A ce titre, Utomi et al. (2007) soulignent

efficace qu'un large groupe au sein duquel les gains (ou les pertes) sont répartis de manière plus diffuse (Olson, 1965).

⁸⁶ Par conséquent, la crise doit faire sentir ses effets au niveau du monde politique pour que les décideurs agissent. Ainsi, « *il se peut que des crises peu intenses fassent naître de grandes réformes car les groupes d'individus touchés ont un pouvoir de pression très fort sur les décideurs politiques. De même, nous pouvons trouver des crises très graves sans aucune action politique s'il s'agit de groupes peu organisés* » (Maleki, 2007, p. 57).

⁸⁷ Ainsi, dans ce modèle, le *statu quo* est dû à la possession d'une rente par des groupes qui ont suffisamment de poids pour empêcher les processus de réformes.

l'importance d'améliorer les attentes du public à travers des résultats visibles à court terme pour créer un soutien public en faveur des réformes⁸⁸.

Fernandez et Rodrik (1991) ont remarqué que les opérateurs privés, notamment dans les pays en développement, sont *ex ante* rarement enthousiastes au sujet des réformes commerciales qui s'avèrent généralement être une aubaine pour de larges segments du secteur privé⁸⁹. À l'aide d'un modèle théorique, ils ont pu montrer que l'incertitude *ex ante* sur la répartition des gains et des pertes découlant de la réforme induit un biais en faveur du *statu quo*, ce qui entrave la formation du consensus nécessaire à sa mise en œuvre⁹⁰. Laban et Sturzenegger (1994) soutiennent, à leur tour, qu'un changement de politique qui améliore le bien-être social peut être retardé à cause du degré élevé d'incertitude sur qui va gagner et qui va perdre suite au changement. Ils suggèrent toutefois qu'une détérioration suffisamment importante du *statu quo* rend la réforme possible⁹¹. En conséquence, plus l'incertitude sur l'environnement *post réforme* est grande plus la détérioration du *statu quo* doit être importante pour induire un changement de politique (une acceptation des réformes incertaines).

De nombreux travaux dans la littérature suggèrent que pour mieux réussir leurs tentatives de réformes, les gouvernements doivent impliquer les opposants potentiels (ou du moins ceux qui peuvent sérieusement affecter la conduite des réformes) afin de faciliter l'adoption des réformes qu'ils envisagent d'entreprendre. Tompson (2010, p. 61) suggère que « *lorsque certains adversaires d'une réforme détiennent de fait un pouvoir de veto, en pouvant bloquer son adoption ou empêcher son application, il est parfois possible d'obtenir leur*

⁸⁸ « Une telle approche peut être utile sur le plan politique, car elle contribue à renforcer le soutien à la réforme en montrant qu'il existe des aspects positifs du processus de transformation (économique). De cette façon, une coalition élargie de partisans bénéficiaires de la réforme peut être créée. L'existence d'une telle coalition peut aider le processus de réforme (économique) en s'alliant au gouvernement pour faciliter la propagation des réformes à d'autres groupes » (George Mulgan, 2013, p. 17).

⁸⁹ C'est une tendance qui a été observée à Taiwan et en Corée du Sud (début des années 1960), au Chili (1970), et en Turquie (1980). Les réformes ont été imposées par des régimes autoritaires et contre la volonté des entrepreneurs, même si *ex post* ceux-ci se sont avérés être leurs plus fervents défenseurs.

⁹⁰ Lorsque de nombreuses personnes ne savent pas si elles vont gagner (ou perdre) à l'issue d'une réforme, cela réduit considérablement le soutien à cette réforme, qui aurait été autrement populaire (en l'absence d'incertitude).

⁹¹ Lorsque la crise inflationniste devient extrême, les groupes d'intérêt acceptent l'incertitude associée à la réforme (Laban et Sturzenegger, 1994).

*acquiescement en leur faisant jouer un rôle dans le nouveau système*⁹² ». Utomi et al. (2007) soulignent la nécessité, pour les réformateurs, d'utiliser leur capital politique pour contourner la résistance venant de l'intérieur du gouvernement, des partis d'opposition, et des « *veto players* » dans la société (tels que les syndicats).

El Morchid (2010a), propose une action composée de trois étapes. La première étape consiste à recenser les groupes d'intérêts et les parties prenantes potentiellement affectés par les réformes. La deuxième étape consiste à classer les groupes d'intérêts et les parties prenantes en fonction du degré d'intervention dans le processus de réforme (fort ou faible) et des résultats attendus (gain ou perte) de chaque projet de réforme. La combinaison de ces deux critères fait apparaître 4 catégories de groupes de pression (cf. figure 1) : (i) *Les sympathisants dynamiques* ont plus à gagner qu'à perdre de la réforme et disposent d'un fort pouvoir d'intervention⁹³. (ii) *Les sympathisants passifs* ont plus à gagner qu'à perdre de la réforme et disposent d'un faible pouvoir d'intervention⁹⁴. (iii) *Les opposants passifs* ont plus à perdre qu'à gagner de la réforme et n'ont que peu de pouvoir d'action⁹⁵. Enfin, (iv) *les opposants redoutables* ont un très grand pouvoir d'intervention leur permettant de bloquer l'adoption des réformes (ou au moins de nuire gravement à leur mise en œuvre)⁹⁶. La troisième et dernière étape consiste à réduire le camp des opposants, à conforter la position des sympathisants dynamiques et à accroître la capacité d'action des sympathisants passifs afin de les transformer en véritables moteurs⁹⁷.

⁹² Il cite, à ce titre, les réformes des retraites réussies en France, Italie, Pologne et Mexique. Offrir un rôle aux syndicats dans le nouveau système (par ex. dans l'administration et la gestion des organismes de retraite) a eu un impact très significatif.

⁹³ Selon l'auteur, il s'agit généralement des grands opérateurs économiques (associations des industriels, associations des grands exploitants agricoles, grandes entreprises minières. etc.).

⁹⁴ Ce sont des groupes « *qui adhèrent au projet de réforme sans avoir l'audace de s'impliquer activement dans le processus de vente dudit projet* » (El Morchid, 2010a, p. 9).

⁹⁵ A l'évidence, les membres de ce groupe ne peuvent que se résigner au sort qui leur sera fait, même si celui-ci leur déplaît.

⁹⁶ Les membres de ce groupe constituent le véritable obstacle à l'initiation et l'accomplissement des réformes. « *Ils doivent dès lors faire l'objet d'une attention particulière de la part des réformateurs. Ces derniers sont appelés à leur donner des gages ou des contreparties susceptibles d'atténuer leur opposition* » (El Morchid, 2010a, p. 9).

⁹⁷ Il est toutefois important de souligner que, parfois, certains groupes, qui adhèrent au projet de réforme au moment de sa préparation, manifestent une forte opposition lors de son implémentation. Ce changement s'explique souvent par des considérations d'apprentissage et d'asymétrie informationnelle. En effet, plus le projet de réforme avance dans le temps, plus il apporte de nouvelles informations. Cela permet aux membres de chaque groupe d'intérêt ou de chaque partie prenante d'améliorer son niveau d'apprentissage sur le tas (*learning by doing*) et de réagir en conséquence.

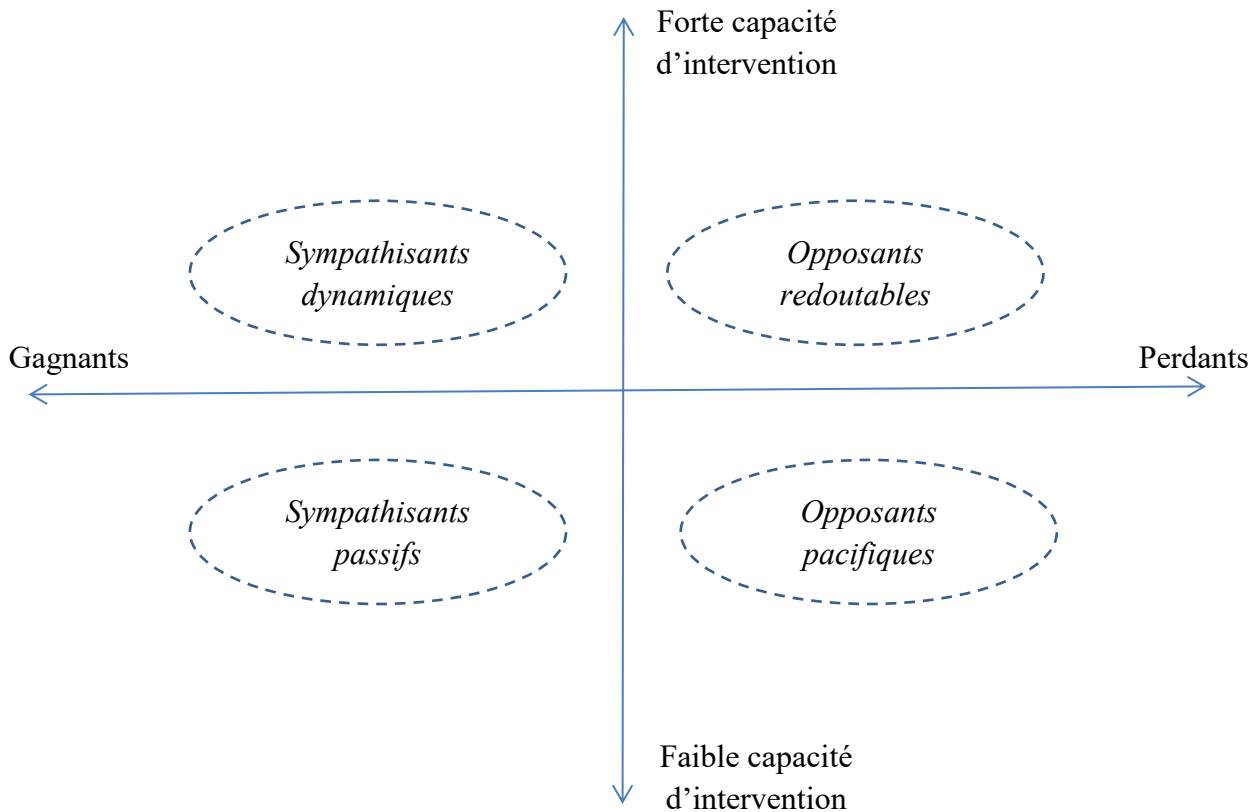


Figure 1. La classification des partisans et des opposants au processus de réforme.

Source : El Morchid (2010a, p. 66)

Il est largement admis dans la littérature qu'une compensation des perdants potentiels d'une réforme facilite de façon significative la conduite de celle-ci et augmente, de ce fait, ses chances de succès. En effet, compenser les perdants d'une réforme permet de neutraliser la résistance des groupes désavantagés voire même de gagner leur soutien (Edwards 2001 ; OCDE, 2010b). Néanmoins, pour tirer profit de cette stratégie, il est primordial de choisir le bon mécanisme de compensation. A ce titre, Haggard et Webb (1994) suggèrent que les systèmes de compensation qui ont donné les meilleurs résultats sont relativement complexes. Il ne s'agit donc pas de simples transferts monétaires en faveur de ceux qui sont directement affectés par les réformes.

Edwards (2001) recense 5 mécanismes de dédommagement courants. Le premier mécanisme, appelé *compensation directe*, consiste à acheter, par le biais de transferts monétaires, le soutien de certains groupes directement affectés par le processus des réformes⁹⁸. Le deuxième mécanisme, appelé *compensation indirecte*, consiste à effectuer des

⁹⁸ Il consiste, par exemple, à distribuer les actions des entreprises privatisées aux employés.

ajustements dans des domaines qui ne sont pas forcément liés à la réforme⁹⁹. Le troisième mécanisme, appelé *compensation croisée*, implique un transfert de ressources à des groupes qui ne sont pas directement affectés par la réforme, afin d'obtenir leur appui politique¹⁰⁰. Le quatrième mécanisme, appelé *compensation par l'exclusion*, vise à désamorcer l'opposition de certains groupes (puissants), en les mettant à l'abri des effets (négatifs) de la réforme¹⁰¹. Le cinquième et dernier mécanisme, appelé *compensation politique*, consiste à coopter (certains) opposants aux réformes en leur permettant de participer à l'apparat du pouvoir politique¹⁰².

Il s'avère toutefois qu'une compensation excessive peut aussi être nuisible, car elle risque d'atténuer la réforme (OCDE, 2010a). Les concessions, qui sont parfois faites aux adversaires d'une réforme afin d'obtenir leur participation, peuvent être contraires à la logique d'ensemble de la réforme, qui sera ainsi moins cohérente globalement, en se traduisant généralement par de trop nombreuses exemptions et exceptions. « *Elle peut limiter la portée des réformes susceptibles d'être adoptées et elle signifie que la mise en œuvre d'importants éléments de la réforme pourrait être tributaire de la coopération de parties qui n'y sont pas véritablement attachées* » (Tompson, 2010, p. 61). En conséquence, certains auteurs s'opposent au principe d'une indemnisation généreuse, qui, pour eux, revient à indemniser les agents économiques qui recherchent une rente, car en réalité, une réforme est censée éliminer la recherche de rente et mettre fin au favoritisme des groupes d'intérêt (George Mulgan, 2013).

⁹⁹ Comme, par exemple, l'ajustement du taux de change réel à la suite d'une réforme commerciale.

¹⁰⁰ Par exemple, la distribution d'actions d'entreprises privatisées à l'ensemble de la population.

¹⁰¹ Autrement dit, ne pas les inclure dans la population affectée par certaines mesures des réformes en leur permettant, par exemple, de garder certains de leurs anciens privilèges.

¹⁰² A travers la nomination à des postes clés de l'administration nationale de ceux qui affichent leur scepticisme à l'égard des réformes.

7. Les facteurs qui ont trait à la qualité des institutions

Les institutions sont considérées comme « *des contraintes établies par les hommes qui structurent les interactions humaines. Elles se composent de contraintes formelles (comme les règles, les lois, les constitutions), de contraintes informelles (comme les normes de comportement, des conventions, des codes de conduite auto imposées) et des caractéristiques de leur application*¹⁰³ » (North, 1994, p. 361). Il en découle ainsi qu'il existe des institutions formelles et d'autres informelles. La distinction entre les deux types repose sur l'idée que « *certaines institutions naissent après l'écriture de textes qui définissent explicitement les règles du jeu que les agents doivent respecter* » (Maleki, 2007, p. 98).

Les institutions formelles comportent « *(i) les règles fondamentales (constitution, législations, lois et règlements) qui définissent la place respective de l'État, des individus et des organisations dans la société, et la structure hiérarchique du système politique, (ii) les droits de propriété (droits privés, étatiques ou communautaires sur un bien, terrain, air, eau, etc.) qui sont fondamentales pour l'existence et le bon fonctionnement des marchés, et (iii) les contrats individuels qui reflètent la structure des incitatifs inclus dans les droits de propriété et les autres institutions formelles et informelles* » (El Morchid, 2010b, p. 3). Quant aux institutions informelles, « *elles incluent les composantes culturelles et idéologiques, en particulier les conventions, les normes sociales, les traditions, les coutumes, la religion et la morale* » (ibid.).

Le rôle joué par le cadre institutionnel dans le processus d'acceptation des réformes peut être analysé « *en termes d'arrangements institutionnels et organisationnels optimaux permettant de réformer. Ces derniers se définissent à partir des comportements des agents pouvant être partisans ou opposants aux réformes. Les agents permettant l'application et l'avancement d'une réforme ou le contraire son ralentissement ou son blocage ne sont rien d'autre que les différents acteurs de l'espace public, qu'ils soient décideurs ou non, pouvant par leurs comportements hérités ou induits, favoriser ou rendre difficile la réforme* » (Ouchichi, 2011, p. 226). Ainsi, « *si l'on accepte l'idée que les bonnes règles font les bons joueurs, on comprend toute l'importance qu'il faut accorder aux problèmes institutionnels* » (Maleki, 2007, p. 102).

¹⁰³ Au sens le plus large, elles peuvent être définies comme étant l'ensemble des règles formelles et informelles qui régissent les interactions humaines (North, 1990).

7.1. Le rôle des institutions en temps de réforme

« *L'échec des politiques d'aide aux réformes industrielles dans les pays en développement, constaté dans la période du post-consensus de Washington, a permis l'émergence de la dimension institutionnelle en tant que facteur clé des nouvelles politiques d'aide au développement* » (Bélaïd et Gasmi, 2009, p. 54). Ainsi, un nombre considérable de travaux ont mis l'accent sur la nécessité de tenir compte de la dimension institutionnelle lors de la conception et la conduite des réformes. Celle-ci constituerait une condition nécessaire (mais non suffisante) pour réussir une transformation substantielle du cadre réglementaire préexistant.

North (1991) souligne la nécessité d'adapter le design institutionnel des réformes pour tenir compte de l'environnement institutionnel au sens large, ce qui permet de réduire le gap entre les dispositifs formels en place et la pratique institutionnelle effective. Bélaïd et *al.* (2009) ont étudié l'impact de la qualité des institutions sur la performance économique dans les secteurs des télécommunications. Pour ce faire, ils ont analysé un panel de 32 pays en développement pour la période 1985-1999¹⁰⁴. Leur objectif est de savoir si, au sein même du groupe des pays en développement, il n'existerait pas un seuil critique de pauvreté au-dessous duquel l'efficacité marginale d'un investissement immatériel dans l'amélioration de la qualité institutionnelle deviendrait négligeable¹⁰⁵ ? L'analyse empirique a produit quelques résultats singuliers, en particulier l'absence de causalité au sens de Granger entre l'indice de qualité institutionnelle et la performance sectorielle dans le groupe des pays à revenus plus élevés.

Ce résultat est en cohérence avec l'une des idées centrales développées dans Gasmi et *al.* (2009), à savoir que l'effet produit par une plus grande responsabilisation politique (*political accountability*¹⁰⁶) et donc une meilleure qualité institutionnelle sur la performance de la régulation sectorielle, est plus fort dans les pays en développement, comparativement aux pays développés. L'hypothèse d'existence d'un seuil rédhibitoire de pauvreté qui stériliserait

¹⁰⁴ L'évaluation de la qualité institutionnelle est réalisée à l'aide d'une série de variables catégorielles regroupées dans deux indicateurs synthétiques. Le premier, désigné « *indice institutionnel* », est défini de manière à refléter l'état des lieux en matière d'environnement institutionnel. Le deuxième indicateur, intitulé « *Equilibre des pouvoirs* », reflète quant à lui la qualité du processus politique (*checks and balances*).

¹⁰⁵ Cette question a été examinée sur deux sous-échantillons de pays différenciés suivant le PIB par tête.

¹⁰⁶ Elle renvoie au « *processus proactif par lequel les pouvoirs publics informent de leurs intentions, actions et résultats, les justifient et sont également passibles de sanctions en conséquence* » (Ackerman, 2005, p. 1). Elle constitue ainsi un facteur déterminant de la bonne conduite des réformes (World Bank, 2000), en permettant principalement de (i) créer des pressions sur le gouvernement et les dirigeants pour améliorer les performances (Utomi et *al.*, 2007), (ii) renforcer les liens entre citoyens et gouvernements et (iii) permettre aux autorités locales et aux prestataires de services de se montrer plus ouverts et efficaces (Malena et *al.*, 2004).

des politiques visant le renforcement des institutions dans les pays les moins avancés n'a donc pas été validé. Bien au contraire, ils ont conclu que le lien entre la qualité des institutions et la performance économique du secteur est nettement plus significatif dans le groupe des pays à plus faibles revenus. Une implication de ce résultat est que l'aide au développement dans ces pays devrait donner une place importante à la création d'institutions de qualité. Bélaïd et Gasmi (2012) suggèrent également, à l'aide d'une analyse du secteur des télécommunications dans un ensemble de pays en développement (avec une illustration par des données reflétant l'évolution de ce secteur en Algérie), que « *le succès d'une réforme (économique) est subordonné à la prise en compte de la dimension institutionnelle en tant que déterminant majeur de la performance économique* » (ibid., p. 2).

Gasmi et Recuero Virto (2010) identifient la qualité de l'environnement institutionnel comme étant l'un des principaux déterminants des trois principales initiatives politiques qui ont été au cœur des réformes du secteur des télécommunications dans les pays en développement (à savoir, la libéralisation, la privatisation et la restructuration)¹⁰⁷. Bélaïd et Gasmi (2009) ont testé qualitativement le rôle clé des institutions dans la conduite de la réforme du secteur des télécommunications en Algérie. Ils suggèrent qu'un faible niveau de responsabilisation politique et une moindre qualité institutionnelle sont de nature à affecter négativement le processus de réforme.

7.2. Analyse de Maleki (2007) : processus de réforme et nature des institutions

Maleki (2007) analyse l'impact du cadre institutionnel sur l'acceptation des processus de réformes. Il s'intéresse, dans un premier temps, à l'impact des institutions formelles, qui se caractérisent par l'existence de lois (censées être connues de tous) qui constituent des règles du jeu que vont utiliser les agents. Les interactions entre ces règles « *ont un impact sur la plus ou moins facile mise en place des réformes : certains arrangements institutionnels sont plus aptes à permettre des réformes que d'autres* » (ibid., p. 128).

L'auteur souligne que les accords de coopération entre les acteurs engendrent des coûts de transactions politiques ; « *parmi les coûts les plus importants on trouve des coûts ex ante inhérents à la négociation et à la formulation des accords et des coûts ex post liés à la mise*

¹⁰⁷ Ils ont constaté que les pays confrontés à un risque institutionnel élevé et à plus de contraintes financières sont plus susceptibles d'introduire la concurrence (dans le segment cellulaire numérique) et à privatiser l'opérateur historique (de téléphonie fixe), ces politiques étant économiquement attrayantes pour les investisseurs et les gouvernements. À leur tour, ces politiques renforcent le déploiement des infrastructures (de téléphonie fixe).

*en place de procédures assurant le respect des accords passés*¹⁰⁸. Dès lors, la mise en place d'institutions adéquates devrait permettre l'émergence d'accords entre les agents en diminuant les coûts *ex ante* et *ex post* » (ibid., p. 103). En conséquence, il a mis l'accent sur un certain nombre d'éléments dont l'amélioration favoriserait l'acceptation des plans de réformes en diminuant les coûts de transaction politique, à savoir :

- ***La coopération dans le cadre de la prise de décision politique***

« *L'hétérogénéité des préférences ainsi que les intérêts divergents font que les institutions vont être le cadre de luttes acharnées entre agents* » Maleki (2007, p. 102).

Face à cette situation caractérisée par des perdants et des gagnants, l'auteur suggère que l'un des premiers objectifs des institutions (formelles) devrait être de favoriser la coopération entre les agents, ce qui permet une meilleure acceptation de la réforme.

- ***Le nombre de joueurs engagés***

Plus leur nombre est important, moins la coopération est facile à obtenir. En effet, la multiplication des acteurs s'accompagne de la multiplication des intérêts et des préférences ce qui rend la négociation et surtout l'obtention d'un compromis de plus en plus difficile¹⁰⁹.

- ***Le temps institutionnel***

La coopération nécessite des accords inter-temporels de la part des décideurs. Ces derniers peuvent toutefois avoir des considérations différentes en termes de préférence pour le présent. En période pré-électorale, l'avenir des décideurs est beaucoup plus incertain qu'aussitôt après une élection. En conséquence, ils auront un taux de préférence pour le présent plus important que dans un cadre post-électorale : « *il sera donc plus compliqué de mettre en place des réformes car les hommes politiques au pouvoir ne seront pas prêts à perdre aujourd'hui pour gagner demain puisqu'il est possible que le futur ne les concerne pas* » (Maleki, 2007, p. 104). À ce titre, Spiller et Tommasi (2003a) montrent que la brièveté du mandat au congrès argentin (taux de renouvellement très élevé) fut un élément important dans l'impossibilité de trouver un

¹⁰⁸ En effet, le problème qui se pose est au niveau des accords entre agents qui s'inscrivent dans le temps ; « *Ces échanges s'accompagnent nécessairement d'un problème de crédibilité des engagements. La première façon d'obtenir la crédibilité est la confiance : si les agents se font confiance alors la crédibilité est acquise. Toutefois, les institutions peuvent permettre de se passer de cette relation de confiance en offrant un cadre qui forcera les agents à respecter les engagements pris* » (Maleki, 2007, p. 102).

¹⁰⁹ Selon Spiller et Tommasi (2003a), le grand nombre de joueurs a été l'une des raisons principales de l'échec des réformes fiscales en Argentine durant les années 1990.

accord sur une réforme de la fiscalité, d'une part, parce que les députés redoutent de perdre aujourd'hui car il est improbable que demain ils puissent profiter du sacrifice concédé, et d'autre part, parce que la brièveté du mandat empêche la création de liens privilégiés entre les parlementaires d'un même parti ou de partis différents, liens qui peuvent faciliter les réformes.

- ***La cohérence temporelle des acteurs***

La réduction de la durée des mandats peut toutefois permettre l'émergence de nouvelles personnes dans les institutions. Ces derniers peuvent arriver sans aucun *a priori* à propos des autres acteurs¹¹⁰. Il est alors possible que les négociations aient plus de chance d'aboutir. « *Ce n'est donc pas le fait qu'un mandat soit court ou long qui va déterminer s'il s'agit d'un bon ou d'un mauvais arrangement institutionnel car il peut y avoir des cas où un mandat court s'avère bénéfique et dans d'autres cas le contraire* » (Maleki, 2007, p. 106). Le maître mot à propos de la durée des mandats est donc la cohérence temporelle (qui lie les acteurs les uns aux autres). Celle-ci dépend de l'horizon de chaque acteur¹¹¹ et est étroitement liée à la stabilité politique¹¹² (absence de retournements politiques).

- ***Cadres institutionnels et niveaux de réforme***

Il arrive parfois que l'arrangement institutionnel de départ entraîne la mise en place de réformes partielles (c.à.d. permettre le développement d'un certain nombre de réformes sans pour autant permettre l'épanouissement total des programmes de réformes). Cela est expliqué, d'une part, par l'évolution des objectifs (en matière de réformes) des différents acteurs au fil du temps. D'autre part, certains groupes puissants utilisent la structure institutionnelle à des fins personnelles, en mettant en place des réformes qui

¹¹⁰ En effet, lorsque des acteurs institutionnels se rencontrent plusieurs fois au cours de leur mandat « *ils abordent les nouvelles rencontres en se souvenant du passé. Si l'un des agents n'a pas respecté ses engagements, les nouvelles négociations débiteront sur des bases peu favorables : si les mandats sont longs, nous pouvons assister à une situation de blocage de longue durée* » Maleki (2007, p. 106).

¹¹¹ L'auteur cite l'exemple de la réforme de l'Etat-Providence en Allemagne. « *Streeck et Trampusch (2005) ont montré, à propos de l'Etat-Providence, que la multitude des acteurs institutionnels ayant un pouvoir de veto sur les réformes ainsi que la présence d'élections quasi annuelles empêchaient la mise en place de réformes profondes depuis une dizaine d'années* » Maleki (2007, p. 105).

¹¹² Des institutions qui assurent suffisamment de stabilité empêchent la remise en cause perpétuelle des réformes approuvées auparavant.

leur sont profitables et en bloquant toute nouvelle réforme qui leur soit défavorable¹¹³. A ce titre, (Maleki, 2007) suggère de modifier le cadre institutionnel au cours des programmes de réformes pour permettre la mise en place complète de ces dernières¹¹⁴.

- ***La notion d'équilibre réformateur et non réformateur dans les institutions formelles***

Maleki (2007) soutient qu'il existe deux types d'équilibres institutionnels, réformateurs et non-réformateurs¹¹⁵ et suggère que la mise en place d'un ensemble de réformes nécessite « *que les acteurs institutionnels prennent conscience très rapidement des risques de blocage pour rechercher un autre équilibre. Ce nouvel équilibre peut se faire par des modifications d'alliance mais aussi par d'autres moyens comme des changements institutionnels plus ou moins importants et parfois par des comportements qui profitent de l'ambiguïté des textes* » (ibid., p. 108). Toutefois, « *une des difficultés est de réussir à modifier les institutions existantes pour favoriser de nouvelles réformes. L'enjeu est double pour les acteurs institutionnels : d'un côté, ces derniers sont soumis aux lois édictées par les institutions, de l'autre il faut parfois que les acteurs s'efforcent de changer ce qui les contrôle* » (ibid.).

- ***La mise en adéquation entre temps et institutions***

Maleki (2007) propose de distinguer les institutions dont l'usage s'applique au temps « long » des institutions dont l'usage s'applique au temps « court ». Ainsi, « *il faut mettre en place des institutions qui favorisent des réformes qui doivent s'étaler dans le temps parallèlement à d'autres institutions dont l'objectif est de permettre des accords entre les agents à propos de réformes à impact immédiat et qui ont vocation à être réajustées régulièrement* » (ibid., p. 109).

¹¹³ A titre d'exemple, Acuña et al. (2007, p. 6) soutiennent que la seconde administration de Menem (1995-1999), bien qu'elle maintenait la rhétorique des réformes, n'a fait aucun progrès additionnel substantiel. Toutes les réformes ne portant pas atteinte au cœur de la coalition avaient été menées. En conséquence, toute nouvelle réforme aurait contrarié un acteur clé du processus de réformes à même de sortir de la coalition.

¹¹⁴ L'autre possibilité est de trahir la coalition pour mettre en place une nouvelle alliance composée par exemple d'anciens perdants. Toutefois, « *l'émergence d'une telle coalition promet de nombreuses difficultés puisqu'il s'agit d'intégrer des perdants qui n'auront peut-être aucune confiance dans les autres membres de la coalition. De plus, les anciens membres feront tout pour que cette nouvelle configuration ne puisse pas se mettre en place* » (Maleki, 2007, p. 108).

¹¹⁵ En ce sens, la première administration du président Carlos Menem est caractérisée par l'existence d'un équilibre au sein des institutions qui permet la mise en place de réformes. Nous pouvons qualifier cet équilibre de réformateur. Lors de la deuxième législature du président Carlos Menem (1995-1999), cet équilibre n'a plus produit de réformes, nous sommes face à un équilibre non réformateur.

- ***La position asymétrique des acteurs au sein des institutions***

Il est largement admis que les agents possédant un pouvoir discrétionnaire peuvent empêcher la mise en place de réformes Pareto améliorantes (Sutter, 1999), et ce, même lorsque tous les autres acteurs institutionnels sont d'accord pour réformer. En conséquence, Maleki (2007) suggère qu'il faut inciter les agents à avoir des comportements coopératifs et, plus important encore, ne pas utiliser leur pouvoir discrétionnaire¹¹⁶. Les incitations en question peuvent être de deux ordres : « *positives ou négatives. Les premières ont pour but de récompenser les bons comportements tandis que les secondes ont pour objectif de punir les comportements ne favorisant pas les réformes* » (ibid., p. 111). Ces incitations peuvent se concrétiser à travers les élections. A cet effet, « *les agents qui dirigent des institutions n'ayant pas de compte à rendre aux électeurs n'y sont pas soumis. (...) L'émergence de telles institutions ne favorisera les réformes que si celles-ci s'inscrivent dans un schéma cohérent et planifié* » (ibid.).

- ***La place des acteurs non élus***

Un autre élément dont il est important de tenir compte est la place des acteurs non élus. En effet, il existe souvent des relations entre des agents élus par la population et des acteurs (non élus) intégrés dans le processus institutionnel (groupes de pression, syndicats, etc.). Ces derniers ont pour objectif d'obtenir des réformes qui leur sont favorables ou bien, au contraire, tout faire pour conserver le *statu quo*. Ces groupes peuvent ainsi être un moteur aux réformes mais aussi un frein : cela dépend du rapport de force qui va s'établir entre eux mais aussi avec le reste de la sphère décisionnelle. Les hommes politiques, de par leur position institutionnelle, peuvent « *utiliser ces groupes pour faire accepter des réformes, mais ils sont parfois aussi captifs de ces mêmes groupes : nous assistons alors à des situations où des réformes nécessaires ne sont jamais mises en place parce que les décideurs sont trop liés à certains groupes* » Maleki (2007, p. 112).

¹¹⁶ L'auteur part de l'hypothèse qu'il est impossible d'éliminer totalement tout pouvoir discrétionnaire, autrement dit qu'il n'existe pas d'arrangement institutionnel permettant de gommer entièrement ce type de pouvoir.

- ***La dimension spatiale et le problème du cumul des mandats***

Maleki (2007) suggère qu'il ne faut pas négliger la dimension spatiale. « *Il s'agit plus spécifiquement d'arènes de négociations ou encore d'institutions où les différents agents peuvent négocier* » (ibid., p. 114). « *Une multiplication de ces arènes rend plus difficile l'acceptation des réformes (...) car elle ne facilite pas la communication entre les agents et pousse à des affrontements* » (ibid., p. 114-115). L'auteur souligne également que lorsque les mêmes agents ont plusieurs mandats électoraux (autrement dit, une même personne se retrouve dans plusieurs arènes), cela peut, d'une part, favoriser la réforme en facilitant la cohérence entre acteurs, mais d'autre part, créer « *des conflits d'intérêts entre les différentes fonctions tenues par le même agent* » (ibid., p. 115). En d'autres termes, il se peut que cet agent utilise sa situation privilégiée pour favoriser ses partisans et maintenir le *statu quo*¹¹⁷.

Maleki (2007, p. 117) soutient que les institutions formelles « *ne peuvent prévoir tous les cas et anticiper tous les comportements possibles* » et qu'elles ne suffisent pas pour comprendre l'impact de l'environnement institutionnel sur l'acceptation des réformes. Il s'est ainsi intéressé aux institutions informelles (aspects culturels, historiques et sociaux reposant sur des consensus sociaux implicites), et a montré que celles-ci jouent un rôle important dans la mise en place des processus de réformes¹¹⁸. Il est toutefois important de noter, que contrairement aux institutions formelles, « *qui subissent des changements plus ou moins rapides sous l'impulsion des décisions politiques et législatives* » (El Morchid, 2010b, p. 3), l'évolution des institutions informelles ne peut s'inscrire que dans le long terme, car il est très difficile de les modifier pour favoriser les réformes¹¹⁹ (notamment lorsqu'il s'agit d'idéologie politique).

¹¹⁷ L'auteur souligne que le cumul des mandats ne concerne pas seulement les mandats liés à des élections mais qu'il s'agit également de mandats institutionnels. A ce titre, il soutient que « *devant ces risques, de nombreux pays ont pris des mesures pour limiter voire empêcher le cumul des mandats. En France cette pratique a été réglementée en 1985 et à nouveau en 2000 (sans pour autant que la situation soit considérée comme entièrement satisfaisante)* » Maleki (2007, p. 115).

¹¹⁸ L'auteur cite à ce titre les travaux de Hayo et Shin (2002) et Mo (2001) qui expliquent l'échec des réformes en Corée du Sud (respectivement) par la religion (les Bouddhistes et les Catholiques se sont farouchement opposés aux réformes) et la culture (les hommes politiques coréens n'avaient pas la culture du compromis). On peut également citer le travail de Gual et Trillas (2006) qui montrent, à l'aide d'une analyse empirique sur un échantillon de 37 pays (développés et en développement), que les pays ayant des traditions (idéologie politique) interventionnistes sont moins susceptibles d'adopter des politiques de libéralisation.

¹¹⁹ Comme l'indique El Morchid (2010b, p. 3), « *les institutions informelles sont profondément ancrées dans les coutumes, les traditions et les normes de comportement héritées des anciennes générations* ».

8. Autres facteurs exogènes au processus de réforme

8.1. L'évolution démographique et la taille du pays

Des études de cas montrent que l'évolution démographique et la taille du pays sont deux facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la propension à la réforme (notamment les réformes structurelles) (OCDE, 2007). Ainsi, il est souvent admis que plus le pays est petit moins la mise en œuvre des réformes est difficile (en comparaison avec de plus grands pays). En effet, « *les petits pays sont généralement caractérisés par une population plus homogène, ce qui peut faciliter la prise de décision* » (Ibid., p. 183). Par ailleurs, les études empiriques montrent que l'impact de l'évolution démographique sur la mise en œuvre de réformes est ambigu. A titre d'exemple, le vieillissement pourrait déclencher au moins certains types de réformes (structurelles) (ibid.) ; les travailleurs âgés et les retraités peuvent être en faveur des réformes qui accroissent l'efficacité des marchés de produits et qui les rendent plus concurrentiels (Høj et al., 2006). En revanche, ils s'opposent probablement aux réformes concernant les systèmes de retraite (Galasso, 2006).

8.2. L'influence étrangère

L'influence étrangère joue un rôle important dans l'adoption et la mise en place des réformes. Elle peut être indirecte (sous forme d'aide intellectuelle) ou directe (sous forme d'aide financière). L'aide intellectuelle varie de la simple influence intellectuelle (vagues généralisées de modèles de réformes réussies¹²⁰) à la formation d'individus¹²¹. L'aide financière, quant à elle, est nettement plus apparente et a un impact plus significatif sur la conduite des réformes¹²². L'influence étrangère peut également se manifester, comme le souligne Høj et al. (2006), à travers les pressions concurrentielles, les traités et conventions à caractère impératif, etc. ou également en situation de guerre (notamment en cas de défaite

¹²⁰ Il arrive que certains pays s'inspirent des expériences de réformes (réussies) des autres pays, notamment lorsqu'il s'agit de pays voisins. L'influence intellectuelle est également souvent transmise par les organisations internationales telles que le FMI, la Banque Mondiale, etc. A ce titre, Armingeon (2004) soutient que l'OCDE joue un rôle important dans la conduite des réformes en créant et en entretenant des réseaux d'experts qui influencent ensuite les débats dans leur pays en circonscrivant les problèmes que posent les politiques et les solutions que peuvent leur apporter les décideurs.

¹²¹ Williamson et Haggard (1994) citent l'exemple des économistes chiliens, indonésiens, mexicains, etc. formés dans les universités américaines. Ces derniers, de retour dans leurs pays, ont engagé des réformes (économiques) d'envergure.

¹²² Les acteurs extérieurs (tels que les bailleurs de fonds internationaux, les organisations régionales, etc.) accordent parfois des ressources financières pour appuyer les réformateurs dans leurs efforts.

militaire). Aoki (2001, p. 306) explique que « *des chocs externes (comme la perte d'une guerre) font ressentir aux agents la nécessité de modifier leur cadre juridique et organisationnel et d'améliorer leur productivité ou tout autre aspect de leur performance*¹²³ » (cité par Maleki, 2007, p. 12).

Beaucoup de travaux ont étudié l'impact des aides financières étrangères sur la conduite des processus de réforme. Lafay et Lecaillon (1993, p. 118) montrent que l'aide extérieure favorise le *statu quo* à cause du phénomène de captation des rentes de la part de groupes sociaux. En effet, lorsque « *le gouvernement emprunteur a une trop grande marge d'appréciation, les fonds qu'il obtiendra à ce titre auront toutes les chances d'être employés à la défense des rentes les moins justifiées économiquement* » (cité par Maleki, 2007, p. 36). Ainsi, de nombreux travaux ont mis l'accent sur l'importance de la conditionnalité des aides (financières) attribuées dans le cadre des réformes. Celle-ci permet d'éviter ou de minimiser le détournement des ressources (externes) aux objectifs économiquement non productifs, ou aux intérêts politisés ou personnalisés des chefs de gouvernement (Williamson et Haggard, 1994), ce qui renforce clairement les incitations à la réforme¹²⁴.

De nombreux travaux sur l'hypothèse de crise, suggèrent que l'aide extérieure (inconditionnelle) retarde la mise en place de réformes (et favorise ainsi le *statu quo*), en empêchant la situation de se détériorer suffisamment pour déclencher des réformes. Bruno et Easterly (1996) montrent qu'une baisse dans les aides augmente le bien-être, car elle permet de réduire le temps d'attente pour mettre en œuvre une réforme, sauf dans le cas où l'aide est fournie seulement après la réforme. Hsieh (2000, p. 1670) trouve que « *l'effet net de l'aide étrangère utilisée pour réduire la charge liée à l'inflation est de diminuer la probabilité d'accord* » (cité par Maleki, 2007, p. 35) et retarder ainsi la mise en place des réformes nécessaires. Drazen et Easterly (2001) concluent qu'en présence d'une inflation et d'un marché noir très importants l'aide étrangère a tendance à diminuer. Cette baisse facilite la mise en place de réformes car elle fait apparaître aux agents la gravité de la crise.

¹²³ Il rappelle, à titre d'exemple, que « *les vaincus de la Seconde Guerre Mondiale ont entrepris des réformes profondes à la suite de la défaite et des pressions exercées par les vainqueurs* ». (Maleki, 2007, p. 12).

¹²⁴ Bien qu'elles soient importantes, une aide financière et/ou une assistance technique pourraient ne pas avoir l'effet escompté en l'absence d'un cadre institutionnel approprié. L'échec des politiques d'aides aux réformes dans les pays en développement, durant la période de post consensus de Washington, en est une preuve flagrante.

9. Conclusion

Un nombre considérable de travaux, en économie politique, ont tenté d'appréhender les obstacles auxquels se heurtent les efforts de réforme et les moyens les plus efficaces de les surmonter. Dans le présent chapitre, nous avons voulu reprendre les principaux travaux qui se sont intéressés à cette question et essayer de recenser le plus grand nombre de facteurs d'économie politique qui déterminent la faisabilité politique des réformes. Les principales conclusions de ce chapitre peuvent être résumées comme suit. Premièrement, bien que certains suggèrent aux réformateurs de ne jamais déclarer leurs intentions de réforme *ex ante* au risque de susciter une opposition, il apparaît primordial, pour un gouvernement réformateur, de bénéficier d'un mandat électoral de réforme. L'importance d'un mandat requiert, au même titre, un puissant leadership, un engagement crédible et, plus important encore, une communication efficace et claire des objectifs de réforme basée sur des travaux de recherches et d'analyses solides. Cela contribue de façon significative à la formation d'un consensus autour d'un projet de réforme (en persuadant les électeurs et les autres parties prenantes de la nécessité d'un changement et, en particulier, de les informer sur les coûts de la non réforme) ce qui facilite nettement sa mise en place et améliore ses chances de réussite.

Les réformateurs doivent choisir le bon moment pour réformer, en profitant notamment des fenêtres d'opportunités qui s'offrent à eux, comme par exemple la période de lune de miel politique et les périodes de crises (économiques et/ou politiques). Il est toutefois important de ne pas se précipiter et de tenir compte de la maturité pour les réformes et de la complémentarité (lorsqu'il s'agit d'un ensemble de réformes). Cette dernière constitue un facteur déterminant pour le choix de bonne stratégie de réforme (Big-bang vs. gradualisme). Les réformateurs doivent aussi faire attention à l'état de l'opposition ; un consensus social (en conséquence une opposition faible et divisée) facilite nettement la conduite des réformes. Il convient donc parfois de proposer, lorsque la situation budgétaire le permet, un dédommagement pour les acteurs désavantagés par la réforme pour acquérir leur soutien. Cependant, pour arriver à convaincre les opposants potentiels de soutenir une réforme, il est important que l'équipe en charge de la mettre en œuvre soit cohérente et parfaitement soudée ; si le gouvernement n'est pas uni autour de la réforme souhaitée, il adressera des messages ambigus que l'opposition va certainement exploiter, l'échec sera alors inéluctable.

Il ressort également que la conduite des réformes peut être impactée par la nature du régime politique. En effet, de nombreux travaux montrent qu'un régime démocratique est plus

susceptible de mettre en place des réformes (une démocratie permet aux réformateurs d'atteindre un consensus nécessaire pour mettre en œuvre une politique adéquate), tandis que d'autres analyses suggèrent que des régimes autoritaires sont plus enclins à réformer (car ils sont généralement épargnés des problèmes d'opposition). La qualité de l'environnement institutionnel constitue à son tour un facteur déterminant important de la faisabilité des politiques de réformes. Cet environnement permet, comme le suggère (North, 1994, p.361), de « *structurer les interactions humaines* » entre les différents acteurs. Ainsi, un cadre institutionnel approprié joue un rôle important dans le processus d'acceptation des réformes, en impactant (positivement) les arrangements (institutionnels) optimaux entre les différents acteurs, ce qui facilite la mise en œuvre de la réforme. Enfin, une bonne conduite des réformes nécessite de tenir compte de certains facteurs exogènes tels que l'influence étrangère, qui se manifeste généralement sous forme d'aides intellectuelles ou financières, et l'évolution démographique et la taille du pays. En effet, des petits pays, caractérisés par une population plus homogène, entreprennent généralement plus de réformes (prise de décision plus facile).

Chapitre II

*Une analyse théorique des incitations à la réforme dans un cadre démocratique**

* Une première version de ce chapitre a été publiée comme : LOUNACI, A., et S., SOUAM, 2016, “Economie politique de la réforme : Incitations et mécanismes,” *Revue d'Economie et de Statistique Appliquée*, No. 25-2016, 417-443. Elle a également été présentée au colloque international « Réformes structurelles et développement économique dans les pays d'Afrique du nord », tenu à Yasmine Hammamet (Tunisie) les 20 et 21 octobre 2017 ainsi que lors de la deuxième conférence annuelle de l'Association Française D'Economie du Droit (AFED), tenue à Aix-Marseille (France) les 8 et 9 novembre 2017.

1. Introduction

L'un des résultats les plus nets qui se dégage de la littérature sur l'économie politique des réformes réside dans le fait que l'équipe en charge de mettre en œuvre la réforme doit surmonter toute résistance au changement pour que cette dernière puisse avoir lieu. Pour expliquer cette inertie, plusieurs raisons ont été avancées. La plus répandue d'entre elles est que « *l'attachement des insiders au statu quo est plus résolu que la volonté de changement des outsiders*¹ » (Bénassy-Quéré et al., 2004, p. 576), ce qui est essentiellement dû aux divergences d'intérêts et notamment de moyens entre les différents agents concernés par la réforme (Drazen, 2000). En effet, lorsqu'un décideur politique décide de mettre en œuvre une réforme, il se trouve nécessairement confronté aux problèmes, souvent inévitables, de la répartition de ses coûts et avantages. Les coûts de la réforme sont souvent immédiats et relativement concentrés alors que les avantages se situent généralement à plus long terme et ont un caractère plus diffus². Ainsi, les individus qui se sentent perdants à la suite des réformes (parce qu'elles leur supprimeront certains avantages) se mobiliseront davantage que les gagnants. Certains travaux soulignent également que les perdants sont souvent plus puissants politiquement que les gagnants ; « *en tant que bénéficiaires du statu quo, ils seront souvent mieux organisés et disposeront de plus de ressources politiques et financières* » (Tompson, 2010, p. 65).

Ce problème d'inertie se pose généralement à un stade un peu avancé dans le processus de réforme, à savoir l'étape de la mise en œuvre. Or, il existe une étape importante qui la précède, qui est celle de l'adoption du projet de réforme. De ce fait, il s'avère que pour qu'une réforme puisse réellement avoir lieu, les décideurs politiques, avant d'arriver au stade de sa mise en œuvre, doivent d'abord être convaincus de sa nécessité. Autrement dit, ils doivent trouver l'idée d'introduire de nouvelles politiques attrayante.

La large revue de la littérature effectuée dans le cadre de notre premier chapitre de thèse nous a permis de constater que la plupart des travaux sur l'économie politique des réformes

¹ Dans un modèle insider-outsider, une réforme est destinée à améliorer le sort des outsiders au détriment des insiders.

² A ce titre, Williamson et Haggard (1994) assimilent la réforme à un investissement qui « *devrait en définitive bénéficier suffisamment à la majorité pour la satisfaire d'avoir effectué cet investissement, mais qu'à court terme – comme tous les investissements – elle suppose des sacrifices. La répartition de ces sacrifices au fil du temps et entre les différents groupes est au cœur de l'économie politique de la réforme* » (cité par Tompson, 2010, p. 76).

s'intéressent à l'étude des processus de réforme, mais au stade de leur mise en œuvre. À notre connaissance, peu de travaux ont tenté de comprendre les raisons pour lesquelles les décideurs politiques s'abstiennent, souvent et en raison d'absence d'incitations, de mettre en œuvre les réformes nécessaires susceptibles d'améliorer la performance et le bien-être des individus.

Le présent chapitre a pour objet d'analyser les incitations à la réforme des décideurs politiques, dans un régime démocratique. Ce choix est principalement motivé par le manque constaté de travaux, particulièrement théoriques, qui s'intéressent à cette question. Notre démarche s'inscrit dans le cadre de l'économie politique et notre contribution est d'ordre théorique et consiste à mobiliser les outils de la théorie des jeux, plus particulièrement les jeux dynamiques à information parfaite et incomplète, pour analyser une situation dans laquelle une élite politique au pouvoir (bonne ou mauvaise) se trouve confrontée à la décision de maintenir un *statu quo* ou, au contraire, mettre en œuvre des réformes (susceptibles d'augmenter le bien-être social, lorsqu'on est en présence d'une bonne élite, ou d'améliorer l'utilité personnelle de la mauvaise élite). Néanmoins, dans le cas où l'élite au pouvoir décide d'agir dans son propre intérêt (sans se soucier de l'intérêt du peuple), elle risque de subir une punition électorale (*a posteriori*). Autrement dit, elle ne sera pas réélue en seconde période. Elle risque également de voir sa tentative de réforme échouer faute d'absence de coopération de la part du peuple.

Dans ce qui suit, nous développons notre modèle théorique. Pour ce faire, nous présentons d'abord le jeu (Section 2). Ensuite, nous le résolvons et discutons les résultats (Section 3). Enfin, nous concluons (Section 4).

2. Le modèle

Dans ce qui suit, nous proposons un cadre théorique relativement simple d'économie politique afin d'analyser les incitations à la réforme d'une élite au pouvoir dans un cadre démocratique. Notre modèle s'inspire du travail théorique de Benhamouche (2003). Ce dernier s'est attaché à examiner, sous l'angle institutionnel, une question en perpétuel débat dans la littérature économique. Lors du processus de réformes économiques, que ce soit pour les pays en transition ou les pays en développement, faut-il adopter une stratégie de Big Bang ou une politique dite gradualiste ? L'argument de base dans ce travail est le problème d'asymétrie d'information entre le peuple et le gouvernement, exacerbé par le manque ou l'absence d'institutions dans les pays en transition ou certains pays en développement. Ces institutions sont en charge, dans les pays démocratiques industrialisés, de régler les problèmes d'agence. Il montre ainsi l'existence de situations dans lesquelles malgré la perte occasionnée par le délai des réformes et leur complémentarité, le gradualisme est préférable au Big Bang du fait de sa contribution à la réduction du degré d'asymétrie d'information entre les différents acteurs.

2.1. Présentation du jeu

Nous proposons une présentation détaillée du jeu politique que nous analysons dans ce chapitre et qui constitue le modèle de base de notre analyse des incitations à la réforme. Nous définissons les joueurs ainsi que les actions et les stratégies dont ils disposent. Nous précisons enfin l'information dont ils disposent au moment de jouer ainsi que leurs gains.

2.1.1. Les joueurs

Nous supposons que la société est constituée de trois groupes et que chacun de ces groupes possède un agent représentatif qui prend toutes les décisions (au nom du groupe)³. Les trois groupes en question sont :

- Une élite au pouvoir, avec une proportion $\alpha \in]0, \frac{1}{2}[$. Elle désigne la minorité de ceux qui dirigent. Elle est généralement constituée du gouvernement et des groupes d'intérêts

³ Nous faisons ainsi abstraction des problèmes d'action collective (Olson, 1965) ; les individus membres d'un groupe peuvent adopter des comportements singuliers, motivés par des considérations personnelles. Celles-ci l'emportent sur la volonté de collaborer en vue de l'intérêt commun des membres du groupe. Ainsi, « *les grands groupes peuvent rester inorganisés et ne jamais passer à l'action même si un consensus sur les objectifs et les moyens existe* » (paradoxe d'Olson).

qui gravitent autour. L'élite peut être de deux types que nous qualifierons par bon (B) ou mauvais (M). Une mauvaise élite cherche à mener des réformes qui sont davantage profitables à ses propres intérêts plutôt qu'à ceux du peuple, tandis qu'une bonne élite est plus encline à mener des réformes qui améliorent le bien-être du peuple⁴.

- Le peuple avec une proportion $(1 - \alpha)$.
- Un challenger politique potentiel de l'élite intervenant en deuxième période.

2.1.2. Les stratégies des joueurs

Chacun des joueurs, que nous venons de présenter, dispose d'un ensemble de stratégies.

A. Les stratégies de l'élite

L'élite au pouvoir (ou le challenger politique, lorsqu'il est élu) peut décider de mettre en œuvre une réforme, dont le niveau est noté Q_E , ou de maintenir un *statu quo*. Chacune de ces deux politiques est caractérisée par un taux d'appropriation (exogène) du surplus, noté ρ_E .

A.1. Choix du niveau de la réforme

L'élite en place choisit son niveau de réforme $Q_E \in]0, \bar{Q}_E]$. Où $E = B$ ou M indique le type de l'élite (ou du challenger politique).

$Q_E = 0$ indique que l'élite en place maintient un *statu quo* (pas de réforme), tandis que \bar{Q}_E représente le niveau maximal de réforme que l'élite peut entreprendre.

Remarque (2.1) : dans notre modèle, nous considérons qu'il existe une possibilité de faire une réforme en deuxième période (Q_{E2}) uniquement lorsque la réforme de la première période a échoué ou lorsque l'élite au pouvoir décide de maintenir un *statu quo* en première période ($Q_{E1} = 0$).

⁴ Si on reprend la dénomination de Borner (2005), la bonne élite (B) serait de type « *Welfare oriented* » tandis que la mauvaise élite (M) serait de type « *Revenue oriented* ».

- ***Les coûts de la réforme et du statu quo***

Nous supposons que la mise en œuvre d'une réforme ainsi que le *statu quo* engendrent des coûts, qui seront supportés par l'élite au pouvoir ainsi que par le peuple⁵. Ils sont déclinés de la manière suivante :

- Le coût social de la réforme dépend du niveau de celle-ci. Nous supposons que c'est une fonction croissante et strictement convexe. Nous le notons $C(Q_E)$ et pour des raisons de simplicité des calculs et d'existence de solutions analytiques, nous considérons qu'il s'agit d'une fonction quadratique :

$$C(Q_E) = \frac{1}{2}(Q_E)^2 \quad Q_E > 0.$$

Il peut être scindé en deux comme suit :

- $C_E(Q_E) = \frac{\alpha}{2}(Q_E)^2$ représente le coût supporté par l'élite ;
- $C_P(Q_E) = \frac{1-\alpha}{2}(Q_E)^2$ représente le coût supporté par le peuple.

De nombreux travaux montrent que souvent, en cas de réforme, le coût de cette dernière est « *essentiellement supporté par des groupes qui sont relativement restreints et bien organisés, tandis que les avantages sont répartis sur un électorat bien plus vaste et bien moins organisé* » (Høj et al., 2006, p. 106). Ainsi, nous supposons que l'élite au pouvoir subit un coût supplémentaire de telle sorte que :

$$C_E(Q_E) = \frac{\alpha}{2}(Q_E)^2 + \varepsilon_E.$$

ε_E est un coût fixe uniquement supporté par l'élite. Il est principalement lié aux problèmes rencontrés par cette dernière lorsqu'elle décide de s'engager dans une réforme⁶.

⁵ On cite à titre d'exemple, les réformes structurelles sur le marché de l'emploi (réduire la durée et le niveau de l'assurance chômage, soutenir les dépenses actives de l'emploi, faciliter les procédures de licenciement, etc.). Celles-ci répondent à un objectif de réduction du chômage structurel (réduire le chômage sur le long terme en facilitant leur retour au travail (financer des formations, création de centres d'aide, etc.), en incitant à la recherche d'emploi et en permettant aux entreprises de gagner en flexibilité pour ajuster leur masse salariale en temps de crise, ce qui va les inciter à embaucher). Toutefois, ces réformes (notamment celles qui facilitent les licenciements) peuvent avoir des effets récessifs à court terme. En effet, les licenciements sont immédiats (déclenchés au moment de la réforme), tandis que les embauches ne sont que graduelles (voir Cacciatore et al., 2016).

Le coût du *statu quo* est, quant à lui, un coût d'opportunité. Il représente le coût de la non mise en œuvre de réformes susceptibles, *a priori*, d'améliorer le niveau de bien-être social. Nous supposons donc, qu'en l'absence de réforme, l'élite et le peuple subissent (respectivement) des coûts \bar{C}_E et \bar{C}_P .

A.2. Le taux d'appropriation

Nous considérons, dans notre modèle, que l'élite au pouvoir applique un taux d'appropriation du surplus⁷, $\rho_E \in [0, 1]$. Nous supposons, pour des raisons de simplification des calculs, que celui-ci est déterminé de façon exogène. Ainsi, l'élite de type M applique un taux d'appropriation $\rho_M > \alpha_M$ tandis que l'élite de type B applique un taux $\rho_B = \alpha_B$.

B. Les stratégies du peuple

Le peuple prend deux types de décisions. D'une part, il décide du niveau de l'effort (ou coopération) à chaque fois qu'une réforme est mise en œuvre par l'élite au pouvoir. D'autre part, il choisit l'élite qui va le représenter en deuxième période. Ceci est possible dans notre cas car nous considérons le cas d'un régime démocratique. Nous détaillons ces décisions ci-après.

B.1. La coopération du peuple (soutien populaire à la réforme)

Lorsqu'une réforme est mise en œuvre, le peuple exerce un effort de coopération $e_E \in [0, 1]$ qui impacte à la fois les gains engendrés par la réforme et la probabilité de succès $\pi(e_E)$ de cette dernière. Cet effort engendre un coût croissant et strictement convexe que nous considérons, pour des raisons de résolution analytique, comme quadratique, $C_{Peuple}(e_E) = \frac{1}{2}e_E^2$.

- *La probabilité de succès de la réforme*

Nous considérons que lorsqu'une réforme est mise en œuvre, elle a une probabilité $\pi(e_E) = \theta e_E$ de réussir (et une probabilité complémentaire $1 - \pi(e_E)$

⁶ Nous pouvons citer, à titre d'exemples, la perte de soutiens politiques, la pression exercée par certains groupes d'intérêts, etc.

⁷ Ce dernier constitue un moyen de redistribution.

d'échouer). $\theta \in]0,1]$ représente les facteurs exogènes au processus de réforme qui impactent (positivement) la réussite de celle-ci, tels que la qualité des institutions⁸.

B.2. Election de l'élite de la deuxième période

Le peuple choisit, en début de deuxième période, l'élite qui va le représenter. Il a la possibilité de réélire l'élite de la première période ou de choisir le challenger politique. En situation de symétrie d'information, le peuple peut parfaitement inférer le type de l'élite en place en fin de première période. Par conséquent, il va automatiquement réélire l'élite de type B et choisir le challenger politique lorsque l'élite en place en première période est de type M. En effet, il ne peut trouver mieux que l'élite B lorsqu'elle est en place. De plus, lorsque l'élite est de type M, il existe une probabilité non nulle que le challenger soit de type B, ce qui serait meilleur du point de vue du peuple.

2.1.3. Les gains engendrés par la réforme

Nous supposons que le pays possède une dotation initiale Z . Il s'agit d'une richesse indépendante des efforts fournis par la société dans son ensemble (par exemple des rentes en ressources naturelles). Lorsqu'une réforme est mise en œuvre, et qu'elle réussit, elle engendre un output⁹ $Y(Q_E) = (Q_E)^{1/2}$. Mais, lorsqu'elle échoue, $Y(Q_E) = 0$. Ainsi, une réforme, lorsqu'elle réussit, engendre un gain (net) $\rho_E (Z + Y(Q_E)) - C_E(Q_E)$ pour l'élite et $(1 - \rho_E)(Z + Y(Q_E)) - C_P(Q_E) - C_{Peuple}(e_E)$ pour le peuple.

2.2. Description du jeu

2.2.1. La structure séquentielle du jeu

Notre jeu politique est composé de deux périodes.

⁸ L'interaction entre l'élite (ou le challenger politique) et le peuple se fait dans un cadre institutionnel donné. Ce dernier permet, comme le suggère North (1994, p. 361), de « structurer les interactions humaines » entre les différents acteurs. Ainsi, un cadre institutionnel approprié joue un rôle important dans le processus d'acceptation des réformes, en impactant (positivement) les arrangements (institutionnels) optimaux entre les différents acteurs, ce qui facilite la mise en œuvre de la réforme.

⁹ Notons que la fonction $Y(Q_E)$ est strictement concave sur l'intervalle $]0, \bar{Q}_E]$, ce qui implique que l'output de la réforme augmente de moins en moins avec le niveau de la réforme Q_E .

Première période

- Nous supposons, qu'au début de la première période, il existe une possibilité de faire des réformes. En d'autres termes, les politiques adoptées jusque-là ne sont pas efficaces. A cette étape, l'élite annonce le niveau de la réforme qu'elle compte mettre en œuvre (Q_E) et le peuple peut aussi observer le taux d'appropriation, ρ_E , qui dépend du type de l'élite.
- Lorsque l'élite annonce son choix, le peuple choisit son niveau de coopération, e_E . L'ensemble d'information dont dispose le peuple, à ce moment-là, est donc constitué de (Q_E, ρ_E) .
- Le niveau de coopération e_E choisi par le peuple impacte le gain de la réforme ainsi que sa probabilité de réussite.
- A la fin de la première période, le résultat de la réforme se réalise, c'est à dire que la réforme se solde par un succès ou un échec, et les gains sont révélés.

Deuxième période

- Au début de la deuxième période, le peuple décide de réélire l'élite en place ou de la remplacer par son challenger politique. Cette décision dépend de l'information révélée jusque-là (c'est à dire les choix de l'élite), la réalisation du gain des réformes en fin de première période ainsi que la croyance du peuple vis-à-vis du type du challenger (λ). En effet, le peuple pense qu'il y a une probabilité λ que le challenger soit de type B et donc une probabilité $(1-\lambda)$ qu'il soit de type M¹⁰.
- Nous supposons que lorsque la réforme initiée à la première période échoue, l'élite au pouvoir peut tenter également une réforme à la deuxième période. En revanche, si elle se solde par une réussite il n'y a plus de réforme à entreprendre.

2.2.2. La structure informationnelle du jeu

Nous supposons qu'au cours du déroulement du jeu dans le temps, le joueur qui a la main a la possibilité d'observer les actions prises dans le passé par l'autre joueur jusqu'à l'étape présente du jeu (*information parfaite*). Cependant, au début de la deuxième période, lorsque l'élite en première période est de type M, le peuple ne connaît pas le type du challenger

¹⁰ λ traduit réellement « la perception du peuple quant à la qualité » du challenger (Benhamouche, 2003, p. 8).

politique¹¹. Il pense qu'avec une probabilité λ le challenger est de type B (et avec une probabilité $1-\lambda$ qu'il est de type M). Notre jeu est donc un jeu dynamique à information parfaite¹² et incomplète¹³.

2.2.3. La représentation du jeu sous forme extensive

La figure 2, ci-après, propose une représentation sous forme extensive de notre jeu politique. Celle-ci explicite la structure séquentielle du jeu en indiquant notamment l'ordre dans lequel les joueurs interviennent ainsi que les ensembles d'information dont ils disposent à chaque étape. Elle spécifie : (i) les joueurs, (ii) l'ordre des décisions, (iii) l'information dont dispose chaque joueur au moment de jouer, (iv) les décisions possibles pour chaque joueur ainsi que (v) les paiements reçus par chaque joueur en fonction des combinaisons de décisions possibles (Desquilbet, 2010, p. 2).

Pour comprendre les notations que nous avons adoptées dans la figure ci-dessous, prenons les deux exemples suivants :

- $U_i^{RE R}$: la fonction de paiement de l'individu i (qui peut être soit le peuple « p » ou la bonne élite « B ») lorsque la réforme (R) de la première période échoue (E) et que l'élite (ou challenger) en deuxième période décide de tenter une nouvelle réforme (R)¹⁴.
- $e_{M2}^{RE/MR}$: le niveau d'effort optimal du peuple en deuxième période (2) lorsque la réforme (R) de l'élite M en première période échoue (E) et que le challenger M décide de tenter une nouvelle réforme (R) en deuxième période.

Les fonctions de paiement sont définies de façon détaillée en annexe II.A.

¹¹ En situation de symétrie d'information, l'élite B est reconduite systématiquement au pouvoir en deuxième période tandis que l'élite M est remplacée par un challenger politique.

¹² L'information est considérée comme parfaite lorsque « le joueur à qui revient le tour de jouer connaît (observe et garde en mémoire) toute l'histoire du jeu » (Gliz, 2010, p. 41). Autrement dit, lorsque tous les ensembles d'information du jeu sont des singletons.

¹³ Le peuple ignore le type du challenger en deuxième période.

¹⁴ Lorsque l'élite au pouvoir en première période est de type M, nous adoptons la notation V pour les fonctions de paiement.

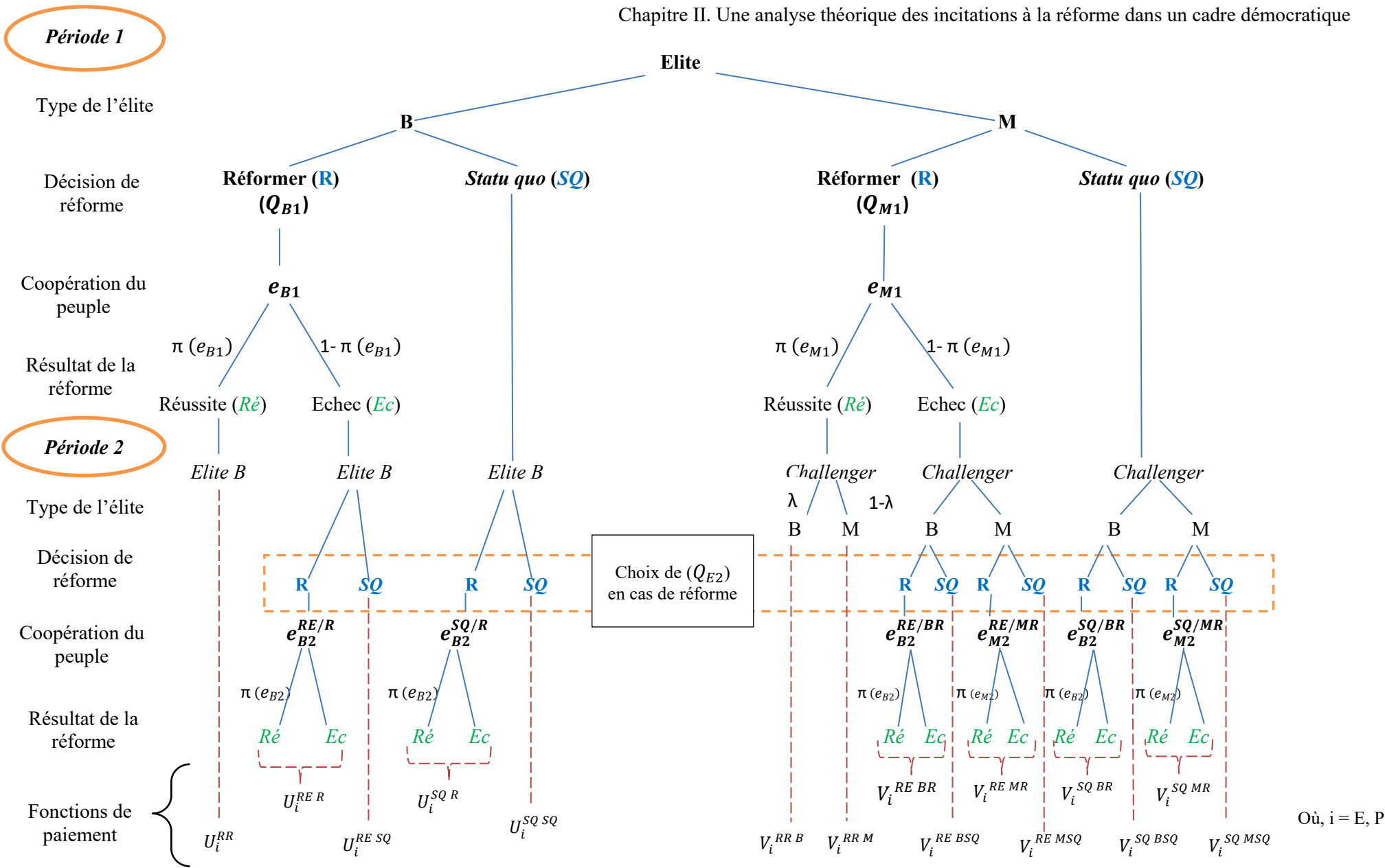


Figure 2. Forme extensive du jeu politique (cadre démocratique)

3. Résolution du modèle

La prédiction de l'issue du jeu nécessite de préciser le concept d'équilibre retenu. Dans notre modèle, nous allons procéder par *backward induction*¹⁵. Cette méthode satisfait « *la condition de rationalité séquentielle* » (Gliz, 2010, p. 54). Autrement dit, elle permet d'éliminer les menaces non crédibles et assure que les stratégies des joueurs sont optimales à chaque étape du jeu. En effet, elle permet de déterminer la stratégie optimale en partant de la fin de l'arbre de décision. Ensuite, on obtient la stratégie optimale à l'étape antérieure étant donné le résultat de la dernière étape et ainsi de suite jusqu'au début du jeu. La figure 3 ci-après résume la chronologie des décisions et illustre le mécanisme de résolution.

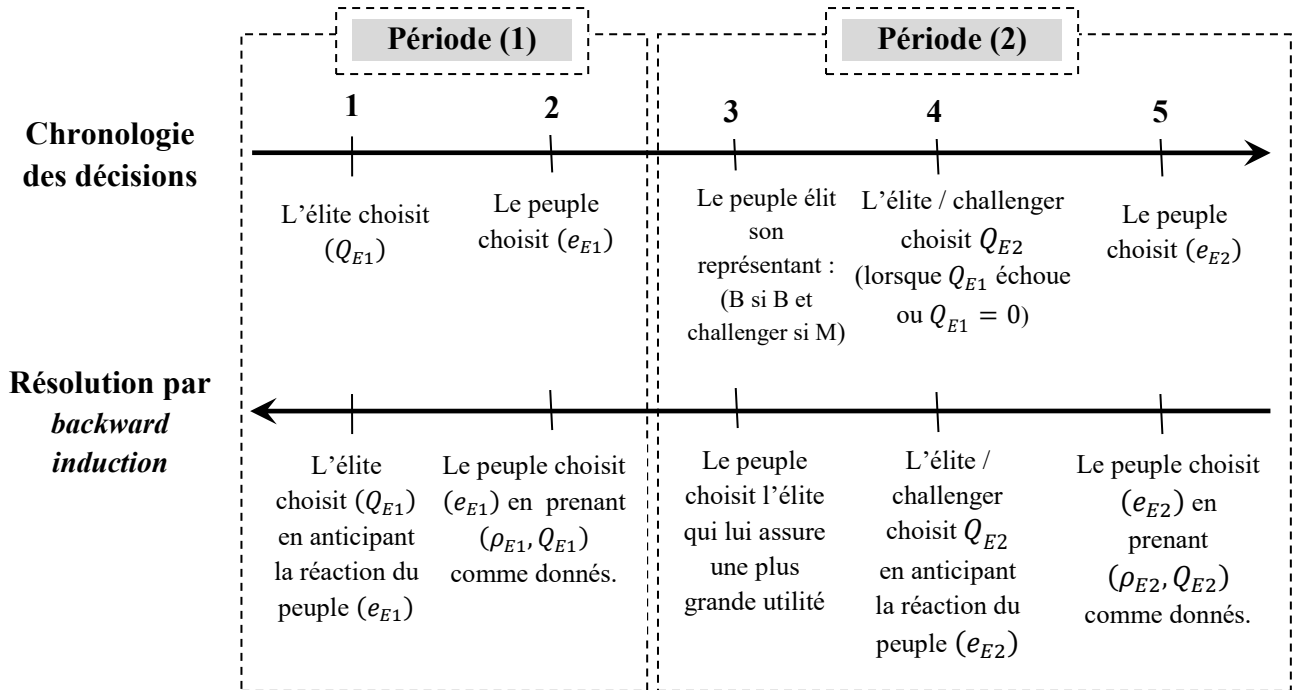


Figure 3. Résolution du jeu par *backward induction*

¹⁵ Aussi appelée « *induction à rebours* » ou « *réurrence vers l'amont* ».

3.1. Etude des incitations à la réforme lorsque l'élite au pouvoir en première période est de type B

Comme nous l'avons souligné juste avant, nous commençons par la résolution du jeu à la deuxième période.

3.1.1. Equilibres du jeu en deuxième période

Rappelons qu'il existe une possibilité, pour l'élite B, de réformer en deuxième période lorsque la réforme mise en œuvre à la première période a échoué ou qu'elle a décidé de maintenir un *statu quo*.

A. Le niveau de coopération optimal du peuple en deuxième période

Comme nous l'avons déjà souligné, le peuple peut inférer le type de l'élite en première période. Par conséquent, lorsque l'élite est de type B, elle sera automatiquement reconduite au pouvoir. En effet, il s'agit, pour le peuple, d'une stratégie faiblement dominante. Elle lui assure une meilleure utilité lorsque le challenger est de type M et la même utilité lorsque celui-ci est de type B.

A.1. Echec de la réforme de l'élite B en première période

On note $e_{B2}^{RE/R}$ l'effort optimal exercé par le peuple en deuxième période lorsque la réforme de l'élite B a échoué en première période et que cette dernière décide de tenter une autre réforme en deuxième période¹⁶.

$$e_{B2}^{RE/R} = \underset{e_{B2}}{\text{Argmax}} \{U_P^{RE/R}\} = \underset{e_{B2}}{\text{Argmax}} \left\{ \left[(1 - \alpha) \left(Z - \frac{1}{2} (Q_{B1})^2 \right) - \frac{1}{2} (e_{B1})^2 \right] + \delta \left[(1 - \alpha) \left(Z + \theta e_{B2} (Q_{B2})^{1/2} - \frac{1}{2} (Q_{B2})^2 \right) - \frac{1}{2} (e_{B2})^2 \right] \right\}.$$

Le paramètre $\delta \in]0, 1]$ représente le facteur d'escompte. Plus ce dernier est grand (proche de 1) plus la préférence du peuple pour le gain futur est grande.

Nous supposons, pour des raisons de simplification des calculs, que l'élite et le peuple ont la même préférence pour le gain futur.

Le niveau d'effort optimal du peuple est alors donné par la formule suivante¹⁷ :

$$e_{B2}^{RE/R} = (1 - \alpha)\theta(Q_{B2})^{1/2}. \quad (2.1)$$

¹⁶ Rappelons que les fonctions de paiement sont définies dans l'annexe II.A de ce chapitre.

¹⁷ Cela est bien évidemment vrai pour tout $Q_{B2} > 0$.

A.2. *Statu quo* de l'élite B en première période

On note $e_{B2}^{SQ/R}$ le niveau d'effort optimal exercé par le peuple en deuxième période lorsque l'élite B a décidé de maintenir un *statu quo* en première période et de mettre en œuvre une réforme en deuxième période.

$$e_{B2}^{SQ/R} = \underset{e_{B2}}{\text{Argmax}} \{U_P^{SQ/R}\} = \underset{e_{B2}}{\text{Argmax}} \left\{ [(1 - \alpha)(Z) - \bar{C}_P] + \delta \left[(1 - \alpha) \left(Z + \theta e_{B2} (Q_{B2})^{1/2} - \frac{1}{2} (Q_{B2})^2 \right) - \frac{1}{2} (e_{B2})^2 \right] \right\}.$$

Le niveau d'effort optimal du peuple est donné par la formule suivante¹⁸ :

$$e_{B2}^{SQ/R} = (1 - \alpha)\theta(Q_{B2})^{1/2}. \quad (2.2)$$

Remarque (2.2) : le niveau de coopération du peuple en deuxième période est le même ($e_{B2}^{SQ/R} = e_{B2}^{RE/R}$), et ce, quel que soit la raison du non aboutissement de la réforme en première période (échec ou *statu quo*). Cela est dû au fait que la coopération du peuple en deuxième période est indépendante de son gain en première période.

Propriété (2.1) : le niveau de coopération optimal du peuple en deuxième période est :

- **Décroissant avec le paramètre α** : le peuple coopère de moins en moins (exerce moins d'effort) lorsque le taux d'appropriation du surplus (de l'élite B) augmente¹⁹. Cet effet négatif (de α sur $e_{B2}^{RE/R}$ et $e_{B2}^{SQ/R}$) s'accroît lorsqu'il s'accompagne d'une amélioration de la qualité des facteurs exogènes et/ou d'une augmentation du niveau de la réforme²⁰. En effet, une augmentation des valeurs de θ et Q_{B2} augmente le coût d'opportunité du peuple, lié à la perte du gain potentiel (engendré par une augmentation des valeurs de θ et Q_{B2}).
- **Croissant avec le paramètre θ** : une amélioration des facteurs exogènes incite le peuple à coopérer davantage (exercer plus d'effort), ce qui augmente encore plus les chances de réussite de la réforme. Cet effet positif (de θ sur $e_{B2}^{RE/R}$ et $e_{B2}^{SQ/R}$) est

¹⁸ Rappelons que cela est vrai pour tout $Q_{B2} > 0$.

¹⁹ Il est important de souligner que, dans ce cas, le paramètre α représente le taux d'appropriation de l'élite B (que nous avons supposé égal à sa proportion α , car elle cherche à maximiser le bien-être social et donc distribue le surplus de façon équitable).

²⁰ $\frac{\partial^2 e_{B2}^{RE/R}}{\partial \alpha \partial \theta} = \frac{\partial^2 e_{B2}^{SQ/R}}{\partial \alpha \partial \theta} < 0$ et $\frac{\partial^2 e_{B2}^{RE/R}}{\partial \alpha \partial Q_{B2}} = \frac{\partial^2 e_{B2}^{SQ/R}}{\partial \alpha \partial Q_{B2}} < 0$.

renforcé par une augmentation du niveau de la réforme (Q_{B2}) et affaibli par une augmentation du taux d'appropriation du surplus appliqué par l'élite (α).

- **Croissant avec le paramètre Q_{B2}** : l'effort optimal du peuple en seconde période augmente avec le niveau de réforme adopté par l'élite. L'effet d'une augmentation du niveau de la réforme sur la coopération du peuple est positivement impacté par l'amélioration de la qualité des facteurs exogènes (augmentation de θ) et négativement impacté par une augmentation du taux d'appropriation (α).

B. Le niveau de réforme optimal de l'élite B en deuxième période

B.1. Echec de la réforme de l'élite B en première période

On note $Q_{B2}^{RE/R}$ le niveau de réforme optimal de l'élite B en deuxième période lorsque sa réforme en première période a échoué et qu'elle décide de tenter une autre réforme en deuxième période.

$$Q_{B2}^{RE/R} = \underset{Q_{B2}}{\text{Argmax}} \{U_B^{RE/R}\} = \underset{Q_{B2}}{\text{Argmax}} \left\{ \left[Z - \frac{1}{2}(Q_{B1})^2 - \varepsilon_B - \frac{1}{2}(e_{B1})^2 \right] + \delta \left[Z + \theta e_{B2} (Q_{B2})^{1/2} - \frac{1}{2}(Q_{B2})^2 - \frac{1}{2}(e_{B2})^2 - \varepsilon_B \right] \right\}.$$

En remplaçant e_{B2} par sa valeur optimale ($e_{B2}^{RE/R}$), on obtient le niveau de réforme optimal suivant :

$$Q_{B2}^{RE/R} = \frac{\theta^2}{2}(1 - \alpha^2). \quad (2.3)$$

B.2. *Statu quo* de M en première période

On note $Q_{B2}^{SQ/R}$ le niveau de réforme optimal de l'élite B en deuxième période lorsqu'elle a décidé de maintenir le *statu quo* en première période.

$$Q_{B2}^{SQ/R} = \underset{Q_{B2}}{\text{Argmax}} \{U_B^{SQ/R}\} = \underset{Q_{B2}}{\text{Argmax}} \left\{ [Z - \bar{C}_P - \bar{C}_B] + \delta \left[Z + \theta e_{B2} (Q_{B2})^{1/2} - \frac{1}{2}(Q_{B2})^2 - \frac{1}{2}(e_{B2})^2 - \varepsilon_B \right] \right\}.$$

En remplaçant e_{B2} par sa valeur optimale ($e_{B2}^{SQ/R}$), on obtient le niveau de réforme optimal suivant :

$$Q_{B2}^{SQ/R} = \frac{\theta^2}{2}(1 - \alpha^2). \quad (2.4)$$

Remarque (2.3) : le niveau de réforme optimal en deuxième période est le même ($Q_{B2}^{SQ/R} = Q_{B2}^{RE/R}$), et ce, quel que soit la raison du non aboutissement de la réforme en première période (échec ou *statu quo*). Cela est dû au fait que la décision de l'élite B de réformer en deuxième période est indépendante du gain de première période.

Propriété (2.2) : le niveau de réforme optimal de l'élite B en deuxième période est :

- **Décroissant avec le paramètre α :** plus le taux d'appropriation de l'élite B est important plus son niveau de réforme (optimal) en seconde période est petit. Ce résultat contre-intuitif trouve son explication dans le fait que lorsque α augmente, la coopération du peuple diminue et la réforme aura moins de chance de réussir. Ce qui pousse l'élite à choisir un niveau de réforme plus faible. L'effet (négatif) d'une augmentation du taux d'appropriation α sur le niveau optimal de réforme ($Q_{B2}^{SQ/R}$ et $Q_{B2}^{RE/R}$) est renforcé par une amélioration de la qualité des facteurs exogènes.
- **Croissant avec le paramètre θ :** une amélioration de la qualité des facteurs exogènes impactant la réussite de la réforme incite l'élite B à mettre en œuvre une réforme de plus grande ampleur. Cet effet positif (de θ sur $Q_{B2}^{RE/R}$ et $Q_{B2}^{SQ/R}$) est affaibli par une augmentation du taux d'appropriation du surplus (α) appliqué par l'élite B.

C. Etude des incitations à la réforme de l'élite B en deuxième période

Nous allons, dans ce qui suit, analyser les incitations à la réforme de l'élite B en deuxième période. En d'autres termes, nous allons déterminer quand est-ce que l'élite B décide de mettre en œuvre une réforme (en seconde période) et quand est-ce qu'elle décide de maintenir le *statu quo*. Pour ce faire, nous allons comparer²¹ $U_B^{RE/R}$ et $U_B^{RE/SQ}$.

En remplaçant Q_{B2} et e_{B2} par leurs valeurs optimales respectives dans $U_B^{RE/R}$ et en la comparant à $U_B^{RE/SQ}$, on conclut que l'élite B est incitée à réformer en deuxième période lorsque la condition suivante est vérifiée :

$$U_B^{RE/R} \geq U_B^{RE/SQ} \Leftrightarrow \varepsilon_B - (\bar{C}_P + \bar{C}_B) \leq A. \quad (2.5)$$

Où $A = \frac{\theta^4}{8} (1 - \alpha^2)^2$.

²¹ Bien évidemment, nous obtenons la même condition en comparant $U_B^{SQ/R}$ et $U_B^{SQ/SQ}$.

Propriété (2.3) : la condition (2.5) ci-dessus indique que la bonne élite est plus incitée à réformer en seconde période lorsque :

- Son coût de la réforme fixe (ε_B) n'est pas très grand comparé au coût social du *statu quo*. Autrement dit, lorsque le coût social du *statu quo* ($\bar{C}_P + \bar{C}_B$) est relativement important²² et/ou lorsque le coût fixe de la réforme supporté par l'élite (ε_B) est relativement petit²³.
- Le facteur A augmente, ce qui arrive :
 - En cas d'une amélioration de la qualité des facteurs exogènes impactant la réussite de la réforme (θ augmente).
 - Lorsque le taux d'appropriation du surplus (α) appliqué par l'élite au pouvoir diminue. Ceci incite le peuple à exercer plus d'effort de coopération ce qui augmente les chances de réussite de la réforme (si elle est mise en œuvre), ce qui incite l'élite B à la mettre en œuvre.

Nous supposons, pour des raisons de simplification de l'analyse, que la condition (2.5) est toujours vérifiée. Autrement dit, l'élite B est toujours incitée à réformer en deuxième période, quel que soit ce qui s'est passé à la première période.

3.1.2. Equilibres du jeu en première période

Nous allons résoudre maintenant la première étape du jeu politique. Nous déterminons d'abord le niveau de coopération du peuple et ensuite le niveau de réforme engagé par l'élite en anticipant ce qui se passe à la deuxième période.

A. Le niveau de coopération optimal du peuple en première période

On note e_{B1}^* le niveau optimal d'effort exercé par le peuple en première période²⁴.

$$e_{B1}^* = \underset{e_{B1}}{\text{Argmax}} \{U_P^R\} = \underset{e_{B1}}{\text{Argmax}} \{\pi(e_{B1})U_P^{RR} + (1 - \pi(e_{B1}))U_P^{RE/R}\}.$$

En remplaçant e_{B2} et Q_{B2} par leurs valeurs optimales respectives dans $U_P^{RE/R}$, on obtient :

²² Une augmentation du coût social de *statu quo* ($\bar{C}_P + \bar{C}_B$) pour un niveau donné de ε_B incite de plus en plus l'élite B à mettre en œuvre une réforme en deuxième période.

²³ Une diminution du coût fixe (ε_B) supporté par l'élite B en cas de réforme (pour un niveau donné de $\bar{C}_P + \bar{C}_B$) incite de plus en plus l'élite B à mettre en œuvre une réforme en deuxième période.

²⁴ Nous avons choisi $U_P^{RE/R}$ (en situation d'échec) plutôt que $U_P^{RE/SQ}$ car, comme nous l'avons supposé, l'élite B est toujours incitée à réformer en deuxième période.

$$e_{B1}^* = \underset{e_{B1}}{\text{Argmax}} \left\{ \theta e_{B1} \left[\left[(1 - \alpha) \left(Z + (Q_{B1})^{1/2} - \frac{1}{2} (Q_{B1})^2 \right) - \frac{1}{2} (e_{B1})^2 \right] + \delta \left[(1 - \alpha) \left(Z + (Q_{B1})^{1/2} \right) \right] \right] + (1 - \theta e_{B1}) \left[\left[(1 - \alpha) \left(Z - \frac{1}{2} (Q_{B1})^2 \right) - \frac{1}{2} (e_{B1})^2 \right] + \delta \left[(1 - \alpha) Z + (1 - \alpha) \bar{A} \right] \right] \right\}.$$

Où $\bar{A} = \frac{\theta^4}{8} (1 - \alpha)^3 (1 + \alpha)$.

Le niveau de coopération optimal du peuple en première période est alors donné par :

$$e_{B1}^* = \theta(1 - \alpha) \left[(1 + \delta)(Q_{B1})^{1/2} - \delta \bar{A} \right]. \quad (2.6)$$

Lorsque le niveau de réforme adopté par l'élite est suffisamment élevé $Q_{B1} \geq \underline{Q}_{B1} = \left(\frac{\delta}{1 + \delta} \bar{A} \right)^2$. Dans le cas contraire, le peuple ne fournit aucun effort et la réforme échoue à coup sûr si elle est adoptée par l'élite. Cette dernière n'étant pas du tout alors incitée à entreprendre des réformes.

Propriété (2.4) : le niveau de coopération optimal du peuple en première période, lorsque l'élite en place est de type B, est :

- **Croissant avec le paramètre Q_{B1} :** la coopération du peuple augmente avec l'augmentation du niveau de réforme de l'élite B en première période si celui-ci est suffisamment élevé ($Q_{B1} \geq \underline{Q}_{B1}$). Ainsi, une réforme importante incitera davantage le peuple à coopérer mais celui-ci n'intervient que si l'élite entreprend une réforme d'envergure suffisante²⁵.

L'effet (positif) de Q_{B1} sur e_{B1}^* est renforcé par une augmentation des valeurs de θ et δ et affaibli par une augmentation de la valeur de α . Autrement dit, l'effet d'une augmentation du niveau de la réforme (lorsque celui-ci est suffisamment grand) sur le niveau de coopération optimal du peuple est renforcé par une amélioration de la qualité des facteurs exogènes (impactant la réussite de la réforme) ainsi que par une meilleure préférence (du peuple) pour le gain futur. En contrepartie, il est affaibli par une augmentation du taux d'appropriation du surplus appliqué par l'élite au pouvoir.

²⁵ Notons que l'hypothèse de la concavité de l'output de la réforme a fait que le peuple est de moins en moins incité à coopérer avec l'augmentation du niveau de la réforme de l'élite B d'un niveau donné.

- **Croissant avec le paramètre θ** , lorsque $Q_{B1} > \left[\frac{5\delta \theta^4 (1-\alpha)^3 (1+\alpha)}{8(1+\delta)} \right]^2 > \underline{Q}_{B1}$. Cela revient à dire que lorsque le niveau de réforme de l'élite B, en première période, est suffisamment élevé, non seulement le peuple fera un effort mais en plus celui-ci augmentera avec une amélioration de la qualité des facteurs exogènes. Toutefois, il s'avère que lorsque le niveau de réforme Q_{B1} n'est pas assez élevé ($\underline{Q}_{B1} \leq Q_{B1} \leq \left[\frac{5\delta \theta^4 (1-\alpha)^3 (1+\alpha)}{8(1+\delta)} \right]^2$), une augmentation de θ aura un effet négatif ou nul sur le soutien populaire à la réforme.

L'effet (positif) de θ sur e_{B1}^* est renforcé par une augmentation du niveau de Q_{B1} (lorsque $Q_{B1} > \left[\frac{5\delta \theta^4 (1-\alpha)^3 (1+\alpha)}{8(1+\delta)} \right]^2 > \underline{Q}_{B1}$) et de δ (lorsque $Q_{B1} > \left[\frac{5 \theta^4 (1-\alpha)^3 (1+\alpha)}{8} \right]^2 > \underline{Q}_{B1}$). Autrement dit, l'effet d'une amélioration de la qualité des facteurs exogènes (impactant la réussite de la réforme) sur le niveau de coopération optimal du peuple est renforcé par une augmentation du niveau de la réforme (lorsque celui-ci est suffisamment élevé) ainsi que par une meilleure préférence (du peuple) pour le gain futur. En revanche, l'effet (positif) de θ sur e_{B1}^* est affaibli par une augmentation du taux d'appropriation du surplus appliqué par l'élite au pouvoir (lorsque $Q_{B1} > \left[\frac{-5\delta \theta^4 [(1-\alpha)^4 - 4(1-\alpha)^3 (1+\alpha)]}{8(1+\delta)} \right]^2 > \underline{Q}_{B1}$).

- **Décroissant avec le paramètre α** , lorsque $Q_{B1} > \left[\frac{\delta \theta^4 (1-\alpha)^3 (3+5\alpha)}{8(1+\delta)} \right]^2 > \underline{Q}_{B1}$. Cela revient à dire que lorsque le niveau de réforme, de l'élite B en première période, est suffisamment élevé, une diminution du taux d'appropriation du surplus (diminution de α) incite le peuple à exercer plus d'effort de coopération. Toutefois, il s'avère que lorsque le niveau de réforme Q_{B1} n'est pas assez élevé ($\underline{Q}_{B1} \leq Q_{B1} \leq \left[\frac{\delta \theta^4 (1-\alpha)^3 (3+5\alpha)}{8(1+\delta)} \right]^2$), une diminution de α aura un effet négatif ou nul sur le soutien populaire à la réforme.

L'effet (négatif) de α sur e_{B1}^* est renforcé par une augmentation du niveau de Q_{B1} (lorsque $Q_{B1} > \underline{Q}_{B1}$), de θ (lorsque $Q_{B1} > \left[\frac{-5 \delta \theta^4 [(1-\alpha)^4 - 4(1-\alpha)^3 (1+\alpha)]}{8(1+\delta)} \right]^2$) et de δ (lorsque $Q_{B1} > \left[\frac{-\theta^4 [(1-\alpha)^4 - 4(1-\alpha)^3 (1+\alpha)]}{8} \right]^2$). Autrement dit, l'effet négatif d'une augmentation du taux d'appropriation du surplus sur le niveau de coopération optimal

du peuple est conforté par une augmentation du niveau de la réforme, par une amélioration de la qualité des facteurs exogènes ainsi que par une meilleure considération du gain futur (par le peuple).

- **Croissant avec le paramètre δ** , lorsque $Q_{B1} > \left[\frac{1}{8} \theta^4 (1 - \alpha)^3 (1 + \alpha) \right]^2 \geq \underline{Q}_{B1}$. Cela revient à dire que lorsque le niveau de réforme de l'élite B, en première période, est suffisamment grand, une plus grande préférence (du peuple) pour le gain futur (augmentation de δ) inciterait ce dernier à exercer plus d'effort de coopération. En revanche, lorsque le niveau de réforme Q_{B1} n'est pas assez grand ($\underline{Q}_{B1} \leq Q_{B1} \leq \left[\frac{1}{8} \theta^4 (1 - \alpha)^3 (1 + \alpha) \right]^2$), une augmentation de δ aura un effet négatif ou nul sur le soutien populaire à la réforme.

L'effet (positif) de δ sur e_{B1}^* est renforcé par une augmentation du niveau de Q_{B1} (lorsque $Q_{B1} > \underline{Q}_{B1}$) et de θ (lorsque $Q_{B1} > \left[\frac{5 \theta^4 (1 - \alpha)^3 (1 + \alpha)}{8} \right]^2 > \underline{Q}_{B1}$). En revanche, il est affaibli par une augmentation du taux d'appropriation de l'élite (lorsque $Q_{B1} > \left[\frac{-\theta^4 [(1 - \alpha)^4 - 4(1 - \alpha)^3 (1 + \alpha)]}{8} \right]^2 > \underline{Q}_{B1}$).

B. Le niveau de réforme optimal de l'élite B en première période

On note Q_{B1}^* le niveau optimal de réforme de l'élite B en première période.

$$Q_{B1}^* = \underset{Q_{B1}}{\text{Argmax}} \{U_B^R\} = \underset{Q_{B1}}{\text{Argmax}} \{ \pi(e_{B1}) U_B^{RR} + (1 - \pi(e_{B1})) U_B^{RE/R} \}.$$

En remplaçant e_{B1} par sa valeur optimale, on obtient :

$$Q_{B1}^* = \underset{Q_{B1}}{\text{Argmax}} \left\{ -\frac{1}{2} (Q_{B1})^2 + \left[\frac{\theta^2}{2} (1 - \alpha^2) (1 + \delta)^2 \right] Q_{B1} + [\delta \theta^2 (1 - \alpha) (1 + \delta) (\varepsilon_B - (\alpha \bar{A} + A))] (Q_{B1})^{1/2} + \left[\delta^2 \theta^2 \bar{A} (A - \varepsilon_B) (1 - \alpha) - \frac{1}{2} \theta^2 (1 - \alpha)^2 \delta^2 \bar{A}^2 \right] \right\}.$$

On adopte les notations suivantes :

- $C = \frac{\theta^2}{2} (1 + \delta)^2 (1 - \alpha^2) > 0$.
- $D = \delta \theta^2 (1 - \alpha) (1 + \delta) \left(\varepsilon_B - \frac{\theta^4}{8} (1 - \alpha)^2 (1 + \alpha) [2 - (1 - \alpha)^2] \right)$.

Le signe du coefficient D dépend du signe de $(\varepsilon_B - \bar{\varepsilon}_B)$, où $\bar{\varepsilon}_B = \frac{\theta^4}{8} (1 - \alpha)^2 (1 + \alpha) (2 - (1 - \alpha)^2)$.

- $E = \delta^2 \theta^2 \bar{A} (A - \varepsilon_B) (1 - \alpha) - \frac{1}{2} \theta^2 (1 - \alpha)^2 \delta^2 \bar{A}^2.$

Le signe du coefficient E dépend du signe de $(\bar{\varepsilon}_B - \varepsilon_B)$, où $\bar{\varepsilon}_B = \frac{\theta^4}{16} (1 - \alpha)^2 (1 + \alpha) (1 + 4\alpha - \alpha^2).$

Nous constatons que $\bar{\varepsilon}_B > \bar{\varepsilon}_B$, ce qui implique que, lorsque le coefficient (du monôme d'ordre $\frac{1}{2}$) $D \geq 0$, le coefficient E est tout le temps négatif ($E < 0$). En revanche, lorsque le coefficient $D < 0$, le coefficient E peut être positif, négatif ou nul²⁶.

Ainsi, on obtient :

$$Q_{B1}^* = \underset{Q_{B1}}{\text{Argmax}} \left\{ -\frac{1}{2} (Q_{B1})^2 + C Q_{B1} + D (Q_{B1})^{1/2} + E \right\}.$$

Identification des solutions optimales possibles

Nous allons, dans ce qui suit, identifier les solutions possibles (valeurs optimales de Q_{B1}) selon les valeurs du coefficient D .

Rappelons tout d'abord que lorsque $Q_{B1} \leq \underline{Q}_{B1}$, $e_{B1}^* = 0$. Autrement dit, lorsque le niveau de réforme adopté par l'élite n'est pas suffisamment élevé, le peuple ne fournit aucun effort et la réforme échoue à coup sûr si elle est adoptée par l'élite. En conséquence, $Q_{B1}^* = 0$.

Considérons maintenant le cas où $Q_{B1} > \underline{Q}_{B1}$.

❖ **Cas (1) : $D = 0$**

Dans ce cas de figure, nous obtenons le problème de maximisation suivant :

$$Q_{B1}^* = \underset{Q_{B1}}{\text{Argmax}} \left\{ -\frac{1}{2} (Q_{B1})^2 + C Q_{B1} + E \right\}.$$

Le niveau de réforme optimal de l'élite B en première période est donné par :

$$Q_{B1}^* = \frac{\theta^2}{2} (1 + \delta)^2 (1 - \alpha^2). \quad (2.7)$$

Propriété (2.5) : le niveau de réforme optimal, lorsque le coût fixe de réforme subi par l'élite B $\varepsilon_B = \bar{\varepsilon}_B$, est croissant avec θ et δ et décroissant avec α .

²⁶ $E > 0$ si $\bar{\varepsilon}_B > \varepsilon_B$, $E = 0$ si $\bar{\varepsilon}_B = \varepsilon_B$ et $E < 0$ si $\bar{\varepsilon}_B < \varepsilon_B$.

❖ **Cas (2) : $D \neq 0$**

Dans ce cas de figure, nous obtenons le problème de maximisation suivant :

$$Q_{B1}^* = \underset{Q_{B1}}{\text{Argmax}} \left\{ -\frac{1}{2} (Q_{B1})^2 + C Q_{B1} + D (Q_{B1})^{1/2} + E \right\}.$$

La condition du premier ordre s'écrit :

$$\frac{\partial U_B^R}{\partial Q_{B1}} = 0 \Rightarrow -Q_{B1} + C + \frac{D}{2(Q_{B1})^{1/2}} = 0$$

$$\frac{\partial U_B^R}{\partial Q_{B1}} = 0 \Rightarrow -2(Q_{B1})^{3/2} + 2C (Q_{B1})^{1/2} + D = 0, \text{ tel que } Q_{B1} > 0.$$

La condition du second ordre est donnée par :

$$\frac{\partial^2 U_B^R}{\partial (Q_{B1})^2} < 0 \Rightarrow -1 - \frac{D}{4} (Q_{B1})^{-3/2} < 0$$

$$\frac{\partial^2 U_B^R}{\partial (Q_{B1})^2} < 0 \Rightarrow Q_{B1} > \left(-\frac{D}{4} \right)^{\frac{2}{3}}.$$

Notons tout d'abord que $\bar{\varepsilon}_B = A + \varepsilon_B^*$

$$\text{Où, } \varepsilon_B^* = \frac{\theta^4}{8} \alpha (1 - \alpha)^3 (1 + \alpha).$$

Rappelons que sous l'hypothèse (2.5), $\varepsilon_B \leq A + (\bar{C}_P + \bar{C}_B)$ et que le signe du coefficient D dépend du signe de $\varepsilon_B - \bar{\varepsilon}_B$.

Nous allons ainsi scinder le cas dans lequel $D \neq 0$ en deux sous cas distincts comme suit :

a) $\varepsilon_B^* > \bar{C}_P + \bar{C}_B$

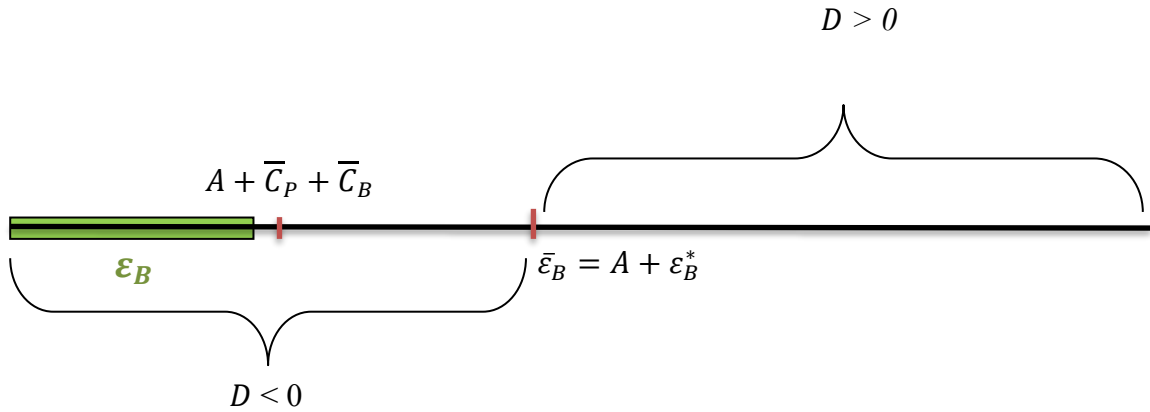


Figure 4. Le signe du coefficient D en fonction de ε_B (cas : $\varepsilon_B^* > \bar{C}_P + \bar{C}_B$)

Dans ce cas, le coefficient D est toujours négatif.

$$\text{En posant } F(Q_{B1}) = -\frac{1}{2}(Q_{B1})^2 + CQ_{B1} + D(Q_{B1})^{1/2} + E.$$

La condition du premier ordre s'écrit :

$$F'(Q_{B1}) = \frac{\partial F(Q_{B1})}{\partial Q_{B1}} = 0 \Rightarrow -2(Q_{B1})^{3/2} + 2C(Q_{B1})^{1/2} + D = 0.$$

La condition du second ordre est donnée par :

$$F''(Q_{B1}) = \frac{\partial^2 F(Q_{B1})}{\partial (Q_{B1})^2} < 0 \Rightarrow -1 - \frac{D}{4}(Q_{B1})^{-3/2} < 0.$$

Q_{B1}	0	$\left(-\frac{D}{4}\right)^{\frac{2}{3}}$	\bar{Q}_{B1}
$F''(Q_{B1})$		+	-
$F'(Q_{B1})$	$-\infty$	$F'\left(\left(-\frac{D}{4}\right)^{\frac{2}{3}}\right)$	$F'(\bar{Q}_{B1})$

Tableau 1. Etude de la variabilité de la fonction $F(Q_{B1})$ (cas : $\varepsilon_B^* > \bar{C}_P + \bar{C}_B$)

Le niveau optimal de Q_{B1} , dans ce cas de figure, dépend du signe de $F'\left(\left(-\frac{D}{4}\right)^{\frac{2}{3}}\right) =$

$C - 3\left(-\frac{D}{4}\right)^{\frac{2}{3}}$. Ainsi :

- Lorsque $C - 3\left(-\frac{D}{4}\right)^{\frac{2}{3}} < 0$, le niveau de réforme optimal de l'élite B en première période est²⁷ :

$$Q_{B1}^* = 0. \quad (2.8)$$

- Lorsque $C - 3\left(-\frac{D}{4}\right)^{\frac{2}{3}} > 0$, il existe un niveau de réforme $Q_{B1}^* \in \left[\left(-\frac{D}{4}\right)^{\frac{2}{3}}, \bar{Q}_{B1}\right]$ qui maximise la fonction²⁸ $F(Q_{B1})$, que nous allons

²⁷ En effet, dans ce cas, la fonction $F'(Q_{B1})$ est tout le temps négative et la fonction $F(Q_{B1})$ est strictement décroissante sur l'intervalle $]0, \bar{Q}_{B1}]$.

déterminer à l'aide de la méthode de Cardan. Pour ce faire, nous procédons à une réécriture de notre condition de premier ordre, comme suit :

$$\frac{\partial U_B^R}{\partial Q_{B1}} = 0 \Rightarrow -2(Q_{B1})^{3/2} + 2C(Q_{B1})^{1/2} + D = -2[X^3 + pX + q] = 0.$$

Tel que, $X = (Q_{B1})^{1/2}$, $p = -C$ et $q = \frac{-D}{2}$.

Le discriminant²⁹ $\Delta = q^2 + \frac{4p^3}{27} = \frac{D^2}{4} - \frac{4C^3}{27} < 0$. Ainsi, l'équation admet trois racines réelles distinctes³⁰ :

- $x_1 = \sqrt[3]{\frac{-q+i\sqrt{|\Delta|}}{2}} + \sqrt[3]{\frac{-q-i\sqrt{|\Delta|}}{2}}$
- $x_2 = j \sqrt[3]{\frac{-q+i\sqrt{|\Delta|}}{2}} + j^2 \sqrt[3]{\frac{-q-i\sqrt{|\Delta|}}{2}}$
- $x_3 = j^2 \sqrt[3]{\frac{-q+i\sqrt{|\Delta|}}{2}} + j \sqrt[3]{\frac{-q-i\sqrt{|\Delta|}}{2}}$

Celles-ci peuvent être écrites sous la forme trigonométrique comme suit³¹ :

- $x_1 = 2\sqrt{-\frac{P}{3}} \cos\left(\frac{\text{Arccos}\left(\frac{3q}{2p}\sqrt{\frac{-3}{p}}\right)}{3}\right)$
- $x_2 = 2\sqrt{-\frac{P}{3}} \cos\left(\frac{\text{Arccos}\left(\frac{3q}{2p}\sqrt{\frac{-3}{p}}\right) + 2\pi}{3}\right)$
- $x_3 = 2\sqrt{-\frac{P}{3}} \cos\left(\frac{\text{Arccos}\left(\frac{3q}{2p}\sqrt{\frac{-3}{p}}\right) + 4\pi}{3}\right)$

²⁸ Dans ce cas, la fonction $F'(Q_{B1})$ s'annule deux fois. Une première fois sur l'intervalle $\left]0, \left(-\frac{D}{4}\right)^{\frac{2}{3}}\right[$ et une deuxième fois sur l'intervalle $\left[\left(-\frac{D}{4}\right)^{\frac{2}{3}}, \overline{Q}_B\right[$. La première solution représente un minimum local, tandis que la deuxième représente un maximum local pour la fonction $F(Q_{B1})$.

²⁹ Le Δ que l'on considère ici est le discriminant de la résolvante du second degré de Cardan.

³⁰ j est un nombre complexe défini par : $j = e^{\frac{2i\pi}{3}} = -\frac{1}{2} + i\frac{\sqrt{3}}{2}$. Il vérifie les deux propriétés suivantes : $j^3 = 1$ et $j^2 + j + 1 = 0$.

³¹ La fonction *Arccos* est la réciproque de la fonction trigonométrique cosinus sur l'intervalle $[0, \pi]$.

Etant donné que le coefficient q est positif³², on peut déduire que le produit des trois racines est négatif. Par conséquent, une racine est négative et les deux autres sont positives³³.

Notons que $\frac{3q}{2p} \sqrt{\frac{-3}{p}} < 0$. Cela veut dire que $\text{Arccos} \left(\frac{3q}{2p} \sqrt{\frac{-3}{p}} \right) \in \left] \frac{\pi}{2}, \pi \right]$. Nous effectuons dans ce qui suit (*cf.* tableau 2) une simulation qui va nous permettre de déterminer laquelle de ces trois racines constitue une valeur optimale à notre problème de maximisation³⁴.

³² Rappelons que $q = \frac{-D}{2}$ et que $D < 0$.

³³ Nous excluons la possibilité que les trois racines soient négatives car on sait que la somme des trois racines est nulle. En effet, le monôme d'ordre 2 est nul. Autrement dit, son coefficient (qui représente également la somme des trois racines) est égal à 0.

³⁴ Le niveau de réforme optimal (Q_{B1}^*) de l'élite B en première période, dans ce cas de figure, est le carré de la plus grande racine (entre les trois).

$\text{Arccos} \left(\frac{3q}{2p} \sqrt{\frac{-3}{p}} \right)$	$\text{Cos} (w_i)^{35}$	Racines
$\frac{2\pi}{3}$	$\text{Cos} \left(w_1 = \frac{2\pi}{9} \right) = 0.766$ $\text{Cos} \left(w_2 = \frac{8\pi}{9} \right) = -0.939$ $\text{Cos} \left(w_3 = \frac{14\pi}{9} \right) = 0.173$	$x_1 = 2 (0.766) \sqrt{-\frac{P}{3}}$ $x_2 = 2 (-0.939) \sqrt{-\frac{P}{3}}$ $x_3 = 2 (0.173) \sqrt{-\frac{P}{3}}$
$\frac{3\pi}{4}$	$\text{Cos} \left(w_1 = \frac{\pi}{4} \right) = 0.707$ $\text{Cos} \left(w_2 = \frac{11\pi}{12} \right) = -0.965$ $\text{Cos} \left(w_3 = \frac{19\pi}{12} \right) = 0.258$	$x_1 = 2(0.707) \sqrt{-\frac{P}{3}}$ $x_2 = 2(-0.965) \sqrt{-\frac{P}{3}}$ $x_3 = 2(0.258) \sqrt{-\frac{P}{3}}$
$\frac{4\pi}{5}$	$\text{Cos} \left(w_1 = \frac{4\pi}{15} \right) = 0.699$ $\text{Cos} \left(w_2 = \frac{14\pi}{15} \right) = -0.978$ $\text{Cos} \left(w_3 = \frac{8\pi}{5} \right) = 0.309$	$x_1 = 2(0.699) \sqrt{-\frac{P}{3}}$ $x_2 = 2(-0.978) \sqrt{-\frac{P}{3}}$ $x_3 = 2(0.309) \sqrt{-\frac{P}{3}}$
π	$\text{Cos} \left(w_1 = \frac{\pi}{3} \right) = \frac{1}{2}$ $\text{Cos} (w_2 = \pi) = -1$ $\text{Cos} \left(w_3 = \frac{5\pi}{3} \right) = \frac{1}{2}$	$x_1 = 2 \left(\frac{1}{2} \right) \sqrt{-\frac{P}{3}}$ $x_2 = 2(-1) \sqrt{-\frac{P}{3}}$ $x_3 = 2 \left(\frac{1}{2} \right) \sqrt{-\frac{P}{3}}$

Tableau 2. Détermination de la racine optimale ($D < 0$)

On peut donc déduire, à partir de ce tableau, que x_1 est la racine que nous recherchons. Ainsi, le niveau de réforme optimal de l'élite B en première période, lorsque $C - 3 \left(-\frac{D}{4} \right)^{\frac{2}{3}} > 0$, est donné par :

$$Q_{B1}^* = \left[2 \sqrt{\frac{C}{3}} \cos \left(\frac{\text{Arccos} \left(\frac{3D}{4C} \sqrt{\frac{3}{C}} \right)}{3} \right) \right]^2 \quad (2.9).$$

³⁵ Tel que : $w_1 = \frac{\text{Arccos} \left(\frac{3q}{2p} \sqrt{\frac{-3}{p}} \right)}{3}$, $w_2 = \frac{\text{Arccos} \left(\frac{3q}{2p} \sqrt{\frac{-3}{p}} \right) + 2\pi}{3}$ et $w_3 = \frac{\text{Arccos} \left(\frac{3q}{2p} \sqrt{\frac{-3}{p}} \right) + 4\pi}{3}$.

b) $\varepsilon_B^* < \bar{C}_P + \bar{C}_B$

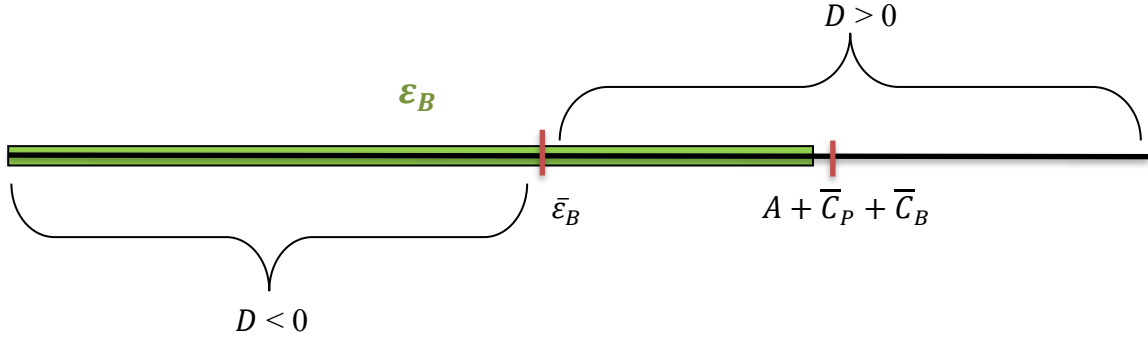


Figure 5. Le signe du coefficient D en fonction de ε_B (cas : $\varepsilon_B^* < \bar{C}_P + \bar{C}_B$)

Dans ce cas de figure, le coefficient D peut être négatif, nul ou positif. Etant donné que nous venons d'étudier les deux premiers cas ($D < 0$ et $D = 0$), nous considérons dans ce qui suit le cas où $A + \varepsilon_B^* < \varepsilon_B < A + \bar{C}_P + \bar{C}_B$ (et donc $D > 0$).

Q_{B1}	0	Q_{B1}^*	\bar{Q}_{B1}
$F''(Q_{B1})$		-	-
$F'(Q_{B1})$		+	-
$F(Q_{B1})$	$E < 0$	$F(Q_{B1}^*)$	$F(\bar{Q}_{B1})$

Tableau 3. Etude de la variabilité de la fonction $F(Q_{B1})$ (cas : $\varepsilon_B^* < \bar{C}_P + \bar{C}_B$)

Nous pouvons donc déduire que lorsque $D > 0$, il existe un Q_{B1}^* strictement positif qui maximise la fonction $F(Q_{B1})$ que nous allons déterminer à l'aide de la méthode de Cardan. Pour ce faire, nous procédons, comme dans le cas précédent, à une réécriture de notre condition de premier ordre, comme suit :

$$\frac{\partial U_B^R}{\partial Q_{B1}} = 0 \Rightarrow -2(Q_{B1})^{3/2} + 2C(Q_{B1})^{1/2} + D = -2[X^3 + pX + q] = 0.$$

Tel que, $X = (Q_{B1})^{1/2}, p = -C$ et $q = \frac{-D}{2}$.

Le discriminant $\Delta = q^2 + \frac{4p^3}{27} = \frac{D^2}{4} - \frac{4C^3}{27} < 0$. Ainsi, l'équation admet trois racines réelles distinctes :

- $x_1 = 2\sqrt{-\frac{P}{3}} \cos\left(\frac{\text{Arccos}\left(\frac{3q}{2p}\sqrt{\frac{-3}{p}}\right)}{3}\right)$
- $x_2 = 2\sqrt{-\frac{P}{3}} \cos\left(\frac{\text{Arccos}\left(\frac{3q}{2p}\sqrt{\frac{-3}{p}}\right) + 2\pi}{3}\right)$
- $x_3 = 2\sqrt{-\frac{P}{3}} \cos\left(\frac{\text{Arccos}\left(\frac{3q}{2p}\sqrt{\frac{-3}{p}}\right) + 4\pi}{3}\right)$

Etant donné que le coefficient q est négatif, on peut déduire que le produit des trois racines est positif. Par conséquent, une racine est positive et les deux autres sont négatives³⁶.

Notons que $\frac{3q}{2p}\sqrt{\frac{-3}{p}} > 0$. Cela veut dire que $\text{Arccos}\left(\frac{3q}{2p}\sqrt{\frac{-3}{p}}\right) \in \left[0, \frac{\pi}{2}\right]$. Nous effectuons dans ce qui suit (*cf.* tableau 4) une simulation qui va nous permettre de déterminer laquelle de ces trois racines constitue une valeur optimale à notre problème de maximisation³⁷.

³⁶ Nous excluons la possibilité que les trois racines soient positives car leur somme est nulle.

³⁷ Le niveau de réforme optimal (Q_{B1}^*) de l'élite B en première période, dans ce cas de figure, est le carré de la racine positive (entre les trois).

$\text{Arccos}\left(\frac{3q}{2p}\sqrt{\frac{-3}{p}}\right)$	$\text{Cos}(w_i)^{38}$	Racines
0	$\text{Cos}(w_1 = 0) = 1$ $\text{Cos}\left(w_2 = \frac{2\pi}{3}\right) = -0.5$ $\text{Cos}\left(w_3 = \frac{4\pi}{3}\right) = -0.5$	$x_1 = 2(1)\sqrt{-\frac{P}{3}}$ $x_2 = 2(-0.5)\sqrt{-\frac{P}{3}}$ $x_3 = 2(-0.5)\sqrt{-\frac{P}{3}}$
$\frac{\pi}{4}$	$\text{Cos}\left(w_1 = \frac{\pi}{12}\right) = 0.965$ $\text{Cos}\left(w_2 = \frac{9\pi}{12}\right) = -0.707$ $\text{Cos}\left(w_3 = \frac{17\pi}{12}\right) = -0.258$	$x_1 = 2(0.965)\sqrt{-\frac{P}{3}}$ $x_2 = 2(-0.707)\sqrt{-\frac{P}{3}}$ $x_3 = 2(-0.258)\sqrt{-\frac{P}{3}}$
$\frac{\pi}{3}$	$\text{Cos}\left(w_1 = \frac{\pi}{9}\right) = 0.939$ $\text{Cos}\left(w_2 = \frac{7\pi}{9}\right) = -0.766$ $\text{Cos}\left(w_3 = \frac{13\pi}{9}\right) = -0.173$	$x_1 = 2(0.939)\sqrt{-\frac{P}{3}}$ $x_2 = 2(-0.766)\sqrt{-\frac{P}{3}}$ $x_3 = 2(-0.173)\sqrt{-\frac{P}{3}}$
$\frac{2\pi}{5}$	$\text{Cos}\left(w_1 = \frac{2\pi}{15}\right) = 0.913$ $\text{Cos}\left(w_2 = \frac{12\pi}{15}\right) = -0.809$ $\text{Cos}\left(w_3 = \frac{22\pi}{15}\right) = -0.104$	$x_1 = 2(0.913)\sqrt{-\frac{P}{3}}$ $x_2 = 2(-0.809)\sqrt{-\frac{P}{3}}$ $x_3 = 2(-0.104)\sqrt{-\frac{P}{3}}$

Tableau 4. Détermination de la racine optimale ($D > 0$)

On peut donc déduire, à partir de ce tableau, que x_1 est la racine que nous recherchons. Ainsi, le niveau de réforme optimal de l'élite B en première période, lorsque $D > 0$, est donné par :

$$Q_{B1}^* = \left[2\sqrt{\frac{C}{3}} \cos\left(\frac{\text{Arccos}\left(\frac{3D}{4C}\sqrt{\frac{3}{C}}\right)}{3}\right) \right]^2 \quad (2.10).$$

³⁸ Tel que : $w_1 = \frac{\text{Arccos}\left(\frac{3q}{2p}\sqrt{\frac{-3}{p}}\right)}{3}$, $w_2 = \frac{\text{Arccos}\left(\frac{3q}{2p}\sqrt{\frac{-3}{p}}\right) + 2\pi}{3}$ et $w_3 = \frac{\text{Arccos}\left(\frac{3q}{2p}\sqrt{\frac{-3}{p}}\right) + 4\pi}{3}$.

3.2. Etude des incitations à la réforme lorsque l'élite au pouvoir en première période est de type M.

3.2.1. Equilibres du jeu en deuxième période

Rappelons que lorsque l'élite en première période se révèle de type M, le peuple choisira automatiquement d'élire un challenger politique dont le type est inconnu³⁹.

A. Le niveau de coopération optimal du peuple en deuxième période

Le niveau de coopération optimal du peuple en deuxième période varie en fonction du type du challenger politique.

A.1. Challenger de type B

Nous allons dans ce qui suit déterminer le niveau de coopération optimal du peuple en deuxième période lorsqu'un challenger de type B est élu et que ce dernier décide de mettre en œuvre une réforme.

A.1.1. Echec de la réforme de M en première période

On note $e_{B2}^{RE/BR}$ l'effort optimal exercé par le peuple en deuxième période lorsque la réforme de l'élite M a échoué en première période et que le challenger B décide de tenter une autre réforme en deuxième période.

$$e_{B2}^{RE/BR} = \underset{e_{B2}}{\operatorname{Argmax}} V_P^{RE/BR} = \underset{e_{B2}}{\operatorname{Argmax}} \left\{ \left[(1 - \rho_{M1})Z - \frac{1-\alpha}{2} (Q_{M1})^2 - \frac{1}{2} (e_{M1})^2 \right] + \delta \left[(1 - \alpha_{B2}) \left(Z + \theta e_{B2} (Q_{B2})^{\frac{1}{2}} - \frac{1}{2} (Q_{B2})^2 \right) - \frac{1}{2} (e_{B2})^2 \right] \right\}.$$

Le niveau de coopération optimal du peuple, dans ce cas de figure, est donné par :

$$e_{B2}^{RE/BR} = (1 - \alpha_{B2}) \theta (Q_{B2})^{\frac{1}{2}}. \quad (2.11)$$

A.1.2. *Statu quo* de M en première période

³⁹ Le peuple pense qu'avec une probabilité λ le challenger sera de type B et avec une probabilité complémentaire $(1-\lambda)$ qu'il sera de type M.

On note $e_{B2}^{SQ/BR}$ l'effort optimal exercé par le peuple en deuxième période lorsque l'élite M maintient un *statu quo* en première période et que le challenger B décide de réformer en deuxième période.

$$e_{B2}^{SQ/BR} = \underset{e_{B2}}{\text{Argmax}} V_P^{SQ/BR} = \underset{e_{B2}}{\text{Argmax}} \left\{ [(1 - \rho_{M1})(Z) - \bar{C}_P] + \delta \left[(1 - \alpha_{B2}) \left(Z + \theta e_{B2} (Q_{B2})^{\frac{1}{2}} - \frac{1}{2} (Q_{B2})^2 \right) - \frac{1}{2} (e_{B2})^2 \right] \right\}.$$

Le niveau de coopération optimal du peuple, dans ce cas de figure, est donné par :

$$e_{B2}^{SQ/BR} = (1 - \alpha_{B2}) \theta (Q_{B2})^{1/2}. \quad (2.12)$$

A.2. Challenger de type M

Nous allons dans ce qui suit déterminer le niveau de coopération optimal du peuple en deuxième période lorsqu'un challenger de type M est élu et que ce dernier décide de mettre en œuvre une réforme.

A.2.1. Echec de la réforme de M en première période

On note $e_{M2}^{RE/MR}$ l'effort optimal du peuple en deuxième période lorsque la réforme de l'élite M a échoué en première période et que le challenger M décide de tenter une autre réforme en deuxième période.

$$e_{M2}^{RE/MR} = \underset{e_{M2}}{\text{Argmax}} V_P^{RE/MR} = \underset{e_{M2}}{\text{Argmax}} \left\{ \left[(1 - \rho_{M1})Z - \frac{1-\alpha}{2} (Q_{M1})^2 - \frac{1}{2} (e_{M1})^2 \right] + \delta \left[(1 - \rho_{M2}) \left(Z + \theta e_{M2} (Q_{M2})^{\frac{1}{2}} \right) - \frac{1}{2} (1 - \alpha_{M2}) (Q_{M2})^2 - \frac{1}{2} (e_{M2})^2 \right] \right\}.$$

Le niveau de coopération optimal du peuple, dans ce cas de figure, est donné par :

$$e_{M2}^{RE/MR} = (1 - \rho_{M2}) \theta (Q_{M2})^{1/2}. \quad (2.13)$$

A.2.2. *Statu quo* de M en première période

On note $e_{M2}^{SQ/MR}$ l'effort optimal exercé par le peuple en deuxième période lorsque l'élite M maintient un *statu quo* en première période et que le challenger M décide de réformer en deuxième période.

$$e_{M2}^{SQ/MR} = \underset{e_{M2}}{\text{Argmax}} V_P^{SQ/MR} = \underset{e_{M2}}{\text{Argmax}} \left\{ [(1 - \rho_{M1})(Z) - \bar{C}_P] + \delta \left[[(1 - \rho_{M2})(Z + \theta e_{M2}(Q_{M2})^{\frac{1}{2}}) - \frac{1}{2}(1 - \alpha_{M2})(Q_{M2})^2 - \frac{1}{2}(e_{M2})^2] \right] \right\}.$$

Le niveau de coopération optimal du peuple, dans ce cas de figure, est donné par :

$$e_{M2}^{SQ/MR} = (1 - \rho_{M2})\theta(Q_{M2})^{\frac{1}{2}}. \quad (2.14)$$

Remarque (2.4) : le niveau de coopération optimal du peuple en deuxième période, après une réforme du challenger B (respectivement M), est le même ($e_{B2}^{SQ/BR} = e_{B2}^{RE/BR}$ et $e_{M2}^{SQ/MR} = e_{M2}^{RE/MR}$), et ce, quel que soit la raison pour laquelle la réforme de M en première période n'a pas abouti (échec ou *statu quo*). Cela est dû au fait que le niveau de coopération du peuple en seconde période est indépendant de son gain en première période.

Propriété (2.6) : le niveau de coopération optimal du peuple en deuxième période est :

- **Décroissant avec les paramètres α_{B2} et ρ_{M2} :** le peuple coopère de moins en moins (exerce moins d'effort) lorsque les taux d'appropriations du surplus appliqués par les challenger B et M augmentent. Cet effet négatif (de α_{B2} et ρ_{M2}) est renforcé (s'accroît) lorsqu'il s'accompagne d'une amélioration de la qualité des facteurs exogènes et/ou d'une augmentation du niveau de la réforme. En effet, une augmentation de la valeur de θ et de Q_{B2} augmente le coût d'opportunité du peuple, lié à la perte du gain potentiel (engendrée par une augmentation de la valeur de θ et de Q_{B2}).

On peut également constater que pour des niveaux de réformes et des proportions de challenger égaux ($Q_{M2} = Q_{B2}$ et $\alpha_{M2} = \alpha_{B2}$), le peuple exerce un effort plus grand lorsque le challenger est de type B, car ce dernier s'approprié une proportion moindre du surplus (comparé au challenger de type M).

- **Croissant avec le paramètre θ :** une amélioration de la qualité des facteurs exogènes incite le peuple à coopérer davantage (exercer plus d'effort), ce qui augmente encore plus les chances de réussite de la réforme. Cet effet positif (de θ) est renforcé par une

augmentation du niveau de la réforme (Q_{B2} ou Q_{M2}) et affaibli par une augmentation du taux d'appropriation du surplus appliqué par le challenger (α_{B2} ou ρ_{M2}).

- **Croissant avec les paramètres Q_{B2} et Q_{M2}** : l'effort optimal du peuple en seconde période augmente avec le niveau de réforme adopté par le challenger. L'effet d'une augmentation du niveau de la réforme sur la coopération du peuple est positivement impacté par l'amélioration de la qualité des facteurs exogènes (augmentation de θ) et négativement impacté par une augmentation du taux d'appropriation du surplus appliqué par le challenger (α_{B2} ou ρ_{M2}).

B. Le niveau de réforme optimal en deuxième période

Nous allons dans ce qui suit déterminer le niveau de réforme optimal en deuxième période, selon le type du challenger politique.

B.1. Challenger de type B

B.1.1. Echec de la réforme de M en première période

On note $Q_{B2}^{RE/BR}$ niveau de réforme optimal en deuxième période lorsque la réforme de l'élite M a échoué en première période et que le challenger B décide de tenter une autre réforme en deuxième période.

$$Q_{B2}^{RE/BR} = \underset{Q_{B2}}{\text{Argmax}} W_B^R = \underset{Q_{B2}}{\text{Argmax}} \left\{ Z + \theta e_{B2} (Q_{B2})^{\frac{1}{2}} - \frac{1}{2} (Q_{B2})^2 - \frac{1}{2} (e_{B2})^2 - \varepsilon_B \right\}.$$

En remplaçant e_{B2} par sa valeur optimale, à savoir $e_{B2}^{RE/BR}$, on obtient :

$$Q_{B2}^{RE/BR} = \frac{\theta^2}{2} (1 - \alpha_{B2})(1 + \alpha_{B2}). \quad (2.15)$$

B.1.2. *Statu quo* de M en première période

On note $Q_{B2}^{SQ/BR}$ le niveau de réforme optimal en deuxième période lorsque l'élite M maintient un *statu quo* en première période et que le challenger B décide de tenter une autre réforme en deuxième période.

$$Q_{B2}^{SQ/BR} = \underset{Q_{B2}}{\text{Argmax}} W_B^R = \underset{Q_{B2}}{\text{Argmax}} \left\{ Z + \theta e_{B2} (Q_{B2})^{\frac{1}{2}} - \frac{1}{2} (Q_{B2})^2 - \frac{1}{2} (e_{B2})^2 - \varepsilon_B \right\}.$$

En remplaçant e_{B2} par sa valeur optimale, à savoir $e_{B2}^{SQ/BR}$, on obtient :

$$Q_{B2}^{SQ/BR} = \frac{\theta^2}{2} (1 - \alpha_{B2})(1 + \alpha_{B2}). \quad (2.16)$$

Remarque (2.5) : le niveau de réforme optimal du challenger B en deuxième période est le même, et ce, quel que soit la raison pour laquelle la réforme de M en première période n'a pas abouti (échec ou *statu quo*). Cela est dû au fait que la décision du challenger B de réformer en deuxième période est indépendante du gain de première période (gain passé).

Etude des incitations à la réforme du challenger B en deuxième période

Nous allons, dans ce qui suit, déterminer quand est-ce que le challenger B décide de mettre en œuvre une réforme et quand est-ce qu'il décide de maintenir un *statu quo*. Pour ce faire, nous allons comparer les fonctions de paiement du challenger B en cas de réforme et en cas de *statu quo* (à savoir, W_B^R et W_B^{SQ}).

En remplaçant e_{B2} et Q_{B2} par leurs valeurs optimales respectives dans W_B^R , on obtient :

$$W_B^R \geq W_B^{SQ} \Rightarrow \frac{\theta^4}{8} (1 - \alpha_{B2})^2 (1 + \alpha_{B2})^2 \geq \varepsilon_B - (\bar{C}_P + \bar{C}_B). \quad (2.17)$$

Propriété (2.7) : la condition (2.17) ci-dessus indique que le challenger de type B est plus incité à réformer en seconde période lorsque : (i) son coût de la réforme fixe (ε_B) n'est pas très grand comparé au coût social du *statu quo*. En d'autres termes, lorsque le coût social du *statu quo* ($\bar{C}_P + \bar{C}_B$) est important⁴⁰ et/ou lorsque le coût fixe de réforme (ε_B) supporté par le challenger est petit⁴¹ ; (ii) la qualité des facteurs exogènes s'améliore (une augmentation de θ) ; et (iii) le taux d'appropriation du surplus (α_{B2}) appliqué par le challenger B diminue⁴².

La condition (2.17) sera, de même que pour la condition (2.5), supposée tout le temps vérifiée.

B.2. Challenger de type M

B.2.1. Echec de la réforme de M en première période

⁴⁰ Une augmentation du coût social de *statu quo* ($\bar{C}_P + \bar{C}_B$) pour un niveau donné de ε_B incite de plus en plus le challenger B à mettre en œuvre une réforme en deuxième période.

⁴¹ Une diminution du coût fixe (ε_B) supporté par le challenger B en cas de réforme (pour un niveau donné de $\bar{C}_P + \bar{C}_B$) incite de plus en plus le challenger B à mettre en œuvre une réforme en deuxième période.

⁴² Une diminution de α_{B2} incite le peuple à exercer plus d'effort de coopération ce qui augmente les chances de réussite de la réforme (si elle est mise en œuvre), ce qui incite le challenger B à la mettre en œuvre.

On note $Q_{M2}^{RE/MR}$ le niveau de réforme optimal en deuxième période lorsque la réforme de l'élite M échoue en première période et que le challenger M décide de tenter une autre réforme en deuxième période.

$$Q_{M2}^{RE/MR} = \underset{Q_{M2}}{\text{Argmax}} W_M^R = \underset{Q_{M2}}{\text{Argmax}} \left\{ \rho_{M2}Z + \rho_{M2}\theta e_{M2}(Q_{M2})^{\frac{1}{2}} - \frac{\alpha_{M2}}{2}(Q_{M2})^2 - \varepsilon_M \right\}.$$

En remplaçant e_{M2} par sa valeur optimale, à savoir $e_{M2}^{RE/MR}$, on obtient :

$$Q_{M2}^{RE/MR} = \frac{\rho_{M2}}{\alpha_{M2}} \theta^2 (1 - \rho_{M2}). \quad (2.18)$$

B.2.2. *Statu quo* de M en première période

On note $Q_{M2}^{SQ/MR}$ le niveau de réforme optimal en deuxième période lorsque l'élite M maintient un *statu quo* en première période et que le challenger M décide de réformer en deuxième période.

$$Q_{M2}^{SQ/MR} = \underset{Q_{M2}}{\text{Argmax}} W_M^R = \underset{Q_{M2}}{\text{Argmax}} \left\{ \rho_{M2}Z + \rho_{M2}\theta e_{M2}(Q_{M2})^{\frac{1}{2}} - \frac{\alpha_{M2}}{2}(Q_{M2})^2 - \varepsilon_M \right\}.$$

En remplaçant e_{M2} par sa valeur optimale, à savoir $e_{M2}^{SQ/MR}$, on obtient :

$$Q_{M2}^{SQ/MR} = \frac{\rho_{M2}}{\alpha_{M2}} \theta^2 (1 - \rho_{M2}). \quad (2.19)$$

Remarque (2.6) : le niveau optimal de réforme du challenger M en deuxième période est le même, et ce, quel que soit la raison pour laquelle la réforme de M en première période n'a pas abouti (échec ou *statu quo*). Cela est dû au fait que la décision du challenger M de réformer en deuxième période est indépendante du gain de première période (gain passé).

Etude des incitations à la réforme du challenger M en deuxième période

Nous allons, dans ce qui suit, déterminer quand est-ce que le challenger M décide de mettre en œuvre une réforme et quand est-ce qu'il décide de maintenir un *statu quo*. Pour ce faire, nous allons comparer les fonctions de paiement du challenger M en cas de réforme et en cas de *statu quo* (à savoir, W_M^R et W_M^{SQ}).

En remplaçant e_{M2} et Q_{M2} par leurs valeurs optimales respectives dans W_M^R , on obtient :

$$W_M^R \geq W_M^{SQ} \Rightarrow \frac{(\rho_{M2})^2}{2\alpha_{M2}} \theta^4 (1 - \rho_{M2})^2 \geq \varepsilon_M - \bar{C}_M. \quad (2.20)$$

Propriété (2.8) : la condition (2.20) ci-dessus indique que le challenger M est plus incité à réformer lorsque : (i) son coût du *statu quo* (\bar{C}_M) augmente et/ou lorsque son coût de réforme fixe (ε_M) diminue ; (ii) la qualité des facteurs exogènes s'améliore (augmentation de θ) ; (iii) sa proportion (α_{M2}) diminue ; et (iv) son taux d'appropriation du surplus ρ_{M2} augmente, quand $0 < \rho_{M2} < \frac{1}{2}$ (ou lorsque ρ_{M2} diminue, quand $\frac{1}{2} < \rho_{M2} < 1$).

3.2.2. Equilibres du jeu en première période

Nous allons résoudre maintenant la première étape du jeu politique. Nous déterminons d'abord le niveau de coopération du peuple et ensuite le niveau de réforme mise en oeuvre par l'élite en anticipant ce qui se passe à la deuxième période.

A. Le niveau de coopération optimal du peuple en première période

A.1. Le challenger M décide de réformer en deuxième période

Nous considérons, dans un premier cas, que la condition (2.20) est vérifiée. Autrement dit, le challenger M est incité à réformer en deuxième période⁴³.

On note e_{M1}^* le niveau optimal d'effort exercé par le peuple en première période.

$$e_{M1}^* = \underset{e_{M1}}{\text{Argmax}} V_P^R = \underset{e_{M1}}{\text{Argmax}} \{ \pi(e_{M1}) [\lambda V_P^{RR/B} + (1-\lambda) V_P^{RR/M}] + (1 - \pi(e_{M1})) [\lambda V_P^{RE/BR} + (1-\lambda) V_P^{RE/MR}] \}.$$

En remplaçant e_{B2} , Q_{B2} , e_{M2} , et Q_{M2} par leurs valeurs optimales respectives dans V_P^R , on obtient le niveau d'effort optimal suivant :

$$e_{M1}^* = \theta \left[[(1 - \rho_{M1}) + \delta [\lambda(1 - \alpha_{B2}) + (1 - \lambda)(1 - \rho_{M2})]] (Q_{M1})^{\frac{1}{2}} - \delta G \right]. \quad (2.21)$$

Lorsque le niveau de réforme adopté par l'élite M est suffisamment élevé⁴⁴ : $Q_{M1} \geq$

$$\underline{Q}_{M1} = \left(\frac{\delta}{(1 - \rho_{M1}) + \delta [\lambda(1 - \alpha_{B2}) + (1 - \lambda)(1 - \rho_{M2})]} G \right)^2.$$

Dans le cas contraire, le peuple ne fournit aucun effort et la réforme échoue à coup sûr si elle est mise en oeuvre par l'élite. Cette dernière n'étant pas du tout alors incitée à entreprendre des réformes.

⁴³ Rappelons qu'en ce qui concerne le challenger B, la condition (2.17) est supposée tout le temps vérifiée.

⁴⁴ Où $G = \lambda \left(\frac{\theta^4}{8} (1 - \alpha_{B2})^4 (1 + \alpha_{B2}) \right) + (1 - \lambda) \left(\frac{\theta^4}{2} (1 - \rho_{M2})^2 \left(\frac{\rho_{M2}}{\alpha_{M2}} \right) \left(\frac{\alpha_{M2} - \rho_{M2}}{\alpha_{M2}} \right) \right).$

Notons que:

- $G = 0$ lorsque $(\rho_{M2} - \alpha_{M2}) = \omega$;
- $G < 0$ lorsque $(\rho_{M2} - \alpha_{M2}) > \omega$;
- $G > 0$ lorsque $(\rho_{M2} - \alpha_{M2}) < \omega$.

$$\text{Où } \omega = \frac{(\alpha_{M2})^2 \lambda (1 - \alpha_{B2})^4 (1 + \alpha_{B2})}{4(1 - \lambda)(1 - \rho_{M2})^2 \rho_{M2}}.$$

A.2. Le challenger M décide de maintenir le *statu quo* en deuxième période

Nous considérons, dans ce cas, que la condition (2.20) n'est pas vérifiée. Autrement dit, le challenger M est n'est pas incité à réformer en deuxième période.

$$e_{M1}^* = \underset{e_{M1}}{\text{Argmax}} V_P^R = \underset{e_{M1}}{\text{Argmax}} \left\{ \pi(e_{M1}) [\lambda V_P^{RR/B} + (1 - \lambda) V_P^{RR/M}] + (1 - \pi(e_{M1})) [\lambda V_P^{RE/BR} + (1 - \lambda) V_P^{RE/MSQ}] \right\}.$$

En remplaçant e_{B2} et Q_{B2} par leurs valeurs optimales respectives dans $V_P^{RE/BR}$, on obtient :

$$e_{M1}^* = \underset{e_{M1}}{\text{Argmax}} \left\{ Z[(1 - \rho_{M1}) + \delta[\lambda(1 - \alpha_{B2}) + (1 - \lambda)(1 - \rho_{M2})]] - \frac{1-\alpha}{2} (Q_{M1})^2 - \frac{1}{2} (e_{M1})^2 + \theta e_{M1} [(1 - \rho_{M1}) + \delta[\lambda(1 - \alpha_{B2}) + (1 - \lambda)(1 - \rho_{M2})]] (Q_{M1})^{\frac{1}{2}} + (1 - \theta e_{M1}) \delta \bar{G} \right\}.$$

$$\text{Où } \bar{G} = \delta \left[\lambda \left(\frac{\theta^4}{8} (1 - \alpha_{B2})^4 (1 + \alpha_{B2}) \right) - (1 - \lambda) \bar{C}_P \right].$$

Notons que :

- $\bar{G} = 0$ lorsque $\bar{C}_P = \mu$;
- $\bar{G} < 0$ lorsque $\bar{C}_P > \mu$;
- $\bar{G} > 0$ lorsque $\bar{C}_P < \mu$.

$$\text{Où } \mu = \frac{\lambda \theta^4 (1 - \alpha_{B2})^4 (1 + \alpha_{B2})}{8(1 - \lambda)}.$$

Ainsi, le niveau de coopération optimal du peuple en première période est :

$$e_{M1}^* = \theta \left[[(1 - \rho_{M1}) + \delta(\lambda(1 - \alpha_{B2}) + (1 - \lambda)(1 - \rho_{M2}))] (Q_{M1})^{\frac{1}{2}} - \delta \bar{G} \right]. \quad (2.22)$$

Lorsque le niveau de réforme adopté par l'élite est suffisamment élevé $Q_{M1} \geq \underline{\underline{Q}}_{M1} = \left(\frac{\delta}{(1-\rho_{M1})+\delta(\lambda(1-\alpha_{B2})+(1-\lambda)(1-\rho_{M2}))} \bar{G} \right)^2$. Dans le cas contraire, le peuple ne fournit aucun effort et la réforme échoue à coup sûr si elle est adoptée par l'élite. Cette dernière n'étant pas du tout alors incitée à entreprendre des réformes.

Propriété (2.9) : le niveau de coopération optimal du peuple en première période (lorsque l'élite en place est de type M) est :

- **Croissant avec le paramètre Q_{M1} :** la coopération du peuple augmente (mais de moins en moins⁴⁵) avec l'augmentation du niveau de réforme, de l'élite M en première période, si celui-ci est suffisamment élevé ($Q_{M1} \geq \underline{\underline{Q}}_{M1}$ ⁴⁶ ou $Q_{M1} \geq \underline{Q}_{M1}$ ⁴⁷). Ainsi, une réforme d'envergure incitera davantage le peuple à coopérer mais celui-ci n'intervient que si l'élite entreprend une réforme d'envergure suffisante.
- L'effet (positif) de Q_{M1} sur e_{M1}^* est renforcé par une augmentation des valeurs des paramètres θ , λ et de δ et affaibli par une augmentation des valeurs des paramètres α_{B2} , ρ_{M1} et ρ_{M2} . Autrement dit, l'effet d'une augmentation du niveau de la réforme (lorsque celui-ci est suffisamment grand) sur le niveau de coopération optimal du peuple est renforcé par une amélioration de la qualité des facteurs exogènes (impactant la réussite de la réforme), par une plus grande probabilité que le challenger politique soit de type B, ainsi que par une meilleure préférence (du peuple) pour le gain futur. En contrepartie, il est affaibli par une augmentation des taux d'appropriation du surplus de l'élite M en première période et des challengers (B ou M) en deuxième période.

B. Le niveau de réforme optimal de l'élite M en première période

B.1. Le challenger M décide de réformer en deuxième période

On note Q_{M1}^* le niveau optimal de réforme de l'élite M en première période.

⁴⁵ A cause de la concavité de l'output de la réforme.

⁴⁶ Lorsque le challenger M est incité à réformer en deuxième période (lorsque la condition 2.20 est vérifiée).

⁴⁷ Lorsque le challenger M n'est pas incité à réformer en deuxième période.

$$Q_{M1}^* = \underset{Q_{M1}}{\text{Argmax}} V_M^R = \underset{Q_{M1}}{\text{Argmax}} \left\{ \pi(e_{M1}) [\lambda V_M^{\text{RR/B}} + (1 - \lambda) V_M^{\text{RR/M}}] + (1 - \pi(e_{M1})) [\lambda V_M^{\text{RE/BR}} + (1 - \lambda) V_M^{\text{RE/MR}}] \right\}.$$

En remplaçant e_{B2} , Q_{B2} , e_{M2} , et Q_{M2} par leurs valeurs optimales respectives dans V_M^R , on obtient :

$$Q_{M1}^* = \underset{Q_{M1}}{\text{Argmax}} \left\{ \rho_{M1} Z - \frac{\alpha}{2} (Q_{M1})^2 - \varepsilon_M + \delta \alpha \left[\lambda + (1 - \lambda) \left(\frac{1}{1 - \alpha_{M2}} \right) (1 - \rho_{M2}) \right] Z + \theta e_{M1} \left[\rho_{M1} + \delta \alpha \left[\lambda + (1 - \lambda) \left(\frac{1}{1 - \alpha_{M2}} \right) (1 - \rho_{M2}) \right] \right] (Q_{M1})^{\frac{1}{2}} + (1 - \theta e_{M1}) [\delta \alpha H] \right\}.$$

$$\text{Tel que, } H = \lambda \left[\frac{\theta^4}{8} (1 - \alpha_{B2})^3 (1 + \alpha_{B2}) \right] + (1 - \lambda) \left[\frac{\theta^4}{2} \left(\frac{\rho_{M2}}{\alpha_{M2}} \right) \left(\frac{\alpha_{M2} - \rho_{M2}}{\alpha_{M2} (1 - \alpha_{M2})} \right) (1 - \rho_{M2})^2 \right].$$

Notons que :

- $H = 0$ lorsque $(\rho_{M2} - \alpha_{M2}) = \bar{\omega}$;
- $H > 0$ lorsque $(\rho_{M2} - \alpha_{M2}) < \bar{\omega}$;
- $H < 0$ lorsque $(\rho_{M2} - \alpha_{M2}) > \bar{\omega}$.

$$\text{Où } \bar{\omega} = \frac{\lambda (1 - \alpha_{B2})^3 (1 + \alpha_{B2}) (\alpha_{M2})^2 (1 - \alpha_{M2})}{4(1 - \lambda) \rho_{M2} (1 - \rho_{M2})^2}.$$

$$\text{Notons également que}^{48} \bar{\omega} = \omega \left(\frac{1 - \alpha_{M2}}{1 - \alpha_{B2}} \right).$$

En remplaçant e_{M1} par sa valeur optimale dans V_M^R , on obtient :

$$Q_{M1}^* = \underset{Q_{M1}}{\text{Argmax}} \left\{ -\frac{\alpha}{2} (Q_{M1})^2 + \bar{C} Q_{M1} - \bar{D} (Q_{M1})^{\frac{1}{2}} + \bar{E} \right\}.$$

Tel que :

$$\bullet \quad \bar{C} = \theta^2 \left[(1 - \rho_{M1}) + \delta (\lambda (1 - \alpha_{B2}) + (1 - \lambda) (1 - \rho_{M2})) \right] \left[\rho_{M1} + \delta \alpha \left[\lambda + (1 - \lambda) \left(\frac{1}{1 - \alpha_{M2}} \right) (1 - \rho_{M2}) \right] \right] > 0.$$

⁴⁸ Lorsque $\alpha_{M2} = \alpha_{B2}$, G et H seront du même signe. Lorsque $\alpha_{M2} > \alpha_{B2}$ on est certain que : (i) si H est positif alors G est certainement positif, et (ii) si G est négatif, H est certainement négatif. Lorsque $\alpha_{M2} < \alpha_{B2}$ et que G est positif alors H est certainement positif, et donc, si H est négatif, G l'est aussi.

- $$\bar{D} = \left[\delta G \theta^2 \left[\rho_{M1} + \delta \alpha \left[\lambda + (1 - \lambda) \left(\frac{1}{1 - \alpha_{M2}} \right) (1 - \rho_{M2}) \right] \right] + [\delta \alpha H \theta^2] [(1 - \rho_{M1}) + \delta (\lambda (1 - \alpha_{B2}) + (1 - \lambda) (1 - \rho_{M2}))] \right].$$

Le signe du coefficient \bar{D} dépend du signe de G et H comme suit :

		<i>Le signe de G</i>		
		+	-	nul
<i>Le signe de H</i>	+	$\bar{D} > 0$	\bar{D} peut être positif, négatif ou nul.	$\bar{D} > 0$
	-	\bar{D} peut être positif, négatif ou nul.	$\bar{D} < 0$	$\bar{D} < 0$
	nul	$\bar{D} > 0$	$\bar{D} < 0$	$\bar{D} = 0$

Tableau 5. Le signe du coefficient \bar{D} en fonction de G et H .

On déduit du tableau précédent que lorsque la différence $(\rho_{M2} - \alpha_{M2})$ est suffisamment grande ($\rho_{M2} - \alpha_{M2} > G$ et $\rho_{M2} - \alpha_{M2} \geq H$ ou $\rho_{M2} - \alpha_{M2} > H$ et $\rho_{M2} - \alpha_{M2} \geq G$), le coefficient $\bar{D} < 0$, et lorsqu'elle est suffisamment petite, $\bar{D} > 0$. Néanmoins, pour des valeurs intermédiaires de $(\rho_{M2} - \alpha_{M2})$, le coefficient \bar{D} , peut être positif, négatif ou nul.

- $$\bar{E} = \rho_{M1} Z - \varepsilon_M + \delta \alpha \left[\lambda + (1 - \lambda) \left(\frac{1}{1 - \alpha_{M2}} \right) (1 - \rho_{M2}) \right] Z + \delta \alpha H [1 + \delta G \theta^2].$$

Le signe de \bar{E} dépend de $\hat{\varepsilon}_M - \varepsilon_M$, tel que :

$$\hat{\varepsilon}_M = \rho_{M1} Z + \delta \alpha \left[\lambda + (1 - \lambda) \left(\frac{1}{1 - \alpha_{M2}} \right) (1 - \rho_{M2}) \right] Z + \delta \alpha H [1 + \delta G \theta^2].$$

Identification des solutions optimales possibles

Nous allons, dans ce qui suit, identifier les solutions possibles (valeurs optimales de Q_{M1}) selon les valeurs du coefficient \bar{D} .

Rappelons que lorsque $Q_{M1} \leq \underline{Q}_{M1}$, $e_{M1}^* = 0$. Autrement dit, lorsque le niveau de réforme adopté par l'élite n'est pas suffisamment élevé, le peuple ne fournit aucun effort et la réforme échoue à coup sûr si elle est adoptée par l'élite. En conséquence, $Q_{M1}^* = 0$.

Considérons maintenant le cas où $Q_{M1} > \underline{Q}_{M1}$.

❖ **Cas (1) : $\bar{D} = 0$**

Dans ce cas de figure, nous obtenons le problème de maximisation suivant :

$$Q_{M1}^* = \underset{Q_{M1}}{\text{Argmax}} \left\{ -\frac{\alpha}{2} (Q_{M1})^2 + \bar{C} Q_{M1} + \bar{E} \right\}.$$

Le niveau de réforme optimal de l'élite M en première période est, dans ce cas de figure, donné par :

$$Q_{M1}^* = \frac{\bar{C}}{\alpha} = \frac{\theta^2}{\alpha} \left[(1 - \rho_{M1}) + \delta (\lambda (1 - \alpha_{B2}) + (1 - \lambda) (1 - \rho_{M2})) \right] \left[\rho_{M1} + \delta \alpha \left[\lambda + (1 - \lambda) \left(\frac{1}{1 - \alpha_{M2}} \right) (1 - \rho_{M2}) \right] \right]. \quad (2.23)$$

❖ **Cas (2) : $\bar{D} \neq 0$**

Dans ce cas de figure, nous obtenons le problème de maximisation suivant :

$$Q_{M1}^* = \underset{Q_{M1}}{\text{Argmax}} \left\{ -\frac{\alpha}{2} (Q_{M1})^2 + \bar{C} Q_{M1} - \bar{D} (Q_{M1})^{1/2} + \bar{E} \right\}.$$

La condition du premier ordre s'écrit :

$$\frac{\partial V_M^R}{\partial Q_{M1}} = 0 \Rightarrow -\alpha Q_{M1} + \bar{C} - \frac{\bar{D}}{2(Q_{M1})^{1/2}} = 0$$

$$\frac{\partial V_M^R}{\partial Q_{M1}} = 0 \Rightarrow -2\alpha (Q_{M1})^{3/2} + 2\bar{C} (Q_{M1})^{1/2} - \bar{D} = 0, \text{ tel que } Q_{M1} > 0.$$

La condition du second ordre est donnée par :

$$\frac{\partial^2 V_M^R}{\partial (Q_{M1})^2} < 0 \Rightarrow -\alpha + \frac{\bar{D}}{4} (Q_{M1})^{-3/2} < 0$$

$$\frac{\partial^2 V_M^R}{\partial(Q_{M1})^2} < 0 \Rightarrow Q_{M1} > \left(\frac{\bar{D}}{4\alpha}\right)^{\frac{2}{3}}.$$

Nous allons scinder le cas dans lequel $\bar{D} \neq 0$ en deux sous cas distincts comme suit :

a) $\bar{D} < 0$

En posant $F(Q_{M1}) = -\frac{\alpha}{2}(Q_{M1})^2 + \bar{C}Q_{M1} - \bar{D}(Q_{M1})^{\frac{1}{2}} + \bar{E}$.

La condition du premier ordre s'écrit :

$$F'(Q_{M1}) = -2\alpha(Q_{M1})^{3/2} + 2\bar{C}(Q_{M1})^{1/2} - \bar{D} = 0.$$

La condition du second ordre est donnée par :

$$F''(Q_{M1}) < 0 \Rightarrow -\alpha + \frac{\bar{D}}{4}(Q_{M1})^{-3/2} < 0.$$

Q_{M1}	0	Q_{M1}^*	\bar{Q}_{M1}
$F''(Q_{M1})$		-	-
$F'(Q_{M1})$		+	-
$F(Q_{M1})$	\bar{E}	$F(Q_{M1}^*)$	$F(\bar{Q}_{M1})$

Tableau 6. Etude de la variabilité de la fonction $F(Q_{M1})$ (cas : $\bar{D} < 0$)

L'étude de la variabilité de la fonction $F(Q_{M1})$ nous permet de constater qu'il existe un niveau de réforme optimal, $Q_{M1}^* \in]0, \bar{Q}_{M1}]$.

b) $\bar{D} > 0$

Dans ce cas de figure, la condition du second ordre est donnée par :

$$\frac{\partial^2 V_M^R}{\partial(Q_{M1})^2} < 0 \Rightarrow Q_{M1} > \left(\frac{\bar{D}}{4\alpha}\right)^{\frac{2}{3}}.$$

Q_{M1}	0	$\left(\frac{\bar{D}}{4\alpha}\right)^{\frac{2}{3}}$	\bar{Q}_{M1}
$F''(Q_{M1})$		+	-
$F'(Q_{M1})$	$-\infty$	$F'\left(\left(\frac{\bar{D}}{4\alpha}\right)^{\frac{2}{3}}\right)$	$F(\bar{Q}_{M1})$

Tableau 7. Etude de la variabilité de la fonction $F(Q_{M1})$ (cas : $\bar{D} > 0$)

Le niveau optimal de Q_{M1} , dans ce cas de figure, dépend du signe de $F'\left(\left(\frac{\bar{D}}{4\alpha}\right)^{\frac{2}{3}}\right) = \bar{C} + \alpha\left(\frac{\bar{D}}{4\alpha}\right)^{\frac{2}{3}}$.

Étant donné que $\bar{D} > 0$, $\bar{C} + \alpha\left(\frac{\bar{D}}{4\alpha}\right)^{\frac{2}{3}} > 0$. Ainsi, il existe un niveau de réforme $Q_{M1}^* \in \left[\left(\frac{\bar{D}}{4\alpha}\right)^{\frac{2}{3}}, \bar{Q}_{M1}\right]$ qui maximise la fonction⁴⁹ $F(Q_{M1})$.

Pour déterminer les valeurs optimales de Q_{M1} , nous utilisons la méthode de Cardan. Celle-ci nous permet de déduire que :

- Lorsque le discriminant de la résolvante du second degré de Cardan $\Delta > 0$, la fonction $F'(Q_{M1})$ admet trois racines dont une réelle. Ainsi, le niveau de réforme optimal de l'élite M, dans ce cas de figure, est donné par :

$$Q_{M1}^* = \left[\sqrt[3]{\frac{-\left(\frac{\bar{D}}{2\alpha}\right) + \sqrt{\Delta}}{2}} + \sqrt[3]{\frac{-\left(\frac{\bar{D}}{2\alpha}\right) - \sqrt{\Delta}}{2}} \right]^2. \quad (2.24)$$

$$\text{Où } \Delta = \frac{\bar{D}^2}{4\alpha^2} - \frac{4\bar{C}^3}{27\alpha^3}.$$

⁴⁹ Dans ce cas, la fonction $F'(Q_{M1})$ s'annule deux fois. Une première fois sur l'intervalle $\left]0, \left(\frac{\bar{D}}{4\alpha}\right)^{\frac{2}{3}}\right]$ et une deuxième fois sur l'intervalle $\left[\left(\frac{\bar{D}}{4\alpha}\right)^{\frac{2}{3}}, \bar{Q}_{M1}\right]$. La première solution représente un minimum local, tandis que la deuxième représente un maximum local pour la fonction $F(Q_{M1})$.

- Lorsque $\Delta = 0$, la fonction $F'(Q_{M1})$ admet trois racines réelles dont une double. Ainsi, le niveau de réforme optimal de l'élite M, dans ce cas de figure, est donné par :

$$Q_{M1}^* = \left[\frac{3 \left(\frac{\bar{D}}{2\alpha} \right)}{\left(-\frac{\bar{C}}{\alpha} \right)} \right]^2. \quad (2.25)$$

- Lorsque $\Delta < 0$, la fonction $F'(Q_{M1})$ admet trois racines réelles distinctes dont deux négatives et une positive. Ainsi, le niveau de réforme optimal de l'élite M en première période est, dans ce cas de figure, donné par :

$$Q_{M1}^* = \left[2 \sqrt{\frac{\bar{C}}{3\alpha}} \cos \left(\frac{\text{Arccos} \left(\frac{-3\bar{D}}{4\bar{C}} \sqrt{\frac{3\alpha}{\bar{C}}} \right)}{3} \right) \right]^2. \quad (2.26)$$

B.2. Le challenger M décide de maintenir le *statu quo* en deuxième période

$$Q_{M1}^* = \underset{Q_{M1}}{\text{Argmax}} V_M^R = \underset{Q_{M1}}{\text{Argmax}} \left\{ \pi(e_{M1}) [\lambda V_M^{\text{RR/B}} + (1-\lambda) V_M^{\text{RR/M}}] + (1 - \pi(e_{M1})) [\lambda V_M^{\text{RE/BR}} + (1-\lambda) V_M^{\text{RE/MSQ}}] \right\}.$$

En remplaçant e_{B2} et Q_{B2} par leurs valeurs optimales respectives dans $V_M^{\text{RE/BR}}$, on obtient :

$$Q_{M1}^* = \underset{Q_{M1}}{\text{Argmax}} \left\{ \rho_{M1} Z - \frac{\alpha}{2} (Q_{M1})^2 - \varepsilon_M + \delta \alpha \left[\lambda + (1-\lambda) \left(\frac{1}{1-\alpha_{M2}} \right) (1-\rho_{M2}) \right] Z + \theta e_{M1} \left[\rho_{M1} + \delta \alpha \left[\lambda + (1-\lambda) \left(\frac{1}{1-\alpha_{M2}} \right) (1-\rho_{M2}) \right] \right] (Q_{M1})^{\frac{1}{2}} + (1 - \theta e_{M1}) [\delta \alpha \bar{H}] \right\}.$$

$$\text{Tel que, } \bar{H} = \lambda \left[\frac{\theta^4}{8} (1 - \alpha_{B2})^3 (1 + \alpha_{B2}) \right] - (1 - \lambda) \left[\left(\frac{1}{1-\alpha_{M2}} \right) \bar{C}_P \right].$$

Notons que :

- $\bar{H} = 0$ lorsque $\bar{C}_P = \bar{\mu}$;
- $\bar{H} > 0$ lorsque $\bar{C}_P < \bar{\mu}$;
- $\bar{H} < 0$ lorsque $\bar{C}_P > \bar{\mu}$.

$$\text{Où } \bar{\mu} = \left[\frac{\lambda \theta^4 (1 - \alpha_{B2})^3 (1 + \alpha_{B2}) (1 - \alpha_{M2})}{8(1 - \lambda)} \right].$$

Notons également que⁵⁰ $\bar{\mu} = \mu \left(\frac{1 - \alpha_{M2}}{1 - \alpha_{B2}} \right)$.

En remplaçant e_{M1} par sa valeur optimale dans V_M^R , on obtient :

$$Q_{M1}^* = \underset{Q_{M1}}{\text{Argmax}} \left\{ -\frac{\alpha}{2} (Q_{M1})^2 + \bar{C} Q_{M1} - \bar{D} (Q_{M1})^{\frac{1}{2}} + \bar{E} \right\}$$

Tel que :

- $\bar{C} = \theta^2 [(1 - \rho_{M1}) + \delta(\lambda(1 - \alpha_{B2}) + (1 - \lambda)(1 - \rho_{M2}))] \left[\rho_{M1} + \delta\alpha \left[\lambda + (1 - \lambda) \left(\frac{1}{1 - \alpha_{M2}} \right) (1 - \rho_{M2}) \right] \right] > 0$.
- $\bar{D} = \left[\delta \bar{G} \theta^2 \left[\rho_{M1} + \delta\alpha \left[\lambda + (1 - \lambda) \left(\frac{1}{1 - \alpha_{M2}} \right) (1 - \rho_{M2}) \right] \right] + [\delta\alpha \bar{H} \theta^2] [(1 - \rho_{M1}) + \delta(\lambda(1 - \alpha_{B2}) + (1 - \lambda)(1 - \rho_{M2}))] \right]$.

Le signe du coefficient \bar{D} dépend du signe de \bar{G} et \bar{H} comme suit :

		<i>Le signe de \bar{G}</i>		
		+	-	nul
<i>Le signe de \bar{H}</i>	+	$\bar{D} > 0$	\bar{D} peut être positif, négatif ou nul.	$\bar{D} > 0$
	-	\bar{D} peut être positif, négatif ou nul.	$\bar{D} < 0$	$\bar{D} < 0$
	nul	$\bar{D} > 0$	$\bar{D} < 0$	$\bar{D} = 0$

Tableau 8. Le signe du coefficient \bar{D} en fonction de \bar{G} et \bar{H} .

⁵⁰ Lorsque $\alpha_{M2} = \alpha_{B2}$, \bar{G} et \bar{H} seront du même signe. Lorsque $\alpha_{M2} > \alpha_{B2}$ on est certain que : (i) si \bar{H} est positif alors \bar{G} est certainement positif, et (ii) si \bar{G} est négatif, \bar{H} est certainement négatif. Lorsque $\alpha_{M2} < \alpha_{B2}$ et que \bar{G} est positif alors \bar{H} est certainement positif, et donc, si \bar{H} est négatif, \bar{G} l'est aussi.

$$\bullet \quad \bar{E} = \left[\rho_{M1} + \delta\alpha \left(\lambda + (1 - \lambda) \left(\frac{1}{1 - \alpha_{M2}} \right) (1 - \rho_{M2}) \right) \right] Z + \delta\alpha \bar{H} (1 + \theta^2 \delta \bar{G}) - \varepsilon_M$$

Le signe de \bar{E} dépend du signe de $\check{\varepsilon}_M - \varepsilon_M$, tel que $\check{\varepsilon}_M = \rho_{M1} Z + \delta\alpha \left[\lambda + (1 - \lambda) \left(\frac{1}{1 - \alpha_{M2}} \right) (1 - \rho_{M2}) \right] Z + \delta\alpha \bar{H} (1 + \theta^2 \delta \bar{G})$.

Identification des solutions optimales possibles

Nous allons, dans ce qui suit, identifier les solutions possibles (valeurs optimales de Q_{M1}) selon les valeurs du coefficient \bar{D} .

Rappelons que lorsque $Q_{M1} \leq \underline{Q}_{M1}$, $e_{M1}^* = 0$. Autrement dit, lorsque le niveau de réforme adopté par l'élite n'est pas suffisamment élevé, le peuple ne fournit aucun effort et la réforme échoue à coup sûr si elle est adoptée par l'élite. En conséquence, $Q_{M1}^* = 0$.

Considérons maintenant le cas où $Q_{M1} > \underline{Q}_{M1}$.

❖ Cas (1) : $\bar{D} = 0$

Dans ce cas de figure, nous obtenons le problème de maximisation suivant :

$$Q_{M1}^* = \underset{Q_{M1}}{\text{Argmax}} \left\{ -\frac{\alpha}{2} (Q_{M1})^2 + \bar{C} Q_{M1} + \bar{E} \right\}.$$

Le niveau de réforme optimal de l'élite M en première période est, dans ce cas de figure, donné par :

$$Q_{M1}^* = \frac{\bar{C}}{\alpha} = \frac{\theta^2}{\alpha} \left[(1 - \rho_{M1}) + \delta(\lambda(1 - \alpha_{B2}) + (1 - \lambda)(1 - \rho_{M2})) \right] \left[\rho_{M1} + \delta\alpha \left[\lambda + (1 - \lambda) \left(\frac{1}{1 - \alpha_{M2}} \right) (1 - \rho_{M2}) \right] \right]. \quad (2.27)$$

❖ Cas (2) : $\bar{D} \neq 0$

Dans ce cas de figure, nous obtenons le problème de maximisation suivant :

$$Q_{M1}^* = \underset{Q_{M1}}{\text{Argmax}} \left\{ -\frac{\alpha}{2} (Q_{M1})^2 + \bar{C} Q_{M1} - \bar{D} (Q_{M1})^{\frac{1}{2}} + \bar{E} \right\}.$$

La condition du premier ordre s'écrit :

$$\frac{\partial V_M^R}{\partial Q_{M1}} = 0 \Rightarrow -\alpha Q_{M1} + \bar{C} - \frac{\bar{D}}{2(Q_{M1})^{1/2}} = 0$$

$$\frac{\partial V_M^R}{\partial Q_{M1}} = 0 \Rightarrow -2\alpha(Q_{M1})^{3/2} + 2\bar{C}(Q_{M1})^{1/2} - \bar{D} = 0, \text{ tel que } Q_{M1} > 0.$$

La condition du second ordre est donnée par :

$$\frac{\partial^2 V_M^R}{\partial(Q_{M1})^2} < 0 \Rightarrow -\alpha + \frac{\bar{D}}{4}(Q_{M1})^{-3/2} < 0$$

$$\frac{\partial^2 V_M^R}{\partial(Q_{M1})^2} < 0 \Rightarrow Q_{M1} > \left(\frac{\bar{D}}{4\alpha}\right)^{\frac{2}{3}}.$$

Nous allons scinder le cas dans lequel $\bar{D} \neq 0$ en deux sous cas distincts comme suit :

a) $\bar{D} < 0$

$$\text{En posant } F(Q_{M1}) = -\frac{\alpha}{2}(Q_{M1})^2 + \bar{C}Q_{M1} - \bar{D}(Q_{M1})^{\frac{1}{2}} + \bar{E}$$

La condition du premier ordre s'écrit :

$$F'(Q_{M1}) = -2\alpha(Q_{M1})^{3/2} + 2\bar{C}(Q_{M1})^{1/2} - \bar{D} = 0.$$

La condition du second ordre est donnée par :

$$F''(Q_{M1}) < 0 \Rightarrow -\alpha + \frac{\bar{D}}{4}(Q_{M1})^{-3/2} < 0.$$

Q_{M1}	0	Q_{M1}^*	\bar{Q}_{M1}
$F''(Q_{M1})$		-	-
$F'(Q_{M1})$		+	-
$F(Q_{M1})$	\bar{E}	$F(Q_{M1}^*)$	$F(\bar{Q}_{M1})$

Tableau 9. Etude de la variabilité de la fonction $F(Q_{M1})$ (cas : $\bar{D} < 0$)

L'étude de la variabilité de la fonction $F(Q_{M1})$ nous permet de constater qu'il existe un niveau de réforme optimal, $Q_{M1}^* \in]0, \bar{Q}_{M1}]$.

b) $\bar{D} > 0$

Dans ce cas de figure, la condition du second ordre est donnée par :

$$\frac{\partial^2 V_M^R}{\partial (Q_{M1})^2} < 0 \Rightarrow Q_{M1} > \left(\frac{\bar{D}}{4\alpha}\right)^{\frac{2}{3}}.$$

Q_{M1}	0	$\left(\frac{\bar{D}}{4\alpha}\right)^{\frac{2}{3}}$	\bar{Q}_{M1}
$F''(Q_{M1})$		+	-
$F'(Q_{M1})$	$-\infty$	$F'\left(\left(\frac{\bar{D}}{4\alpha}\right)^{\frac{2}{3}}\right)$	$F(\bar{Q}_{M1})$

Tableau 10. Etude de la variabilité de la fonction $F(Q_{M1})$ (cas : $\bar{D} > 0$)

Le niveau optimal de Q_{M1} , dans ce cas de figure, dépend du signe

$$\text{de } F'\left(\left(\frac{\bar{D}}{4\alpha}\right)^{\frac{2}{3}}\right) = \bar{C} + \alpha \left(\frac{\bar{D}}{4\alpha}\right)^{\frac{2}{3}}.$$

$\bar{D} > 0 \Rightarrow \bar{C} + \alpha \left(\frac{\bar{D}}{4\alpha}\right)^{\frac{2}{3}} > 0$; on peut ainsi déduire qu'il existe un niveau de

réforme $Q_{M1}^* \in \left[\left(\frac{\bar{D}}{4\alpha}\right)^{\frac{2}{3}}, \bar{Q}_{M1}\right]$ qui maximise la fonction $F(Q_{M1})$.

De même que pour le cas précédent, la méthode de Cardan nous permet de déterminer les valeurs optimales de Q_{M1} . Ainsi :

- Lorsque le discriminant de la résolvante du second degré de Cardan $\Delta > 0$, la fonction $F'(Q_{M1})$ admet trois racines dont une réelle. Ainsi, le niveau de réforme optimal de l'élite M, dans ce cas de figure, est donné par :

$$Q_{M1}^* = \left[\sqrt[3]{\frac{-\left(\frac{\bar{D}}{2\alpha}\right) + \sqrt{\Delta}}{2}} + \sqrt[3]{\frac{-\left(\frac{\bar{D}}{2\alpha}\right) - \sqrt{\Delta}}{2}} \right]^2. \quad (2.28)$$

$$\text{Où } \Delta = \frac{\bar{D}^2}{4\alpha^2} - \frac{4\bar{C}^3}{27\alpha^3}.$$

- Lorsque $\Delta = 0$, la fonction $F'(Q_{M1})$ admet trois racines réelles dont une double. Ainsi, le niveau de réforme optimal de l'élite M, dans ce cas de figure, est donné par :

$$Q_{M1}^* = \left[\frac{3 \left(\frac{\bar{D}}{2\alpha} \right)^2}{\left(-\frac{\bar{C}}{\alpha} \right)} \right]. \quad (2.29)$$

- Lorsque $\Delta < 0$, la fonction $F'(Q_{M1})$ admet trois racines réelles distinctes dont deux négatives et une positive. Ainsi, le niveau de réforme optimal de l'élite M en première période est, dans ce cas de figure, donné par :

$$Q_{M1}^* = \left[2 \sqrt{\frac{\bar{C}}{3\alpha}} \cos \left(\frac{\text{Arccos} \left(\frac{-3\bar{D}}{4\bar{C}} \sqrt{\frac{3\alpha}{\bar{C}}} \right)}{3} \right) \right]^2. \quad (2.30)$$

4. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons analysé, à l'aide d'un modèle théorique, les incitations des décideurs politiques dans des régimes démocratiques à mettre en œuvre des réformes. Nous avons conçu un modèle de théorie des jeux, en nous référant particulièrement au travail de Benhamouche (2003). Il s'agit d'un jeu dynamique à information parfaite et incomplète, dans lequel une élite politique (au pouvoir) peut décider de maintenir un *statu quo* ou, au contraire, mettre en œuvre des réformes (susceptibles d'augmenter le bien-être social, lorsqu'on est en présence d'une bonne élite, ou d'améliorer son utilité personnelle, lorsqu'on est en présence d'une mauvaise élite). Néanmoins, dans le cas où l'élite au pouvoir décide d'agir dans son propre intérêt (sans se soucier de l'intérêt du peuple), elle risque de subir une punition électorale (*a posteriori*). Autrement dit, elle ne sera pas réélue en seconde période. Elle risque également de voir sa tentative de réforme échouer faute d'absence de la coopération du peuple, qui constitue un facteur déterminant pour le succès des réformes.

Nous avons procédé à la résolution du jeu par *backward induction*. La détermination des équilibres du jeu en deuxième période nous a fourni quelques résultats intéressants, à savoir, que la coopération du peuple (à l'équilibre) est d'autant plus importante lorsque : (i) le taux d'appropriation du surplus appliqué par l'élite ou le challenger (B ou M) est faible, (ii) la qualité des facteurs exogènes (impactant la réussite de la réforme) s'améliore, comme par exemple la qualité des institutions (ceux-ci améliorent la probabilité de succès de la réforme, ce qui incite l'élite à entreprendre une réforme de plus grande envergure), et (iii) lorsque l'élite ou le challenger en place décide de mettre en œuvre une réforme importante (c.à.d. qui engendre un output plus grand).

La coopération (ou niveau d'effort) du peuple impacte positivement les incitations de l'élite ou du challenger (B ou M) en place à réformer. Ces incitations sont davantage plus fortes lorsque : (i) le coût fixe engendré par la réforme (quand elle est mise en œuvre) est faible comparé au coût du *statu quo* ; (ii) le taux d'appropriation du surplus appliqué par l'élite ou le challenger en place est faible. En effet, une augmentation de celui-ci impacte négativement le niveau de coopération du peuple, ce qui diminue les chances de réussite de la réforme lorsqu'elle est mise en œuvre ; (iii) la qualité des facteurs exogènes s'améliore. En effet, une amélioration de ces facteurs augmente les chances de réussite de la réforme si elle est mise en œuvre (ainsi que la coopération du peuple), ce qui pousse l'élite ou le challenger en place (B ou M) à la mettre en œuvre.

La détermination des équilibres du jeu en première période nous a permis de déduire que le soutien populaire à la réforme est d'autant plus fort que le niveau de celles-ci (output) est important. Ainsi, nous avons trouvé que lorsque la réforme mise en œuvre est d'envergure suffisante, (i) une amélioration de la qualité des facteurs exogènes, (ii) une diminution du taux d'appropriation du surplus appliqué par l'élite en place, et (iii) une plus grande préférence, de la part du peuple pour le gain futur incitent ce dernier à coopérer davantage. Néanmoins, lorsque le niveau de la réforme mise en œuvre n'est pas suffisamment important, les effets précédents seront annulés ou inversés. En conséquence, le peuple ne sera pas incité à coopérer.

Lorsque la coopération du peuple fait défaut, l'élite au pouvoir ne sera pas incitée à mettre en œuvre une réforme, car celle-ci serait certainement vouée à l'échec (probabilité de réussite nulle). Autrement dit, le soutien populaire à la réforme impacte positivement les incitations d'une élite (B ou M) à réformer. Ces dernières sont également impactées (de façon différente, selon le type de l'élite) par la proportion de l'élite en question, le taux d'appropriation du surplus qu'elle applique, la qualité des facteurs exogènes, le degré de préférence des agents (peuple et élite) pour le gain futur et, plus important encore, le niveau des coûts engendrés par la réforme ainsi que par le *statu quo*.

Annexe du chapitre II

Annexe II.A

Définition des fonctions de paiement

Nous définissons, dans ce qui suit, les fonctions de paiement du peuple, des élites (B et M) et des challengers politique (B et M).

1. L'élite (B) décide de réformer en première période

Nous supposons que le coût de la réforme et le coût de coopération du peuple sont supportés uniquement lors de la période durant laquelle la réforme est mise en œuvre.

1.1. Fonctions de paiement du peuple

1.1.1. Réussite de la réforme en première période

$$U_P^{RR} = \left[(1 - \alpha) \left(Z + (Q_{B1})^{\frac{1}{2}} - \frac{1}{2}(Q_{B1})^2 \right) - \frac{1}{2}(e_{B1})^2 \right] + \delta \left[(1 - \alpha) \left(Z + (Q_{B1})^{1/2} \right) \right].$$

1.1.2. Echec de la réforme en première période

a. L'élite (B) décide de tenter une nouvelle réforme en deuxième période

$$U_P^{RE/R} = \left[(1 - \alpha) \left(Z - \frac{1}{2}(Q_{B1})^2 \right) - \frac{1}{2}(e_{B1})^2 \right] + \delta \left[(1 - \alpha) \left(Z + \theta e_{B2} (Q_{B2})^{1/2} - \frac{1}{2}(Q_{B2})^2 \right) - \frac{1}{2}(e_{B2})^2 \right].$$

b. L'élite (B) maintient la *statu quo* en deuxième période

$$U_P^{RE/SQ} = \left[(1 - \alpha) \left(Z - \frac{1}{2}(Q_{B1})^2 \right) - \frac{1}{2}(e_{B1})^2 \right] + \delta [(1 - \alpha)(Z) - \bar{C}_P].$$

1.2. Fonctions de paiement de l'élite B

1.2.1. Réussite de la réforme en première période

$$U_B^{RR} = \left[Z + (Q_{B1})^{1/2} - \frac{1}{2}(Q_{B1})^2 - \varepsilon_B - \frac{1}{2}(e_{B1})^2 \right] + \delta \left[Z + (Q_{B1})^{1/2} \right].$$

1.2.2. Echec de la réforme en première période

a. L'élite (B) décide de tenter une nouvelle réforme en deuxième période

$$U_B^{RE/R} = \left[Z - \frac{1}{2}(Q_{B1})^2 - \varepsilon_B - \frac{1}{2}(e_{B1})^2 \right] + \delta \left[Z + \theta e_{B2} (Q_{B2})^{1/2} - \frac{1}{2}(Q_{B2})^2 - \frac{1}{2}(e_{B2})^2 - \varepsilon_B \right].$$

b. L'élite (B) maintient le *statu quo* en deuxième période

$$U_B^{RE/SQ} = \left[Z - \frac{1}{2}(Q_{B1})^2 - \varepsilon_B - \frac{1}{2}(e_{B1})^2 \right] + \delta [Z - \bar{C}_P - \bar{C}_B].$$

2. L'élite (B) maintient le *statu quo* en première période**2.1. Fonctions de paiement du peuple****2.1.1. L'élite (B) décide de réformer en deuxième période**

$$U_P^{SQ/R} = [(1 - \alpha)(Z) - \bar{C}_P] + \delta \left[(1 - \alpha) \left(Z + \theta e_{B2} (Q_{B2})^{1/2} - \frac{1}{2}(Q_{B2})^2 \right) - \frac{1}{2}(e_{B2})^2 \right].$$

2.1.2. L'élite (B) maintient le *statu quo* en deuxième période

$$U_P^{SQ/SQ} = [(1 - \alpha)Z - \bar{C}_P] (1 + \delta).$$

2.2. Fonctions de paiement de l'élite B**2.2.1. L'élite (B) décide de réformer en deuxième période**

$$U_B^{SQ/R} = [Z - \bar{C}_P - \bar{C}_B] + \delta \left[Z + \theta e_{B2} (Q_{B2})^{1/2} - \frac{1}{2}(Q_{B2})^2 - \frac{1}{2}(e_{B2})^2 - \varepsilon_B \right].$$

2.2.2. L'élite (B) maintient le *statu quo* en deuxième période

$$U_B^{SQ/SQ} = [Z - \bar{C}_P - \bar{C}_B](1 + \delta).$$

3. L'élite (M) décide de réformer en première période**3.1. Fonctions de paiement du peuple****3.1.1. Réussite de la réforme en première période**

$$V_P^{RR} = \left[(1 - \rho_{M1}) \left(Z + (Q_{M1})^{\frac{1}{2}} \right) - \frac{1-\alpha}{2} (Q_{M1})^2 - \frac{1}{2}(e_{M1})^2 \right] + \delta \left[\lambda \left\{ (1 - \alpha_{B2}) \left(Z + (Q_{M1})^{\frac{1}{2}} \right) \right\} + (1 - \lambda) \left\{ (1 - \rho_{M2}) \left(Z + (Q_{M1})^{\frac{1}{2}} \right) \right\} \right].$$

La fonction de paiement V_p^{RR} peut être scindée en deux, selon le type du challenger, comme suit :

a. Challenger de type B

$$V_p^{RR/B} = \left[(1 - \rho_{M1})(Z + (Q_{M1})^{1/2}) - \frac{1-\alpha}{2}(Q_{M1})^2 - \frac{1}{2}(e_{M1})^2 \right] + \delta \left[(1 - \alpha_{B2})(Z + (Q_{M1})^{1/2}) \right].$$

b. Challenger de type M

$$V_p^{RR/M} = \left[(1 - \rho_{M1})(Z + (Q_{M1})^{1/2}) - \frac{1-\alpha}{2}(Q_{M1})^2 - \frac{1}{2}(e_{M1})^2 \right] + \delta \left[(1 - \rho_{M2})(Z + (Q_{M1})^{1/2}) \right].$$

3.1.2. Echec de la réforme en première période

a. Challenger de type B

a.1. Le challenger (B) décide de tenter une nouvelle réforme en deuxième période

$$V_p^{RE/BR} = \left[(1 - \rho_{M1})Z - \frac{1-\alpha}{2}(Q_{M1})^2 - \frac{1}{2}(e_{M1})^2 \right] + \delta \left[(1 - \alpha_{B2}) \left(Z + \theta e_{B2}(Q_{B2})^{\frac{1}{2}} - \frac{1}{2}(Q_{B2})^2 \right) - \frac{1}{2}(e_{B2})^2 \right].$$

a.2. Le challenger (B) maintient le statu quo en deuxième période

$$V_p^{RE/BSQ} = \left[(1 - \rho_{M1})Z - \frac{1-\alpha}{2}(Q_{M1})^2 - \frac{1}{2}(e_{M1})^2 \right] + \delta \left[(1 - \alpha_{B2})Z - \bar{C}_P \right].$$

b. Challenger de type M

b.1. Le challenger (M) décide de tenter une nouvelle réforme en deuxième période

$$V_p^{RE/MR} = \left[(1 - \rho_{M1})Z - \frac{1-\alpha}{2}(Q_{M1})^2 - \frac{1}{2}(e_{M1})^2 \right] + \delta \left[(1 - \rho_{M2}) \left(Z + \theta e_{M2}(Q_{M2})^{\frac{1}{2}} \right) - \frac{1}{2}(1 - \alpha_{M2})(Q_{M2})^2 - \frac{1}{2}(e_{M2})^2 \right].$$

b.2. Le challenger (M) maintient le statu quo en deuxième période

$$V_p^{RE/MSQ} = \left[(1 - \rho_{M1})Z - \frac{1-\alpha}{2}(Q_{M1})^2 - \frac{1}{2}(e_{M1})^2 \right] + \delta \left[(1 - \rho_{M2})Z - \bar{C}_P \right].$$

3.2. Fonctions de paiement de l'élite M

3.2.1. Réussite de la réforme en première période

$$V_M^{RR} = \left[\rho_{M1} (Z + (Q_{M1})^{1/2}) - \frac{\alpha}{2} (Q_{M1})^2 - \varepsilon_M \right] + \delta \left[\lambda \{ \alpha (Z + (Q_{M1})^{1/2}) \} + (1 - \lambda) \left\{ (1 - \rho_{M2}) \left(\frac{\alpha}{1 - \alpha_2} \right) (Z + (Q_{M1})^{1/2}) \right\} \right].$$

La fonction de paiement V_M^{RR} peut être scindée en deux, selon le type du challenger, comme suit :

a. Challenger de type B

$$V_M^{RR/B} = \left[\rho_{M1} \left(Z + (Q_{M1})^{\frac{1}{2}} \right) - \frac{\alpha}{2} (Q_{M1})^2 - \varepsilon_M \right] + \delta \left[\alpha \left(Z + (Q_{M1})^{\frac{1}{2}} \right) \right].$$

c. Challenger de type M¹

$$V_M^{RR/M} = \left[\rho_{M1} (Z + (Q_{M1})^{1/2}) - \frac{\alpha}{2} (Q_{M1})^2 - \varepsilon_M \right] + \delta \left[(1 - \rho_{M2}) \left(\frac{\alpha}{1 - \alpha_{M2}} \right) (Z + (Q_{M1})^{1/2}) \right].$$

3.2.2. Echec de la réforme en première période

a. Challenger de type B

a.1. Le challenger (B) décide de tenter une nouvelle réforme en deuxième période

$$V_M^{RE/BR} = \left[\rho_{M1} Z - \frac{\alpha}{2} (Q_{M1})^2 - \varepsilon_M \right] + \delta \left[\alpha \left(Z + \theta e_{B2} (Q_{B2})^{\frac{1}{2}} - \frac{1}{2} (Q_{B2})^2 \right) - \left(\frac{\alpha}{1 - \alpha_{B2}} \right) \left(\frac{1}{2} (e_{B2})^2 \right) \right].$$

a.2. Le challenger (B) maintient le statu quo en deuxième période

$$V_M^{RE/BSQ} = \left[\rho_{M1} Z - \frac{\alpha}{2} (Q_{M1})^2 - \varepsilon_M \right] + \delta \left[\alpha Z - \left(\frac{\alpha}{1 - \alpha_{B2}} \right) \bar{C}_P \right].$$

¹ En première période, l'élite M en place représente α % de la population (le peuple $1 - \alpha$ %) et s'approprie ρ_{M1} ($> \alpha$) du surplus. Néanmoins, en deuxième période, le challenger (de type M) représente α_{M2} % de la population (et donc le peuple, et compris l'ancienne élite M, $1 - \alpha_{M2}$ %) et s'approprie ρ_{M2} du surplus. La part de celui-ci qui reste à l'ancienne élite est donc égale à $(1 - \rho_{M2}) \left(\frac{\alpha}{1 - \alpha_{M2}} \right)$.

b. Challenger de type M

b.1. Le challenger (M) décide de tenter une nouvelle réforme en deuxième période

$$V_M^{RE/MR} = \left[\rho_{M1} Z - \frac{\alpha}{2} (Q_{M1})^2 - \varepsilon_M \right] + \delta \left[(1 - \rho_{M2}) \left(\frac{\alpha}{1 - \alpha_{M2}} \right) \left(Z + \theta e_{M2} (Q_{M2})^{\frac{1}{2}} \right) - \frac{\alpha}{2} (Q_{M2})^2 - \frac{\alpha}{1 - \alpha_{M2}} \left(\frac{1}{2} (e_{M2})^2 \right) \right].$$

b.2. Le challenger (M) maintient le statu quo en deuxième période

$$V_M^{RE/MSQ} = \left[\rho_{M1} Z - \frac{\alpha}{2} (Q_{M1})^2 - \varepsilon_M \right] + \delta \left[(1 - \rho_{M2}) \left(\frac{\alpha}{1 - \alpha_{M2}} \right) Z - \left(\frac{\alpha}{1 - \alpha_{M2}} \right) \bar{C}_P \right].$$

3.3. Fonctions de paiement du challenger (en deuxième période)**3.3.1. Challenger de type B**

a. Le challenger (B) décide de réformer

$$W_B^R = Z + \theta e_{B2} (Q_{B2})^{\frac{1}{2}} - \frac{1}{2} (Q_{B2})^2 - \frac{1}{2} (e_{B2})^2 - \varepsilon_B.$$

b. Le challenger (B) maintient le statu quo

$$W_B^{SQ} = Z - \bar{C}_B - \bar{C}_P.$$

3.3.2. Challenger de type M

a. Le challenger (M) décide de réformer

$$W_M^R = \rho_{M2} Z + \rho_{M2} \theta e_{M2} (Q_{M2})^{\frac{1}{2}} - \frac{\alpha_{M2}}{2} (Q_{M2})^2 - \varepsilon_M.$$

b. Le challenger (M) maintient le statu quo

$$W_M^{SQ} = \rho_{M2} Z - \bar{C}_M.$$

4. L'élite (M) maintient le *statu quo* en première période

4.1. Fonctions de paiement du peuple

4.1.1. Challenger de type B

a. Le challenger (B) décide de réformer en deuxième période

$$V_P^{SQ/BR} = [(1 - \rho_{M1})(Z) - \bar{C}_P] + \delta \left[(1 - \alpha_{B2}) \left(Z + \theta e_{B2} (Q_{B2})^{1/2} - \frac{1}{2} (Q_{B2})^2 \right) - \frac{1}{2} (e_{B2})^2 \right].$$

b. Le challenger (B) maintient le *statu quo* en deuxième période

$$V_P^{SQ/BSQ} = [(1 - \rho_{M1})Z - \bar{C}_P] + \delta [(1 - \alpha_{B2})Z - \bar{C}_P].$$

4.1.2. Challenger de type M

a. Le challenger (M) décide de réformer en deuxième période

$$V_P^{SQ/MR} = [(1 - \rho_{M1})(Z) - \bar{C}_P] + \delta \left[\left[(1 - \rho_{M2}) \left(Z + \theta e_{M2} (Q_{M2})^{1/2} \right) - \frac{1}{2} (1 - \alpha_{M2}) (Q_{M2})^2 - \frac{1}{2} (e_{M2})^2 \right] \right].$$

b. Le challenger (M) maintient le *statu quo* en deuxième période

$$V_P^{SQ/MSQ} = [(1 - \rho_{M1})Z - \bar{C}_P] + \delta [(1 - \rho_{M2})Z - \bar{C}_P].$$

4.2. Fonctions de paiement de l'élite M

4.2.1. Challenger de type B

a. Le challenger (B) décide de réformer en deuxième période

$$V_M^{SQ/BR} = [\rho_{M1}Z - \bar{C}_M] + \delta \left[\alpha \left(Z + \theta e_{B2} (Q_{B2})^{1/2} - \frac{1}{2} (Q_{B2})^2 \right) - \left(\frac{\alpha}{1 - \alpha_{B2}} \right) \left(\frac{1}{2} (e_{B2})^2 \right) \right].$$

b. Le challenger (B) maintient le *statu quo* en deuxième période

$$V_M^{SQ/BSQ} = [\rho_{M1}Z - \bar{C}_M] + \delta \left[\alpha Z - \frac{\alpha}{1 - \alpha_{B2}} \bar{C}_P \right].$$

4.2.2. Challenger de type M

a. Le challenger (M) décide réformer en deuxième période

$$V_M^{SQ/MR} = [\rho_{M1} Z - \bar{C}_M] + \delta \left[(1 - \rho_{M2}) \left(\frac{\alpha}{1 - \alpha_{M2}} \right) \left(Z + \theta e_{M2} (Q_{M2})^{\frac{1}{2}} \right) - \frac{\alpha}{2} (Q_{M2})^2 - \frac{\alpha}{1 - \alpha_{M2}} \left(\frac{1}{2} (e_{M2})^2 \right) \right].$$

b. Le challenger (M) maintient le *statu quo* en deuxième période

$$V_M^{SQ/MSQ} = [\rho_{M1} Z - \bar{C}_M] + \delta \left(\frac{\alpha}{1 - \alpha_{M2}} \right) [(1 - \rho_{M2})Z - \bar{C}_P].$$

Chapitre III

*Une analyse théorique des incitations à la réforme dans un cadre non-démocratique**

* Une première version de ce chapitre a été présentée au séminaire « *Economies du Monde Musulman II* », organisé par le laboratoire de recherche EconomiX à l'université Paris Nanterre (France) en date du 08 décembre 2017.

1. Introduction

L'un des débats les plus controversés en économie politique concerne l'impact de la nature du régime politique sur la conduite des réformes, et plus généralement, sur la performance économique. En effet, suite à la vague mondiale de libéralisation politique et de démocratisation des années 1970, de nombreuses études ont examiné la capacité relative des gouvernements (autoritaires et démocratiques) à introduire des réformes plus orientées vers le marché (Giuliano *et al.*, 2013 ; Grosjean et Senik, 2008 ; Haggard et Kaufman 1989 ; Kaufman, 1979 et 1986 ; Williamson et Haggard, 1994). Une partie de cette littérature soutient que les régimes autoritaires réussissent souvent à mieux engager des réformes que les régimes démocratiques. Cela s'explique, d'une part, par la faiblesse des institutions démocratiques, notamment dans les pays en développement où les groupes à la recherche de rente ont souvent une grande influence. Ils peuvent ainsi bloquer les réformes qui ne leur conviennent pas et/ou soutenir des réformes inefficaces qui leur sont favorables. Les dirigeants autoritaires, en revanche, font habituellement face à moins de pression, car ils se caractérisent globalement pas une meilleure capacité à dominer les groupes d'intérêt. D'autre part, les régimes démocratiques se caractérisent généralement par des horizons temporels plus courts (comparés aux régimes autoritaires) ; à cause de la durée de leur mandat politique, il est souvent difficile pour eux d'entreprendre des politiques de long terme. Mettre en œuvre ce genre de politiques, par des régimes démocratiques, peut non seulement leur coûter leur place (à cause des coûts immédiats élevés), mais également profiter à d'autres élites qui viennent après eux¹. Les dirigeants autoritaires pourraient, en revanche, trouver plus facile l'adoption des politiques de long terme parce qu'ils sont épargnés par les contraintes électorales².

Une autre partie de la littérature soutient, *a contrario*, que les régimes démocratiques sont plus enclins à mettre en œuvre des réformes. Selon ces travaux, la démocratie permet aux gouvernements de résoudre les problèmes de coopération (entre les différents acteurs) et atteindre ainsi un consensus primordial à la mise en œuvre des politiques adéquates (Benhamouche, 2003). Cette littérature soulève également quelques insuffisances dans les travaux précédents. En effet, ces derniers supposent un *leadership éclairé* (rationnel) au sein

¹ Un régime qui sait qu'il sera confronté de nouveau aux électeurs (à la fin de son mandat) sera fortement tenté de mettre en place des politiques de court terme même si celles-ci s'avèrent parfois inefficaces ou vouées à l'échec à long terme.

² « L'hypothèse selon laquelle les régimes autoritaires font mieux n'est pas sans appui empirique, les expériences des pays d'Amérique Latine et d'Asie de l'Est sont souvent citées comme exemples » (Haggard et Webb, 1993, p. 145).

des régimes autoritaires, ce qui n'est souvent pas le cas. Ils supposent également que ces derniers sont à l'abri des pressions des groupes d'intérêts, ce qui n'est pas, non plus, tout le temps vérifié. Cette littérature explique, qu'au contraire, les régimes autoritaires sont, en pratique, rarement enthousiastes au sujet des réformes, notamment les réformes économiques, car la mise en œuvre de celles-ci conduirait à réduire l'intervention de l'État dans les activités économiques, chose qu'un gouvernement autoritaire est rarement prêt à accepter.

Il existe également des travaux qui ont voulu dépasser la simple distinction faite entre les deux types de régimes politiques (Haggard et Webb, 1993). Ces derniers se sont intéressés aux processus de transitions (de l'autocratie vers la démocratie et vice-versa). En se basant sur le modèle d'Acemoglu et Robinson (2001), Dunning (2008) développe deux modèles théoriques. Le premier, intitulé « *coup d'État contre la démocratie* » se focalise sur le moment où les élites, dans un État démocratique rentier, trouvent les risques d'une mise en œuvre d'un coup d'état plus intéressants. Le deuxième modèle, intitulé « *modèle de la démocratisation* », étudie la façon dont les élites, dans un pays autoritaire rentier, sont susceptibles de répondre à la menace d'un changement révolutionnaire par une répression, une politique modérée ou une démocratisation. L'objet des deux modèles est la détermination des conditions sous lesquelles l'effet autoritaire et l'effet démocratique de la richesse en ressources peut être plus important.

En se référant principalement au modèle théorique développé dans le chapitre précédent ainsi qu'au travail de Dunning (2008), nous proposons, dans le présent chapitre, un cadre théorique simple d'économie politique qui va nous permettre d'analyser les incitations à la réforme dans un cadre non-démocratique. Plus précisément, nous analysons, dans un premier modèle (Section 2), les incitations d'une élite autoritaire au pouvoir, qui fait face à une menace de révolution par le peuple, à réformer (mettre en place une politique modérée), maintenir un *statu quo* ou adopter une politique de répression (afin d'empêcher le peuple de se révolter contre elle). Dans un deuxième modèle (Section 3), nous analysons l'impact de la variabilité des dotations en ressources naturelles sur les incitations du régime autoritaire à mettre en œuvre une réforme ou maintenir un *statu quo*.

2. Les incitations à la réforme dans un cadre non-démocratique

Dans ce qui suit, nous proposons un cadre théorique simple d'économie politique afin d'analyser les incitations à la réforme dans un cadre non-démocratique. Il s'agit, plus précisément, d'étudier un jeu dans lequel une élite autoritaire au pouvoir peut décider de mettre en œuvre une réforme, maintenir un *statu quo* ou réprimer le peuple (afin de l'empêcher de prendre le pouvoir par le biais d'une révolution). Pour ce faire, nous nous référons principalement au travail théorique de Dunning (2008).

2.1. Présentation du jeu

Nous définissons, en premier lieu, les joueurs ainsi que leurs actions et stratégies. Nous précisons, en second lieu, l'information dont ces joueurs disposent au moment de jouer ainsi que leurs gains.

2.1.1. Les joueurs

Nous supposons que la société est constituée de deux groupes dont les décisions sont prises, au nom du groupe, par un agent représentatif. Les deux groupes en question sont :

- Une élite autoritaire au pouvoir, avec une proportion $\alpha \in \left]0, \frac{1}{2}\right[$. Elle désigne la minorité de ceux qui dirigent.
- Le peuple avec une proportion $(1 - \alpha)$.

Notons qu'en cas de révolution, c'est le peuple qui prend le pouvoir. Dans ce cas de figure, on peut considérer que le régime politique devient démocratique.

2.1.2. Stratégies des joueurs

Chacun des joueurs dispose d'un ensemble de stratégies que nous décrivons ci-après.

Stratégies de l'élite autoritaire

L'élite autoritaire au pouvoir (en première période) peut décider de mettre en œuvre une réforme, maintenir un *statu quo* ou mettre en place une politique de répression. Chacune de ces trois politiques est caractérisée par un taux d'appropriation (exogène) du surplus, noté ρ .

A.1. Choix du niveau de la réforme

L'élite autoritaire en place choisit son niveau de réforme, $Q_A > 0$, à mettre en œuvre.

- *Les coûts de la réforme et du statu quo*

Nous supposons que la mise en œuvre d'une réforme ainsi que le *statu quo* engendrent des coûts, qui seront supportés par l'élite au pouvoir ainsi que par le peuple. Ils sont déclinés de la manière suivante :

- Le coût social de la réforme, noté $C(Q_A)$, dépend du niveau de celle-ci³. Il peut être scindé en deux comme suit :
 - Une proportion $\alpha C(Q_A)$ supportée par l'élite autoritaire.
 - Une proportion $(1 - \alpha) C(Q_A)$ supportée par le peuple.
- En l'absence de réforme, l'élite autoritaire et le peuple subissent (respectivement) des coûts de *statu quo* \bar{C}_A et \bar{C}_P .

- *La probabilité de succès de la réforme*

Nous supposons pour des raisons de simplicité des calculs, que lorsqu'une réforme est mise en œuvre, sa probabilité de réussite est égale à 1.

A.2. Le taux d'appropriation

Nous considérons que l'élite au pouvoir applique un taux d'appropriation du surplus, $\rho \in [0,1]$. Nous supposons que celui-ci est déterminé de façon exogène. Ainsi, l'élite au pouvoir applique les taux suivants :

- $\rho_A > \alpha$, lorsqu'elle décide de mettre en œuvre une réforme⁴ ;
- $\bar{\rho}_A > \rho_A$, lorsqu'elle décide de maintenir un *statu quo*, et
- $\bar{\bar{\rho}}_A > \bar{\rho}_A$, lorsqu'elle décide d'adopter une politique de répression.

En revanche, en cas de révolution, l'élite démocratique choisit un taux d'appropriation $\rho_D = (1 - \alpha)$, ce qui correspond à son poids réel dans la société.

³ Nous supposons que $C(\cdot)$ est une fonction croissante et strictement convexe sur \mathbb{R}^+ . Pour des raisons de facilitation des calculs, nous considérons une fonction quadratique : $C(Q_A) = \frac{1}{2}(Q_A)^2$.

⁴ Comparée aux deux autres politiques, la politique qui consiste à mettre en œuvre une réforme Q_A constitue en réalité une politique modérée (vis-à-vis du peuple).

A.3. Décision de répression

L'élite autoritaire au pouvoir peut également décider de réprimer le peuple afin de l'empêcher de se révolter contre elle⁵.

Nous supposons qu'une politique de répression, lorsqu'elle mise en place, engendre un coût ξ_A qui sera supporté par l'élite autoritaire au pouvoir, au moment de la répression et durant les périodes futures.

Stratégies du peuple

Lorsque l'élite autoritaire au pouvoir décide de ne pas réprimer le peuple en première période, ce dernier décide, alors, de se révolter (ou non) contre elle afin de prendre le pouvoir. En cas de révolution, le peuple choisit le niveau de réforme (Q_D) à mettre en œuvre, lorsque l'élite autoritaire maintient un *statu quo* en première période. Il inflige également une punition, $\psi > 0$, à l'ancienne élite⁶ et applique un taux d'appropriation $\rho_D = (1 - \alpha)$.

Nous supposons que la punition ψ bénéficiera à la nouvelle élite démocratique (en l'occurrence le peuple). Il s'agit donc d'un transfert de l'élite autoritaire vers le peuple.

B.1. Décision de révolution

Nous supposons que lorsque le peuple décide de se révolter, il subit un coût μ . Ce dernier peut être de deux types, μ_L et μ_H . μ_L désigne un coût de révolution modéré tandis que μ_H désigne un coût de révolution élevé.

Nous supposons qu'un coût de révolution de type μ_L peut permettre au peuple de se révolter, lorsqu'il est relativement petit⁷. En revanche, lorsque le coût de révolution se révèle de type μ_H , le peuple n'aura aucun intérêt à se révolter.

- *La probabilité de succès de la révolution*

Pour des raisons de simplicité des calculs, nous supposons que la révolution, lorsqu'elle est mise en œuvre⁸, réussit avec une probabilité égale à 1.

⁵ Une action de répression permet, en réalité, à l'élite autoritaire d'augmenter le coût de révolution pour le peuple (au point où celle-ci ne lui sera plus profitable), ce qui le dissuade de se révolter.

⁶ Après une révolution, la nouvelle élite au pouvoir (à savoir le peuple) peut par exemple décider, d'emprisonner les dirigeants de l'ancien régime, geler leur avoirs, saisir leurs biens, etc.

⁷ Lorsque μ_L est inférieur à une valeur seuil, qui sera déterminée dans ce qui suit.

⁸ Bien évidemment, lorsque le coût de la révolution est relativement faible.

B.2. Décision de réforme en cas de révolution

Le peuple décide de mettre en œuvre une réforme en deuxième période ($Q_D > 0$) uniquement lorsque l'élite autoritaire en première période maintient un *statu quo*. Autrement dit, en cas de réforme de la part de l'élite autoritaire (en première période), il n'est plus nécessaire pour la nouvelle élite démocratique (en l'occurrence, le peuple) de réformer à nouveau.

2.2. Description du jeu

2.2.1. La structure séquentielle du jeu

Notre jeu politique est composé de deux périodes.

Première période

- Le pays possède une dotation initiale, notée Z . Il s'agit d'une richesse indépendante des efforts fournis par la société dans son ensemble (des rentes en ressources naturelles).
- Nous supposons, qu'au début de la première période, il existe une possibilité de faire des réformes. En d'autres termes, les politiques adoptées jusque-là ne sont pas efficaces.
- L'élite autoritaire au pouvoir décide de mettre en place l'une des trois politiques suivantes :
 - (i) mettre en œuvre une réforme ($Q_A > 0, \rho_A$) ;
 - (ii) maintenir un *statu quo* ($Q_A = 0, \bar{\rho}_A$) ;
 - (iii) réprimer le peuple ($Q_A = 0, \bar{\bar{\rho}}_A$).
- L'élite autoritaire au pouvoir ignore le type du coût que va subir le peuple en cas de révolution⁹. Elle pense qu'avec une probabilité (p) le coût « μ » est de type μ_L et avec une probabilité complémentaire ($1-p$) il est de type μ_H .
- La nature révèle le type du coût μ (μ_L ou μ_H) et le peuple décide de se révolter (ou non) contre l'élite au pouvoir. Pour ce faire, il compare son gain (espéré) en situation de réforme ou en situation de *statu quo* avec son gain (espéré) en cas de

⁹ L'élite autoritaire au pouvoir ne sait donc pas exactement comment le peuple va réagir face aux politiques qu'elle souhaite entreprendre (quand est-ce qu'il va accepter les politiques en question et quand est-ce qu'il sera incité à se révolter).

révolution. Cette décision dépend, bien évidemment, de la nature du coût de révolution (révélée jusque-là). Ainsi, lorsque ce dernier se révèle de type μ_H , le peuple ne peut pas mettre en place une révolution.

- A la fin de la première période, le résultat des politiques choisies par l'élite (réforme, *statu quo* ou répression) et par le peuple (révolte ou non) se réalise et les gains sont révélés.

Deuxième période

- Si le peuple décide de se révolter (en première période), on aura en début de deuxième période un régime politique démocratique. Dans le cas contraire, le régime reste autoritaire, tel qu'il était en début de première période.
- Lorsque le régime devient démocratique, la nouvelle élite décide de mettre en place un taux d'appropriation ($\rho_D = 1 - \alpha$), une réforme (Q_D) et d'infliger à l'ancienne élite autoritaire une punition (ψ).
- La nouvelle élite (démocratique) continue à subir le coût de la révolution mise en œuvre en première période.
- A la fin de la deuxième période, le résultat de la politique choisie par la nouvelle élite (ρ_D, Q_D, ψ) se réalise et les gains sont révélés.

2.2.2. La structure informationnelle du jeu

Nous supposons qu'au cours du déroulement du jeu dans le temps, le joueur qui a la main a la possibilité d'observer les actions prises dans le passé par l'autre joueur jusqu'à l'étape présente du jeu. Néanmoins, en première période, l'élite autoritaire au pouvoir ignore le type du coût que subit le peuple en cas de révolution. Elle pense qu'avec une probabilité p le coût μ est de type μ_L et avec une probabilité $(1-p)$ il est de type μ_H . En conséquence, notre jeu est un jeu dynamique à information parfaite et incomplète.

2.2.3. La représentation du jeu sous forme extensive

La figure 6, ci-après, propose une représentation sous forme extensive de notre jeu politique.

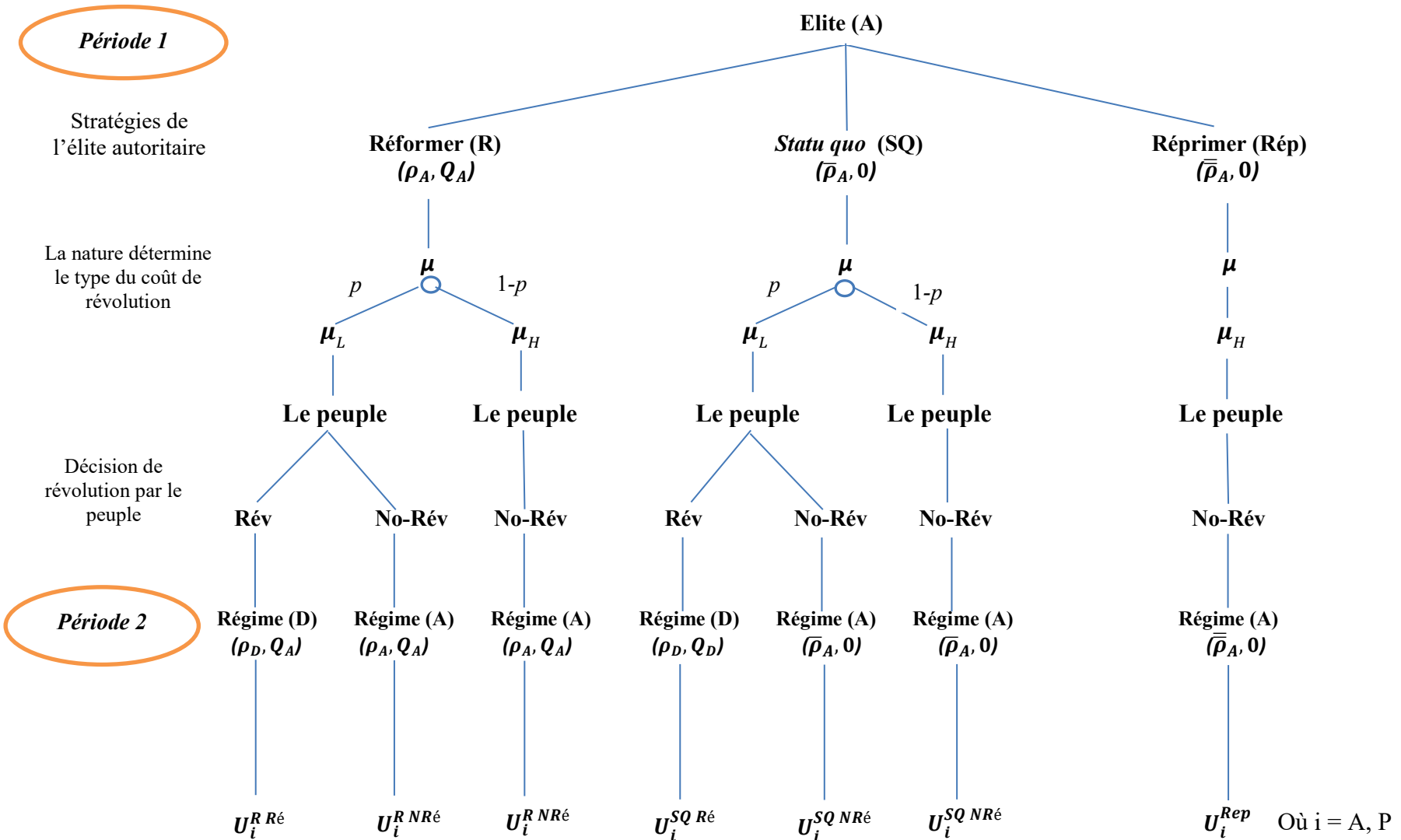


Figure 6. Forme extensive du jeu politique (cadre non-démocratique)

2.3. Résolution du jeu

Pour résoudre ce jeu, nous procédons par *backward induction*. Nous déterminons, en premier lieu, le coût de révolution (seuil) du peuple en-dessous duquel ce dernier sera incité à se révolter contre l'élite autoritaire en place lorsque cette dernière décide de mettre en place une politique modérée ou de maintenir un *statu quo*. En second lieu, nous analysons la décision de l'élite autoritaire à mettre en œuvre une réforme, maintenir un *statu quo* ou réprimer, en anticipant la réaction du peuple.

2.3.1. Etude des incitations du peuple à se révolter lorsque l'élite autoritaire décide de réformer en première période

Nous allons, dans ce qui suit, déterminer le coût de révolution seuil du peuple en-dessous duquel ce dernier sera incité à se révolter contre l'élite autoritaire au pouvoir, lorsque celle-ci décide de mettre en place une politique modérée en première période ($Q_A > 0, \rho_A > \alpha$).

Le peuple décide de se révolter, dans ce cas de figure, lorsque son gain en cas de révolution, noté $U_P^{R\acute{e}}$, est supérieur à celui en cas de non-révolution, noté $U_P^{NR\acute{e}}$. Autrement dit, la condition suivante doit être vérifiée¹⁰ :

$$U_P^{R\acute{e}} > U_P^{NR\acute{e}} \Leftrightarrow [(1 - \rho_A)(Z + Q_A) - (1 - \alpha) C(Q_A) - \mu_L] + \delta[(1 - \alpha)(Z + Q_A) - \mu_L + \psi] > [(1 - \rho_A)(Z + Q_A)](1 + \delta) - (1 - \alpha) C(Q_A)$$

$$U_P^{R\acute{e}} > U_P^{NR\acute{e}} \Leftrightarrow -\mu_L(1 + \delta) + \delta\psi + \delta(1 - \alpha)(Z + Q_A) - \delta(1 - \rho_A)(Z + Q_A) > 0$$

$$U_P^{R\acute{e}} > U_P^{NR\acute{e}} \Leftrightarrow \mu_L < \mu_1.$$

$$\text{Où } \mu_1 = \left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) [(Z + Q_A)(\rho_A - \alpha) + \psi]. \quad (3.1)$$

Remarque (3.1) : le peuple est incité à se révolter contre l'élite autoritaire en place plutôt que d'accepter une politique modérée ($Q_A > 0, \rho_A > \alpha$), si et seulement si son coût de révolution μ_L est relativement faible (inférieur au seuil μ_1). Cette situation est schématisée par la figure 7 ci-dessous.

¹⁰ Les formules des différentes fonctions de paiement sont données en annexe III.A.

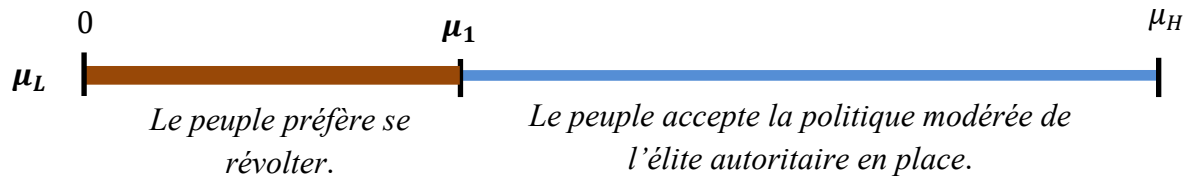


Figure 7. Incitations du peuple à se révolter face à une politique modérée

Remarque (3.2) : le coût de révolution seuil (μ_1) dépend des paramètres : δ , Z , Q_A , α , ρ_A et ψ . Chaque variation de paramètre permettant d'augmenter la valeur de μ_1 serait de nature à renforcer les incitations du peuple à se révolter¹¹, plutôt que d'accepter la politique modérée mise en œuvre par l'élite autoritaire au pouvoir.

2.3.2. Etude des incitations du peuple à se révolter lorsque l'élite autoritaire décide de maintenir un *statu quo* en première période

Nous allons, dans ce qui suit, déterminer le coût de révolution du peuple en-dessous duquel ce dernier sera incité à se révolter contre l'élite autoritaire en place, lorsque celle-ci décide de maintenir un *statu quo* en première période.

Nous commençons par déterminer le niveau de réforme optimal en deuxième période (Q_D^*) que le peuple (nouvelle élite démocratique) décide de mettre en œuvre en cas de révolution.

$$Q_D^* = \underset{Q_D}{\text{Argmax}} U_P^{\text{SQ Ré}}$$

$$Q_D^* = \underset{Q_D}{\text{Argmax}} \{[(1 - \bar{\rho}_A)Z - \bar{C}_P - \mu_L] + \delta[(1 - \alpha)(Z + Q_D - C(Q_D)) - \mu_L + \psi]\}.$$

La condition du premier ordre s'écrit :

$$\frac{\partial U_P^{\text{SQ Ré}}}{\partial Q_D} = 0 \Leftrightarrow \delta(1 - \alpha)(1 - Q_D) = 0$$

$$\frac{\partial U_P^{\text{SQ Ré}}}{\partial Q_D} = 0 \Leftrightarrow Q_D = 1.$$

La condition du second ordre est donnée par¹² :

¹¹ Cela se matérialise sur la figure 7, ci-dessus, par un agrandissement de la zone marron (à gauche) au détriment de la zone bleue (à droite).

¹² Cette condition est tout le temps vérifiée, car $\delta > 0$ et $\alpha \in]0, \frac{1}{2}[$.

$$\frac{\partial^2 U_P^{SQ Ré}}{\partial (Q_D)^2} = -\delta(1-\alpha) < 0.$$

Ainsi, le niveau de réforme optimal de la nouvelle élite démocratique (peuple) en deuxième période est :

$$Q_D^* = 1. \quad (3.2)$$

Les incitations du peuple à se révolter

Le peuple est incité à se révolter, quand l'élite autoritaire décide de maintenir un *statu quo* en première période, lorsque son gain en cas de révolution, noté $U_P^{SQ Ré}$, est supérieur à son gain en cas de non-révolution, noté $U_P^{SQ NRé}$.

$$U_P^{SQ Ré} > U_P^{SQ NRé} \Leftrightarrow [(1-\bar{\rho}_A)Z - \bar{C}_P - \mu_L] + \delta[(1-\alpha)(Z + Q_D - C(Q_D)) - \mu_L + \psi] > (1+\delta)[(1-\bar{\rho}_A)Z - \bar{C}_P]$$

$$U_P^{SQ Ré} > U_P^{SQ NRé} \Leftrightarrow -\mu_L(1+\delta) + \delta(\bar{\rho}_A - \alpha)Z + \delta\psi + \delta\bar{C}_P + \delta(1-\alpha)(Q_D - C(Q_D)) > 0$$

$$U_P^{SQ Ré} > U_P^{SQ NRé} \Leftrightarrow \mu_L < \mu_2.$$

$$\text{Où } \mu_2 = \left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) \left((\bar{\rho}_A - \alpha)Z + \psi + \bar{C}_P + (1-\alpha)(Q_D - C(Q_D))\right).$$

En remplaçant Q_D par sa valeur optimale dans μ_2 , on obtient :

$$\mu_2 = \left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) \left[(\bar{\rho}_A - \alpha)Z + \psi + \bar{C}_P + \left(\frac{1-\alpha}{2}\right)\right]. \quad (3.3)$$

Remarque (3.3) : le peuple décide de se révolter contre l'élite autoritaire, plutôt que d'accepter une situation de *statu quo* ($Q_A = 0, \bar{\rho}_A > \rho_A$), si et seulement si son coût de révolution μ_L est inférieur au seuil μ_2 .

Propriété (3.1) : lorsqu'une élite autoritaire décide de mettre en œuvre une politique modérée ($Q_A > 0, \rho_A$), le peuple acceptera cette politique tant que le coût qu'il subit, dans le cas où il décide de se révolter, est supérieur à μ_1 . En revanche, si l'élite autoritaire en question décide de maintenir un *statu quo* ($Q_A = 0, \bar{\rho}_A$), le peuple sera incité à se révolter (plutôt que d'accepter de vivre en situation de *statu quo*) lorsque son coût de révolution est inférieur à μ_2 . Toutefois, lorsque le coût de révolution du peuple se révèle de type μ_H , le peuple n'aura aucune incitation à se révolter.

Une comparaison des coûts de révolution seuils μ_1 et μ_2 nous permet de constater ce qui suit :

- L'incitation du peuple à se révolter est plus forte en situation de politique modérée lorsque le niveau de réforme est suffisamment grand :

$$\mu_1 > \mu_2 \Leftrightarrow Q_A > \underline{Q}_A.$$

$$\text{Où } \underline{Q}_A = \frac{(\bar{\rho}_A - \rho_A)Z + \bar{C}_P + \left(\frac{1-\alpha}{2}\right)}{(\rho_A - \alpha)}.$$

En d'autres termes, lorsque l'élite autoritaire au pouvoir en première période décide de mettre en œuvre une réforme suffisamment importante ($Q_A > \underline{Q}_A$), cela incite plus le peuple à se révolter contre elle que quand elle décide de maintenir un *statu quo*. En effet, lorsque le niveau de réforme est relativement élevé, le coût d'opportunité (pour le peuple) de rester en dehors du pouvoir devient de plus en plus important. Autrement dit, le peuple aura de plus en plus à gagner en passant d'une politique modérée à un régime démocratique (où il s'approprie une part plus grande de l'output de la réforme mise en œuvre que celle appropriée en cas de non-révolution). Cette situation est schématisée par la figure 8 ci-après :

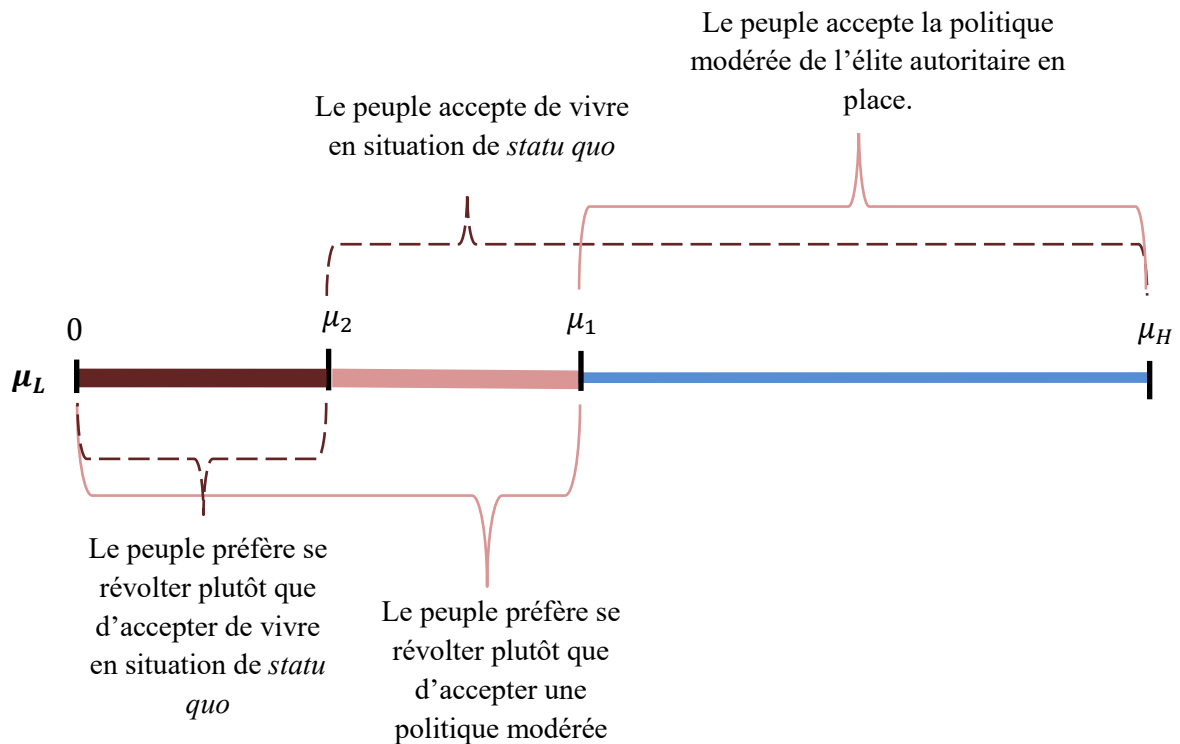


Figure 8. Comparaison des incitations du peuple à se révolter ($Q_A > \underline{Q}_A$)

- L'incitation du peuple à se révolter est plus forte en situation *statu quo* lorsque le niveau de réforme est relativement peu important ;

$$\mu_2 > \mu_1 \Leftrightarrow Q_A < \underline{Q}_A.$$

En effet, lorsque le niveau de réforme est faible ($Q_A < \underline{Q}_A$), le coût d'opportunité (subi par le peuple) en restant en dehors du pouvoir sera faible.

Le peuple aura donc plus à gagner en passant d'une situation de *statu quo* (sous un régime autoritaire) à un régime démocratique qu'il n'aura à gagner en passant d'une situation de politique modérée (sous un régime autoritaire) à un régime démocratique.

Ainsi, une politique modérée (avec un faible niveau de réforme) permettra à une élite autoritaire d'éviter une révolution qui aurait été inévitable en situation de *statu quo*¹³.

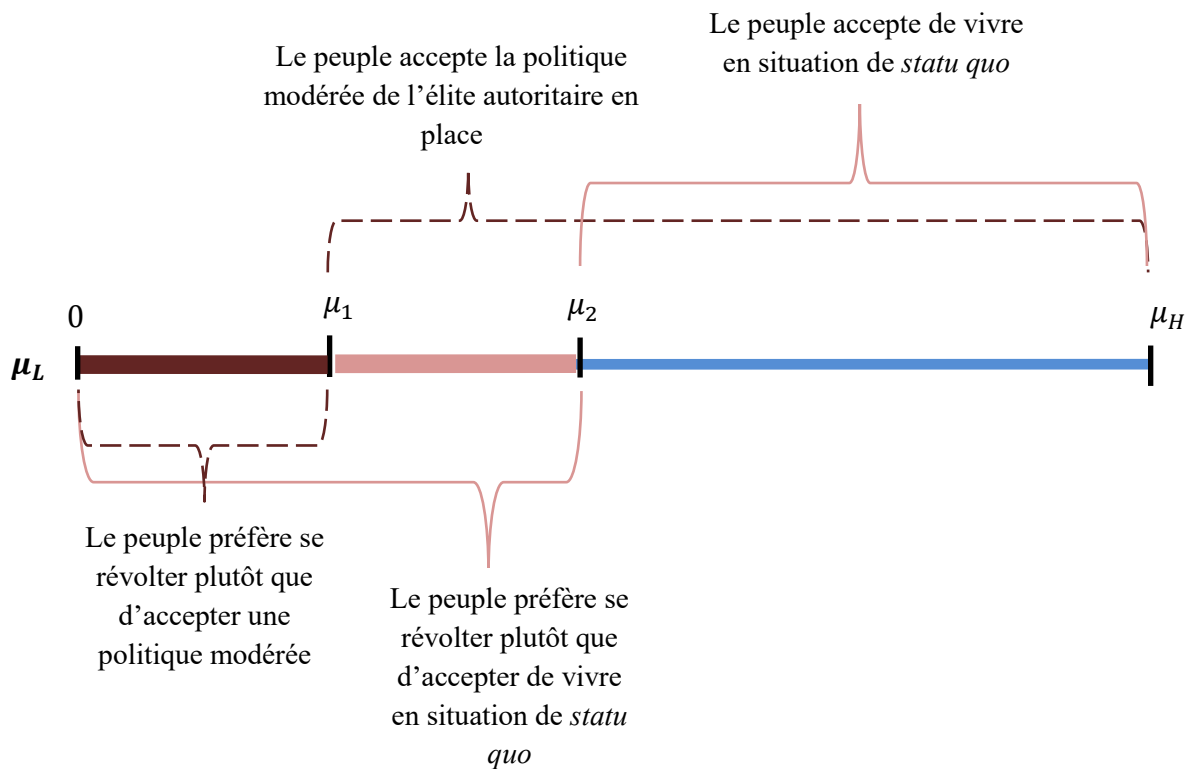


Figure 9. Comparaison des incitations du peuple à se révolter ($Q_A < \underline{Q}_A$)

¹³ Bien évidemment, lorsque $Q_A = \underline{Q}_A \Leftrightarrow \mu_2 = \mu_1$, l'incitation du peuple à se révolter sera la même, quelle que soit la politique adoptée par l'élite autoritaire au pouvoir (réforme ou *statu quo*).

Propriété (3.2) : l'incitation du peuple à se révolter est :

- **Croissante avec le paramètre Z :** une augmentation dans le niveau des dotations initiales augmente le coût d'opportunité (pour le peuple) de rester en dehors du pouvoir. En effet, lorsque le peuple détient le pouvoir il aura la possibilité d'augmenter son gain en s'appropriant une plus grande proportion du surplus ($(1 - \alpha) > (1 - \rho_A)$). Ainsi, toute augmentation dans le niveau de la richesse augmente le niveau du gain (supplémentaire) que le peuple pourrait acquérir en se révoltant.
- **Croissante avec les paramètres ρ_A et $\bar{\rho}_A$:** lorsque l'élite autoritaire au pouvoir décide d'appliquer un taux d'appropriation de plus en plus élevé, cela affaiblit de plus en plus le gain du peuple et augmente, de ce fait, le coût d'opportunité pour ce dernier de rester en dehors du pouvoir. Le peuple sera ainsi de plus en plus incité à se révolter afin de prendre le pouvoir et mettre en place une politique qui lui permet d'avoir un gain plus élevé (appliquer un taux d'appropriation plus équitable, $\rho_D = (1 - \alpha)$).
- **Décroissante avec le paramètre α :** le peuple s'approprie, en cas de révolution, une proportion $(1 - \alpha)$ du surplus (en deuxième période). Ainsi, lorsque α augmente, la proportion du surplus que le peuple va s'approprier diminue. C'est la raison pour laquelle il sera de moins en moins incité à se révolter.
- **Croissante avec le paramètre ψ :** en cas de révolution, le peuple tire profit de la punition infligée à l'ancienne élite autoritaire (transfert). Ainsi, une augmentation de celle-ci augmente l'incitation du peuple à se révolter. En d'autres termes, la possibilité d'infliger une forte punition à l'ancienne élite augmente les incitations du peuple à se révolter contre celle-ci.
- **Croissante avec le paramètre δ :** plus la préférence du peuple pour le futur est grande, plus il est incité à se révolter contre l'élite autoritaire afin de prendre le pouvoir et choisir les politiques qui maximiseront son gain futur.

En cas de politique modérée :

- **Croissante avec le paramètre Q_A :** un niveau de réforme élevé augmente le coût d'opportunité (pour le peuple) de rester en dehors du pouvoir et l'incite davantage à se révolter contre l'élite autoritaire au pouvoir. En effet, une augmentation dans le niveau de Q_A augmente le niveau du gain (supplémentaire) que le peuple pourrait acquérir en se révoltant.

En cas de *statu quo* :

- Croissante avec le paramètre \bar{C}_P : lorsque le coût du *statu quo* subi par le peuple augmente, cela affaiblit le gain de ce dernier et augmente ainsi son coût d'opportunité à rester en dehors du pouvoir. Il sera donc de plus en plus incité (à mesure que \bar{C}_P augmente) à se révolter, afin de prendre le pouvoir et mettre en place les politiques qui lui permettront d'avoir un gain plus élevé.

2.3.3. Etude des incitations à la réforme de l'élite autoritaire au pouvoir

Nous allons, dans ce qui suit, analyser les incitations à la réforme de l'élite autoritaire en place. Pour ce faire, nous allons comparer, en premier lieu, le gain de celle-ci lorsqu'elle décide de mettre en œuvre une réforme (politique modérée) avec son gain lorsqu'elle décide de maintenir un *statu quo*. En second lieu, nous comparons le gain de l'élite en situation de réforme avec son gain lorsqu'elle décide de mettre en place une politique de répression.

A. Réforme vs. *Statu quo*

L'élite autoritaire décide de mettre en œuvre une réforme (politique modérée) plutôt que de maintenir un *statu quo* lorsque son gain en situation de réforme (U_A^R) est supérieur à celui en situation de *statu quo* (U_A^{SQ}).

A.1. Le peuple se révolte lorsque son coût de révolution se révèle de type μ_L ($\mu_L < \text{Min} \{\mu_1, \mu_2\} < \mu_H$)

Nous analysons ici les incitations à la réforme de l'élite autoritaire quand le peuple se révolte lorsque son coût de révolution se révèle de type μ_L . Autrement dit, lorsqu'avec une probabilité p , $\mu_L < \text{Min} \{\mu_1, \mu_2\} < \mu_H$. Pour ce faire, nous déterminons d'abord le niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire, noté Q_A^* , dans ce cas de figure.

Niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire

$$Q_A^* = \underset{Q_A}{\text{Argmax}} U_A^R = \underset{Q_A}{\text{Argmax}} \{p[U_A^{R\text{Ré}}] + (1-p)[U_A^{R\text{NRé}}]\}$$

$$Q_A^* = \underset{Q_A}{\text{Argmax}} \{\rho_A(Z + Q_A) - \alpha C(Q_A) + \delta p \alpha(Z + Q_A) + \delta(1-p)\rho_A(Z + Q_A) - \delta p \psi\}.$$

La condition du premier ordre s'écrit :

$$\frac{\partial U_A^R}{\partial Q_A} = 0 \Leftrightarrow \rho_A - \alpha Q_A + \delta p \alpha + \delta(1-p)\rho_A = 0$$

$$\frac{\partial U_A^R}{\partial Q_A} = 0 \Leftrightarrow Q_A = \frac{\delta p \alpha + \rho_A (1 + \delta(1 - p))}{\alpha}.$$

La condition du second ordre est donnée par¹⁴ :

$$\frac{\partial^2 U_A^R}{\partial (Q_A)^2} < 0 \Leftrightarrow -\alpha < 0.$$

Ainsi, dans ce cas de figure, le niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire est :

$$Q_A^* = \frac{\delta p \alpha + \rho_A (1 + \delta(1 - p))}{\alpha}. \quad (3.4)$$

Remarque (3.4) : le niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire lorsque, avec une probabilité p , $\mu_L < \text{Min} \{\mu_1, \mu_2\} < \mu_H$, est :

- **Croissant avec le paramètre ρ_A :** plus le taux d'appropriation du surplus appliqué par l'élite autoritaire en place est grand plus cette dernière a intérêt à mettre en place un niveau de réforme plus grand.
- **Décroissant avec le paramètre α :** une augmentation de α impacte négativement le niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire, car une augmentation de α engendre une diminution du gain de l'élite autoritaire de $-\alpha C(Q_A)$.
- **Croissant avec le paramètre δ :** plus la préférence de l'élite autoritaire pour le gain futur est grande plus le niveau de réforme qu'elle va mettre en œuvre en première période est grand. En effet, un niveau de réforme plus élevé permettra à l'élite autoritaire d'avoir un gain futur encore plus important.
- **Décroissant avec p (lorsque $\alpha < \rho_A$) :** plus la probabilité que le coût de révolution est de type μ_L est élevée moins le niveau de réforme optimal est important, car, comme nous l'avons déjà montré, un niveau de réforme élevé incite davantage le peuple à se révolter, lorsque le coût de révolution de ce dernier se révèle de type μ_L .

¹⁴ Cette condition est tout le temps vérifiée, car $\alpha \in]0, \frac{1}{2}[$.

Analyse des incitations à la réforme de l'élite autoritaire

Avant de comparer les fonctions de paiement de l'élite autoritaire en cas de réforme (U_A^R) et en cas de *statu quo* (U_A^{SQ}), pour déterminer à quelle condition cette dernière est incitée à réformer (ou à maintenir un *statu quo*), nous remplaçons d'abord Q_A par sa valeur optimale dans U_A^R .

$$U_A^R = \rho_A(Z + Q_A) - \alpha C(Q_A) + \delta p \alpha (Z + Q_A) + \delta(1 - p)\rho_A(Z + Q_A) - \delta p \psi$$

$$U_A^R = \left(Z + \frac{\delta p \alpha + \rho_A(1 + \delta(1 - p))}{\alpha} \right) (\delta p \alpha + \rho_A(1 + \delta(1 - p))) - \frac{\alpha}{2} \left(\frac{\delta p \alpha + \rho_A(1 + \delta(1 - p))}{\alpha} \right)^2 - \delta p \psi$$

$$U_A^R = Zw + \frac{w^2}{2\alpha} - \delta p \psi.$$

$$\text{Où } w = \delta p \alpha + \rho_A(1 + \delta(1 - p)).$$

Le gain espéré de l'élite autoritaire, lorsqu'elle décide de maintenir un *statu quo* en première période, est donné par :

$$U_A^{SQ} = p[U_A^{SQ \text{ Ré}}] + (1 - p)[U_A^{SQ \text{ NRé}}]$$

$$U_A^{SQ} = p [\bar{\rho}_A Z - \bar{C}_A] + \delta [\alpha(Z + Q_D - C(Q_D)) - \psi] + (1 - p)[(1 + \delta)[\bar{\rho}_A Z - \bar{C}_A]]$$

$$U_A^{SQ} = [\bar{\rho}_A Z - \bar{C}_A](1 + \delta(1 - p)) + \delta p \alpha \left(Z + \frac{1}{2} \right) - \delta p \psi.$$

Nous comparons maintenant les fonctions de paiement :

$$U_A^R > U_A^{SQ} \Leftrightarrow Zw + \frac{w^2}{2\alpha} - \delta p \psi > [\bar{\rho}_A Z - \bar{C}_A](1 + \delta(1 - p)) + \delta p \alpha \left(Z + \frac{1}{2} \right) - \delta p \psi$$

$$U_A^R > U_A^{SQ} \Leftrightarrow \bar{C}_A(1 + \delta(1 - p)) > Z[(\bar{\rho}_A - \rho_A)(1 + \delta(1 - p))] - \frac{w^2}{2\alpha} + \frac{\delta p \alpha}{2}.$$

Dans ce cas de figure, l'élite autoritaire est incitée à réformer en première période si et seulement si :

$$U_A^R > U_A^{SQ} \Leftrightarrow \bar{C}_A > \bar{C}_A^*.$$

$$\text{Où } \bar{C}_A^* = \frac{Z[(\bar{\rho}_A - \rho_A)(1 + \delta(1 - p))] - \frac{w^2}{2\alpha} + \frac{\delta p \alpha}{2}}{(1 + \delta(1 - p))}. \quad (3.5)$$

Cette situation peut être schématisée comme suit :

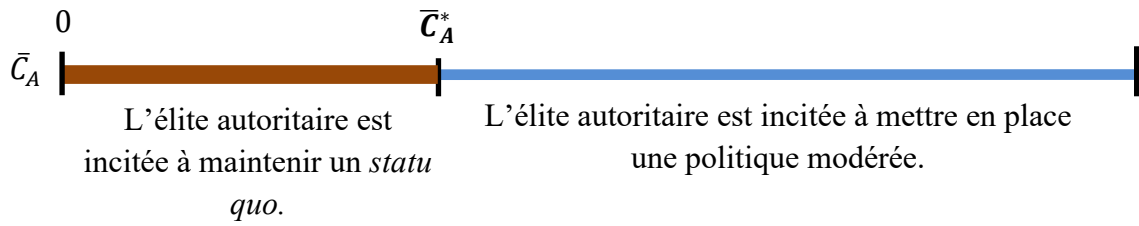


Figure 10. Incitations à la réforme : réforme vs. *statu quo* ($\mu_L < \text{Min} \{\mu_1, \mu_2\} < \mu_H$)

Remarque (3.5) : le coût de *statu quo* seuil (\bar{C}_A^*) dépend de plusieurs paramètres ($\delta, Z, \alpha, \rho_A, \bar{\rho}_A, \psi, p$). Chaque variation de paramètre permettant d'augmenter la valeur de \bar{C}_A^* serait de nature à renforcer les incitations de l'élite autoritaire à maintenir un *statu quo*¹⁵, plutôt que de mettre en place une politique modérée¹⁶.

A.2. Le peuple ne se révolte pas lorsque son coût de révolution se révèle de type μ_L ($\text{Max} \{\mu_1, \mu_2\} < \mu_L < \mu_H$)

Nous analysons ici les incitations à la réforme de l'élite autoritaire quand le peuple ne se révolte pas lorsque son coût de révolution se révèle de type μ_L . Autrement dit, lorsque, avec une probabilité p , $\text{Max} \{\mu_1, \mu_2\} < \mu_L < \mu_H$. Pour ce faire, nous déterminons d'abord le niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire, noté Q_A^{**} , dans ce cas de figure.

Niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire

$$Q_A^{**} = \underset{Q_A}{\text{Argmax}} U_A^R = \underset{Q_A}{\text{Argmax}} \{p[U_A^{\text{NRé}}] + (1-p)[U_A^{\text{NRé}}]\} = \underset{Q_A}{\text{Argmax}} \{U_A^{\text{NRé}}\}$$

$$Q_A^{**} = \underset{Q_A}{\text{Argmax}} \{[\rho_A(Z + Q_A)](1 + \delta) - \alpha C(Q_A)\}.$$

La condition du premier ordre s'écrit :

$$\frac{\partial U_A^R}{\partial Q_A} = 0 \Leftrightarrow \rho_A(1 + \delta) - \alpha Q_A = 0$$

¹⁵ Cela se matérialise sur la figure 10, ci-dessus, par un agrandissement de la zone marron (à gauche) au détriment de la zone bleue (à droite).

¹⁶ L'impact de ces différents paramètres sur \bar{C}_A^* sera discuté en détail ci-dessous.

$$\frac{\partial U_A^R}{\partial Q_A} = 0 \Leftrightarrow Q_A = \frac{\rho_A(1 + \delta)}{\alpha}.$$

La condition du second ordre est donnée par¹⁷ :

$$\frac{\partial^2 U_A^R}{\partial (Q_A)^2} < 0 \Leftrightarrow -\alpha < 0.$$

Ainsi, dans ce cas de figure, le niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire est :

$$Q_A^{**} = \frac{\rho_A(1 + \delta)}{\alpha}. \quad (3.6)$$

Propriété (3.3) : le niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire lorsque, avec une probabilité p , $\text{Max}\{\mu_1, \mu_2\} < \mu_L < \mu_H$, est :

- **Croissant avec le paramètre ρ_A :** plus le taux d'appropriation du surplus appliqué par l'élite autoritaire en place est grand plus cette dernière a intérêt à mettre en place un niveau de réforme plus grand.
- **Décroissant avec le paramètre α :** une augmentation de α impacte négativement le niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire, car une augmentation de α engendre une diminution du gain de l'élite autoritaire de $-\alpha C(Q_A)$.
- **Croissant avec le paramètre δ :** plus la préférence de l'élite autoritaire pour le gain futur est grande plus le niveau de réforme qu'elle va mettre en œuvre en première période est grand. En effet, un niveau de réforme plus élevé permettra à l'élite autoritaire d'avoir un gain futur encore plus important.

Analyse des incitations à la réforme de l'élite autoritaire

En remplaçant Q_A par sa valeur optimale dans U_A^R , nous obtenons :

$$U_A^R = \rho_A(1 + \delta)Z + \frac{(\rho_A)^2(1 + \delta)^2}{2\alpha}.$$

Nous comparons ensuite les fonctions de paiement :

$$U_A^R > U_A^{SQ} \Leftrightarrow \rho_A Z(1 + \delta) + \frac{(\rho_A)^2(1 + \delta)^2}{2\alpha} > \bar{\rho}_A Z(1 + \delta) - (1 + \delta)\bar{C}_A.$$

¹⁷ Cette condition est, bien évidemment, vérifiée, car $\alpha \in]0, \frac{1}{2}[$.

L'élite autoritaire est incitée à réformer en première période si et seulement si :

$$U_A^R > U_A^{SQ} \Leftrightarrow (1 + \delta)\bar{C}_A > (\bar{\rho}_A - \rho_A)Z(1 + \delta) - \frac{(\rho_A)^2(1+\delta)^2}{2\alpha}$$

$$U_A^R > U_A^{SQ} \Leftrightarrow \bar{C}_A > \bar{C}_A^{**}.$$

$$\text{Où } \bar{C}_A^{**} = Z(\bar{\rho}_A - \rho_A) - \frac{(\rho_A)^2(1+\delta)}{2\alpha}. \quad (3.7)$$

Propriété (3.4) : nous constatons, d'après (3.4) et (3.6), que $Q_A^{**} > Q_A^*$. Autrement dit, le niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire lorsque $\text{Max}\{\mu_1, \mu_2\} < \mu_L < \mu_H$ est supérieur au niveau de réforme optimal lorsque $\mu_L < \text{Min}\{\mu_1, \mu_2\} < \mu_H$. L'explication est qu'un faible (ou inexistant) risque de révolution offre la possibilité à l'élite autoritaire d'entreprendre une réforme d'une plus grande envergure, car, comme nous l'avons déjà souligné, un niveau de réforme important augmente le risque pour l'élite autoritaire de faire face à une révolution (incite davantage le peuple à se révolter).

Nous constatons également, d'après (3.5) et (3.7), que le niveau du coût de *statu quo* seuil au-dessus duquel l'élite autoritaire serait incitée à mettre en place une politique modérée (plutôt que de maintenir un *statu quo*) est :

- **Décroissant avec le paramètre ρ_A :** la possibilité, pour une élite autoritaire, d'appliquer un taux d'appropriation plus élevé en cas de réforme rend cette politique de plus en plus intéressante (du point de vue de l'élite autoritaire) en comparaison avec une situation de *statu quo* (plus la différence $\bar{\rho}_A - \rho_A$ diminue).
- **Croissant avec le paramètre Z :** une augmentation dans le niveau des dotations initiales incite l'élite autoritaire à maintenir une situation de *statu quo* tant que le taux d'appropriation du surplus appliqué en cas de *statu quo* ($\bar{\rho}_A$) est supérieur à celui appliqué en cas de politique modérée (ρ_A).
- **Croissant avec le paramètre $\bar{\rho}_A$:** la possibilité, pour une élite autoritaire, d'appliquer un taux d'appropriation élevé en cas de *statu quo*, rend cette politique plus intéressante (du point de vue de l'élite autoritaire) par comparaison avec une situation de réforme (plus la différence $\bar{\rho}_A - \rho_A$ augmente), car elle lui permettra de s'approprier une part plus grande du surplus.

- **Croissant avec le paramètre α** : une augmentation du niveau de α impacte négativement le gain de l'élite autoritaire en cas de réforme (à cause du terme $-\alpha C(Q_A)$). En conséquence, plus α est grand plus le gain de la réforme est petit ce qui va profiter au gain de *statu quo* (étant donné que nous comparons les gains de réforme aux gains de *statu quo*).
- **Décroissant avec le paramètre δ** : plus la préférence de l'élite autoritaire pour le gain futur est grande moins elle sera incitée à maintenir un *statu quo*.
- **Croissant avec la probabilité p** : plus la probabilité que le coût de révolution du peuple soit de type μ_L est élevée (risque plus élevé pour l'élite de faire face à une révolte) moins le niveau de réforme optimal, en cas de politique modérée, est important.

B. Réforme vs. Répression

L'élite autoritaire est incitée à mettre en œuvre une réforme (politique modérée) plutôt qu'une politique de répression lorsque son gain en situation de réforme (U_A^R) est supérieur à celui en cas de répression ($U_A^{\text{Rép}}$).

B.1. Le peuple se révolte lorsque son coût de révolution se révèle de type μ_L ($\mu_L < \mu_1 < \mu_H$)

Nous analysons ici les incitations à la réforme lorsque le coût de révolution du peuple est relativement faible ($\mu_L < \mu_1 < \mu_H$). Autrement dit, quand le peuple décide de se révolter lorsque, avec une probabilité p , son coût de révolution se révèle de type μ_L .

En comparant les gains de l'élite autoritaire lorsqu'elle décide de réformer avec ses gains lorsqu'elle décide de réprimer, nous obtenons :

$$U_A^R > U_A^{\text{Rép}} \Leftrightarrow Zw + \frac{w^2}{2\alpha} - \delta p \psi > (1 + \delta)[\bar{\rho}_A Z - \bar{C}_A - \xi_A]$$

$$U_A^R > U_A^{\text{Rép}} \Leftrightarrow (1 + \delta)\xi_A > Z[\bar{\rho}_A(1 + \delta) - w] - (1 + \delta)\bar{C}_A - \frac{w^2}{2\alpha} + \delta p \psi.$$

Ainsi, dans ce cas de figure, l'élite autoritaire est incitée à réformer en première période si et seulement si son coût de répression est relativement élevé :

$$U_A^R > U_A^{\text{Rép}} \Leftrightarrow \xi_A > \xi_A^*$$

$$\text{Où } \xi_A^* = \frac{2\alpha Z[\bar{\rho}_A(1 + \delta) - w] - 2\alpha(1 + \delta)\bar{C}_A - w^2 + 2\alpha\delta p \psi}{2\alpha(1 + \delta)}. \quad (3.8)$$

B.2. Le peuple ne se révolte pas lorsque son coût de révolution se révèle de type μ_L ($\mu_1 < \mu_L < \mu_H$)

Nous analysons ici les incitations à la réforme lorsque le coût de révolution du peuple est relativement élevé ($\mu_L > \mu_1$). Autrement dit, quand le peuple décide de ne pas se révolter lorsque, avec une probabilité p , son coût de révolution se révèle de type μ_L .

En comparant les gains de l'élite autoritaire lorsqu'elle décide de réformer avec ses gains lorsqu'elle décide de réprimer, nous obtenons :

$$U_A^R > U_A^{\text{Rép}} \Leftrightarrow \rho_A Z(1 + \delta) + \frac{(\rho_A)^2(1 + \delta)^2}{2\alpha} > (1 + \delta)[\bar{\rho}_A Z - \bar{C}_A - \xi_A]$$

$$U_A^R > U_A^{\text{Rép}} \Leftrightarrow (1 + \delta)\xi_A > (\bar{\rho}_A - \rho_A)Z(1 + \delta) - (1 + \delta)\bar{C}_A - \frac{(\rho_A)^2(1 + \delta)^2}{2\alpha}.$$

Ainsi, dans ce cas de figure, l'élite autoritaire est incitée à réformer en première période si et seulement si son coût de répression est relativement élevé :

$$U_A^R > U_A^{\text{Rép}} \Leftrightarrow \xi_A > \xi_A^{**}.$$

$$\text{Où } \xi_A^{**} = \frac{2\alpha Z(\bar{\rho}_A - \rho_A) - 2\alpha\bar{C}_A - (\rho_A)^2(1 + \delta)}{2\alpha}. \quad (3.9)$$

Remarque (3.6) : l'élite autoritaire décide de réprimer le peuple ($Q_A = 0, \bar{\rho}_A > \rho_A$), plutôt que d'adopter une politique modérée ($Q_A > 0, \rho_A > \alpha$), si et seulement si son coût de répression (ξ_A) est inférieur au seuil :

- ξ_A^* , lorsque $\mu_1 < \mu_L < \mu_H$.
- ξ_A^{**} , lorsque $\mu_L < \mu_1 < \mu_H$.

Propriété (3.5) : le coût de répression seuil, au-dessus duquel l'élite autoritaire sera incitée à mettre en place une politique modérée (plutôt que de réprimer), est :

- **Croissant avec le paramètre Z :** une augmentation dans le niveau des dotations initiales incite l'élite autoritaire à mettre en place une politique de répression tant que le taux d'appropriation du surplus appliqué en cas de répression ($\bar{\rho}_A$) est supérieur à celui appliqué en cas de politique modérée (ρ_A).
- **Croissant avec le paramètre $\bar{\rho}_A$:** la possibilité, pour une élite autoritaire, d'appliquer un taux d'appropriation très élevé en cas de répression, rend cette politique plus intéressante (du point de vue du régime autoritaire)

comparativement à une situation de réforme et/ou de *statu quo*, car elle lui permettra de s'approprier une part plus grande du surplus.

- **Décroissant avec le paramètre ρ_A** : la possibilité, pour une élite autoritaire, d'appliquer un taux d'appropriation élevé en cas de réforme rend cette politique plus intéressante (du point de vue du régime autoritaire) comparé à une situation de répression (plus la différence $\bar{\rho}_A - \rho_A$ diminue).
- **Décroissant avec le paramètre \bar{C}_A** : plus le coût de *statu quo* (en l'occurrence, le coût de non mise en œuvre d'une réforme et qui est également subi en cas de répression) est grand plus la politique qui consiste à réprimer (et ne pas mettre en œuvre une réforme) est difficile à soutenir.
- **Croissant avec le paramètre α** : une augmentation du niveau de α impacte négativement le gain de l'élite autoritaire en cas de réforme (à cause du terme $-\alpha C(Q_A)$). En conséquence, plus α est grand plus le gain de la réforme est petit ce qui va profiter au gain de répression (étant donné que nous comparons les gains de réforme aux gains de répression).
- **Décroissant avec le paramètre δ** : plus la préférence de l'élite autoritaire pour le gain futur est grande moins elle sera incitée à mettre en place une politique de répression.

C. *Statu quo* vs. Répression

Nous analysons, dans ce dernier cas, le choix de l'élite autoritaire entre une politique de répression et le maintien du *statu quo*.

L'élite autoritaire décide de réprimer plutôt que de maintenir un *statu quo* lorsque son gain en situation de répression ($U_A^{\text{Rép}}$) est supérieur à celui en situation de *statu quo* (U_A^{SQ}).

C.1. Le peuple se révolte lorsque son coût de révolution se révèle de type μ_L

$$(\mu_L < \mu_2 < \mu_H)$$

Nous analysons ici les incitations à la répression lorsque le coût de révolution du peuple est relativement faible ($\mu_L < \mu_2 < \mu_H$). Autrement dit, quand le peuple décide de se révolter lorsque, avec une probabilité p , son coût de révolution se révèle de type μ_L .

En comparant le gain de l'élite autoritaire lorsqu'elle décide de maintenir un *statu quo* avec son gain lorsqu'elle décide de réprimer, nous obtenons :

$$U_A^{\text{Rép}} > U_A^{\text{SQ}} \Leftrightarrow (1 + \delta)[\bar{\rho}_A Z - \bar{C}_A - \xi_A] > [\bar{\rho}_A Z - \bar{C}_A](1 + \delta(1 - p)) + \delta p \alpha \left(Z + \frac{1}{2} \right) - \delta p \psi.$$

Ainsi, dans ce cas de figure, l'élite autoritaire est incitée à mettre en place une politique de répression en première période si et seulement si son coût de répression est relativement faible¹⁸ :

$$U_A^{\text{Rép}} > U_A^{\text{SQ}} \Leftrightarrow \xi_A < \xi_A^{*+}.$$

Où ξ_A^{*+}

$$= \frac{Z[\bar{\rho}_A(1 + \delta) - \bar{\rho}_A(1 + \delta(1 - p)) - \delta p \alpha] - \delta p \alpha \left(\frac{1}{2} \right) + \delta p \psi - \delta p \bar{C}_A}{1 + \delta}. \quad (3.10)$$

C.2. Le peuple ne se révolte pas lorsque son coût de révolution se révèle de type μ_L ($\mu_2 < \mu_L < \mu_H$)

Nous analysons ici les incitations à la répression lorsque le coût de révolution du peuple soit relativement élevé ($\mu_2 < \mu_L < \mu_H$). Autrement dit, quand le peuple décide de ne pas se révolter lorsque, avec une probabilité p , son coût de révolution se révèle de type μ_L .

En comparant le gain de l'élite autoritaire lorsqu'elle décide de maintenir un *statu quo* avec son gain lorsqu'elle décide de réprimer, nous obtenons :

$$U_A^{\text{Rép}} > U_A^{\text{SQ}} \Leftrightarrow (1 + \delta)[\bar{\rho}_A Z - \bar{C}_A - \xi_A] > (1 + \delta)[\bar{\rho}_A Z - \bar{C}_A].$$

Ainsi, dans ce cas de figure, l'élite autoritaire sera incitée à réprimer en première période, plutôt que de maintenir un *statu quo*, si et seulement si son coût de répression est relativement faible :

$$U_A^{\text{Rép}} > U_A^{\text{SQ}} \Leftrightarrow \xi_A < \xi_A^{*++}.$$

$$\text{Où } \xi_A^{*++} = Z(\bar{\rho}_A - \bar{\rho}_A). \quad (3.11)$$

¹⁸ Ou, de manière équivalente, lorsque son coût de *statu quo* est relativement faible : $U_A^{\text{Rép}} > U_A^{\text{SQ}} \Leftrightarrow \bar{C}_A < \bar{C}_A^{*+}$. Où $\bar{C}_A^{*+} = \frac{[\bar{\rho}_A(1 + \delta) - \bar{\rho}_A(1 + \delta(1 - p)) - \delta p \alpha]Z - \delta p \alpha \left(\frac{1}{2} \right) + \delta p \psi - (1 + \delta)\xi_A}{\delta p}$.

Propriété (3.6) : le niveau du coût de la répression en-dessous duquel l'élite autoritaire sera incitée à mettre en place une politique de répression plutôt que de maintenir un *statu quo* est :

- **Croissant avec le paramètre Z :** une augmentation dans le niveau des dotations initiales incite l'élite autoritaire à mettre en place une politique de répression tant que le taux d'appropriation du surplus appliqué en cas de répression ($\bar{\rho}_A$) est supérieur à celui appliqué en cas de *statu quo* ($\bar{\rho}_A$).
- **Croissant avec le paramètre $\bar{\rho}_A$:** la possibilité, pour un régime autoritaire, de mettre en place un taux d'appropriation très élevé en cas de répression, rend cette politique plus intéressante (du point de vue du régime autoritaire) en comparaison d'une situation de *statu quo*, car elle lui permettra de s'approprier une part plus grande du surplus.
- **Décroissant avec le paramètre $\bar{\rho}_A$:** la possibilité, pour un régime autoritaire, de mettre en place un taux d'appropriation élevé en cas de *statu quo* rend cette politique plus intéressante (du point de vue du régime autoritaire), car elle permettra à ce dernier de s'approprier un gain de plus en plus important.

Lorsque $\mu_L < \mu_2 < \mu_H$:

- **Croissant avec le paramètre ψ :** plus la punition que l'élite autoritaire risque de subir en cas de révolution est élevée plus cette dernière est incitée à réprimer le peuple pour l'empêcher de se révolter.
- **Décroissant avec le paramètre \bar{C}_A :** plus le coût de *statu quo* (en l'occurrence, le coût de non mise en œuvre d'une réforme et qui est également subi en cas de répression) est grand plus la politique qui consiste à réprimer (et ne pas mettre en œuvre une réforme) est difficile à soutenir.
- **Croissant avec p , lorsque $Z(\bar{\rho}_A - \alpha) + \psi > \frac{\alpha}{2} + \bar{C}_A$:** plus la probabilité que le coût de révolution du peuple, en cas de *statu quo*, soit de type μ_L est élevée (risque plus élevé pour l'élite de faire face à une révolte) plus l'élite autoritaire est incitée à réprimer le peuple afin de l'empêcher de se révolter contre elle.
- **Croissant avec δ , lorsque $Z(\bar{\rho}_A - \alpha) + \psi > \frac{\alpha}{2} + \bar{C}_A$:** une plus grande préférence, de la part l'élite autoritaire, pour le gain futur incite davantage cette

dernière à mettre en place une politique de répression, car celle-ci procure un gain (futur) plus élevé comparé à une simple politique de *statu quo*.

3. Analyse de l'impact de la variabilité des dotations en ressources naturelles sur les incitations à la réforme

Nous proposons, dans ce qui suit, une extension au modèle présenté dans la section 2. Nous étudions, plus précisément, un jeu dans lequel une élite autoritaire au pouvoir peut décider de mettre en œuvre une réforme ou maintenir un *statu quo* lorsqu'il existe une variabilité dans le niveau des dotations initiales, noté \tilde{Z} . Il s'agit, donc, d'analyser l'impact de la variabilité des dotations (en ressources naturelles) sur les choix des différents acteurs dans un cadre non-démocratique.

3.1. Présentation du jeu

Nous présentons dans ce qui suit les modifications qui ont été apportées au modèle développé dans la section 2.

3.1.1. Stratégies de l'élite autoritaire

L'élite autoritaire au pouvoir (en première période) peut décider de mettre en œuvre une réforme ou maintenir un *statu quo*. Elle applique également un taux d'appropriation du surplus (exogène), noté ρ , dans chacune des deux situations (réforme ou *statu quo*)¹⁹.

Taux d'appropriation

Nous considérons, dans ce modèle, que le taux d'appropriation du surplus, $\rho \in [0,1]$, est déterminé de façon exogène. Ainsi, nous supposons que l'élite autoritaire se caractérise par un taux d'appropriation $\rho_A > \alpha$, quelle que soit la politique qu'elle choisit (réforme ou *statu quo*). En revanche, l'élite démocratique (en cas de révolution) se caractérise par un taux d'appropriation $\rho_D = (1 - \alpha)$.

3.1.2. Stratégies du peuple

Le peuple décide de se révolter (ou non) contre l'élite autoritaire afin de prendre le pouvoir. En cas de révolution, il choisit le niveau de réforme (Q_D) à mettre en œuvre, lorsque l'élite autoritaire maintient un *statu quo* en première période. Il inflige également une

¹⁹ Pour simplifier l'analyse, nous écartons, dans ce modèle, la possibilité pour l'élite autoritaire de mettre en place une politique de répression.

punition²⁰, $\psi > 0$, à l'ancienne élite autoritaire et applique un taux d'appropriation $\rho_D = (1 - \alpha)$.

Décision de révolution

Nous supposons que lorsque le peuple décide de se révolter, il subit un coût (de révolution) μ . μ est une variable aléatoire de support $[\mu_L, \mu_H]$, distribuée selon une loi de probabilité caractérisée par une fonction de répartition $F_X(\mu)$ ²¹. μ_L désigne un coût de révolution faible tandis que μ_H désigne un coût de révolution élevé²².

3.1.3. Les dotations initiales

Nous supposons, dans ce modèle, que la dotation initiale (\tilde{Z}) peut être de deux types. Ainsi, avec une probabilité $p = \frac{1}{2}$, le niveau des dotations initiales serait²³ $\tilde{Z} = Z + m$, tel que $m > 0$, et avec une probabilité complémentaire $(1 - p) = \frac{1}{2}$, $\tilde{Z} = Z - m$.

Le niveau de volatilité de \tilde{Z} dépend donc de m . Autrement dit, plus le paramètre m est grand, plus le niveau des dotations initiales \tilde{Z} est volatile.

3.2. Description du jeu

3.2.1. La structure séquentielle du jeu

Notre jeu politique est composé de deux périodes.

Première période

- Nous supposons, qu'au début de la première période, il existe une possibilité de faire des réformes. En d'autres termes, les politiques adoptées jusque-là ne sont pas efficaces.
- L'élite autoritaire au pouvoir décide de mettre en place l'une des deux politiques suivantes :

²⁰ Nous supposons, comme dans le précédent modèle, que la punition ψ bénéficiera au peuple (après une révolution). Il s'agit donc d'un transfert de l'élite autoritaire vers le pouvoir.

²¹ $F_X(\mu) = \text{Proba}(X \leq \mu)$.

²² Nous supposons que μ_H est suffisamment élevé de telle sorte qu'il dissuade le peuple de se révolter. Autrement dit, lorsque le coût de révolution se révèle de type H, le peuple n'aura aucune incitation à se révolter.

²³ Nous qualifierons l'état durant lequel $\tilde{Z} = Z + m$ de *bonne période* et celui durant lequel $\tilde{Z} = Z - m$ de *mauvaise période*.

- (i) mettre en œuvre une réforme ($Q_A > 0, \rho_A$) ;
 - (ii) maintenir un *statu quo* ($Q_A = 0, \rho_A$).
- Le pays possède une dotation initiale, notée \tilde{Z} . Il s'agit, par exemple, des rentes en ressources naturelles. Celle-ci peut être égale à $(Z+m)$ avec une probabilité $p = \frac{1}{2}$ et égale à $(Z-m)$ avec une probabilité complémentaire $(1 - p) = \frac{1}{2}$.
 - L'élite autoritaire au pouvoir ignore le type du coût (μ) que va subir le peuple en cas de révolution. Elle connaît en revanche la distribution $F_X(\mu)$ selon laquelle ce dernier est distribué.
 - La nature révèle le type du coût de la révolution (μ) et le peuple décide de se révolter (ou non) contre l'élite au pouvoir. Pour ce faire, il compare son gain (espéré) en situation de réforme ou en situation de *statu quo* (selon le choix de l'élite autoritaire au pouvoir) avec son gain (espéré) en cas de révolution. Cette décision dépend, bien évidemment, de la nature du coût de révolution (révélée jusque-là). Ainsi, lorsque ce dernier est relativement élevé, le peuple n'est plus incité à mettre en place une révolution.
 - A la fin de la première période, le résultat des politiques choisies par l'élite (réforme ou *statu quo*) et par le peuple (révolte ou non) se réalise et les gains sont révélés.

Deuxième période

- Si le peuple décide de se révolter (en première période), on aura en début de deuxième période un régime politique démocratique. Dans le cas contraire, le régime reste autoritaire, tel qu'il était en début de première période.
- Lorsque le régime devient démocratique, la nouvelle élite décide de mettre en place un taux d'appropriation ($\rho_D = 1 - \alpha$), une réforme (Q_D) et infliger à l'ancienne élite autoritaire une punition (ψ).
- La nouvelle élite (démocratique) continue de subir le coût de la révolution mise en œuvre en première période.
- A la fin de la deuxième période, le résultat de la politique choisie par la nouvelle élite (ρ_D, Q_D, ψ) se réalise et les gains sont révélés.

3.2.2. La structure informationnelle du jeu

Nous supposons qu'au cours du déroulement du jeu dans le temps, le joueur qui a la main a la possibilité d'observer les actions prises dans le passé par l'autre joueur jusqu'à l'étape présente du jeu. Néanmoins, en première période, l'élite autoritaire au pouvoir, lorsqu'elle décide de la politique à mettre en œuvre, n'observe pas la nature de \tilde{Z} et ignore également le type du coût que subit le peuple en cas de révolution. En conséquence, notre jeu est un jeu dynamique à information parfaite et incomplète.

3.2.3. La représentation du jeu sous forme extensive

La figure 11, ci-après, propose une représentation sous forme extensive de notre jeu politique.

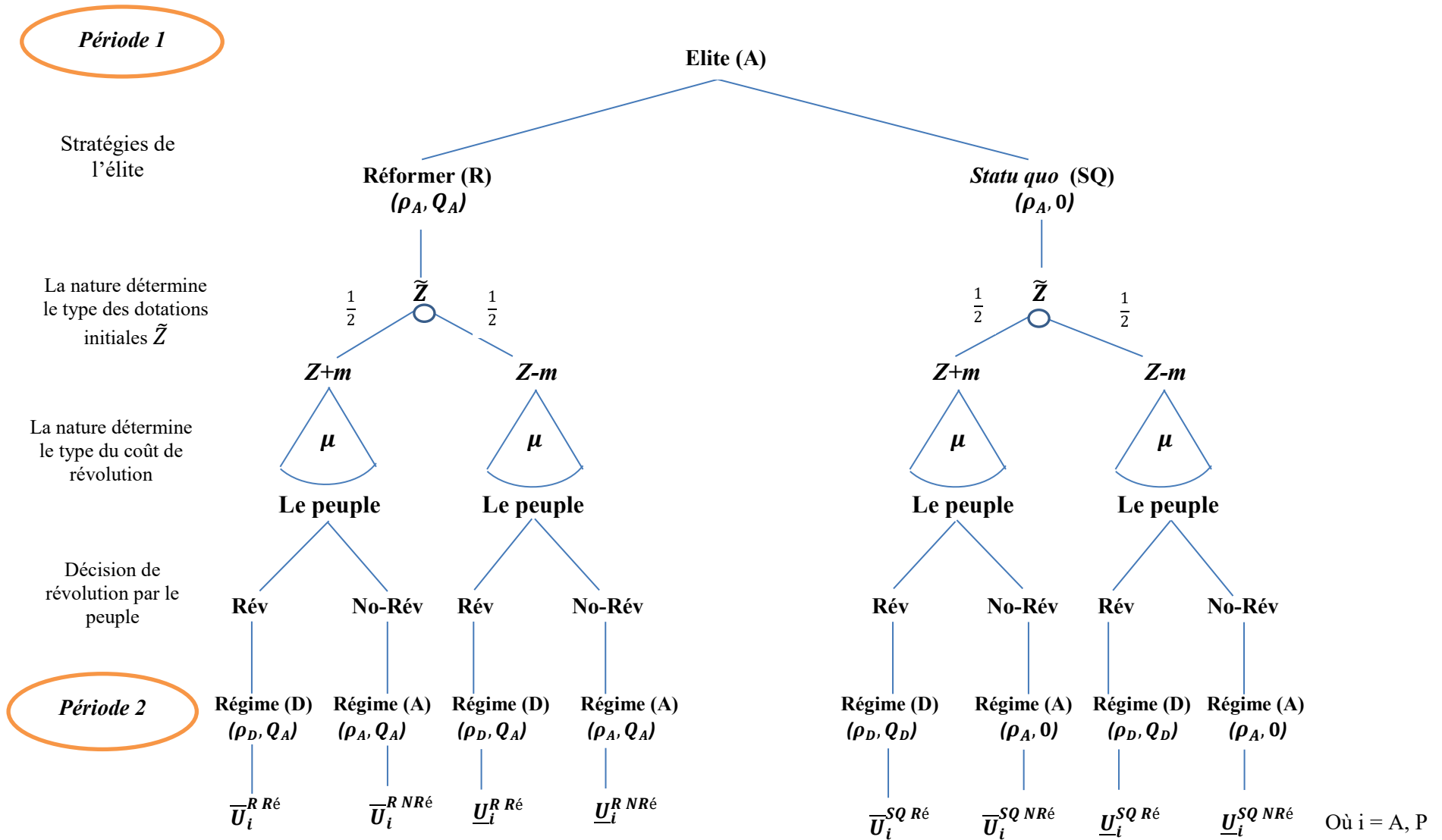


Figure 11. Forme extensive du jeu politique (variabilité de \tilde{Z})

3.3. Résolution du jeu

Pour résoudre ce jeu, nous allons procéder par *backward induction*. Nous déterminons, en premier lieu, le coût de révolution du peuple en-dessous duquel ce dernier sera incité à se révolter contre l'élite autoritaire en place lorsque cette dernière décide de mettre en œuvre une réforme ou de maintenir un *statu quo*. En second lieu, nous analysons la décision de l'élite (autoritaire) de mettre en œuvre une réforme (ou maintenir un *statu quo*), en anticipant la réaction du peuple.

3.3.1. Etude des incitations du peuple à se révolter lorsque l'élite autoritaire décide de réformer en première période

Nous allons, dans ce qui suit, déterminer le coût de révolution du peuple en-dessous duquel ce dernier sera incité à se révolter contre l'élite autoritaire en place, lorsque celle-ci décide de mettre en place une réforme en première période ($Q_A > 0, \rho_A > \alpha$).

A. Bonne période

Nous analysons, dans un premier temps, les incitations à la révolution du peuple lorsque le niveau des dotations initiales est élevé ($\tilde{Z} = Z + m$).

Le peuple décide de se révolter, quand l'élite autoritaire décide de mettre en œuvre une réforme, lorsque son gain en cas de révolution, noté $\bar{U}_P^{R Ré}$, est supérieur à celui en cas de non-révolution, noté $\bar{U}_P^{R NRé}$. Autrement dit, la condition suivante doit être vérifiée²⁴ :

$$\bar{U}_P^{R Ré} > \bar{U}_P^{R NRé} \Leftrightarrow [(1 - \rho_A)(Z + m + Q_A) - (1 - \alpha) C(Q_A) - \mu] + \delta[(1 - \alpha)(Z + m + Q_A) - \mu + \psi] > [(1 - \rho_A)(Z + m + Q_A)](1 + \delta) - (1 - \alpha) C(Q_A)$$

$$\bar{U}_P^{R Ré} > \bar{U}_P^{R NRé} \Leftrightarrow -\mu(1 + \delta) + \delta\psi + \delta(\rho_A - \alpha)(Z + m + Q_A) > 0$$

$$\bar{U}_P^{R Ré} > \bar{U}_P^{R NRé} \Leftrightarrow \mu < \bar{\mu}_1.$$

$$\text{Où } \bar{\mu}_1 = \left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) [(Z + m + Q_A)(\rho_A - \alpha) + \psi]. \quad (3.12)$$

²⁴ Les formules des différentes fonctions de paiement sont données en Annexe (III.B).

Remarque (3.7) : lorsque $\mu = \bar{\mu}_1$, le peuple est indifférent entre mettre en œuvre une révolution et accepter la politique de réforme mise en œuvre par l'élite autoritaire. En effet, dans ce cas de figure, son gain en cas de révolution sera égal à celui de non-révolution ($\bar{U}_P^{R Ré} = \bar{U}_P^{NR Ré}$).

B. Mauvaise période

Nous analysons maintenant les incitations à la révolution lorsque le niveau des dotations initiales est faible ($\tilde{Z} = Z - m$).

$$\underline{U}_P^{R Ré} > \underline{U}_P^{NR Ré} \Leftrightarrow [(1 - \rho_A)(Z - m + Q_A) - (1 - \alpha) C(Q_A) - \mu] + \delta[(1 - \alpha)(Z - m + Q_A) - \mu + \psi] > [(1 - \rho_A)(Z - m + Q_A)](1 + \delta) - (1 - \alpha) C(Q_A)$$

$$\underline{U}_P^{R Ré} > \underline{U}_P^{NR Ré} \Leftrightarrow -\mu(1 + \delta) + \delta\psi + \delta(\rho_A - \alpha)(Z - m + Q_A) > 0$$

$$\underline{U}_P^{R Ré} > \underline{U}_P^{NR Ré} \Leftrightarrow \mu < \underline{\mu}_1.$$

$$\text{Où } \underline{\mu}_1 = \left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) [(Z - m + Q_A)(\rho_A - \alpha) + \psi]. \quad (3.13)$$

Remarque (3.8) : le peuple est incité à se révolter contre l'élite autoritaire en place plutôt que d'accepter une politique de réforme ($Q_A > 0, \rho_A > \alpha$), si et seulement si son coût de révolution μ est relativement faible. Autrement dit,

- $\mu < \bar{\mu}_1$, lorsque les dotations initiales ont une valeur $(Z+m)$.
- $\mu < \underline{\mu}_1$, lorsque les dotations initiales ont une valeur $(Z-m)$.

Propriété (3.7) : en comparant les deux coûts de révolution seuils, nous constatons que $\bar{\mu}_1 > \underline{\mu}_1$ (cf. figure 12 ci-dessous). Cela signifie que le peuple est d'autant plus incité à se révolter contre l'élite autoritaire (quand celle-ci décide de mettre en œuvre une réforme) lorsque le niveau des dotations initiales $\tilde{Z} = (Z + m)$. On peut également déduire que lorsque $\mu < \underline{\mu}_1$ il y aura une révolution à coup sûr, quelle que soit la nature de \tilde{Z} (bonne ou mauvaise période).

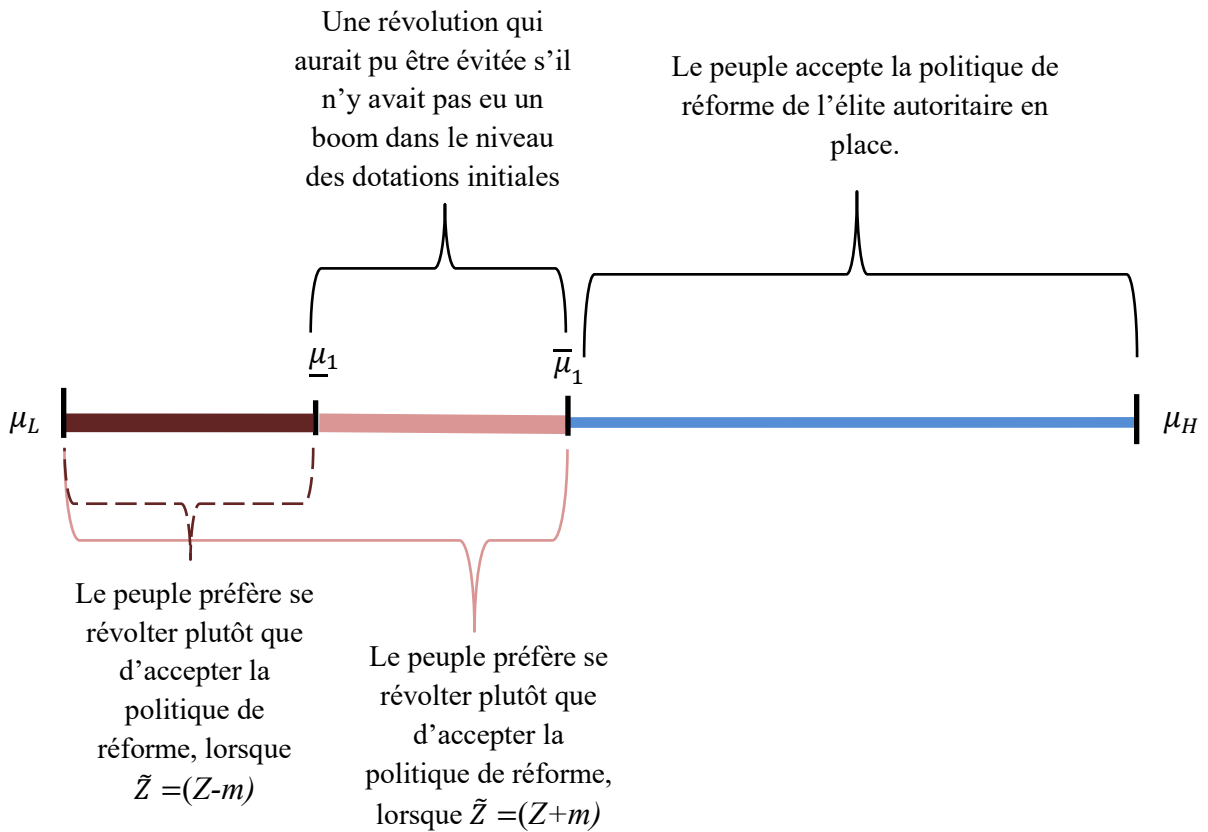


Figure 12. Comparaison des incitations du peuple à se révolter en situation de réforme.

Propriété (3.8) : les coûts de révolution seuils en-dessous desquels le peuple est incité à se révolter contre l'élite autoritaire en place ($\bar{\mu}_1$ et $\underline{\mu}_1$) sont croissants avec les paramètres Z , ψ , Q_A , δ , ρ_A et décroissants avec le paramètre α . Chaque variation de paramètre permettant d'augmenter la valeur de ces coûts (seuils) serait de nature à renforcer les incitations du peuple à se révolter, plutôt que d'accepter la politique de réforme mise en œuvre par l'élite autoritaire en place. Ainsi, une augmentation dans le niveau des dotations initiales (Z), une possibilité d'infliger une forte punition (ψ) à l'élite autoritaire après la révolution, une réforme d'une plus grande envergure (Q_A), une plus grande préférence pour le gain futur (δ) et une décision de l'élite autoritaire de s'approprier une plus grande part (ρ_A) du surplus (au détriment du peuple) augmentent le coût d'opportunité pour le peuple de rester en dehors du pouvoir et l'incitent davantage à se révolter contre l'élite autoritaire au pouvoir²⁵.

²⁵ Le paramètre α impacte négativement les incitations du peuple à se révolter en raison du terme $(1 - \alpha)$ existant dans la fonction de paiement de celui-ci. En effet, lorsque le peuple décide de se révolter, il s'approprie

3.3.2. Etude des incitations du peuple à se révolter lorsque l'élite autoritaire décide de maintenir un *statu quo* en première période

Nous allons, dans ce qui suit, déterminer le coût de révolution du peuple en-dessous duquel ce dernier sera incité à se révolter contre l'élite autoritaire, lorsque celle-ci décide de maintenir un *statu quo* en première période.

Nous commençons par déterminer le niveau de réforme optimal en deuxième période (Q_D^*) que le peuple (nouvelle élite démocratique) décide de mettre en œuvre en cas de révolution.

$$Q_D^* = \underset{Q_D}{\text{Argmax}} \bar{U}_P^{\text{SQ Ré}} = \underset{Q_D}{\text{Argmax}} \underline{U}_P^{\text{SQ Ré}}$$

La condition du premier ordre s'écrit :

$$\frac{\partial \bar{U}_P^{\text{SQ Ré}}}{\partial Q_D} = \frac{\partial \underline{U}_P^{\text{SQ Ré}}}{\partial Q_D} = 0 \Leftrightarrow \delta(1 - \alpha)(1 - Q_D) = 0$$

$$\frac{\partial \bar{U}_P^{\text{SQ Ré}}}{\partial Q_D} = \frac{\partial \underline{U}_P^{\text{SQ Ré}}}{\partial Q_D} = 0 \Leftrightarrow Q_D = 1.$$

La condition du second ordre est donnée par :

$$\frac{\partial^2 \bar{U}_P^{\text{SQ Ré}}}{\partial (Q_D)^2} = \frac{\partial^2 \underline{U}_P^{\text{SQ Ré}}}{\partial (Q_D)^2} = -\delta(1 - \alpha) < 0.$$

Ainsi, le niveau de réforme optimal de la nouvelle élite démocratique (peuple) en deuxième période est :

$$Q_D^* = 1. \quad (3.14)$$

Les incitations du peuple à se révolter

A. Bonne période

Le peuple est incité à se révolter, quand l'élite autoritaire décide de maintenir un *statu quo* en première période et que $\tilde{Z} = (Z + m)$, lorsque son gain en cas de révolution, noté $\bar{U}_P^{\text{SQ Ré}}$, est supérieur à son gain en cas de non-révolution, noté $\bar{U}_P^{\text{SQ NRé}}$.

une part $(1 - \alpha)$ du surplus total. De ce fait, une augmentation du niveau de α se traduit par une diminution de la part du surplus que celui-ci va s'approprier en cas de révolution.

$$\bar{U}_P^{\text{SQ Ré}} > \bar{U}_P^{\text{SQ NRé}} \Leftrightarrow [(1 - \rho_A)(Z + m) - \bar{C}_P - \mu] + \delta[(1 - \alpha)(Z + m + Q_D - C(Q_D)) - \mu + \psi] > (1 + \delta)[(1 - \rho_A)(Z + m) - \bar{C}_P]$$

$$\bar{U}_P^{\text{SQ Ré}} > \bar{U}_P^{\text{SQ NRé}} \Leftrightarrow -\mu(1 + \delta) + \delta(\rho_A - \alpha)(Z + m) + \delta\psi + \delta\bar{C}_P + \delta(1 - \alpha)(Q_D - C(Q_D)) > 0$$

$$\bar{U}_P^{\text{SQ Ré}} > \bar{U}_P^{\text{SQ NRé}} \Leftrightarrow \mu < \bar{\mu}_2.$$

$$\text{Où } \bar{\mu}_2 = \left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) [(\rho_A - \alpha)(Z + m) + \psi + \bar{C}_P + (1 - \alpha)(Q_D - C(Q_D))].$$

En remplaçant Q_D par sa valeur optimale dans $\bar{\mu}_2$, on obtient :

$$\bar{\mu}_2 = \left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) [(\rho_A - \alpha)(Z + m) + \psi + \bar{C}_P + \left(\frac{1-\alpha}{2}\right)]. \quad (3.15)$$

B. Mauvaise période

Le peuple est incité à se révolter, quand l'élite autoritaire décide de maintenir un *statu quo* en première période et que $\tilde{Z} = (Z - m)$, lorsque son gain en cas de révolution, noté $\underline{U}_P^{\text{SQ Ré}}$, est supérieur à son gain en cas de non-révolution, noté $\underline{U}_P^{\text{SQ NRé}}$.

$$\underline{U}_P^{\text{SQ Ré}} > \underline{U}_P^{\text{SQ NRé}} \Leftrightarrow [(1 - \rho_A)(Z - m) - \bar{C}_P - \mu] + \delta[(1 - \alpha)(Z - m + Q_D - C(Q_D)) - \mu + \psi] > (1 + \delta)[(1 - \rho_A)(Z - m) - \bar{C}_P]$$

$$\underline{U}_P^{\text{SQ Ré}} > \underline{U}_P^{\text{SQ NRé}} \Leftrightarrow -\mu(1 + \delta) + \delta(\rho_A - \alpha)(Z - m) + \delta\psi + \delta\bar{C}_P + \delta(1 - \alpha)(Q_D - C(Q_D)) > 0$$

$$\underline{U}_P^{\text{SQ Ré}} > \underline{U}_P^{\text{SQ NRé}} \Leftrightarrow \mu < \underline{\mu}_2.$$

$$\text{Où } \underline{\mu}_2 = \left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) [(\rho_A - \alpha)(Z - m) + \psi + \bar{C}_P + \left(\frac{1-\alpha}{2}\right)]. \quad (3.16)$$

Remarque (3.9) : le peuple est incité à se révolter contre l'élite autoritaire en place plutôt que d'accepter une situation de *statu quo* ($Q_A = 0, \rho_A > \alpha$), si et seulement si son coût de révolution μ est relativement faible. Autrement dit,

- $\mu < \bar{\mu}_2$, lorsque les dotations initiales sont élevées ($Z+m$).
- $\mu < \underline{\mu}_2$, lorsque les dotations initiales sont faibles ($Z-m$).

Notons que, pareillement que pour le cas précédent, nous avons $\bar{\mu}_2 > \underline{\mu}_2$.

Propriété (3.9) : les coûts de révolution seuils ($\bar{\mu}_2$ et $\underline{\mu}_2$) en-dessous desquels le peuple est incité à se révolter contre l'élite autoritaire, lorsque celle-ci décide de maintenir un *statu quo*, sont croissants avec les paramètres $Z, \psi, \bar{C}_p, \delta, \rho_A$, et décroissants avec le paramètre α . Ainsi, une augmentation dans le niveau des dotations initiales (Z), une possibilité d'infliger une forte punition (ψ) à l'élite autoritaire après la révolution, une augmentation du coût de *statu quo* subi par le peuple (\bar{C}_p), une plus grande préférence pour le gain futur (δ) et une décision de l'élite autoritaire de s'approprier une plus grande part (ρ_A) du surplus (au détriment du peuple) augmentent le coût d'opportunité pour le peuple de rester en dehors du pouvoir et l'incitent davantage à se révolter contre l'élite autoritaire.

Remarque (3.10) : nous constatons, toutefois, que l'effet de la variabilité des dotations initiales (m) sur les incitations du peuple à se révolter est ambigu. En effet,

- $\frac{\partial \bar{\mu}_1}{\partial m} > 0$ et $\frac{\partial \bar{\mu}_2}{\partial m} > 0$: lorsque le niveau des dotations initiales $\tilde{Z} = (Z + m)$, une augmentation de la variabilité de \tilde{Z} impacte positivement les incitations du peuple à se révolter. Autrement dit, elle incite davantage le peuple à se révolter contre la politique mise en œuvre par l'élite autoritaire en place (réforme ou *statu quo*).
- $\frac{\partial \underline{\mu}_1}{\partial m} < 0$ et $\frac{\partial \underline{\mu}_2}{\partial m} < 0$: lorsque le niveau des dotations initiales $\tilde{Z} = (Z - m)$, une augmentation de la variabilité de \tilde{Z} impacte négativement les incitations du peuple à se révolter. Autrement dit, elle incite de moins en moins le peuple à se révolter contre la politique mise en œuvre par l'élite autoritaire en place (réforme ou *statu quo*).

3.3.3. Les incitations à la réforme de l'élite autoritaire au pouvoir

Nous allons, dans ce qui suit, analyser les incitations à la réforme de l'élite autoritaire en place. Pour ce faire, nous comparons son gain lorsqu'elle décide de mettre en œuvre une réforme avec son gain lorsqu'elle décide de maintenir un *statu quo*.

Niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire

Nous commençons, tout d'abord, par déterminer le niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire. Celui-ci maximise sa fonction de paiement :

$$U_A^R = \rho_A(Z + Q_A)(1 + \delta) - \alpha C(Q_A) - \left(\frac{\delta}{2}\right) \psi \left[F(\bar{\mu}_1) + F(\underline{\mu}_1) \right] \\ + \left(\frac{\delta}{2}\right) (\alpha - \rho_A) \left[(Z + Q_A) \left[F(\bar{\mu}_1) + F(\underline{\mu}_1) \right] + m \left[F(\bar{\mu}_1) - F(\underline{\mu}_1) \right] \right].$$

Nous analysons, dans un premier temps, le cas d'une distribution uniforme de la variable aléatoire μ . Ensuite, nous analysons un cas plus général dans lequel la variable aléatoire μ est distribuée selon une loi quelconque.

A. Distribution uniforme de la variable aléatoire μ

Supposons, dans un premier cas, que la variable aléatoire μ est distribuée selon une loi uniforme sur l'intervalle $[\mu_L, \mu_H]$. Nous pouvons alors calculer exactement les fonctions suivantes :

$$- F(\bar{\mu}_1) = \frac{\left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) [(Z+m+Q_A)(\rho_A-\alpha)+\psi]-\mu_L}{\Delta\mu}.$$

$$\text{Où } \Delta\mu = \mu_H - \mu_L.$$

$$- F(\underline{\mu}_1) = \frac{\left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) [(Z-m+Q_A)(\rho_A-\alpha)+\psi]-\mu_L}{\Delta\mu}.$$

En conséquence :

$$- F(\bar{\mu}_1) + F(\underline{\mu}_1) = \frac{2\left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) [(Z+Q_A)(\rho_A-\alpha)+\psi]-2\mu_L}{\Delta\mu}.$$

$$- F(\bar{\mu}_1) - F(\underline{\mu}_1) = \frac{2\delta m(\rho_A-\alpha)}{(1+\delta)\Delta\mu}.$$

Le gain espéré de l'élite autoritaire lorsqu'elle décide de réformer est, dans ce cas de figure, donné par :

$$\begin{aligned}
 U_A^R &= \rho_A(Z + Q_A)(1 + \delta) - \alpha C(Q_A) \\
 &\quad - \left(\frac{\delta}{2}\right) \psi \left[\frac{2 \left(\frac{\delta}{1 + \delta}\right) [(Z + Q_A)(\rho_A - \alpha) + \psi] - 2\mu_L}{\Delta\mu} \right] \\
 &\quad - \left(\frac{\delta}{2}\right) (\rho_A - \alpha)(Z + Q_A) \left[\frac{2 \left(\frac{\delta}{1 + \delta}\right) [(Z + Q_A)(\rho_A - \alpha) + \psi] - 2\mu_L}{\Delta\mu} \right] \\
 &\quad - \left(\frac{\delta}{2}\right) (\rho_A - \alpha)m \left[\frac{2\delta m(\rho_A - \alpha)}{(1 + \delta)\Delta\mu} \right].
 \end{aligned}$$

Remarque (3.11) : la variabilité impacte négativement l'espérance de gain de l'élite autoritaire en cas de réforme ($\frac{\partial U_A^R}{\partial m} < 0$).

Nous déterminons maintenant le niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire²⁶.

$$Q_A^* = \underset{Q_A}{\text{Argmax}} U_A^R$$

$$Q_A^* = \frac{\Delta\mu(1 + \delta)^2\rho_A - 2\delta^2(\rho_A - \alpha)\psi - 2\delta^2(\rho_A - \alpha)^2 Z + (1 + \delta)\delta(\rho_A - \alpha)\mu_L}{\alpha(1 + \delta)\Delta\mu + 2\delta^2(\rho_A - \alpha)^2}. \quad (3.17)$$

Remarque (3.12) : le niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire est indépendant du niveau de la variabilité des dotations initiales (m). Il est à noter que ce résultat n'est pas général. Il s'explique par le choix d'une loi uniforme pour la distribution du coût de la révolution. En effet, étant donné que la distribution est symétrique, alors la variabilité n'impacte pas la probabilité de révolte.

Analyse de l'impact de la variabilité des dotations initiales (m) sur les incitations de l'élite autoritaire en place à réformer ou à maintenir un statu quo.

Dans ce qui suit, nous allons comparer le gain de l'élite autoritaire en cas de réforme avec celui en cas de *statu quo* (à l'équilibre) et analyser l'impact de la variabilité des dotations initiales (m) sur la différence de gain²⁷.

En remplaçant Q_A par sa valeur optimale (Q_A^*) dans U_A^R , nous obtenons :

$$U_A^R = A(Q_A^*) + m \left(\frac{\delta}{2}\right) (\alpha - \rho_A) \left[\frac{2\delta m(\rho_A - \alpha)}{(1 + \delta)\Delta\mu} \right].$$

²⁶ Les détails du calcul du niveau de réforme optimal sont présentés dans l'annexe III.C.

²⁷ Les détails du calcul sont présentés dans l'annexe III.C.

$$\text{Où } A(Q_A^*) = \rho_A(Z + Q_A^*)(1 + \delta) - \frac{\alpha}{2}(Q_A^*)^2 - \left(\frac{\delta}{2}\right) \psi \left[\frac{2\left(\frac{\delta}{1+\delta}\right)[(Z+Q_A^*)(\rho_A-\alpha)+\psi]-2\mu_L}{\Delta\mu} \right] +$$

$$\left(\frac{\delta}{2}\right) (\alpha - \rho_A)(Z + Q_A^*) \left[\frac{2\left(\frac{\delta}{1+\delta}\right)[(Z+Q_A^*)(\rho_A-\alpha)+\psi]-2\mu_L}{\Delta\mu} \right].$$

En remplaçant également Q_D par sa valeur optimale dans U_A^{SQ} , nous obtenons :

$$U_A^{\text{SQ}} = B + \frac{\delta}{2}(\alpha - \rho_A)m \left(\frac{2\delta(\rho_A - \alpha)m}{(1+\delta)\Delta\mu} \right).$$

$$\text{Où } B = \rho_A Z(1 + \delta) + \frac{\delta}{2}(\alpha - \rho_A)Z \left(\frac{2\left(\frac{\delta}{1+\delta}\right)[(\rho_A - \alpha)Z + \psi + \bar{C}_P + \left(\frac{1-\alpha}{2}\right)] - 2\mu_L}{\Delta\mu} \right) - \bar{C}_A \left(1 + \right.$$

$$\left. \frac{\delta}{2} \left(2 - \left(\frac{2\left(\frac{\delta}{1+\delta}\right)[(\rho_A - \alpha)Z + \psi + \bar{C}_P + \left(\frac{1-\alpha}{2}\right)] - 2\mu_L}{\Delta\mu} \right) \right) \right) -$$

$$\frac{\delta}{2} \left(\frac{2\left(\frac{\delta}{1+\delta}\right)[(\rho_A - \alpha)Z + \psi + \bar{C}_P + \left(\frac{1-\alpha}{2}\right)] - 2\mu_L}{\Delta\mu} \right) \left(\psi - \frac{\alpha}{2} \right).$$

Remarque (3.13) : le niveau de la variabilité des dotations initiales (m) impacte négativement l'espérance de gain de l'élite autoritaire en cas de *statu quo* ($\frac{\partial U_A^{\text{SQ}}}{\partial m} < 0$).

Nous déterminons maintenant la différence de gain, $U_A^{\text{R}} - U_A^{\text{SQ}}$.

$$U_A^{\text{R}} - U_A^{\text{SQ}} = A(Q_A^*) - B. \quad (3.18)$$

Propriété (3.10) : pour les mêmes raisons qu'avant (en l'occurrence, le choix d'une distribution de probabilité uniforme), le niveau de variabilité des dotations initiales (m) ne change pas les incitations de l'élite autoritaire en place à réformer (ou à maintenir un *statu quo*).

B. La variable aléatoire μ distribuée selon une loi quelconque

Considérons maintenant un cas plus général dans lequel la variable aléatoire μ est distribuée selon une loi de probabilité quelconque, caractérisée par une fonction de répartition $F_X(\mu)$.

Le niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire est, dans ce cas de figure, donné par :

$$Q_A^* = \underset{Q_A}{\text{Argmax}} U_A^{\text{R}}$$

$$Q_A^* = \underset{Q_A}{\text{Argmax}} \left\{ \rho_A (Z + Q_A) (1 + \delta) - \alpha C(Q_A) - \left(\frac{\delta}{2}\right) \psi \left[F(\bar{\mu}_1) + F(\underline{\mu}_1) \right] + \left(\frac{\delta}{2}\right) (\alpha - \rho_A) \left[(Z + Q_A) \left[F(\bar{\mu}_1) + F(\underline{\mu}_1) \right] + m \left[F(\bar{\mu}_1) - F(\underline{\mu}_1) \right] \right] \right\}.$$

La condition du premier ordre s'écrit :

$$\begin{aligned} \frac{\partial U_A^R}{\partial Q_A} = 0 \Leftrightarrow & \rho_A (1 + \delta) - \alpha Q_A - \left(\frac{\delta}{2}\right) \psi \left[\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial Q_A} + \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial Q_A} \right] \\ & + \left(\frac{\delta}{2}\right) (\alpha - \rho_A) \left[F(\bar{\mu}_1) + F(\underline{\mu}_1) + (Z + Q_A) \left[\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial Q_A} + \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial Q_A} \right] \right] \\ & + m \left[\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial Q_A} - \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial Q_A} \right] = 0. \quad (3.19) \end{aligned}$$

L'équation (3.19) définit implicitement²⁸ $Q_A^*(m)$. On définit alors la fonction implicite suivante :

$$G(Q_A^*(m), m) = \frac{\partial U_A^R(Q_A^*(m), m)}{\partial Q_A} = 0. \quad (3.20)$$

En appliquant le théorème des fonctions implicites, on peut déterminer le signe de $\frac{dQ_A^*(m)}{dm}$ et connaître ainsi l'impact de la variabilité (m) sur l'incitation de l'élite autoritaire à réformer.

$$G(Q_A^*(m), m) = 0 \Leftrightarrow \frac{\partial G}{\partial Q_A} dQ_A^*(m) + \frac{\partial G}{\partial m} dm = 0$$

$$G(Q_A^*(m), m) = 0 \Leftrightarrow \frac{dQ_A^*(m)}{dm} = - \frac{\frac{\partial G(Q_A^*(m), m)}{\partial m}}{\frac{\partial G(Q_A^*(m), m)}{\partial Q_A}}. \quad (3.21)$$

Etant donné que²⁹ $\frac{\partial G(Q_A^*(m), m)}{\partial Q_A} < 0$, alors le signe de $\frac{dQ_A^*(m)}{dm}$ est le même que celui de $\frac{\partial G(Q_A^*(m), m)}{\partial m}$.

²⁸ La valeur de Q_A^* satisfait la condition de premier ordre.

²⁹ Notons que $\frac{\partial G(Q_A^*(m), m)}{\partial Q_A} < 0$. Il s'agit de la condition du second ordre.

Etude du signe de $\frac{\partial G(Q_A^*(m), m)}{\partial m}$

$$G(Q_A^*(m), m) = \rho_A(1 + \delta) - \alpha Q_A - \left(\frac{\delta}{2}\right) \psi \left[\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial Q_A} + \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial Q_A} \right] + \left(\frac{\delta}{2}\right) (\alpha - \rho_A) \left[F(\bar{\mu}_1) + F(\underline{\mu}_1) + (Z + Q_A) \left[\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial Q_A} + \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial Q_A} \right] + m \left[\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial Q_A} - \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial Q_A} \right] \right].$$

$$\begin{aligned} \frac{\partial G(Q_A^*(m), m)}{\partial m} = & -\left(\frac{\delta}{2}\right) \psi \left[\frac{\partial^2 F(\bar{\mu}_1)}{\partial Q_A \partial m} + \frac{\partial^2 F(\underline{\mu}_1)}{\partial Q_A \partial m} \right] - \left(\frac{\delta}{2}\right) (\rho_A - \alpha) \left[\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial m} + \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial m} + (Z + Q_A) \left[\frac{\partial^2 F(\bar{\mu}_1)}{\partial Q_A \partial m} + \frac{\partial^2 F(\underline{\mu}_1)}{\partial Q_A \partial m} \right] \right] \\ & - \left(\frac{\delta}{2}\right) (\rho_A - \alpha) \left[\left[\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial Q_A} - \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial Q_A} \right] + m \left[\frac{\partial^2 F(\bar{\mu}_1)}{\partial Q_A \partial m} - \frac{\partial^2 F(\underline{\mu}_1)}{\partial Q_A \partial m} \right] \right]. \end{aligned}$$

Notons que, d'après (3.12) et (3.13) :

$$\left\{ \begin{array}{l} \frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial Q_A} = \frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial X} \left(\frac{\delta}{1 + \delta} \right) (\rho_A - \alpha); \\ \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial Q_A} = \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial X} \left(\frac{\delta}{1 + \delta} \right) (\rho_A - \alpha); \\ \frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial m} = \frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial X} \left(\frac{\delta}{1 + \delta} \right) (\rho_A - \alpha); \\ \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial m} = -\frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial X} \left(\frac{\delta}{1 + \delta} \right) (\rho_A - \alpha). \end{array} \right.$$

En remplaçant $\frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial Q_A}$, $\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial Q_A}$, $\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial m}$ et $\frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial m}$ par leurs valeurs respectives, on obtient :

$$\begin{aligned} \frac{\partial G(Q_A, m)}{\partial m} = & -\left(\frac{\delta}{2}\right) \psi \left(\frac{\delta}{1 + \delta} \right) (\rho_A - \alpha) \left[\frac{\partial^2 F(\bar{\mu}_1)}{\partial X \partial m} + \frac{\partial^2 F(\underline{\mu}_1)}{\partial X \partial m} \right] - \left(\frac{\delta}{2}\right) \left(\frac{\delta}{1 + \delta} \right) (\rho_A - \alpha)^2 \left[\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial X} - \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial X} \right] \\ & - \left(\frac{\delta}{2}\right) \left(\frac{\delta}{1 + \delta} \right) (\rho_A - \alpha)^2 (Z + Q_A) \left[\frac{\partial^2 F(\bar{\mu}_1)}{\partial X \partial m} + \frac{\partial^2 F(\underline{\mu}_1)}{\partial X \partial m} \right] - \\ & \left(\frac{\delta}{2}\right) (\rho_A - \alpha)^2 \left(\frac{\delta}{1 + \delta} \right) \left[\left[\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial X} - \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial X} \right] + m \left[\frac{\partial^2 F(\bar{\mu}_1)}{\partial X \partial m} - \frac{\partial^2 F(\underline{\mu}_1)}{\partial X \partial m} \right] \right]. \end{aligned}$$

Notons également que :

$$\left\{ \begin{array}{l} \frac{\partial^2 F(\bar{\mu}_1)}{\partial X \partial m} = \frac{\partial}{\partial X} \left[\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial X} \left(\frac{\delta}{1+\delta} \right) (\rho_A - \alpha) \right] = \left(\frac{\delta}{1+\delta} \right) (\rho_A - \alpha) \frac{\partial^2 F(\bar{\mu}_1)}{\partial X^2}; \\ \frac{\partial^2 F(\underline{\mu}_1)}{\partial X \partial m} = \frac{\partial}{\partial X} \left[-\frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial X} \left(\frac{\delta}{1+\delta} \right) (\rho_A - \alpha) \right] = -\left(\frac{\delta}{1+\delta} \right) (\rho_A - \alpha) \frac{\partial^2 F(\underline{\mu}_1)}{\partial X^2}. \end{array} \right.$$

En remplaçant $\frac{\partial^2 F(\bar{\mu}_1)}{\partial X \partial m}$ et $\frac{\partial^2 F(\underline{\mu}_1)}{\partial X \partial m}$ par leurs valeurs respectives, on obtient :

$$\begin{aligned} \frac{\partial G(Q_A, m)}{\partial m} = & -\left(\frac{\delta}{2}\right) \psi \left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) (\rho_A - \alpha) \left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) (\rho_A - \alpha) \left[\frac{\partial^2 F(\bar{\mu}_1)}{\partial X^2} - \frac{\partial^2 F(\underline{\mu}_1)}{\partial X^2} \right] - \left(\frac{\delta}{2}\right) \left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) (\rho_A - \\ & \alpha)^2 \left[\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial X} - \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial X} \right] - \left(\frac{\delta}{2}\right) \left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) (\rho_A - \alpha)^2 (Z + Q_A) \left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) (\rho_A - \\ & \alpha) \left[\frac{\partial^2 F(\bar{\mu}_1)}{\partial X^2} - \frac{\partial^2 F(\underline{\mu}_1)}{\partial X^2} \right] - \left(\frac{\delta}{2}\right) (\rho_A - \alpha)^2 \left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) \left[\left[\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial X} - \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial X} \right] + \right. \\ & \left. m \left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) (\rho_A - \alpha) \left[\frac{\partial^2 F(\bar{\mu}_1)}{\partial X^2} + \frac{\partial^2 F(\underline{\mu}_1)}{\partial X^2} \right] \right] \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \frac{\partial G(Q_A, m)}{\partial m} = & -\left[\frac{\partial^2 F(\bar{\mu}_1)}{\partial X^2} - \frac{\partial^2 F(\underline{\mu}_1)}{\partial X^2} \right] \left[\left(\frac{\delta}{2}\right) \left(\frac{\delta}{1+\delta}\right)^2 (\rho_A - \alpha)^2 (\psi + (\rho_A - \alpha)(Z + Q_A)) \right] - \\ & \left[\frac{\partial^2 F(\bar{\mu}_1)}{\partial X^2} + \frac{\partial^2 F(\underline{\mu}_1)}{\partial X^2} \right] \left[\left(\frac{\delta}{2}\right) (\rho_A - \alpha)^3 \left(\frac{\delta}{1+\delta}\right)^2 m \right] - \left[\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial X} - \right. \\ & \left. \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial X} \right] \left[\left(\frac{\delta^2}{1+\delta}\right) (\rho_A - \alpha)^2 \right]. \end{aligned}$$

On ne peut pas signer *a priori* ces effets dans le cas général. Pour montrer la diversité des cas, considérons le cas où la dérivée seconde $\frac{\partial^2 F_X(\mu)}{\partial X^2}$ est constante³⁰ et discutons les effets de la variabilité des dotations en ressources naturelles sur le niveau de réforme optimal selon le signe de cette dérivée seconde³¹ :

³⁰ $\frac{\partial^2 F_X(\mu)}{\partial X^2} = a$

³¹ En effet, le signe de $\frac{\partial G(Q_A, m)}{\partial m}$ dépend de $\frac{\partial^2 F_X(\mu)}{\partial X^2}$.

$\frac{\partial^2 F_X(\mu)}{\partial X^2}$	$\frac{\partial F_X(\mu)}{\partial X}$	$\frac{\partial^2 F(\bar{\mu}_1)}{\partial X^2} - \frac{\partial^2 F(\underline{\mu}_1)}{\partial X^2}$	$\frac{\partial^2 F(\bar{\mu}_1)}{\partial X^2} + \frac{\partial^2 F(\underline{\mu}_1)}{\partial X^2}$	$\frac{\partial G(Q_A, m)}{\partial m}$
$a > 0$	croissante \Rightarrow $\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial X} - \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial X} > 0$	0	Positive	Négative
$a < 0$	décroissante \Rightarrow $\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial X} - \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial X} < 0$	0	Négative	Positive
$a = 0$	constante \Rightarrow $\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial X} - \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial X} = 0$	0	0	Nulle

Tableau 11. Etude du signe de $\frac{\partial G(Q_A, m)}{\partial m}$

Remarque (3.14) : notons que lorsque $\frac{\partial^2 F_X(\mu)}{\partial X^2} = a = 0$, nous nous retrouvons dans le cas précédent, dans lequel la variable aléatoire μ est distribuée selon une loi uniforme. Dans ce cas de figure, l'impact de la variabilité des dotations initiales (m) sur les incitations de l'élite autoritaire à réformer (niveau optimal de réforme) est nul.

Propriété (3.11) : l'application du théorème des fonctions implicites nous a permis d'aboutir aux résultats suivants, concernant l'impact de la variabilité des dotations initiales sur les incitations de l'élite autoritaire au pouvoir à mettre en œuvre une réforme :

$$- \frac{\partial^2 F_X(\mu)}{\partial X^2} = a > 0 \Rightarrow \frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial X} - \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial X} > 0 \Rightarrow \frac{dQ_A^*(m)}{dm} < 0 ;$$

Lorsque nous avons plus de chance d'avoir un coût de révolution élevé (que d'avoir un coût de révolution faible)³², une augmentation du niveau de la

³² La probabilité d'avoir une révolution en bonne période est supérieure à la probabilité d'avoir une révolution en mauvaise période ($\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial X} - \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial X} > 0$).

variabilité des dotations initiales (m) impacte négativement le niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire (Q_A^*). Autrement dit, l'élite autoritaire aurait de moins en moins intérêt à réformer à mesure que la variabilité (m) augmente. En effet, d'après (3.12), une augmentation dans les niveaux de (m) et/ou de Q_A incite davantage le peuple à se révolter ($\bar{\mu}_1$ croissant avec m et Q_A). Ainsi, lorsque le niveau de variabilité des dotations initiales (m) augmente, l'élite autoritaire risque de plus en plus de faire face à une révolution. Pour contrebalancer cet effet, l'élite en question a intérêt à mettre en œuvre une réforme (Q_A) de moindre envergure, pour empêcher le peuple de se révolter contre elle.

$$- \frac{\partial^2 F_X(\mu)}{\partial X^2} = a < 0 \Rightarrow \frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial X} - \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial X} < 0 \Rightarrow \frac{dQ_A^*(m)}{dm} > 0 ;$$

Lorsque nous avons plus de chance d'avoir un coût de révolution faible (que d'avoir un coût de révolution élevé), une augmentation du niveau de la variabilité des dotations initiales (m) impacte positivement le niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire (Q_A^*). Autrement dit, l'élite autoritaire aurait de plus en plus intérêt à réformer à mesure que la variabilité (m) augmente. En effet, d'après (3.13), une augmentation dans le niveau de (m) incite de moins en moins le peuple à se révolter ($\underline{\mu}_1$ décroissant avec m) tandis qu'une augmentation dans le niveau de Q_A procure un effet inverse ($\underline{\mu}_1$ croissant avec Q_A). Ainsi, lorsque le niveau de variabilité des dotations initiales (m) augmente, l'élite autoritaire risque de moins en moins de faire face à une révolution. Dans ce cas, l'élite en question peut se permettre de mettre en œuvre une réforme (Q_A) plus importante, pour maximiser son gain.

$$- \frac{\partial^2 F_X(\mu)}{\partial X^2} = 0 \Rightarrow \frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial X} - \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial X} = 0 \Rightarrow \frac{dQ_A^*(m)}{dm} = 0 ;$$

Lorsque la probabilité d'avoir une révolution en bonne période est égale à la probabilité d'avoir une révolution en mauvaise période ($\frac{\partial F(\bar{\mu}_1)}{\partial X} = \frac{\partial F(\underline{\mu}_1)}{\partial X}$), une augmentation du niveau de la variabilité des dotations initiales (m) n'aura aucun impact sur le niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire (Q_A^*). Comme nous

l'avons déjà souligné, ce résultat est identique au cas dans lequel la variable aléatoire μ est distribuée selon une loi uniforme (symétrique).

4. Conclusion

En nous référant principalement au précédent modèle du chapitre II ainsi qu'au travail de Dunning (2008), nous avons développé, dans ce dernier chapitre, deux modèles théoriques d'économie politique qui nous ont permis d'analyser les incitations à la réforme dans un cadre non-démocratique. Le premier modèle analyse, à l'aide d'un jeu dynamique à information parfaite et incomplète, une situation dans laquelle une élite autoritaire au pouvoir se trouve confrontée aux choix entre (i) mettre en œuvre une réforme et s'approprier une part de la richesse (output de la réforme et dotations initiales) plus grande que son poids réel dans la société (partage inégal des richesses), (ii) maintenir un *statu quo* (garder les anciennes politiques inefficaces) et s'approprier une part de la richesse existante plus grande comparée à la première politique et (iii) réprimer la population afin de l'empêcher de tenter toute révolution (augmenter le coût de la révolution au point où celle-ci n'est plus profitable) et s'approprier une part de la richesse qui est encore plus grande (comparée aux deux autres politiques).

Nous avons résolu le jeu par *backward induction* en déterminant, en premier lieu, les coûts de révolution seuils du peuple en-dessous desquels ce dernier sera incité à se révolter. Nous avons montré que le peuple, au sein d'un régime politique autoritaire, est incité à se révolter lorsque son coût de révolte est relativement faible ($\mu_L < \mu_1$ lorsque l'élite autoritaire en question décide de mettre en œuvre une politique modérée et $\mu_L < \mu_2$ lorsqu'elle décide de maintenir un *statu quo*). Nous avons également montré que l'incitation du peuple à se révolter est plus forte en situation de politique modérée, quand le niveau de réforme est suffisamment grand ($Q_A > \underline{Q}_A$) et vice versa. En effet, lorsque le niveau de réforme est relativement élevé, le coût d'opportunité du peuple de rester en dehors du pouvoir devient très important. Ce dernier aura donc plus à gagner en passant d'une politique modérée à un régime démocratique, où il pourra s'approprier une part plus grande de l'output de la réforme ($(1 - \alpha) > (1 - \rho_A)$).

L'incitation du peuple à se révolter peut être impactée par plusieurs facteurs. A ce titre, (i) un niveau de réforme élevé (en cas de politique modérée) et/ou une augmentation dans le niveau des dotations initiales augmentent le niveau du gain (supplémentaire) que le peuple pourrait acquérir en prenant le pouvoir (coût d'opportunité élevé), ce qui renforce l'incitation de ce dernier à se révolter. (ii) Lorsque le coût du *statu quo* subi par le peuple augmente et/ou lorsque l'élite autoritaire au pouvoir décide d'appliquer un taux d'appropriation élevé (en cas

de politique modérée, ρ_A , ou en cas de *statu quo*, $\bar{\rho}_A$), cela affaiblit le gain du peuple et l'incite, de ce fait, à se révolter davantage afin de prendre le pouvoir par la force et mettre ainsi en place les politiques qui lui permettront d'avoir un gain plus élevé. (iii) La possibilité d'infliger une forte punition à l'ancienne élite (dont le peuple va tirer profit) et une préférence élevée pour le gain futur impactent également positivement l'incitation du peuple à mettre en œuvre une révolution.

Nous avons ensuite analysé les incitations à la réforme de l'élite autoritaire, en anticipant la réaction du peuple. Pour ce faire, nous avons comparé le gain espéré de l'élite en cas de réforme avec son gain en cas de *statu quo* et en cas de répression. Nous avons ainsi montré l'existence de coûts de répression et de *statu quo* seuils au-delà desquels l'élite autoritaire serait incitée à mettre en œuvre une politique modérée (plutôt que de réprimer ou de maintenir un *statu quo*). En somme, nous montrons que le niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire est d'autant plus important que le risque de faire face à une révolution est faible. Cela s'explique par le fait qu'un niveau de réforme important incite davantage le peuple à se révolter³³. Nous montrons également que l'incitation d'une élite autoritaire à réformer est d'autant plus importante : (i) lorsque le coût de *statu quo* (coût de la non mise en œuvre d'une réforme, subi également en cas de politique de répression) est élevé ; (ii) lorsqu'il y a une possibilité de mettre en place un taux d'appropriation (ρ_A) élevé en cas de politique modérée³⁴ ; (iii) en cas d'une diminution dans le niveau des dotations initiales (Z), car une augmentation dans le niveau de celles-ci incite davantage l'élite autoritaire à maintenir un *statu quo* (ou de réprimer), étant donné que, dans notre modèle, $\bar{\rho}_A$ et $\bar{\rho}_A$ sont supérieurs à ρ_A ; (iv) en cas d'une diminution de la proportion de l'élite autoritaire α , parce qu'une augmentation dans le niveau de α impacte négativement le gain de l'élite en situation de réforme (à cause du terme $-\alpha C(Q_A)$) ; et (v) lorsque la préférence de l'élite autoritaire pour le futur est grande.

Le deuxième modèle analyse, à l'aide d'un jeu dynamique à information parfaite et incomplète, une situation dans laquelle une élite autoritaire au pouvoir peut décider de mettre en œuvre une réforme ou maintenir un *statu quo* en présence d'une variabilité du niveau des

³³ Lorsque le risque de révolution est élevé, l'élite autoritaire n'aura pas intérêt à mettre en œuvre un niveau de réforme trop élevé. En effet, étant donné que l'incitation du peuple à se révolter est croissante avec le niveau de la réforme, une élite autoritaire, lorsqu'elle décide de mettre en œuvre une réforme d'envergure, augmente de plus en plus le risque de faire face à une révolution.

³⁴ En conséquence, l'incitation à la réforme est négativement impactée par la possibilité de mettre en place des taux d'appropriation beaucoup plus élevés en cas de *statu quo* ($\bar{\rho}_A$) ou en cas de répression ($\bar{\rho}_A$).

dotations initiales. Nous avons résolu le jeu par *backward induction* en déterminant, en premier lieu, les coûts de révolution seuils du peuple en-dessous desquels ce dernier sera incité à se révolter (en cas de réforme et en cas de *statu quo*). Nous avons ainsi confirmé les résultats du modèle précédent (Section 2), à savoir, que le peuple est incité à se révolter contre l'élite autoritaire au pouvoir lorsque son coût de révolution est relativement faible (en situation de réforme, il faudrait que $\mu < \bar{\mu}_1$ durant une bonne période et $\mu < \underline{\mu}_1$ durant une mauvaise période. Tandis qu'en situation de *statu quo*, il faudrait que $\mu < \bar{\mu}_2$ durant une bonne période et $\mu < \underline{\mu}_2$ durant une mauvaise période) et que l'incitation du peuple à se révolter est, en somme, impactée positivement par : (i) une augmentation dans le niveau des dotations initiales, (ii) une possibilité d'infliger une forte punition à l'élite autoritaire après la révolution, (iii) une réforme d'une plus grande envergure ou une augmentation du coût de *statu quo* subi par le peuple, (iv) une plus grande préférence pour le futur et (v) une décision de l'élite autoritaire de s'approprier une plus grande part du surplus (au détriment du peuple). Nous avons également constaté que l'incitation du peuple à se révolter est d'autant plus importante durant une bonne période ($\bar{\mu}_1 > \underline{\mu}_1$ et $\bar{\mu}_2 > \underline{\mu}_2$).

Nous avons, par la suite, analysé les incitations à la réforme de l'élite autoritaire au pouvoir. En supposant, dans un premier cas, que la variable aléatoire μ soit distribuée selon une loi uniforme, nous avons constaté que le niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire est indépendant du niveau de la variabilité des dotations initiales (m). Dans un deuxième cas plus général, nous avons considéré une distribution de probabilité quelconque pour la variable aléatoire μ . Ainsi, nous avons pu montrer que lorsqu'il y a plus de chance d'avoir un coût de révolution élevé (que d'avoir un coût de révolution faible), une augmentation du niveau de la variabilité des dotations initiales (m) impacte négativement l'incitation de l'élite autoritaire à réformer et vice versa.

Annexes du chapitre III

Annexe III.A

Définition des fonctions de paiement

(Cadre non-démocratique)

Nous définissons, dans ce qui suit, les fonctions de paiement du peuple et de l'élite autoritaire.

1. Les fonctions de paiement du peuple

1.1. L'élite autoritaire décide de mettre en œuvre une politique modérée en première période

1.1.1. Le peuple décide de se révolter

$$U_P^{R\text{Ré}} = [(1 - \rho_A)(Z + Q_A) - (1 - \alpha) C(Q_A) - \mu_L] + \delta[(1 - \alpha)(Z + Q_A) - \mu_L + \psi].$$

1.1.2. Le peuple décide de ne pas se révolter

$$U_P^{R\text{NRé}} = [(1 - \rho_A)(Z + Q_A)](1 + \delta) - (1 - \alpha) C(Q_A).$$

1.2. L'élite autoritaire décide de maintenir un *statu quo* en première période

1.2.1. Le peuple décide de se révolter

$$U_P^{\text{SQ}R\text{Ré}} = [(1 - \bar{\rho}_A)Z - \bar{C}_P - \mu_L] + \delta[(1 - \alpha)(Z + Q_D - C(Q_D)) - \mu_L + \psi].$$

1.2.2. Le peuple décide de ne pas se révolter

$$U_P^{\text{SQ}R\text{NRé}} = (1 + \delta)[(1 - \bar{\rho}_A)Z - \bar{C}_P].$$

1.3. L'élite autoritaire décide de réprimer en première période

$$U_P^{R\text{ép}} = (1 + \delta)[(1 - \bar{\rho}_A)Z - \bar{C}_P].$$

2. Les fonctions de paiement de l'élite autoritaire

2.1. L'élite autoritaire décide de mettre en œuvre une politique modérée en première période

2.1.1. Le peuple décide de se révolter

$$U_A^{R\text{Ré}} = [\rho_A(Z + Q_A) - \alpha C(Q_A)] + \delta[\alpha(Z + Q_A) - \psi].$$

2.1.2. Le peuple décide de ne pas se révolter

$$U_A^{\text{NRé}} = [\rho_A(Z + Q_A)](1 + \delta) - \alpha C(Q_A).$$

Nous obtenons ainsi le gain espéré de l'élite autoritaire lorsqu'elle décide de réformer en première période :

2.1.3. Le peuple décide de se révolter

$$U_A^{\text{R}} = p[U_A^{\text{R Ré}}] + (1 - p)[U_A^{\text{NRé}}] = \rho_A(Z + Q_A) - \alpha C(Q_A) + \delta p \alpha (Z + Q_A) + \delta(1 - p)\rho_A(Z + Q_A) - \delta p \psi.$$

2.1.4. Le peuple décide de ne pas se révolter

$$U_A^{\text{R}} = U_A^{\text{NRé}} = [\rho_A(Z + Q_A) - \alpha C(Q_A)] + \delta[\rho_A(Z + Q_A)].$$

2.2. L'élite autoritaire décide de maintenir un *statu quo* en première période

2.2.1. Le peuple décide de se révolter

$$U_A^{\text{SQ Ré}} = [\bar{\rho}_A Z - \bar{C}_A] + \delta[\alpha(Z + Q_D - C(Q_D)) - \psi].$$

2.2.2. Le peuple décide de ne pas se révolter

$$U_A^{\text{SQ NRé}} = (1 + \delta)[\bar{\rho}_A Z - \bar{C}_A].$$

Nous obtenons ainsi le gain espéré de l'élite autoritaire lorsqu'elle décide de maintenir un *statu quo* en première période :

2.2.3. Le peuple décide de se révolter

$$U_A^{\text{SQ}} = p[U_A^{\text{SQ Ré}}] + (1 - p)[U_A^{\text{SQ NRé}}] = (\bar{\rho}_A Z - \bar{C}_A)(1 + \delta(1 - p)) + \delta p \alpha (Z + Q_D - C(Q_D)) - \delta p \psi.$$

2.2.4. Le peuple décide de ne pas se révolter

$$U_A^{\text{SQ}} = U_A^{\text{SQ NRé}} = (1 + \delta)[\bar{\rho}_A Z - \bar{C}_A].$$

2.3. L'élite autoritaire décide de réprimer en première période

$$U_A^{\text{Rép}} = (1 + \delta)[\bar{\rho}_A Z - \bar{C}_A - \xi_A].$$

Annexe III.B

Définition des fonctions de paiement

(Cadre non-démocratique avec variabilité dans le niveau des dotations initiales)

Nous définissons, dans ce qui suit, les fonctions de paiement du peuple et de l'élite autoritaire.

1. Les fonctions de paiements du peuple

1.1. L'élite autoritaire décide de mettre en œuvre une politique modérée en première période

1.1.1. Le peuple décide de se révolter

a. Bonne période

$$\bar{U}_P^{R\text{Ré}} = [(1 - \rho_A)(Z + m + Q_A) - (1 - \alpha) C(Q_A) - \mu] + \delta[(1 - \alpha)(Z + m + Q_A) - \mu + \psi].$$

b. Mauvaise période

$$\underline{U}_P^{R\text{Ré}} = [(1 - \rho_A)(Z - m + Q_A) - (1 - \alpha) C(Q_A) - \mu] + \delta[(1 - \alpha)(Z - m + Q_A) - \mu + \psi].$$

1.1.2. Le peuple décide de ne pas se révolter

a. Bonne période

$$\bar{U}_P^{R\text{NRé}} = [(1 - \rho_A)(Z + m + Q_A)](1 + \delta) - (1 - \alpha) C(Q_A).$$

b. Mauvaise période

$$\underline{U}_P^{R\text{NRé}} = [(1 - \rho_A)(Z - m + Q_A)](1 + \delta) - (1 - \alpha) C(Q_A).$$

1.2. L'élite autoritaire décide de maintenir un *statu quo* en première période

1.2.1. Le peuple décide de se révolter

a. Bonne période

$$\bar{U}_P^{SQ Ré} = [(1 - \rho_A)(Z + m) - \bar{C}_P - \mu] + \delta[(1 - \alpha)(Z + m + Q_D - C(Q_D)) - \mu + \psi].$$

b. Mauvaise période

$$\underline{U}_P^{SQ Ré} = [(1 - \rho_A)(Z - m) - \bar{C}_P - \mu] + \delta[(1 - \alpha)(Z - m + Q_D - C(Q_D)) - \mu + \psi].$$

1.2.2. Le peuple décide de ne pas se révolter

a. Bonne période

$$\bar{U}_P^{SQ NRé} = (1 + \delta)[(1 - \rho_A)(Z + m) - \bar{C}_P].$$

b. Mauvaise période

$$\underline{U}_P^{SQ NRé} = (1 + \delta)[(1 - \rho_A)(Z - m) - \bar{C}_P].$$

2. Les fonctions de paiements de l'élite autoritaire

2.1. L'élite autoritaire décide de mettre en œuvre une politique modérée en première période

2.1.1. Le peuple décide de se révolter

a. Bonne période

$$\bar{U}_A^{R Ré} = [\rho_A(Z + m + Q_A) - \alpha C(Q_A)] + \delta[\alpha(Z + m + Q_A) - \psi].$$

b. Mauvaise période

$$\underline{U}_A^{R Ré} = [\rho_A(Z - m + Q_A) - \alpha C(Q_A)] + \delta[\alpha(Z - m + Q_A) - \psi].$$

2.1.2. Le peuple décide de ne pas se révolter

a. Bonne période

$$\bar{U}_A^{R NRé} = [\rho_A(Z + m + Q_A)](1 + \delta) - \alpha C(Q_A).$$

b. Mauvaise période

$$\underline{U}_A^{R NRé} = [\rho_A(Z - m + Q_A)](1 + \delta) - \alpha C(Q_A).$$

Nous obtenons ainsi le gain espéré de l'élite lorsqu'elle décide de réformer en première période :

$$\begin{aligned}
 U_A^R &= \left(\frac{1}{2}\right) \left\{ \left(F(\bar{\mu}_1) \right) \left[\bar{U}_A^{R\text{Ré}} \right] + \left(1 - F(\bar{\mu}_1) \right) \left[\bar{U}_A^{R\text{NRé}} \right] \right\} \\
 &\quad + \left(\frac{1}{2}\right) \left\{ \left(F(\underline{\mu}_1) \right) \left[\underline{U}_A^{R\text{Ré}} \right] + \left(1 - F(\underline{\mu}_1) \right) \left[\underline{U}_A^{R\text{NRé}} \right] \right\} \\
 U_A^R &= \left(\frac{1}{2}\right) \left\{ \left(F(\bar{\mu}_1) \right) \left[\rho_A(Z + m + Q_A) - \alpha C(Q_A) \right] + \delta \left[\alpha(Z + m + Q_A) - \psi \right] \right. \\
 &\quad \left. + \left(1 - F(\bar{\mu}_1) \right) \left[\rho_A(Z + m + Q_A) \right] (1 + \delta) - \alpha C(Q_A) \right\} \\
 &\quad + \left(\frac{1}{2}\right) \left\{ \left(F(\underline{\mu}_1) \right) \left[\rho_A(Z - m + Q_A) - \alpha C(Q_A) \right] \right. \\
 &\quad \left. + \delta \left[\alpha(Z - m + Q_A) - \psi \right] \right. \\
 &\quad \left. + \left(1 - F(\underline{\mu}_1) \right) \left[\rho_A(Z - m + Q_A) \right] (1 + \delta) - \alpha C(Q_A) \right\} \\
 U_A^R &= \left(\frac{1}{2}\right) \left\{ \rho_A(Z + m + Q_A) - \alpha C(Q_A) - \delta F(\bar{\mu}_1) \psi \right. \\
 &\quad \left. + \delta(Z + m + Q_A) \left[\alpha F(\bar{\mu}_1) + \rho_A \left(1 - F(\bar{\mu}_1) \right) \right] \right\} \\
 &\quad + \left(\frac{1}{2}\right) \left\{ \rho_A(Z - m + Q_A) - \alpha C(Q_A) - \delta F(\underline{\mu}_1) \psi \right. \\
 &\quad \left. + \delta(Z - m + Q_A) \left(\alpha F(\underline{\mu}_1) + \rho_A \left(1 - F(\underline{\mu}_1) \right) \right) \right\} \\
 U_A^R &= \rho_A(Z + Q_A)(1 + \delta) - \alpha C(Q_A) - \left(\frac{\delta}{2}\right) \psi \left[F(\bar{\mu}_1) + F(\underline{\mu}_1) \right] \\
 &\quad + \left(\frac{\delta}{2}\right) (\alpha - \rho_A) \left[(Z + Q_A) \left[F(\bar{\mu}_1) + F(\underline{\mu}_1) \right] \right. \\
 &\quad \left. + m \left[F(\bar{\mu}_1) - F(\underline{\mu}_1) \right] \right].
 \end{aligned}$$

2.2. L'élite autoritaire décide de maintenir un *statu quo* en première période

2.2.1. Le peuple décide de se révolter

a. Bonne période

$$\bar{U}_A^{\text{SQ Ré}} = \left[\rho_A(Z + m) - \bar{C}_A \right] + \delta \left[\alpha((Z + m) + Q_D) - C(Q_D) \right] - \psi.$$

b. Mauvaise période

$$\underline{U}_A^{\text{SQ Ré}} = \left[\rho_A(Z - m) - \bar{C}_A \right] + \delta \left[\alpha((Z - m) + Q_D) - C(Q_D) \right] - \psi.$$

2.2.2. Le peuple décide de ne pas se révolter

a. Bonne période

$$\bar{U}_A^{\text{SQ NRé}} = (1 + \delta)[\rho_A(Z + m) - \bar{C}_A].$$

b. Mauvaise période

$$\underline{U}_A^{\text{SQ NRé}} = (1 + \delta)[\rho_A(Z - m) - \bar{C}_A].$$

Nous obtenons ainsi le gain espéré de l'élite lorsqu'elle décide de maintenir un *statu quo* en première période :

$$\begin{aligned} U_A^{\text{SQ}} = & \left(\frac{1}{2}\right) \left\{ \left(F(\bar{\mu}_2) \right) \left[[\rho_A(Z + m) - \bar{C}_A] + \delta[\alpha((Z + m) + Q_D - C(Q_D)) - \psi] \right] + \right. \\ & \left. \left(1 - F(\bar{\mu}_2) \right) \left[(1 + \delta)[\rho_A(Z + m) - \bar{C}_A] \right] \right\} + \left(\frac{1}{2}\right) \left\{ \left(F(\underline{\mu}_2) \right) \left[[\rho_A(Z - \right. \right. \\ & \left. \left. m) - \bar{C}_A] + \delta[\alpha((Z - m) + Q_D - C(Q_D)) - \psi] \right] + \left(1 - F(\underline{\mu}_2) \right) \left[(1 + \right. \right. \\ & \left. \left. \delta)[\rho_A(Z - m) - \bar{C}_A] \right] \right\} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} U_A^{\text{SQ}} = & \rho_A Z (1 + \delta) - \bar{C}_A \left(1 + \frac{\delta}{2} \left(2 - \left(F(\bar{\mu}_2) + F(\underline{\mu}_2) \right) \right) \right) + \frac{\delta}{2} (\alpha - \\ & \rho_A) \left[Z \left(F(\bar{\mu}_2) + F(\underline{\mu}_2) \right) + m \left(F(\bar{\mu}_2) - F(\underline{\mu}_2) \right) \right] - \frac{\delta}{2} \left(F(\bar{\mu}_2) + \right. \\ & \left. F(\underline{\mu}_2) \right) \left(\psi - \frac{\alpha}{2} \right). \end{aligned}$$

Annexe III. C

Le coût de la révolution (μ) distribué selon une loi uniforme

1. Détermination du niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire

$$Q_A^* = \underset{Q_A}{\text{Argmax}} U_A^R$$

$$Q_A^* = \underset{Q_A}{\text{Argmax}} \left\{ \rho_A (Z + Q_A) (1 + \delta) - \alpha C(Q_A) - \left(\frac{\delta}{2}\right) \psi \left[\frac{2\left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) [(Z+Q_A)(\rho_A-\alpha)+\psi]-2\mu_L}{\Delta\mu} \right] - \left(\frac{\delta}{2}\right) (\rho_A - \alpha) \left[(Z + Q_A) \left[\frac{2\left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) [(Z+Q_A)(\rho_A-\alpha)+\psi]-2\mu_L}{\Delta\mu} \right] + m \left[\frac{2\delta m(\rho_A-\alpha)}{(1+\delta)\Delta\mu} \right] \right] \right\}.$$

La condition du premier ordre s'écrit :

$$\frac{\partial U_A^R}{\partial Q_A} = 0 \Leftrightarrow \rho_A (1 + \delta) - \left[\alpha + \frac{2\delta^2(\rho_A - \alpha)^2}{\Delta\mu(1 + \delta)} \right] Q_A - \left[\frac{2\delta^2(\rho_A - \alpha)\psi + 2\delta^2(\rho_A - \alpha)^2 Z - (1 + \delta)\delta(\rho_A - \alpha)\mu_L}{\Delta\mu(1 + \delta)} \right] = 0$$

$$\frac{\partial U_A^R}{\partial Q_A} = 0 \Leftrightarrow Q_A = \frac{\Delta\mu(1 + \delta)^2 \rho_A - 2\delta^2(\rho_A - \alpha)\psi - 2\delta^2(\rho_A - \alpha)^2 Z + (1 + \delta)\delta(\rho_A - \alpha)\mu_L}{\alpha(1 + \delta)\Delta\mu + 2\delta^2(\rho_A - \alpha)^2}.$$

La condition du second ordre est donnée par :

$$\frac{\partial^2 U_A^R}{\partial (Q_A)^2} < 0 \Leftrightarrow - \left[\alpha + \frac{2\delta^2(\rho_A - \alpha)^2}{\Delta\mu(1 + \delta)} \right] < 0.$$

Cette condition est tout le temps vérifiée.

Ainsi, le niveau de réforme optimal du régime autoritaire est donné par :

$$Q_A^* = \frac{\Delta\mu(1 + \delta)^2 \rho_A - 2\delta^2(\rho_A - \alpha)\psi - 2\delta^2(\rho_A - \alpha)^2 Z + (1 + \delta)\delta(\rho_A - \alpha)\mu_L}{\alpha(1 + \delta)\Delta\mu + 2\delta^2(\rho_A - \alpha)^2}.$$

2. Analyse de l'impact de la variabilité des dotations initiales (m) sur les incitations du régime autoritaire à réformer ou à maintenir un *statu quo*.

Pour commencer, nous remplaçons Q_A par sa valeur optimale dans U_A^R

$$U_A^R = \rho_A(Z + Q_A^*)(1 + \delta) - \frac{\alpha}{2}(Q_A^*)^2 - \left(\frac{\delta}{2}\right) \psi \left[\frac{2\left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) [(Z + Q_A^*)(\rho_A - \alpha) + \psi] - 2\mu_L}{\Delta\mu} \right] \\ + \left(\frac{\delta}{2}\right) (\alpha - \rho_A) \left[(Z + Q_A^*) \left[\frac{2\left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) [(Z + Q_A^*)(\rho_A - \alpha) + \psi] - 2\mu_L}{\Delta\mu} \right] \right] \\ + m \left[\frac{2\delta m(\rho_A - \alpha)}{(1 + \delta)\Delta\mu} \right]$$

$$U_A^R = A(Q_A^*) + m \left(\frac{\delta}{2}\right) (\alpha - \rho_A) \left[\frac{2\delta m(\rho_A - \alpha)}{(1 + \delta)\Delta\mu} \right].$$

$$\text{Où } A(Q_A^*) = \rho_A(Z + Q_A^*)(1 + \delta) - \frac{\alpha}{2}(Q_A^*)^2 - \left(\frac{\delta}{2}\right) \psi \left[\frac{2\left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) [(Z + Q_A^*)(\rho_A - \alpha) + \psi] - 2\mu_L}{\Delta\mu} \right] + \\ \left(\frac{\delta}{2}\right) (\alpha - \rho_A)(Z + Q_A^*) \left[\frac{2\left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) [(Z + Q_A^*)(\rho_A - \alpha) + \psi] - 2\mu_L}{\Delta\mu} \right].$$

En remplaçant également Q_D par sa valeur optimale (Q_D^*) dans U_A^{SQ} , nous obtenons :

$$U_A^{SQ} = \rho_A Z(1 + \delta) - \bar{C}_A \left(1 + \frac{\delta}{2} \left(2 - \left(F(\bar{\mu}_2) + F(\underline{\mu}_2) \right) \right) \right) + \frac{\delta}{2} (\alpha - \rho_A) \left[Z \left(F(\bar{\mu}_2) + F(\underline{\mu}_2) \right) + m \left(F(\bar{\mu}_2) - F(\underline{\mu}_2) \right) \right] - \frac{\delta}{2} \left(F(\bar{\mu}_2) + F(\underline{\mu}_2) \right) \left(\psi - \frac{\alpha}{2} \right).$$

Notons que :

$$F(\bar{\mu}_2) = \frac{\left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) [(\rho_A - \alpha)(Z + m) + \psi + \bar{C}_P + \left(\frac{1-\alpha}{2}\right)] - \mu_L}{\Delta\mu};$$

$$F(\underline{\mu}_2) = \frac{\left(\frac{\delta}{1+\delta}\right) [(\rho_A - \alpha)(Z - m) + \psi + \bar{C}_P + \left(\frac{1-\alpha}{2}\right)] - \mu_L}{\Delta\mu}.$$

En conséquence,

$$F(\bar{\mu}_2) + F(\underline{\mu}_2) = \frac{2 \left(\frac{\delta}{1+\delta} \right) \left[(\rho_A - \alpha)Z + \psi + \bar{c}_P + \left(\frac{1-\alpha}{2} \right) \right] - 2\mu_L}{\Delta\mu};$$

$$F(\bar{\mu}_2) - F(\underline{\mu}_2) = \frac{2\delta(\rho_A - \alpha)m}{(1+\delta)\Delta\mu}.$$

Ainsi, le gain de l'élite autoritaire en cas de *statu quo* est donné par :

$$\begin{aligned} U_A^{\text{SQ}} = & \rho_A Z(1+\delta) + \frac{\delta}{2}(\alpha - \rho_A)Z \left(\frac{2 \left(\frac{\delta}{1+\delta} \right) \left[(\rho_A - \alpha)Z + \psi + \bar{c}_P + \left(\frac{1-\alpha}{2} \right) \right] - 2\mu_L}{\Delta\mu} \right) - \bar{C}_A \left(1 + \frac{\delta}{2} \left(2 - \right. \right. \\ & \left. \left. \frac{2 \left(\frac{\delta}{1+\delta} \right) \left[(\rho_A - \alpha)Z + \psi + \bar{c}_P + \left(\frac{1-\alpha}{2} \right) \right] - 2\mu_L}{\Delta\mu} \right) \right) - \frac{\delta}{2} \left(\frac{2 \left(\frac{\delta}{1+\delta} \right) \left[(\rho_A - \alpha)Z + \psi + \bar{c}_P + \left(\frac{1-\alpha}{2} \right) \right] - 2\mu_L}{\Delta\mu} \right) \left(\psi - \frac{\alpha}{2} \right) + \\ & \frac{\delta}{2}(\alpha - \rho_A)m \left(\frac{2\delta(\rho_A - \alpha)m}{(1+\delta)\Delta\mu} \right). \end{aligned}$$

$$U_A^{\text{SQ}} = B + \frac{\delta}{2}(\alpha - \rho_A)m \left(\frac{2\delta(\rho_A - \alpha)m}{(1+\delta)\Delta\mu} \right).$$

$$\begin{aligned} \text{Où } B = & \rho_A Z(1+\delta) + \frac{\delta}{2}(\alpha - \rho_A)Z \left(\frac{2 \left(\frac{\delta}{1+\delta} \right) \left[(\rho_A - \alpha)Z + \psi + \bar{c}_P + \left(\frac{1-\alpha}{2} \right) \right] - 2\mu_L}{\Delta\mu} \right) - \bar{C}_A \left(1 + \right. \\ & \left. \frac{\delta}{2} \left(2 - \frac{2 \left(\frac{\delta}{1+\delta} \right) \left[(\rho_A - \alpha)Z + \psi + \bar{c}_P + \left(\frac{1-\alpha}{2} \right) \right] - 2\mu_L}{\Delta\mu} \right) \right) - \frac{\delta}{2} \left(\frac{2 \left(\frac{\delta}{1+\delta} \right) \left[(\rho_A - \alpha)Z + \psi + \bar{c}_P + \left(\frac{1-\alpha}{2} \right) \right] - 2\mu_L}{\Delta\mu} \right) \left(\psi - \frac{\alpha}{2} \right). \end{aligned}$$

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

Une réforme se définit, au sens large, comme étant un changement profond réalisé en vue d'une amélioration. Elle incarne toute nouvelle politique qui vient remplacer une politique existante mais inefficace. De ce fait, il est souvent recommandé aux pays faisant face à des difficultés, sur le plan économique, politique ou institutionnel de procéder à des réformes (par exemple structurelles qui contribuent à accroître la productivité, l'investissement et l'emploi de manière à stimuler la croissance économique, etc.) Toutefois, il est souvent admis, qu'en pratique, la conduite des réformes (en particulier les réformes structurelles qui se caractérisent par des coûts immédiats élevés et des résultats qui ne se matérialisent qu'à long terme) est loin d'être l'activité préférée des décideurs politiques. En effet, les pressions exercées par certains groupes d'intérêts (à cause notamment de la perte de certains avantages) ainsi que les nombreuses autres difficultés politiques et techniques, que soulèvent la majorité des réformes lorsqu'elles sont adoptées et mises en œuvre, rendent les décideurs politiques peu (voire pas du tout) enthousiastes au sujet des réformes.

L'objectif principal de cette thèse était de contribuer au débat sur les conditions favorables à l'émergence et à la bonne conduite des réformes. C'est un débat qui a certes vu le jour durant les années 1990 (après la vague des réformes libérales instaurées dans de nombreux pays en développement) mais il continue toujours d'être d'actualité, au vu des contextes économique et/ou politique que traversent de nombreux pays à travers le monde, indépendamment de leur niveau de développement et/ou la nature de leur régime politique. On peut citer, à titre d'exemples, le cas des pays industrialisés après la crise économique - *grande récession* - de 2008 ou celui des pays pétroliers après la chute drastique des prix du pétrole à partir de 2014.

La problématique centrale à laquelle nous nous sommes intéressés, dans le cadre de ce travail de thèse, consiste à analyser les facteurs d'économie politique qui impactent l'émergence et la bonne conduite des réformes et les mécanismes par le biais desquels ils opèrent. À travers cette problématique, nous ambitionnions une double contribution à la littérature sur la question de l'économie politique des réformes. D'une part, nous voulions déterminer les facteurs susceptibles d'impacter les incitations des décideurs politiques à entreprendre les réformes nécessaires, ainsi que la trajectoire des réformes lorsque celles-ci sont mises en œuvre. D'autre part, nous souhaitions mieux analyser les mécanismes (sous-

jacents) par le biais desquels les facteurs en question peuvent impacter les incitations des décideurs politiques à réformer.

Trois questions de recherche ont été dérivées de notre problématique centrale de thèse. Celles-ci nous ont permis d'affiner davantage notre recherche et de poser des questions plus précises auxquelles nous avons apporté des éléments de réponse.

La première question de recherche, analysée dans notre premier chapitre de thèse, s'est intéressée aux facteurs d'économie politique qui déterminent généralement le champ et la trajectoire des réformes lorsqu'elles sont mises en œuvre. A travers cette question, nous avons tenté de comprendre les raisons pour lesquelles certaines politiques de réforme réussissent mieux que d'autres lorsqu'elles sont mises en œuvre. Nous voulions ainsi tester l'hypothèse d'existence d'un certain nombre de facteurs d'économie politique qui facilitent (ou au contraire entravent) la conduite des réformes. Une meilleure connaissance de ces facteurs est plus que nécessaire pour les décideurs politiques lorsqu'ils envisagent de réformer. Elle devrait leur permettre de mieux concevoir et mettre en œuvre des politiques plus efficaces et réalistes.

Sur la base d'une large revue de la littérature (théorique, empirique et analytique), nous avons recensé, dans notre premier chapitre, de nombreux facteurs d'économie politique qui déterminent la faisabilité politique des réformes avant de les classifier. Nous avons ainsi mis l'accent sur la nécessité, pour un gouvernement réformateur, de bénéficier d'un mandat électoral de réforme (défendre les réformes auprès des électeurs avant que le scrutin n'ait lieu). L'importance d'un mandat requiert, au même titre, un puissant leadership (visionnaire, apte à prendre des risques politiques à court terme et qui se caractérise par une forte volonté politique et une bonne appropriation des initiatives de réforme), un engagement crédible (stabilité inter-temporelle) et, plus important encore, une communication efficace, claire, coordonnée et cohérente des objectifs de réforme basée sur des travaux de recherche et des analyses solides. La prise en compte de ces facteurs contribue de façon significative à la formation d'un consensus autour d'un projet de réforme (grâce à une meilleure acceptation par le public de la nécessité d'un changement), ce qui facilite nettement sa mise en place et améliore ses chances de réussite.

Il ressort également que les réformateurs doivent choisir le bon moment pour réformer, en profitant des fenêtres d'opportunité qui s'offrent à eux, telles que la période dite de *lune de miel politique* et les périodes de crises (économiques et/ou politiques). En effet, durant la période de lune de miel politique (qui vient juste après les élections et dont la durée varie d'un

gouvernement à un autre), le gouvernement jouit généralement d'une plus grande marge de manœuvre ; au-delà du fait qu'il ne va pas affronter l'électorat à nouveau pendant un certain temps, il a la possibilité : (i) d'agir avant que ses adversaires ne puissent se mobiliser ; (ii) de coller les décisions difficiles sur le dos de l'ancien système ; et (iii) de récolter les résultats de la réforme en fin de mandat, juste à temps pour la période de campagne pour une éventuelle réélection. Par ailleurs, une situation de crise permet de montrer les faiblesses de l'ancien système (éloigner les pays des tendances politiques traditionnelles) et de désorganiser les groupes d'intérêts qui bloquent les réformes (conteste les anciennes relations établies entre les acteurs politiques et permet ainsi d'ouvrir des opportunités pour la création de nouvelles relations). Il est certes important que les décideurs politiques soient toujours prêts à profiter des fenêtres d'opportunités lorsqu'elles se présentent, mais des problèmes peuvent se poser lorsqu'ils agissent précipitamment. D'où, la nécessité de tenir compte de la maturité pour les réformes et de leur complémentarité (lorsqu'il s'agit d'un ensemble de réformes).

Nous avons également souligné, dans ce premier chapitre, la nécessité, pour les réformateurs, de faire attention à l'état de l'opposition. Il convient ainsi de proposer, lorsque la situation budgétaire le permet, un dédommagement (financier ou autre) pour les acteurs désavantagés par la réforme pour acquérir leur soutien. Il ressort aussi que la conduite des réformes peut être impactée par la nature du régime politique (démocratique ou autoritaire) ainsi que par la qualité de l'environnement institutionnel. En effet, la mise en place d'institutions adéquates devrait, entre autres, permettre l'émergence d'accords entre les agents en diminuant les coûts de transaction politique, ce qui favoriserait l'acceptation des plans de réformes.

A la fin de ce premier chapitre, nous avons mis l'accent sur l'impact de quelques facteurs exogènes au processus de réforme. Nous avons ainsi abordé le rôle important joué par l'influence étrangère. Celle-ci peut être directe (aide financière) ou indirecte (influence intellectuelle, pressions concurrentielles, etc.). Nous avons également souligné le rôle joué par l'évolution démographique et la taille du pays ; l'impact de l'évolution démographique est plutôt ambigu. En effet, elle peut faciliter la mise en œuvre de certaines réformes et en bloquer d'autres. Par ailleurs, le facteur taille semble favoriser les petits pays. Ces derniers entreprennent généralement plus facilement des réformes, car ils sont souvent caractérisés par une population plus homogène (en comparaison à de plus grands pays), ce qui peut faciliter la prise de décision.

Notre deuxième question de recherche s'attaque à un problème fondamental, peu étudié dans la littérature théorique, à savoir, l'incitation à la mise en œuvre des réformes. Nous avons voulu expliquer pourquoi on observe souvent un manque d'incitations, voire un conservatisme, de la part de certains décideurs politiques à entreprendre des réformes, pourtant nécessaires. Cette question est très importante dans la mesure où elle nous permet de mettre en lumière les principaux mécanismes qui sous-tendent le processus de réforme au sens de l'économie politique.

Pour analyser cette deuxième question de recherche, nous avons adopté une démarche théorique. Plus précisément, nous avons mobilisé les outils de la théorie des jeux pour étudier les incitations à la réforme pour le cas d'un régime politique démocratique (chapitre II) et celui d'un régime autoritaire (chapitre III).

La résolution du modèle, dans le cadre d'un régime démocratique, nous a fourni quelques résultats théoriques intéressants, à savoir, que la coopération du peuple au succès d'une réforme est d'autant plus importante lorsque : *(i)* l'élite au pouvoir s'approprie une part du surplus (engendré en partie par la réforme mise en œuvre) de plus en plus faible (et donc la part du peuple est de plus en plus élevée) ; *(ii)* la préférence (du peuple) pour le gain futur (de long terme) est de plus en plus importante ; *(iii)* l'élite au pouvoir décide de mettre en œuvre une réforme importante (c.à.d. qui engendre un output plus grand) ; *(iv)* la qualité des facteurs exogènes, qui impactent la réussite de la réforme, s'améliore (*cf.* par exemple une amélioration dans la qualité de l'environnement institutionnel). En effet, une plus grande probabilité de réussite incite l'élite au pouvoir à mettre en œuvre une réforme de plus grande envergure, ce qui incite le peuple à davantage de coopération.

Notre modèle nous a permis ensuite de montrer que le niveau de coopération du peuple impacte, à son tour, positivement les incitations de l'élite au pouvoir, qu'elle soit bonne ou mauvaise, à réformer. Ces incitations sont également impactées de façon différente selon le type de l'élite, par la proportion de l'élite en question, la manière dont elle distribue la richesse (le taux d'appropriation du surplus qu'elle applique), la qualité des facteurs exogènes, le degré de préférence des agents pour le gain futur et, plus important encore, le niveau des coûts engendrés par la réforme ainsi que par le *statu quo*.

La résolution de notre deuxième modèle, qui étend notre analyse des incitations à la réforme au cas d'un régime non-démocratique, nous a également fourni plusieurs résultats théoriques intéressants, à savoir, que l'incitation du peuple à se révolter : *(i)* peut être impactée par plusieurs facteurs ; *(ii)* est d'autant plus importante à mesure que le coût de

révolte de ce dernier est petit comparé à une certaine valeur seuil ; (ii) est plus forte en situation de politique modérée, quand le niveau de réforme est suffisamment grand et vice versa.

Ce deuxième modèle nous a également permis de montrer que l'incitation d'une élite autoritaire à réformer est d'autant plus importante : (i) lorsque cette dernière a la possibilité de s'approprier une part importante du surplus ; (ii) lorsque le niveau des dotations en ressources naturelles diminue, car une augmentation dans le niveau de celles-ci incite l'élite autoritaire à maintenir un *statu quo* (ou à réprimer), vu que les taux d'appropriation en cas de *statu quo* ou en cas de politique de répression sont supposés supérieurs à celui en cas de politique modérée ; (iii) en cas d'une diminution de la proportion de l'élite autoritaire au pouvoir, parce qu'une augmentation de cette dernière impacte négativement le gain de l'élite en situation de réforme ; et (iv) lorsque la préférence de l'élite autoritaire pour le gain futur est de plus en plus grande.

Notre troisième et dernière question de recherche s'attaque à un problème qui caractérise les pays riches en ressources naturelles. Elle s'intéresse, plus particulièrement, à l'impact de la variabilité de la rente sur les incitations (d'un régime autoritaire) à mettre en œuvre une réforme ou maintenir un *statu quo*. A travers cette question, nous voulions tester l'hypothèse d'existence d'une seconde malédiction qui se traduirait par une moindre incitation à entreprendre les réformes nécessaires pour le cas des pays (autoritaires) riches en ressources.

En se référant principalement à notre précédent modèle (chapitre III) ainsi qu'au travail de Dunning (2008), nous avons développé un troisième modèle, basé sur la théorie des jeux, qui analyse une situation dans laquelle une élite autoritaire au pouvoir peut décider de mettre en œuvre une réforme (politique modérée) ou maintenir un *statu quo* en présence d'une variabilité du niveau des dotations en ressources naturelles.

La résolution du modèle nous a permis de constater que lorsque le coût de la révolution du peuple est distribué selon une loi uniforme, une variabilité dans le niveau des dotations en ressources naturelles est sans effet sur le niveau de réforme optimal de l'élite autoritaire en place. Néanmoins, en considérant une distribution de probabilité quelconque pour le coût de révolution du peuple, nous avons pu montrer que lorsqu'il y a plus de chance d'avoir un coût de révolution élevé (que d'avoir un coût de révolution faible), une augmentation du niveau de la variabilité des dotations en ressources naturelles impacte négativement l'incitation de l'élite autoritaire à réformer et vice versa.

Comme tout travail de recherche, cette thèse présente quelques limites théoriques et méthodologiques. Ainsi, dans le premier chapitre, nous avons recensé un nombre important de facteurs d'économie politique qui impactent la conduite des réformes lorsque celles-ci sont adoptées et mises en œuvre. Néanmoins, l'impact (ou l'importance) de ces facteurs peut varier considérablement d'une réforme à une autre. Par ailleurs, il est important de souligner que la prise en compte de ces facteurs constitue une condition nécessaire mais non suffisante à la bonne conduite des réformes. En effet, comme cela a souvent été souligné dans la littérature, il est pour ainsi dire impossible de constituer une panoplie universelle d'instruments permettant de surmonter les obstacles à la réforme (OCDE, 2010a). Autrement dit, tenir compte de ces facteurs augmente certes les chances de réussite de la réforme, mais cela ne garantit aucunement que celle-ci puisse réussir à coup sûr.

Par ailleurs, dans les modèles théoriques, présentés dans les chapitres II et III, nous avons supposé, pour des raisons de simplification des calculs, que le taux d'appropriation du surplus appliqué par l'élite au pouvoir est déterminé de façon exogène. Autrement dit, l'élite (démocratique ou autoritaire) au pouvoir ne peut pas choisir une stratégie de redistribution optimale (absence de l'aspect stratégique dans la redistribution de la richesse). Cela nous empêche d'inférer l'impact d'une telle stratégie (réaliste) sur les incitations de l'élite à mettre en œuvre une réforme et de comprendre ainsi les mécanismes sous-jacents.

En conséquence, notre travail de thèse ouvre plusieurs pistes d'analyse qu'il s'agira d'exploiter dans des travaux futurs. En particulier, enrichir l'analyse effectuée dans le cadre de notre premier chapitre de thèse par une étude empirique. Il s'agit, essentiellement, de tester empiriquement, pour un échantillon de pays (dont la constitution dépendra de la disponibilité des données), la significativité statistique de l'impact de certains facteurs (les plus pertinents parmi ceux recensés) sur le résultat d'un type précis de réformes. Le travail empirique est important dans la mesure où il devrait nous permettre de connaître avec précision quels sont les facteurs d'économie politique dont il est primordial de tenir compte pour chaque type de réforme.

Il serait par ailleurs intéressant, dans nos modèles théoriques (chapitres II et III), d'endogénéiser le taux d'appropriation du surplus appliqué par l'élite au pouvoir. Cela compliquerait certes davantage la détermination des résultats analytiques, mais cela devrait permettre toutefois d'aboutir à des résultats probablement plus réalistes. En effet, l'élite au pouvoir pourrait jouer sur la redistribution pour contrebalancer (ou modérer) l'impact de sa décision de réformer (un peu ou beaucoup) ou maintenir un *statu quo*.

D'autres élargissements possibles qui permettront de rendre nos modèles théoriques plus concrets (et donc plus complexes) consisteraient à introduire une asymétrie d'information et/ou de considérer des jeux infiniment répétés. Ainsi, on peut supposer que le peuple, au moment de jouer, n'observe pas l'action prise par l'élite au pouvoir. Il formule ainsi des croyances qui seront révisées au fur et à mesure que le jeu politique avance dans le temps. Par ailleurs, un jeu infiniment répété, qui permet de spécifier la conduite des joueurs dans n'importe quelle situation, est très utile notamment pour évaluer les comportements stratégiques qui facilitent la coopération entre les agents. Des modèles à doubles générations imbriquées (élites, peuple) seraient probablement d'une aide précieuse pour étudier ces phénomènes politiques complexes.

Pour finir, il est important de souligner que cette thèse constitue le début d'un long processus de recherche. En effet, notre ambition, en réalisant ce travail de recherche, n'est pas de produire une théorie générale, mais plutôt de fournir des arguments théoriques originaux pour enrichir le débat et nourrir la réflexion scientifique sur la question des incitations à la réforme et, plus globalement, apporter une modeste contribution à la littérature théorique sur l'économie politique des réformes.

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES

Références bibliographiques

- [1] Acemoglu, D. et J.A. Robinson, 2000, "Political Losers as a Barrier to Economic Development," *The American Economic Review*, Vol. 90 (2), 126-130. <https://economics.mit.edu/files/5686>
- [2] Acemoglu, D. et J.A. Robinson, 2001, "A Theory of Political Transitions," *The American Economic Review*, Vol. 91 (4), 938-963. <https://economics.mit.edu/files/4121>
- [3] Ackerman, J.M., 2005, "Social accountability in the public sector: A conceptual discussion," *World Bank Social Development*, Vol. 1 (82), 1-44. <http://documents.worldbank.org/curated/en/514581468134386783/pdf/357330Ackerman.pdf>
- [4] Acuña, C., S. Galiani, et M. Tommasi, 2007, "Understanding Reform: The Case of Argentina." In Fanelli, J.M. (ed.), *Understanding Market Reforms in Latin America: Similar reforms, diverse constituencies, varied results*, Palgrave Macmillan Journals, 31-72. <https://EconPapers.repec.org/RePEc:sad:wpaper:91>
- [5] Agnello, L., V. Castro, J.T. Jalles et R.M. Sousa, 2015, "What determines the likelihood of structural reforms?," *European Journal of Political Economy*, Vol. 37, 129–145. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0176268014001001>
- [6] Alesina, A. et A. Cukierman, 1990, "The politics of ambiguity," *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 105 (4), 829–850. https://www.jstor.org/stable/2937875?seq=1#page_scan_tab_contents
- [7] Alesina, A. et A. Drazen, 1991, "Why are Stabilizations Delayed?," *The American Economic Review*, Vol. 81 (5), 1170-1188. https://www.jstor.org/stable/2006912?seq=1#page_scan_tab_contents
- [8] Alesina, A., S. Ardagna et F. Trebbi, 2006, "Who Adjust and When? On the Political Economy of Reforms," *National Bureau of Economic Research*, Working paper No.12049, 31 p. <http://www.nber.org/papers/w12049.pdf>
- [9] Andreff, W., 2007, "L'économie politique des réformes économiques en Europe et en France," *Revue d'économie politique*, Vol. 117, 547-550. <https://www.cairn.info/revue-d-economie-politique-2007-4-page-547.htm>

- [10] Aoki, M., 2001, *Toward a comparative Institutional Analysis*, MIT Press, Cambridge, Mass., 480 p.
- [11] Armingeon, K., 2004, *OECD and National Welfare State Development*, In: Armingeon, K. et M. Beyeler, (eds.), *The OECD and European Welfare States*, Edward Elgar, Cheltenham, 226 p.
https://www.researchgate.net/publication/235354707_ARMINGEON_Klaus_The_OECD_and_European_Welfare_States_Cheltenham_EdwardElgar_2004
- [12] Arroyo, D., 2008, "The Political Economy of Successful Reform: Asian Strategems," *Stanford Center for International Development*, Working Paper No.356, 32 p.
https://aparc.fsi.stanford.edu/sites/default/files/Arroyo_SCID_FINAL.pdf
- [13] Bates, R.H. et A.O., Krueger, 1993, *Political and Economic interactions in Economic Policy Reform: Evidence from Eight Countries*, Blackwell, Cambridge, Mass. et Oxford, 464 p.
- [14] Benhamouche, Z., 2003, Réformes institutionnelles et réformes économiques. In : Benhamouche, Z, 2003, *Inégalités, institutions et développement*, Thèse de doctorat: Sciences économiques, Evry-Val d'Essonne, 203 p.
- [15] Bélaïd, R., F. Gasmi et L. Recuero-Virto, 2009, "La qualité des institutions influence-t-elle la performance économique ? Le cas des télécommunications dans les pays en voie de développement," *Revue d'Economie du Développement*, Vol. 17, 51-81.
<https://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2009-3-page-51.htm>
- [16] Bélaïd, R. et F. Gasmi, 2009, "Qualité institutionnelle et performance de la régulation sectorielle : Un examen rétrospectif de la réforme des télécommunications en Algérie," *Les cahiers du CREAD*, (88), 53-71. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/2159>
- [17] Bélaïd, R. et F. Gasmi, 2012, "L'importance de la dimension institutionnelle des réformes économiques : Une illustration par le cas des télécommunications dans les pays en développement," Article préparé pour le colloque du CREAD sur le thème "*Algérie : Cinquante ans d'expériences de développement Etat-Economie-Société*," Alger les 8, 9 et 10 décembre 2012.
- [18] Boeri, T., G.B., Navaretti et F.R. Debenedetti, 2006, *Structural reforms without prejudices*. Oxford university press, Oxford, 336p.

- [19] Borner, K.A., 2005, *Political institutions and incentives for economic reforms*. Thèse de doctorat : Sciences économiques, Université Ludwig-Maximilians de Munich, 208p. <https://www.deutsche-digitale-bibliothek.de/binary/LDQWMIUYBUOM7LJH5MP3OOCM4AW5NYYZ/full/1.pdf>
- [20] Boycko, M., A. Shleifer et R. Vishny, 1995, *Privitazing Russia*, M.I.T Press, Cambridge, Mass., 176 p.
- [21] Bruno, M. et W. Easterly, 1995, "Inflation crises and long-run growth," *National Bureau of Economic Research*, Working paper No.5209, 47 p. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0304393297000639>
- [22] Bruno, M. et W. Easterly, 1996, "Inflation's children: Tales of crises that beget reforms," *The American Economic Review*, Vol. 86 (2), 213–217. https://www.jstor.org/stable/2118125?seq=1#page_scan_tab_contents
- [23] Bunce, V., 2001, "Democratization and economic reform," *Annual Review of Political Science*," Vol. 4 (1), 43-65. https://www.uzh.ch/cmsssl/suz/dam/jcr:00000000-233a-7ebd-ffff-ffff975a76d9/9.12.bunce_-_economic_reform.pdf
- [24] Calvo, G.A.,1989, *Incredible reforms*. In: Calvo, G.A., R. Findlay, P. Kouri, et J.B. De Macedo, *Debt, stabilization, and development : essays in memory of Carlos Díaz-Alejandro*, World Institute for Development Economics Research of the United Nations University, Oxford, UK ; Cambridge, Mass., USA, 462 p.
- [25] Cole, T., 2007, "Structural Reform: Broad Front, Costs and Benefits, Removal of Impediments," Article préparé pour la conference sur le thème "*Strategies to Promote Structural Reform by Focussing on the Drivers of Economic Growth in APEC*," The Australien APEC Study Centre, Monash University, Melbourne, 21-25 Mai.
- [26] Coglianesi, C., 2001, "Is Consensus an Appropriate Basis for Regulatory Policy ?", " John F. Kennedy School of Government, Harvard University, Faculty Research Working Papers Series, n°RWP01-012, 37 p. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=270488
- [27] Coussy, J., 2006, "L'économie politique à la Banque mondiale : la fin des exclusives?," *L'Économie politique*, Vol. 2 (30), 7-20. <https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2006-2-page-7.htm>

- [28] Dalmazzo, A., et G. De Blasio, 2003, "Resources and incentives to reform," *IMF Staff Papers*, Vol. 50 (2), 250-273.
<https://www.imf.org/External/Pubs/FT/staffp/2003/02/pdf/dalmazzo.pdf>
- [29] Delalande, N., 2012, "L'économie politique des réformes fiscales: Une analyse historique," *Revue de l'OFCE*, (122), 35-59. <https://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2012-3-page-35.htm>
- [30] Desquilbet, J.B., 2010, *Jeux dynamiques à information complète*, Cours de théorie de jeux (Année 2009-2010), Université d'Artois, 32 p. http://jb.desquilbet.pagesperso-orange.fr/docs/A_M1thjx_2jdic.pdf
- [31] Dewatripont, M. et G. Roland., 1995, "The Design of Reform Packages under Uncertainty," *The American Economic Review*, Vol. 85 (5), 1207-1223.
https://www.jstor.org/stable/2950984?seq=1#page_scan_tab_contents
- [32] Djankov, S., D. Georgieva et R. Ramalho, 2017, "Determinants of Regulatory Reform," *The London School of Economics and Political Science*, Discussion paper No.765, 29 p. <http://www.lse.ac.uk/fmg/assets/documents/papers/discussion-papers/DP765.pdf>
- [33] Dollar, D. et W. Easterly, 1999, "The Search for the key : Aid, Investment, and Policies in Africa," *Journal of African Economies*, Vol. 8 (4), 546-77.
- [34] Drazen, A. et W. Easterly, 2001, "Do Crises induce Reform? Simple Empirical Tests of Conventional Wisdom," *Economics and Politics*, Vol. 13 (2), 129-157.
<http://econweb.umd.edu/~drazen/DrazenEasterly.EP72001.pdf>
- [35] Drazen, A. et V. Grilli, 1993, "The benefit of crisis for economic reforms," *The American Economic Review*, Vol. 83 (3), 598-607.
https://www.jstor.org/stable/2117535?seq=1#page_scan_tab_contents
- [36] Drazen, A., 2000, *Political Economy in Macroeconomics*, Princeton University Press, Princeton, 775 p.
- [37] Dubois, U., 2007, "Pablo Spiller et les principes du design institutionnel des réformes," *Working paper series : REFGOV-IFM -22*, 41 p. [https://sites.uclouvain.be/cpdr-refgov/publications/Working%20Papers/Institutional%20Frames%20for%20Markets%20-%20IFM_\(10.08.2007_23h08\)_WP-IFM-22.pdf](https://sites.uclouvain.be/cpdr-refgov/publications/Working%20Papers/Institutional%20Frames%20for%20Markets%20-%20IFM_(10.08.2007_23h08)_WP-IFM-22.pdf)
- [38] Dunning, T., 2008, *Crude democracy: Natural resource wealth and political regimes*, Cambridge: Cambridge University Press, 350 p.

- [39] Duval, R., 2005, "Fiscal Positions, Fiscal Adjustment and Structural Reforms in Labour and Product Markets," Article préparé pour la conférence sur le thème "*les conséquences budgétaires des réformes structurelles*," Commission de l'Union européenne, 02 décembre 2005.
- [40] Duval, R. et J. Elmeskov, 2006, "The Effects of EMU on Structural Reform in Labour and Product Markets," *European Central Bank*, Working paper No.596, 55 p. <https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/scpwps/ecbwp596.pdf>
- [41] Edwards, S., 2001, *Environnement économique et politique de transition vers une économie de marché: Colombie*, Études du Centre de développement, Éditions OCDE, Paris, 108 p. https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/environnement-economique-et-politique-de-transition-vers-une-economie-de-marche-colombie_9789264294974-fr
- [42] El Morchid, B., 2010a, "Ajustement des réformes en Afrique : la condition d'un développement réussi," In Naciri, A.B. et J-C. B. Bazika, 2010, *Repenser les économies africaines pour le développement*, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), Dakar, 254 p. https://www.codesria.org/IMG/pdf/4_El_Mourchid.pdf?1869/eb8f468ae3c0c0a4d05a9ab94f4977ebcaa4820a.
- [43] El Morchid, B., 2010b, "La qualité des institutions constitue-t-elle une barrière à la relance économique ? Application à un échantillon de pays africains," Article préparé pour la conférence du CODESRIA sur le thème "*la renaissance et la relance des économies africaines*," Dar Es Salam, les 20 et 21 décembre 2010. <http://www.codesria.org/spip.php?article1212&lang=fr>
- [44] El Morchid, B., 2011, "La consolidation des réformes institutionnelles : une condition nécessaire pour relever le défi du développement en Afrique," Article préparé pour la 13^{ème} assemblée générale du CODESRIA sur le thème "*l'Afrique et les défis du XXIème siècle*," Rabat (Maroc), les 5-9 décembre 2011. https://www.codesria.org/general.assembly/IMG/pdf/Brahim_El_Morchid.pdf
- [45] Fernandez, R. et D. Rodrik, 1991, "Resistance to Reform: Status Quo Bias in the Presence of Individual- Specific Uncertainty," *The American Economic Review*, Vol. 81 (5), 1146-1155. https://www.jstor.org/stable/2006910?seq=1#page_scan_tab_contents

- [46] FMI., 2004, *Fostering Structural Reforms in Industrial Countries*, In: IMF, *World Economic Outlook: Advancing Structural Reforms*, Washington, D.C., 275 p. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2004/01/>
- [47] Gasmi, F., P. Noumba et L. Recuero-Virto, 2009, "Political accountability and regulatory performance in infrastructure industries: An empirical analysis," *The World Bank Economic Review*, Vol. 23 (3), 509–531. <https://academic.oup.com/wber/article-abstract/23/3/509/1728769>
- [48] Gasmi, F., A. Maingard, P. Noumba et L. RecueroVirto, 2012, "The privatization of the fixed-line telecommunications operator in OECD, Latin America, Asia, and Africa: One size does not fit all," *World Development*, Vol. 45, 189–208. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X12002847>
- [49] Galasso, V., 2006, *The Political Future of Social Security in Aging Societies* (Vol. XVII). MIT Press, Cambridge, Mass., 280 p.
- [50] George Mulgan, A., 2013, *Japan's failed revolution: Koizumi and the politics of economic reform*, Australian National University Press, 260 p. <http://www.jstor.org/stable/j.ctt31ngnn>
- [51] Giuliano, P., P. Mishra et A. Spilimbergo, 2013, "Democracy and Reforms: Evidence from a new dataset," *American Economic Journal: Macroeconomics*, Vol. 5 (4), 179–204. <https://pdfs.semanticscholar.org/d30c/fa61268bafa17accfb586cc56ddf3999491a.pdf>
- [52] Gliz, A., 2010, *Théorie des jeux et économie de l'information: Notes de cours*, Ecole Supérieure de Commerce, Alger, 197 p. <http://www.esc-alger.dz/contribution%20ensgnt/gliz/Cours-economie-information.pdf>
- [53] Grosjean, P. et C., Senik, 2011, "Democracy, Market Liberalization, and Political Preferences," *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 93 (1), 365-381. https://www.mitpressjournals.org/doi/abs/10.1162/REST_a_00062?journalCode=rest
- [54] Haggard, S. et R. Kaufman, 1989, "Economic Adjustment in New Democracies," In : Nelson, J. (ed.), *Fragile Coalitions*. New Brunswick, Transaction Books.
- [55] Haggard, S., R. Kaufman, et S.B. Webb, 1991, "Democracy, Dictatorship, and Inflation in Middle-Income Countries," *World Bank*, Country Economics Department, Washington, D.C.

- [56] Haggard, S. et S.B. Webb, (eds.), 1993, "What do we know about the political economy of economic policy reform ?," *The World Bank Research Observer*, Vol. 8 (2), 143-168. <http://documents.worldbank.org/curated/en/507661468765557874/pdf/multi-page.pdf>
- [57] Haggard, S., et S. B. Webb, (eds.), 1994, *Voting for reform: Democracy, political liberalization, and economic adjustment*, Vol. 94. World Bank Publications, 520 p. <http://documents.worldbank.org/curated/en/116811468760536681/pdf/multi0page.pdf>
- [58] Hamann, J. et A. Prati, 2002, "Why Do Many Disinflations Fail? The Importance of Luck, Timing, and Political Institutions," *International Monetary Fund*, Working paper No.02/228, 65 p. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2016/12/30/Why-Do-Many-Disinflations-Fail-the-Importance-of-Luck-Timing-and-Political-Institutions-16124>
- [59] Harberger, A., 1993, "Secrets of Success: A Handful of Heroes," *The American Economic Review*, Vol. 83 (2), 343-350. https://www.jstor.org/stable/2117688?seq=1#page_scan_tab_contents
- [60] Hayo, B. et D.C. Shin, 2002, "Mass Attitude Toward Financial Crisis and Economic Reform in Korea," *Center for the Study of Public Policy: University of Strathclyde*, SPP Working Paper No.363, 29 p. <https://pdfs.semanticscholar.org/f167/f8c3974bfaf78caabade4a645adb6ee69fdc.pdf>
https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=811474
- [61] Hirschman, A., 1985, *Reflections on the Latin American Experience*, In: Lindberg, L. et C. Maier, (eds.), *The Politics of Inflation and Economic Stagnation: Theoretical Approaches and International Studies*, Brookings Institution, Washington, D.C., 504 p.
- [62] Høj, J., V. Galasso, G. Nicoletti, et T.T. Dang, 2006, "Analyse empirique des facteurs d'économie politique influant sur les reformes structurelles dans L'OCDE," *Revue économique de l'OCDE*, (42), 97-154. <https://www.cairn.info/revue-economique-de-l-ocde-2006-1-page-97.htm>
- [63] Hsieh, C.T., 2000, "Bargaining over reform," *European Economic Review*, Vol. 44 (9), 1659-1676. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0014292199000124>
- [64] Kaufman, R., 1979, "A Concrete Review of the Bureaucratic-Authoritarian Model," In : Collier, D., (ed.), *The New Authoritarianism in Latin America*. Princeton University Press.

- [65] Kaufman, R., 1986, "Democratic and Authoritarian Responses to the Debt Issue: Argentina, Brazil and Mexico," In : Kahler, M., (ed.), *The Politics of International Debt*, Cornell University Press, Ithaca, N.Y.
- [66] Keeler, J., 1994, *Réformer : les conditions du changement politique*, Presses Universitaires de France, Recherches Politiques, Paris, 105 p.
<http://catalogue.sciencespo.fr/ark:/46513/sc0000126742>
- [67] Koromzay, V., 2004a, "Some Reflections on the Political Economy of Reform," Article préparé pour la conférence sur le thème "*Economic Reforms for Europe: Growth Opportunities In an Enlarged European Union*", Bratislava, le 18 Mars 2004.
http://www.ineko.sk/euroreform/menu4_koromzay2.pdf
- [68] Koromzay, V., 2004b, "La réforme est si difficile : Quelques réflexions sur l'économie politique du changement," *L'Observateur de l'OCDE*, N°243.
http://observateurocde.org/news/archivestory.php/aid/986/La_r_E9forme_est_si_difficile.html
- [69] Laban, R. et F. Sturzenegger, 1994, "Distributional conflict, financial adaptation and delayed stabilizations," *Economics and Politics*, Vol. 6 (3), 257-276.
<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/pdf/10.1111/j.1468-0343.1994.tb00100.x>
- [70] Lafay, J.D. et J. Lecaillon, 1993, *La dimension politique de l'ajustement*, Etudes du Centre de Développement sur la Faisabilité Politique de l'Ajustement, OCDE, Centre de développement, Paris.
- [71] Lafay, J.D., "L'analyse économique de la politique : raisons d'être, vrais problèmes et fausses critiques," *Revue française de sociologie*, Vol. 38 (2), 229-243.
- [72] Lelo, M., 2002, "Le Changement par les Réformes : Contraintes, Limites et Perspectives," Article préparé pour le séminaire sur « *la Gestion du Changement et la Planification Stratégique Dans le Secteur Public avec l'Accent sur la Réforme Administrative et la Nouvelle Gouvernance* », organisé par le CAFRAD à Cotonou (Bénin) les 23-27 Septembre 2002, 17 p.
<http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/cafrad/unpan005462.pdf>
- [73] Levy, B. et P.T. Spiller, 1994, "The Institutional Foundations of Regulatory Commitment: A Comparative Analysis of Telecommunications Regulation," *Journal of*

- Law, Economics, and Organization*, Vol. 10 (2), 201-246.
<https://academic.oup.com/jleo/article-abstract/10/2/201/842129?redirectedFrom=PDF>
- [74] Levy, B. et P.T. Spiller, 1996, *Regulations, Institutions, and Commitment: Comparative Studies of Telecommunications (Political Economy of Institutions and Decisions)*. Cambridge University Press, Cambridge, Mass., 312 p.
- [75] Looney, R.E., P.C. Fredereiksen, G.M. Worley, et M.A. Schaub, 1998, "Prerequisites for successful fiscal reform: some preliminary results," *Journal of public budgeting, Accounting and Financial Management*, Vol. 9 (4), 617-626.
<https://calhoun.nps.edu/bitstream/handle/10945/40628/RelPcfFiscalReform.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- [76] Lora, E., 1998, "What Makes Reforms Likely? Timing and Sequencing of Structural Reforms in Latin America," *Inter-American Development Bank*, Working paper No.424, 45 p. <https://core.ac.uk/download/pdf/6441921.pdf>
- [77] Lora, E. et M. Olivera, 2004, "What Make Reforms Likely: Political Economy Determinants of Reforms in Latin America," *Journal of Applied Economics*, Vol. 7 (1), 99-135. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=586603
- [78] Mahmalat, M. et D. Curran, 2017, "Do crises induce reform? A critical review of conception, methodology and empirical evidence of the 'crisis hypothesis'," *Journal of Economic Surveys*, 1–36. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/joes.12209>
- [79] Maleki, M., 2007, *Essais sur la nouvelle économie politique de la réforme*, Thèse de doctorat : Economies et finances, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 233 p.
<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00354252/document>
- [80] Malena, C., R. Forster et J. Singh, 2004, "Responsabilisation Sociale : Introduction au concept et pratique émergents," *Publication Développement social*, (76), 22 p.
http://siteresources.worldbank.org/INTPCENG/Resources/Responsabilisation_Sociale_FINAL.pdf
- [81] McMillan, M., D. Rodrik et K.H. Welch, 2002, "When economic reform goes wrong: Cashews in Mozambique," *National Bureau of Economic Research*, Working Paper No. 9117, 61 p.
<https://pdfs.semanticscholar.org/d0bb/b762577a7b553da2e6e6481fd8d0dae4f23e.pdf>

- [82] Mo, J., 2001, "Political Culture and Legislative Gridlock: Politics of Economics Reform in Precrisis Korea," *Comparative Political Studies*, Vol. 34 (5), 467-492. <http://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/0010414001034005001?journalCode=cp sa>
- [83] Morisson, C., 1996, *La faisabilité politique de l'ajustement*, Centre de Développement de l'OCDE, Cahier de politique économique No.13, Paris, 41 p. <https://www.oecd.org/fr/dev/1919068.pdf>
- [84] Mueller, D.C., 2010, *Choix publics: analyse économique des décisions publiques*. De Boeck Supérieur, 884 p.
- [85] Murphy, K., A. Shleifer et R. Vishny, 1992, "The Transition to a Market Economy: Pitfalls of Partial Reform," *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 107 (3), 889-906. https://scholar.harvard.edu/files/shleifer/files/trans_market_econ.pdf?m=1360042376
- [86] Nabli, M.K., C., Silva-Jáuregui et A.F., Aysan, 2008, "Political Authoritarianism, Credibility of Reforms and Private Sector Development in the Middle East and North Africa," *Revue d'économie du développement*, Vol. 16, 05-36. <https://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2008-5-page-5.htm>
- [87] Naím, M., 1994, "Latin America: The Second Stage of Reform," *Journal of Democracy*, Vol. 5 (4), 32-48. <https://muse.jhu.edu/article/225373/pdf>
- [88] Navia, P et A., Velasco, 2003, "The politics of second-generation reforms," In Kuczynski, P. et J. Williamson, (eds.), *After the Washington Consensus: Restarting Growth and Reform in Latin America*, Peterson Institute for International Economics, Washington D.C., 400 p. <https://piie.com/bookstore/after-washington-consensus-restarting-growth-and-reform-latin-america>
- [89] Ndulu, B.J. et S. O'Connell, 1999, "Governance and Growth in Sub-Saharan Africa," *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 13 (3), 41-66. <https://core.ac.uk/download/pdf/73342147.pdf>
- [90] Nelson, J., (ed.), 1990, *Economic Crisis and Policy Choice: The Politics of Adjustment in the Third World*, Princeton University Press, Princeton, 392 p.
- [91] Nelson, J., 1994, "Linkages Between Politics and Economics," *Journal of Democracy*, Vol. 5 (4), 49-62. <https://muse.jhu.edu/article/225374/pdf>

- [92] Nelson, J. et M. Tommasi, 2001, "Politicians, Public Support and Social Equity Reforms," *Center of Studies for Institutional Development*, Working Paper No.51, 11 p.
- [93] North, D.C., 1990, *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, Cambridge, Mass., 159 p.
- [94] North, D.C., 1991, "Institutions," *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 5 (1), 97-112.
http://kysq.org/docs/North_91_Institutions.pdf
- [95] North, D.C., 1994, "Economic Performance Through Time," *The American Economic Review*, Vol. 84 (3), 359-368.
https://campus.fsu.edu/bbcswebdav/users/jcalhoun/Courses/Growth_of_American_Economy/Chapter_Supplemental_Readings/Chapter_01/North-Economic_Performance_Through_Time.pdf
- [96] OCDE., 2007, *Réformes économiques : Objectif croissance*, Editions de l'OCDE, Paris, 191 p.
- [97] OCDE., 2010a, *Réussir la réforme : Priorités structurelles en temps de crise*. Editions de l'OCDE, Paris, 16 p. <http://www.oecd.org/fr/sites/reussirlareforme/46210869.pdf>
- [98] OCDE., 2010b, *Making Reform Happen: Lessons from OECD Countries*, OECD Publishing, 296 p.
- [99] Olson, M., 1965, *The Logic of Collective Action*, Cambridge University Press, Cambridge, 186 p.
https://moodle.drew.edu/2/pluginfile.php/225050/mod_resource/content/2/Olson%20%281967%29%20Logic%20of%20Collective%20Action%20%28book%29.pdf
- [100] Olson, M., 1982, *The Rise and Decline of Nations: Economic Growth, Stagflation, and Social Rigidities*, Yale University Press, 276 p. <http://www.jstor.org/stable/j.ctt1nprdd>
- [101] Ouchichi, M., 2011, *L'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie*, Thèse de doctorat: Science Politique, Université Lumière Lyon 2 (École doctorale : Sciences sociales), 296 p. http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2011/ouchichi_m#p=1&a=TH.1

- [102] Ould Aoudia, J., 2006, *Croissance et réformes dans les pays arabes méditerranéens*, Agence Française de Développement, Paris, 175 p.
<https://www.afd.fr/sites/afd/files/imported-files/28-notes-documents.pdf>
- [103] Panizza, F., et G., Philip, 2005, "Second generation reform in Latin America: reforming the public sector in Uruguay and Mexico," *Journal of Latin American Studies*, 37(4), 667-691.
https://www.cambridge.org/core/services/aop-cambridge-core/content/view/2EC0E4707903A66F81EFDF51EE0BD679/S0022216X0500982X.a.pdf/second_generation_reform_in_latin_america_reforming_the_public_sector_in_uruguay_and_mexico.pdf
- [104] Paradigmes, 2001, "Réformes, mode d'emploi," *Sociétal*, (34), 9 p.
<http://www.paradigmes.com/nos-publications/>
- [105] Pastor, M. et C. Wise, 1999, "The Politics of Second-Generation Reform," *Journal of Democracy*, Vol. 10 (3), 34-48.
- [106] Perez, Y., 2003, "The feasibility of European electric reforms, a new-institutional economics evaluation," *Polityka Energetyczna*, 55-64.
- [107] Pierson, P., 1994, *Dismantling the Welfare State? Reagan, Thatcher and the Politics of Retrenchment*, Cambridge University Press, Cambridge, 213 p.
- [108] Pierson, P., 1996, The New Politics of the Welfare State, *World Politics*, Vol. 48 (2), 143-179. <http://www.people.fas.harvard.edu/~iversen/PDFfiles/Pierson1996.pdf>
- [109] Recuero-Virto, L. et F. Gasmi, 2010, "The determinant and impact of telecommunications reforms in developing countries," *Journal of Development Economics*, Vol. 93 (2), 275-286.
https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1750101
- [110] Rodríguez, F. et J. D., Sachs, 1999, "Why Do Resource-Abundant Economies Grow More Slowly?," *Journal of Economic Growth*, Vol. 4 (3), 277-303.
<https://pdfs.semanticscholar.org/ed52/cd5962d02f21d23ae0de17e96846d0c68a39.pdf>
- [111] Rodrik, D., 2003, "Growth Strategies," *National Bureau of Economic Research*, Working paper No. 10050, 60 p. <http://www.nber.org/papers/w10050.pdf>
- [112] Rodrik, D., 1994, "The rush to free trade in the developing world: Why so late? Why now? Will it last?," In Haggard, S. et S. Webb, (eds.), *Voting for Reform: Democracy*,

- Political Liberalization, and Economic Adjustment*, World Bank, Washington D.C., 536 p. <http://www.nber.org/papers/w3947>
- [113] Rodrik, D., 1996, "Understanding economic policy reform," *Journal of Economic Literature*, Vol. 34 (1), 9–41. <https://www.jstor.org/stable/2729408>
- [114] Rodrik, D., 1998, Trade Policy and Economic Performance in Sub-Saharan Africa. *National Bureau of Economic Research*, Working Papers No.6562, 43 p. <http://www.nber.org/papers/w6562.pdf>
https://sites.hks.harvard.edu/m-rcbg/research/d.rodrik_egdi_trade.policy.and.economic.performance.pdf
- [115] Singer, M.M. et K.M. Morrison, 2004, "The 2002 Presidential and Parliamentary Elections in Bolivia," *Electoral Studies*, (23), 172-182. http://www.pitt.edu/~kmm229/2002_Bolivian_Election.pdf
- [116] Spiller, P.T., 1996, "Institutions and Commitment," *Industrial and Corporate Change*, Vol. 5 (2), 421-452.
- [117] Spiller, P.T. et M. Tommasi, 2003a, "The Institutional Foundations of Public Policy. A Transactions Approach with Application to Argentina," *Journal of Law, Economics, and Organization*, Vol. 19 (2), 281-306. https://campus.fsu.edu/bbcswebdav/orgs/econ_office_org/Institutions_Reading_List/14_Democracy_and_Economic_Growth/Spiller,_P._T._and_M._Tommasi-The_Institutional_Foundations_of_Public_Policy%3B_A_Transactions_Approach_with_Application_to_Argentina
- [118] Spiller, P.T., E. Stein et M. Tommasi, 2003b, "Political institutions, policymaking processes and policy outcomes: An inter-temporal transactions framework," Article préparé dans le cadre du projet "*Political institutions, policymaking processes and policy outcomes*," Latin American Research Network (Inter-American Development Bank). <ftp://webacademicos.udesa.edu.ar/pub/econ/doc59.pdf>
- [119] Spiller, P.T. et M. Tommasi, 2008, "The institutions of regulation: An application to public utilities," In: Ménard, C., et M.M. Shirley (eds), *Handbook of New Institutional Economics*, Springer, Berlin, Heidelberg, 884 p. https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-540-69305-5_21

- [120] Stiglitz, J., 1998a, "More Instruments and Broader Goals: Moving toward the Post-Washington Consensus," *The 1998 WIDER Annual Lecture (Helsinki, Finland)*, 2-46.
<http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/summary?doi=10.1.1.201.2709>
- [121] Stiglitz, J., 1998b, "Towards a New Paradigm for Development : Strategies, Policies, and Processes," Given as the 1998 Prebisch Lecture at UNCTAD, Geneva, October 19, 1998, 36 p.
<http://web.worldbank.org/archive/website01013/WEB/IMAGES/PREBISCH.PDF>
- [122] Streeck, W. et C. Trampusch, 2005, "Economic Reform and the Political Economy of the German Welfare State," *German Politics*, Vol. 14 (2), 174-195.
<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/09644000500154490?scroll=top&needAccess=true>
- [123] Sutter, D., 1999, "Discretionary Policy Implementation and Reform," *Journal of Economic Behavior and Organisation*, Vol. 39 (3), 249-262.
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0167268199000359>
- [124] Tommasi, M., 2004, "Crisis, political institutions, and policy reform the good, the bad, and the ugly," In World Bank, *Toward Pro-Poor Policies: Aid, Institutions and Globalization*, Oxford University Press, Washington, DC, 355 p.
<https://leitner.yale.edu/sites/default/files/files/resources/docs/2003-01.pdf>
- [125] Tompson, W., 2010, Les facteurs déterminants de la réussite des réformes structurelles, In : Tompson, W., 2010, *L'économie politique de la réforme : Retraites, emplois et déréglementation dans dix pays de l'OCDE*, Editions de l'OCDE, Paris, 560 p.
<http://www.oecd.org/fr/sites/reussirlareforme/46252889.pdf>
- [126] Torre, J.C. , 1997, "The Politics of Transformation in Historical Perspective," In Smith, W.C. et R.P. Korzeniewicz (eds.), *Politics, Social Change and Economic Restructuring in Latin America*, North-South Center Press, Boulder, 263 p.
- [127] Tsebelis, G., 2002, *Veto players: How political institutions work*, Princeton University Press, 445 p.
- [128] Tsikata, T.M., 1998, Aid effectiveness: "A survey of the recent empirical literature," IMF Working Paper No.98 (1), 30 p.
- [129] Utomi, P., A. Duncan et G. Williams, 2007, "Nigeria, The Political Economy of Reform : Strengthening the incentives for economic growth," *The Policy Practice*, 1-41.

<https://thepolicypractice.com/wp-content/uploads/2014/08/NigeriaPoliticalEconomyOfReform.pdf>

- [130] Waelti, S., 2015, "Financial crisis begets financial reform? The origin of the crisis matters," *European Journal of Political Economy*, Vol. 40, 1–15. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0176268015000865>
- [131] Williamson, J., 1990, "What Washington means by policy reform," In Williamson, J. (Ed.), *Latin American readjustment: How much has happened*, Institute for International Economics, Washington, D.C., 445 p. <https://piie.com/commentary/speeches-papers/what-washington-means-policy-reform>
- [132] Williamson, J. et S. Haggard, 1994, *The Political Conditions for Economic Reform*. In: Williamson, J. (ed.), *The Political Economy of Policy Reform*, Institute for International Economics, Washington, D.C., 601 p.
- [133] World Bank, 2000a, *The Quality of Growth*, World Bank, Oxford University Press, Washington, 262 p. <http://documents.worldbank.org/curated/en/756531468780293668/pdf/multi-page.pdf>
- [134] World Bank., 2000b, *Reforming Public Institutions and Strengthening Governance: A World Bank Strategy*, Public Sector Group, Poverty Reduction and Economic Management (PREM) Network, Washington, D.C., 218 p. <http://www1.worldbank.org/publicsector/Reforming.pdf>

TABLE DES MATIERES

Table des matières

Remerciements	i
Résumés	iii
Sommaire	vi
Liste des figures	vii
Liste des tableaux	viii
Liste des abréviations	ix
Introduction générale	01

Chapitre I

Les facteurs déterminants de la faisabilité politique des réformes

1. Introduction	18
2. Les facteurs qui ont trait à la situation économique et politique du pays	20
2.1. L'hypothèse de crise	20
2.1.1. Littérature théorique sur l'hypothèse de crise	21
2.1.2. Littérature empirique sur l'hypothèse de crise	23
2.1.3. Critiques de l'hypothèse de crise	26
2.2. La situation budgétaire	27
2.3. La nature du régime politique	28
3. Les facteurs qui ont trait aux problèmes de consultation et de communication avec le public	31
3.1. Consultation et communication	31
3.2. La cohésion de l'équipe en charge de mettre en œuvre la réforme	33
3.3. Le mandat électoral de réforme : transparence vs. « <i>voodoo politics</i> »	34
4. Les facteurs qui ont trait à la qualité de l'engagement de l'élite	37
4.1. Leadership et volonté politique	37
4.2. La crédibilité de la réforme	39

5. Les facteurs qui ont trait au calendrier de la réforme, son rythme et sa séquence...	41
5.1. Le timing : l'hypothèse de lune de miel politique.....	41
5.2. Le rythme : rapidité vs. précipitation	42
5.3. Le séquençage des réformes : Big-Bang vs. Gradualisme	43
6. Les facteurs qui ont trait à la résistance au changement	45
6.1. L'importance du consensus social autour du projet de réforme	45
6.2. Typologie des réformes selon le degré d'opposition	47
6.3. La résistance aux réformes : principales sources et remèdes	48
7. Les facteurs qui ont trait à la qualité des institutions	54
7.1. Le rôle des institutions en temps de réforme	55
7.2. Analyse de Maleki (2007) : processus de réforme et nature des institutions	56
8. Autres facteurs exogènes au processus de réforme	62
8.1. L'évolution démographique et la taille du pays	62
8.2. L'influence étrangère	62
9. Conclusion.....	64

Chapitre II

Une analyse théorique des incitations à la réforme dans un cadre démocratique

1. Introduction.....	67
2. Le modèle.....	69
2.1. Présentation du jeu	69
2.1.1. Les joueurs	69
2.1.2. Les stratégies des joueurs	70
2.1.3. Les gains engendrés par la réforme.....	73
2.2. Description du jeu	73
2.2.1. La structure séquentielle du jeu.....	73
2.2.2. La structure informationnelle du jeu	74
2.2.3. La représentation du jeu sous forme extensive	75
3. Résolution du modèle.....	77
3.1. Etude des incitations à la réforme lorsque l'élite au pouvoir en première période est de type B.....	78
3.1.1. Equilibres du jeu en deuxième période	78
3.1.2. Equilibres du jeu en première période.....	82

3.2. Etude des incitations à la réforme lorsque l'élite au pouvoir en première période est de type M.	95
3.2.1. Equilibres du jeu en deuxième période	95
3.2.2. Equilibres du jeu en première période.....	101
4. Conclusion	115
Annexe du chapitre II	117

Chapitre III

Une analyse théorique des incitations à la réforme dans un cadre non-démocratique

1. Introduction	126
2. Les incitations à la réforme dans un cadre non-démocratique.....	128
2.1. Présentation du jeu	128
2.1.1. Les joueurs.....	128
2.1.2. Stratégies des joueurs	128
2.2. Description du jeu	131
2.2.1. La structure séquentielle du jeu	131
2.2.2. La structure informationnelle du jeu	132
2.2.3. La représentation du jeu sous forme extensive.....	132
2.3. Résolution du jeu	134
2.3.1. Etude des incitations du peuple à se révolter lorsque l'élite autoritaire décide de réformer en première période	134
2.3.2. Etude des incitations du peuple à se révolter lorsque l'élite autoritaire décide de maintenir un <i>statu quo</i> en première période.....	135
2.3.3. Etude des incitations à la réforme de l'élite autoritaire au pouvoir.....	140
3. Analyse de l'impact de la variabilité des dotations en ressources naturelles sur les incitations à la réforme	152
3.1. Présentation du jeu	152
3.1.1. Stratégies de l'élite autoritaire	152
3.1.2. Stratégies du peuple.....	152
3.1.3. Les dotations initiales	153
3.2. Description du jeu	153
3.2.1. La structure séquentielle du jeu	153

3.2.2. La structure informationnelle du jeu	155
3.2.3. La représentation du jeu sous forme extensive.....	155
3.3. Résolution du jeu	157
3.3.1. Etude des incitations du peuple à se révolter lorsque l'élite autoritaire décide de réformer en première période	157
3.3.2. Etude des incitations du peuple à se révolter lorsque l'élite autoritaire décide de maintenir un <i>statu quo</i> en première période	160
3.3.3. Les incitations à la réforme de l'élite autoritaire au pouvoir.....	163
4. Conclusion.....	172
Annexes du chapitre III	175
Conclusion générale	185
Références bibliographiques	193
Table des matières	209